This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

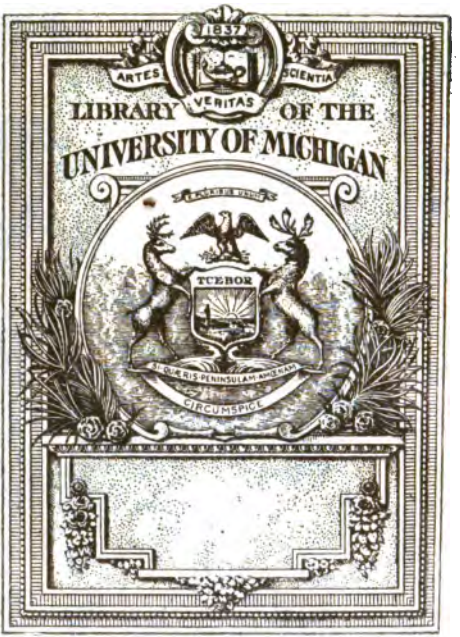
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

840.9
G69

# BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

*OU*

# HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE,

Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts ;

*Et où l'on rapporte les Jugemens des Critiques sur les principaux Ouvrages en chaque genre écrits dans la même Langue.*

Par M. l'Abbé GOUJET, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, Associé des Académies de Marseille, de Rouen, & d'Angers.

*TOME TREIZIE'ME.*

*A PARIS, RUE S. JACQUES,*

Chez { HIPPOLYTE-LOUIS GUÉRIN, à Saint Thomas d'Aquin. P. G. LE MERCIER, au Livre d'Or.

M. DCC. LII.

*Avec Approbation & Privilege du Roy.*

# TABLE
## DES NOMS DES AUTEURS dont il eſt parlé dans cet Ouvrage.

o Rés. Tolbiac 10-27-51 (1) RF

### A.

ABOT, (*Gallois*) *t.* 13. *p.* 85.
Aleaume, (*Guillaume*) *t.* 13. *p.* 98.
Alizet, (*Benoît*) *t.* 13. *p.* 255.
Alexandre, (*Guillaume*) *t.* 13. *p.* 98.
Allard, (*Guy*) *t.* 14. *p.* 56. 63. 318. 341.
*d'*Amboiſe, (*François*) *t.* 14. *p.* 263.
*d'*Amboiſe, (*Michel*) *t.* 13. *p.* 101.
André, (*Valere*) *t.* 14. *p.* 265. 266.
Andrieu, (*Louis*) *t.* 14. *p.* 126.
Angot, (*Robert*) *t.* 14. *p.* 313.
*d'*Angoulême, (*Henri*) *t.* 13. *p.* 435.
Anſelme, (*le Pere*) *t.* 13. *p.* 114.
*d'*Arcagny, (*Leon*) *t.* 13. *p.* 434.
Arnoul, (*Jean*) *t.* 14.) *p.* 148.
*d'*Aubigné, (*Théodore-Agrippa*) *t.* 13. *p.* 298.
Aubin, (*N.*) *t.* 13. *p.* 107.
*d'*Audiguier, (*Vital*) *t.* 14. *p.* 56. 58.
Augurelli, (*Jean-Aurelio*) *p.* 42. 43.

### B.

BAILLET, (*Adrien*) *t.* 13. *p.* 268. 313. 337. 409. 428. 434. *t.* 14. *p.* 64. 149. 220. 254.
*de* Balſac, (*Louis* Guez) *t.* 13. *p.* 202. *t.* 14. *p.* 69. 220.



3971-2

Bargedé, (*Claude* & *Hélie*) *t.* 13. *p.* 78. 81.
Barlet, (*Desiré*) *t.* 14. *p.* 44.
Barny, (*Antoine*) *t.* 13. *p.* 167.
Baro, (*Balthasar*) *t.* 14. *p.* 359.
*du* Bartas, (*Guillaume de* SALUSTE) *t.* 13. *p.* 333.
Bastier, (*N.*) *t.* 13. *p.* 167.
Baudius, (*Dominique*) *t.* 14. *p.* 126.
*de* Bayf, (*Jean-Antoine*) *t.* 13. *p.* 6. 270. *t.* 14. *p.* 6. 9.
Bayle, (*Pierre*) *t.* 13. *p.* 291. 366. 369. *t.* 14. *p.* 347. 352.
*de* Beaubreuil, (*Jean*) *t.* 13. *p.* 165. 166. 173.
*de* Beauchamps, (*Pierre-François-Godart*) *t.* 13. *p.* 156. 157. 448. *t.* 14. *p.* 135. 149. 236. 394.
Belleau, (*Remi*) *t.* 13. *p.* 5. 7. 38. 103.
*du* Bellay, (*Joachim*) *t.* 13. *p.* 6. 8. 103. 363. *t.* 14. *p.* 6.
Bernier de la Brousse, (*Joachim*) *t.* 14. *p.* 172. 174. 176. 178.
Beroalde de Verville, (*Philippe*) *t.* 13. *p.* 8. 375. *t.* 14. *p.* 146.
Bertaut, (*Pierre*) *t.* 14. *p.* 155. 156.
Bertaut, (*Jean*) *t.* 14. *p.* 9. 77.
Bertelot, (*N.*) *t.* 14. *p.* 289.
Bertot, (*Simon*) *t.* 13. *p.* 98.
Bezançon, (*Nicolas*) *t.* 14. *p.* 235.
*de* Beze, (*Théodore*) *t.* 13. *p.* 131. 140.
*de* Biassay, (*N.*) *t.* 13. *p.* 270.
Binet, (*Claude*) *t.* 13. *p.* 226. *t.* 14. *p.* 132. 235. 263.
Binet, (*Pierre*) *t.* 14. *p.* 132. 133.
Binet, (*Jean*) *t.* 14. *p.* 263.
*le* Blanc, (*Jean*) *t.* 14. *p.* 9 314.
*de la* Boderie, (*Guy* LE FEVRE) *t.* 13. *p.*

228 *t.* 14 *p.* 91. 92.
*de la* Boderie, ( *Nicolas* & *Antoine* LE FEVRE ) *t.* 13. *p* 409. 410.
*de la* Boëtie, ( *Etienne* ) *t.* 13. *p.* 359.
Boileau Deſpreaux, ( *Nicolas* ) *t.* 14. *p.* 63. 64. 88. 205. 220.
*de* Bois-Perrin, ( *N.* ) *t.* 14. *p.* 146.
*de* Boiſſat, ( *Pierre* ) *t.* 14. *p.* 218.
*de* Bois-Robert, ( *François* LE METEL ) *t.* 14. *p.* 377. 378.
Bonineau, ( *N.* ) *t.* 14 *p.* 162.
Bonnefons, ( *Jean* ) *t.* 14 *p.* 126. 234 235.
Borboniana, *t.* 13. *p.* 228.
Bouchel, ( *Laurent* ) *t.* 14. *p.* 163.
Bougerel, ( *Joſeph* ) *t.* 13. *p.* 435. *t.* 14. *p.* 320.
Boulangiers, ( *Barthelemi* ) *t.* 13 *p.* 78.
*du* Boulay, ( *Edmond* ) *t.* 13. *p.* 349. 350.
Boulenger, ( *Jules-Ceſar* ) *t.* 14. *p.* 263.
Bourbon, ( *Nicolas* ) *t.* 14. *p.* 126. 162.
*du* Bourg, ( *N.* ) *t.* 13. *p.* 167.
Boyer, ( *Paul* ) *t.* 14. *p.* 221.
*de* Boyſſieres, ( *Guillaume* & *Jean* ) *t.* 13. *p.* 196. 202.
*de* Brack, ( *Pierre* ) *t.* 13. *p.* 304.
*le* Braſſeur, ( *Pierre* ) *t.* 14. *p.* 290. 291.
Bréart, ( *Romain* ) *t.* 13. *p.* 107.
*de* Brémond, ou Bermond, ( *Jean* ) *t.* 13. *p.* 442.
Briſſon, ( *Barnabé* ) *t.* 14. *p.* 263.
Brizard, ( *Nicole* ) *t.* 13. *p.* 46.
Broſſette, ( *Claude* ) *t.* 14. *p.* 199. 208.
*le* Brun, ( *Jean* ) *t.* 13. *p.* 13.
*de la* Bruyere, ( *Francine* ) *t.* 14. *p.* 146.
Bry, ( *Gilles* ) *t.* 13. *p.* 4.
*du* Buiſſon, ( G. ) *t.* 13. *p.* 438.

## C.

*de* Cadenet, (*Marc-Antoine*) *t.* 13. *p.* 438.
*de la* Caille, (*Jean*) *t.* 13. *p.* 246.
Callier, (*Raoul* & *Suſanne*) *t.* 14. *p.* 126. 129. 133. 263.
*de* Callieres, (*François*) *t.* 14. *p.* 215.
Caneaul, (*Sebaſtien*) *t.* 13. *p.* 78.
Cayet, (*Victor-Palma*) *t.* 14. *p.* 73.
*de la* Ceppede, (*N.*) *t.* 13. *p.* 438.
*du* Cerceau, (*Jacques* Androüet) *t.* 13. *p.* 7.
Certon, (*Salomon*) *t.* 14. *p.* 115. 126. 127.
Chaperon, (*R.*) *t.* 13. *p.* 107.
*du* Chaſtel, (*Anſelme*) *t.* 13. *p.* 59.
*de* Chaſtenet, (*N.*) *t.* 13. *p.* 167.
*du* Cheſne, (*Leger*) *t.* 13. *p.* 161.
Cheynel, (*Claude*) *t.* 14. *p.* 26.
Choppin, (*René*) *t.* 14. *p.* 263.
Choppin, (*David*) *t.* 13. *p.* 447.
Chreſtien, (*N.*) *t.* 13. *p.* 167. 434.
Chreſtien, (*Florent*) *t.* 14. *p.* 7.
Chreſtien, (*Jean*) *t.* 14. *p.* 132.
*le* Clerc, (*Jean*) *t.* 14. *p.* 1. 4. & 5.
Cointerel, (*P.*) *t.* 13. *p.* 110.
Colletet, (*Guillaume*) *t.* 13. *p.* 104. 106. 194. 434. *t.* 14. *p.* 77. 78. 98. 162. 164. 219.
Colomiés, (*Paul*) *t.* 14. *p.* 35.
*le* Conte, (*Matthieu*) *t.* 14. *p.* 187.
Coppin, (*François*) *t.* 13. *p.* 107.
Cordouan, (*Matthieu*) *t.* 14. *p.* 183.
Corlieu, (*N.*) *t.* 14. *p.* 289.
Coupel, (*J.*) *t.* 13. *p.* 107.
*de la* Court, (*J.*) *t.* 13. *p.* 107.
Courtin de Ciſſé, (*Jacques*) *t.* 14. *p.* 263.
Creſpin, (*J.*) *t.* 13. *p.* 107.

Creſpet, ( *Pierre* ) *t.* 14. *p.* 118.
Critton, ( *Georges* ) *t.* 14. *p.* 126.
*de la* Croix-du-Maine, ( *François* Grudé, ſieur ) *t.* 13. *p.* 4. 5. 6. 42. 46. 75. 86. 94. 100. 101. 123. 135. 156. 174. 210. 213. 214. 230. 240. 253. 265. 267. 268. 269. 270. 271. 275. 296. 313. 329. 373. 374. 395. 403. 405. *t.* 14. *p.* 41. 64. 92. 188. 258. 272. 274. 287.
*de* Cuinchy, ( *N.* Baron ) *t.* 14. *p.* 187.

## D.

DARNAL, ou DARNALT, ( *Jean* ) *t.* 13. *p.* 334.
Davity, ( *Pierre* ) *t.* 14. *p.* 289.
*de* Deimier, ( *Pierre* ) *t.* 14. *p.* 313.
Deniſot, ( *Nicolas* ) *t.* 13. *p.* 363.
Deſmyniéres, ( *J.* ) *t.* 13. *p.* 107.
Deſpence, ( *Claude* ) *t.* 13. *p.* 110.
Deſpois, ( *Martin* ) *t.* 14. *p.* 271. 272.
Deſportes, ( *Philippe* ) *t.* 13. *p.* 7. *t.* 14. *p.* 8. 132.
Deſportes, ( *Joachim* & *Thibaud* ) *t.* 14. *p.* 74.
Dorat, ( *Jean* ) *t.* 13. *p.* 165. 202. 228. 270.
Dorat, ( *Louis* ) *t.* 13. *p.* 292.
Dubois, ( *Simeon* ) *t.* 13. *p.* 165.
*le* Duchat, ( *Jacob* ) *t.* 14. *p.* 7.
Dupont, ( *N.* ) *t.* 14. *p.* 79.
Durand, ( *G.* ) *t.* 13. *p.* 107.
Durant, ( *Gilles* ) *t.* 13. *p.* 111. *t.* 14. *p.* 7.
Duvair, ( *Guillaume* ) *t.* 14. *p.* 24.
Duval, ( *Guillaume* ) *t.* 13. *p.* 290.

E.

ESNE sieur de Betencourt, (*Michel*) *t.* 14. *p.* 179. 180.
d'Eſtampes de Valençay, (*Léonor*) *t.* 14. *p.* 162.
Eſtienne, (*Robert*) *t.* 14. *p.* 77.
*de l'*Eſtoile, (*Claude*) *t.* 14. *p.* 50. 121.

F.

FAGOT, (*Henri*) *t.* 14. *p.* 218.
Faret, (*Nicolas*) *t.* 14. *p.* 218.
Favre, (*Antoine*) *t.* 14. *p.* 362.
*de la* Ferriere, (*N.*) *t.* 14. *p.* 313.
*le* Févre de la Boderie, (*Gui*) *Voyez* Boderie.
*le* Fevre de la Boderie, (*Nicolas* & *Antoine*) *Voyez* Boderie.
Figulus, (*Guillaume*) *t.* 13. *p.* 73.
*de* Fleurance ou Fleurangés, *David* du Rivault, ſieur) *t.* 14. *p.* 313.
*de* Florimonde, (*N.*) *t.* 14. *p.* 146.
*de la* Fond, (*N.*) *t.* 14. *p.* 146.
Fontaine, (*Charles*) *t.* 14. 287.
*de la* Fontaine, (*Jean*) *t.* 14. *p.* 315.
*de* Fontenette, (*Catherine*) *t.* 14. *p.* 146.
Forcadel, (*Pierre*) *t.* 13. *p.* 270.
*de la* Foreſt, (*Antoine*) ſieur du Pleſſis, *t.* 14. *p.* 141. 142. 144. 149.
*le* Fort de la Moriniere, (*Claude*) *t.* 14. *p.* 149. 164.
Foulerie, (*N.*) *t.* 14. *p.* 313.
*de* Fourquevaux, (*François-Pavie*) *t.* 14. *p.* 209.
*de* Freſnes, (*N.*) *t.* 14. *p.* 110.

## G.

GALLAND, (*Pierre*) *t.* 13. *p.* 69.
Garasse, (*François*) *t.* 14. *p.* 122. *& suiv.* 203. 204. 210. 257. 364. 365.
*du* Gardin, (*N.*) *t.* 14. *p.* 183.
Garnier, (*Claude*) *t.* 14. *p.* 68. 69. 162.
Gassot, (*Jacques*) *t.* 13. *p.* 37.
Gauthier, (*Isaac*) *t.* 14. *p.* 139.
Gillot, (*Jacques*) *t.* 14. *p.* 7.
Gosse, (*N.*) *t.* 13. *p.* 107.
Gosselin, (*Thomas*) *t.* 13. *p.* 98.
Goulart, (*Simon*) *t.* 13. *p.* 314. 319. *t.* 14. *p.* 110.
Goulu, (*Nicolas*) *t.* 13. *p.* 202.
Gourdry, (*Grégoire*) *t.* 13. *p.* 84.
*de la* Goure, (*N.*) *t.* 14. *p.* 355.
Gouthiere, (*Jacques*) *t.* 14. *p.* 126.
*de* Goüy, (*Victor*) *t.* 14. *p.* 187.
Grandier, (*Urbain*) *t.* 14. *p.* 329.
Grévin, (*Jacques*) *t.* 13. *p.* 103.
Guéry, (*Martial*) *t.* 13. *p.* 165. 166. 167.
Guillon, (*Claude & René*) *t.* 13. *p.* 78. 85.
Guilloteau, (*Jean*) *t.* 13. *p.* 9. 14. 17.
Guisone, (*Ferrante*) *t.* 13. *p.* 314.

## H.

HABERT, (*Isaac*) *t.* 13. *p.* 60. 241. *t.* 14. *p.* 118.
*du* Hamel, (*Pascal*) *t.* 13. *p.* 97. 98.
*le* Héricy, (*Jacques*) *t.* 13. *p.* 98.
*de l'*Hôpital, (*Michel*) *t.* 13. *p.* 290.
*de l'*Hôpital, (*Hurault*) *t.* 13. *p.* 437.
Huët, (*Pierre-Daniel*) *t.* 14. *p.* 87. 88. 93. 150. 155. 165. 314. 315. 317. 355.

## I.

JACOB, (*Louis*) *t.* 13. *p.* 410. *t.* 14. *p.* 41.
Jacquier, (*Jean*) *t.* 14. *p.* 126.
Joly, (*Gabriel*) *t.* 13. *p.* 43.
Joly, (*Philippe-Louis*) *t.* 13. *p.* 288. 290. 292. 331. 333. 334. 367. 370. *t.* 14. *p.* 32. 119. 123. 291. 310. 341. 347.
*le* Jouvre, (*Nicolas*) *t.* 13. *p.* 26.

## K.

KADOT, (*Michel*) *t.* 13. *p.* 98.

## L.

LALLEMANT, (*P.*) *t.* 13. *p.* 107.
Lamant, (*P.*) *t.* 13. *p.* 107.
Lancelot, (*Antoine*) *t.* 13. *p.* 65. 69. 74.
*de* Laval de Bois-Dauphin, (*Urbain*) *t.* 13. *p.* 270.
*de* Laugier, sieur de Porchères, (*Honoré*) *t.* 13. *p.* 336. 337.
Lebeuf, (*Jean*) *t.* 13. *p.* 81.
*de* Lerm, (*Gabriel*) *t.* 13. *p.* 313.
Lenglet du Fresnoy, (*Nicolas*) *t.* 13. *p.* 206. *t.* 14. *p.* 138. 166.
*de* Lingendes, (*Jean*) *t.* 14. *p.* 162.
*de* Linthaut, sieur de Montlion, (*Henri*) *t.* 14. *p.* 138.
Liron, (Dom *Jean*) *t.* 13. *p.* 60. 74. 123. *t.* 14. *p.* 199.
Loisel, (*Antoine*) *t.* 14. *p.* 263.
Lombard, (*Pierre*) *t.* 13. *p.* 98.
*de* Lommeau, (*Pierre*) *t.* 14. *p.* 263.
Lorin, (*Antoine*) *t.* 13. *p.* 107.

*de* Luynes, ( *Antoine* ) *t.* 14. *p.* 108.

M.

MAHIEU, ( *Marin* ) *t.* 13. *p.* 98.
*de* Mairet, ( *Jean* ) *t.* 14. *p.* 377.
Maittaire, ( *Michel* ) *t.* 13. *p.* 249. 250.
*de* Malherbe, ( *François* ) *t.* 14. *p.* 78. 321.
Mandat, ( *N.* ) *t.* 13. *p.* 375.
Manginelle, ( *Jacques* ) *t.* 14. *p.* 218.
Mangot, ( *Jacques* ) *t.* 14. *p.* 263.
Marius, ( *Gilles* ) *t.* 14. *p.* 44.
*de* Marolles, ( *Michel* ) *t.* 14. *p.* 195.
Marquer, ( *Jean* ) *t.* 14. *p.* 313.
*de* Maulevault, ( *Jacques* ) *t.* 13. *p.* 106.
*de* Mazaugues, ( *Joseph* ) *t.* 13. *p.* 438.
Ménard, ( *Charles* ) *t.* 14. *p.* 126.
Mignot, ( *Etienne* ) *t.* 13. *p.* 107.
Moisant de Brieux, ( *Jacques* ) *t.* 14. *p.* 163. 164.
*de la* Molle, ( *N.* ) *t.* 14. *p.* 438.
*du* Monin, ( *Jean-Edouard* ) *t.* 14. *p.* 44.
*de la* Monnoie, ( *Bernard* ) *t.* 13. *p.* 370. *t.* 14. *p.* 188. 206. 221. 229.
Montanus, ( *Arias* ) *t.* 13. *p.* 400. *& suiv.*
Morel, ( *Frederic* ) *t.* 13. *p.* 320. *t.* 14. *p.* 162.
*de* Morlet, ( *N.* ) *t.* 14. *p.* 146.
*de la* Mothe, ( *Thierri* ) *t.* 13. *p.* 94.

N.

NANCEL, ( *Nicolas* ) *t.* 14. *p.* 8.
*de* Nancel, *Pierre* ) *t.* 14. *p.* 62. 289.
Niceron, ( *Jean* ) *t.* 13. *p.* 129. 130. 135. 143. 174. 175. 181. 271. 292. 397. *t.* 14. *p.* 4. 35. 37. 41. 64. 119. 123. 131. 188.

189. 190. 199. 324. 363. 373. 377.
Noguier, (*Antoine*) *t.* 13. *p.* 106.
*de* Noſtradamus, (*Michel*) *t.* 13. *p.* 435.
*de* Noſtradamus, (*Céſar*) *t.* 13. *p.* 438.

## O.

OGIER, (*Macé*) *t.* 13. *p.* 7.

## P.

PAPILLON, (*Philibert*) *t.* 14. *p.* 34. 35. 40. 42.
Paraboſco, (*Jerôme*) *t.* 13. *p.* 241.
Parfait, (*MM.*) *t.* 13. *p.* 246. 265. 272. 375. 446. *t.* 14. *p.* 135. 253. 376. 392. 393.
Paſquier, (*Etienne*) *t.* 13. *p.* 347. *t.* 14. *p.* 230. 254.
Paſquier, (*Nicolas*) *t.* 14. *p.* 254. 259.
Paſquier, (*Théodore*) *t.* 14. *p.* 258.
Patin, (*Gui*) *t.* 14. *p.* 104.
Peletier, (*Jacques*) *t.* 13. *p.* 6.
Perault, (*Philippe*) *t.* 13. *p.* 445.
*du* Perier, (*François*) *t.* 13. *p.* 438.
Perrault, (*Charles*) *t.* 14. *p.* 291.
*du* Perron, (*Jean*) *t.* 13. *p* 202. 241. 314. 315. *t.* 14. *p.* 77. 164.
*du* Peyrat, (*Guillaume*) *t.* 14. *p.* 235.
*de* Pibrac, (*Gui-du-Faur*) *t.* 14. *p.* 132.
Piſidas, (*George*) *t.* 13. *p.* 320.
Pithou, (*Pierre*) *t.* 14. *p.* 7. 263.
*de* Poey, (*Bernard*) *t.* 13. *p.* 106.
Poncet, (*Benoît*) *t.* 13. *p.* 255.
*de* Pontaymeri, ſieur de Foucheran, (*Antoine*) *t.* 13. *p.* 449.
*du* Porcelet, (*N.*) *t.* 14. *p.* 146.
*de* Porcheres, (*Honorat* Laugier, ſieur) *Voyez* Laugier.

*la* Poterie, ( *N.* ) *t.* 14. *p.* 146.
*du* Pré-paſſy, ( *Chriſtophe* ) *t.* 14. *p.* 110.
*le* Prevoſt, ( *J.* ) *t.* 13. *p.* 107.
Prevoſt, ( *Jean* ) *t.* 14. *p.* 127.
*du* Puy, ( *Jacques* ) *t.* 14. *p.* 7.

## R.

*de* Racan, ( *Honorat* de Beuil, ſieur ) *t.* 14. *p.* 213.
Rapin, ( *Nicolas* ) *t.* 13. *p.* 146. 346. *t.* 14. *p.* 7. 73. 74. 263.
Rapin, ( *René* ) *t.* 13. *p.* 314. 317.
*de* Reauville, ( *Claude* ) *t.* 14. *p.* 26.
Regnier, ( *Mathurin* ) *t.* 14. *p.* 8. 127. 156. 157.
Regnier Deſmarais, ( *Séraphin* ) *t.* 14. *p.* 354.
*de* Rémond, ( *Florimond* ) *t.* 13. *p.* 327. 337.
Renaudot, ( *Theophraſte* ) *t.* 14. *p.* 329.
Renouard, ( *Nicolas* ) *t.* 14. *p.* 162.
Richelet, ( *Nicolas* ) *t.* 14. *p.* 126. 235.
Riolan, ( *Jean* ) *t.* 14. *p.* 104.
*de* Rivaſſon, ( *Jean* ) *t.* 13. *p.* 202.
*de* Riviere, ( *N.* ) *t.* 14. *p.* 135. 136.
Robert, ( *Claude* ) *t.* 14. *p.* 50.
*de la* Roche-Chandieu, ( *Antoine* ) *t.* 13. *p.* 8.
*de la* Rochemaillet, ( *Gabriel* Michel ) *t.* 14. *p.* 324. 325. 329. 336.
*le* Rocquez, ( *Robert* ) *t.* 13. *p.* 98.
Roger *ou* Rogier, ( *Charles* ) *t.* 14. *p.* 126.
Roggers, ( *Thomas* ) *t.* 14. *p.* 314.
*le* Roi, ( *Pierre* ) *t.* 14. *p.* 7.
*de* Ronſard, ( *Pierre* ) *t.* 13. *p.* 8. 103. 110. 319. *t.* 14. *p.* 6. 35. 37. 38.

*de* Rougevalet, (*Jean*) *t.* 14. *p.* 9. 10.
Rouillard, (*Sébastien*) *t.* 14. *p.* 235.
Rousseau, (*Jean-Baptiste*) *t.* 14. *p.* 207.
*le* Roy, (*Louis*) *t.* 13. *p.* 128. 129.

S.

*de* Sailly, (*N.*) *t.* 14. *p.* 187.
*de* Saint-Amant, (*Marc-Antoine* Gérard) *t.* 14. *p.* 353. 378.
*de* Saint-Germain, (*Julien*) *t.* 13. *p.* 282.
*de* Saint-Jory, (*N.*) *t.* 14. *p.* 71. 72.
*de* Saint-Marc, (*Charles-Hugues* le Févre) *t.* 13. *p.* 317. *& suiv. t.* 14. *p.* 87.
*de* Saint-Romuald, (*Pierre*) *t.* 13. *p.* 442.
*de* Sainte-Marthe, (*Scévole*) *t.* 13. *p.* 258. 263. 305. 308. 346. *t.* 14. *p.* 34. 64. 83. 119. 120. 125. 129. 164. 254. 263.
*de* Sainte-Marthe, (*Charles*) *t.* 13. *p.* 64.
*de* Sainte-Marthe, (*Abel*) *t.* 14. *p.* 335.
Salé, (*Matthieu*) *t.* 14. *p.* 187.
*de* Sallengre, (*Albert-Henri*) *t.* 13. *p.* 140.
Sanadon, (*Noel-Etienne*) *t.* 14. *p.* 150.
Savalle, (*N.*) *t.* 13. *p.* 107.
Saultereau, (*Madeleine*) *t.* 13. *p.* 167.
*le* Saulx, (*Marin*) *t.* 13. *p.* 7.
*de* Sautemont, (*Th.*) *t.* 13. *p.* 8.
Scaliger, (*Joseph*) *t.* 13. *p.* 268. *t.* 14. *p.* 10. 119. 120. 263.
*de* Scudery, (*Madeleine*) *t.* 14. *p.* 156. 163. 205. 206.
*de* Scudery, (*Georges*) *t.* 14. *p.* 373. 378.
Serrurier, (*Alexandre*) *t.* 14. *p.* 187.
*de* Seymour, (*Anne-Marguerite & Jeanne*) *t.* 13. *p.* 5. 6.
Sibilet, (*Thomas*) *t.* 13. *p.* 6.
*de* Sireul, (*Jacques*) *t.* 13. *p.* 106.

Sonnet, (*Jean, Céſar, Michel* & *Eſther*) *t.* 14. *p.* 300. 313.
Sorel, (*Charles*) *t.* 13. *p.* 314. 315. *t.* 14. *p.* 164.
*de* Soulfour, (*Pierre*) *t.* 14. *p.* 263.

## T.

TABOUROT, (*Theodecte*) *t.* 13. *p.* 372.
Tabourot, (*Jean*) *t.* 13. *p.* 372.
Tabourot, (*Etienne*) *t.* 14. *p.* 233.
Tamiſier, (*Pierre*) *t.* 14. *p.* 110.
*du* Teil, (*Jean*) *t.* 14. *p.* 314.
Teiſſier, (*Antoine*) *t.* 14. *p.* 41.
*de* Thou, (*Jacques-Auguſte*) *t.* 13. *p.* 298. 307. 308. *t.* 14. *p.* 79. 111. 128.
Thuillier, (*N.*) *t.* 14. *p.* 235.
Thyriot, (*Jean*) *t.* 13. *p.* 284, 285.
Tiraqueau, (*André*) *t.* 14. *p.* 126.
Titon du Tillet, (*Evrard*) *t.* 13. *p.* 256. *t.* 14. *p.* 256. 363.
Toſtain, (*Charles*) *t.* 14. *p.* 313.
*de la* Tour, (*Sylvine*) *t.* 14. *p.* 146.
Tréviſan, (*Bernard*) *t.* 13. *p.* 43.
*du* Tronchet, (*Etienne*) *t.* 13. *p.* 303.
*du* Tronchet, (*Bonaventure*) *t.* 13. *p.* 253.
Turnèbe, (*Adrien*) *t.* 13. *p.* 271.
Turnèbe, (*Odet*) *t.* 14. *p.* 263.

## V.

VALET, (*Antoine*) *t.* 13. *p.* 166. 167.
Vavaſſeur, (*François*) *t.* 14. *p.* 294.
Vauquelin de la Freſnaye, (*Jean*) *t.* 13. *p.* 403. 405. *t.* 14. *p.* 68. 77.
Vauquelin des Yveteaux, (*Nicolas*) *t.* 14. *p.* 93.

du Verdier de Vauprivas, ( *Antoine* ) *t.* 13. *p.* 4. 6. 42. 46. 50. 51. 60. 75. 100. 101. 103. 118. 120. 123. 127. 146. 156. 159. 164. 174. 210. 214. 230. 231. 240. 241. 243. 244. 246. 251. 252. 267. 293. 294. 296. 313. 329. 345. 362. 395. 405. *t.* 14. *p.* 44. 272. 274.
Villemin, ( *Jean* ) *t.* 13. *p.* 162.
Vincent, ( *Guillaume* ) *t.* 13. *p.* 24.
de Vitel, ( *Jean* ) *t.* 13. *p.* 267. *& suiv.*
Vivien, ( *Jean* ) *t.* 13. *p.* 285. *& suiv.*
d'Urfé, ( *Honoré* ) *t.* 14. *p.* 289.
d'Urfé, ( *Anne* ) *t.* 14. *p.* 363.
Vuæriot, ( *Pierre* ) *t.* 13. *p.* 109.

## Y.

des Yveteaux, ( *Nicolas* Vauquelin ) *Voyez* Vauquelin.

*Fin de la Table des Noms des Auteurs.*

# CATALOGUE

## *DES POETES FRANÇOIS, dont il eſt parlé dans le Tome XIII.*


MACLOU de la Haye, *page* 1.

Nicolas Denyſot, 4.

Valagre, la Maiſon-fleur, Marin le Saulx, Sautemont, la Roche-Chandieu, *p.* 7.

François Habert, (avec Nicolas le Jouvre, par occaſion,) *p.* 8.

Pierre Habert, *p.* 48.

Iſaac Habert, *p.* 53.

Milles de Norry, *p.* 60.

Guillaume de Chevalier, *p.* 62.

Guillaume Bigot, *p.* 63.

Edmond du Boullay, *p.* 74.

Nicole Bargedé, *p.* 76.

Nicolas Ellain, *p.* 81.

Nicolas Renaud, *p.* 84.

François le Poulchre de la Motte-Meſſemé, *p.* 86.

Louis des Masures, *p.* 92.
Robert le Rocquez, *p.* 95.
Gilles Corrozet, *p.* 98.
Guillaume de la Perriere, *p.* 103.
Jacques de Sireul, *p.* 106.
Georgette de Montenay, *p.* 107.
Anne de Marquetz, *p.* 109.
Etienne du Tronchet, *p.* 111.
Adrien de Gueſdou, *p.* 123.
Antoine de Cotel, *p.* 125.
Artus Déſiré, *p.* 129.
Traſibule Phénice, *p.* 141.
Jacques de Billy, *p.* 143.
Ferrand Debez, 149.
François de Belleforeſt, *p.* 157.
Joachim Blanchon, *p.* 164.
Jean de Beaubreuil, *p.* 173.
Jean de la Jeſſée, *p.* 174.
Jean de Boyſſieres, *p.* 195.
Clovis Heſteau de Nuyſement, *p.* 201.

René Brétonnayau, *p.* 207.
Claude-Eſtienne Nouvellet, *p.* 209.
Guillaume du Buys, *p.* 214.
Amadis Jamyn, *p.* 225.
Augier Gaillard, *p.* 232.
Jean-Augier des Maiſons-neufves, *p.* 236.
Marie de Brames, *p.* 238.
Hubert-Philippe de Villiers, *p.* 240.
Gabriel Bounyn, *p.* 243.
Guillaume Belliard, *p.* 246.
Robert Eſtienne, *p.* 248.
Guillaume de Chanein de la Taiſſonniere, *p.* 251.
Les Dames des Roches, *p.* 256.
Julien de Gueriens, *p.* 265.
Claude Pellejay, *p.* 268.
Odet Turnébe, *p.* 270.
Marie & Jacques Romieu, *p.* 272.
Jean de Vitel, *p.* 275.
Jean Dorat, *p.* 286.
Gérard-Marie Imbert, *p.* 295.

Chriſtophe de Beaujeu, *p.* 297.
Guillaume de Saluſte, Seigneur du Bartas, *p.* 304.
Didier Oriet, *p.* 320.
Pierre de Brach, *p.* 322.
Florimond de Rémond, *p.* 330.
Jean de Sponde, *p.* 335.
Bernard du Poey, *p.* 338.
Jean-Antoine de Bayf, *p.* 340.
Eſtienne Tabourot, *p.* 364.
Roland Briſſet, *p.* 372.
Claude de Trellon, *p.* 375.
Guy le Févre de la Boderie, *p.* 395.
Philibert-Hégémon Guide, *p.* 410.
La Bourdaiſiere, *p.* 411.
Jean-Baptiſte Chaſſignet, *p.* 412.
Gérard François, *p.* 414.
L'unique Amour d'Hippolyte, *p.* 416.
L'Amant parfait, *p.* 417.
Guy de Tours, *p.* 421.
S. G. de la Roque, *p.* 428.

Louis Galaup de Chasteüil, *p.* 435.
Marseille d'Altouvitis, *p.* 440.
Scalion de Virbluneau, *p.* 443.
François Berthrand, *p.* 445.
Timothée de Chillac, *p.* 448.
Jean Grisel, *p.* 451.

## *TOME QUATORZIE'ME.*

JEAN Passerat, *page* 1.
Philippe Girard, *p.* 19.
La Valletrye, *p.* 20.
François Descallis, *p.* 24.
Claude Gauchet, *p.* 27.
Théodore de Beze, *p.* 29.
Pontus de Tyard de Bissy, *p.* 34.
Jean-Aimé de Chavigny, *p.* 41.
François Daix, *p.* 45.
Claude de Morenne, *p.* 48.
Le premier effet des Amours de G. B. *p.* 55.
N. de Montgaillard, *p.* 56.

Jude Serclier, *p.* 61.
Philippe Desportes, *p.* 63.
Jean Vauquelin de la Fresnaye, *p.* 78.
Jean le Blanc, *p.* 94.
Pierre Duval, *p.* 98.
Alexandre de Pontaymeri, *p.* 99.
Jerosme de Benevent, *p.* 101.
Joseph du Chesne, *p.* 103.
Odet de la Nouë, *p.* 110.
Olivier de Merault, *p.* 115.
Simon Rouzeau, *p.* 116.
Anselme du Chastel, *p.* 117.
Nicolas Rapin, *p.* 119.
Raoul Callier, *p.* 133.
Christophe de Gamon, *p.* 135.
Nicolas le Digne, *p.* 140.
Jean Bertaut, *p.* 149.
Philippe Tourniol, *p.* 165.
Guillaume du Sable, *p.* 167.
Jean Deplanches, *p.* 171.
Jean & Jacques Loys, *p.* 179.

François Beroalde de Verville, *p.* 188.
Pierre de Brichanteau, *p.* 195.
Pierre dela Meſchiniere, *p.* 198.
Mathurin Regnier, *p.* 199.
François Pavie de Fourquevaux, *p.* 216.
Pierre Motin, *p.* 218.
Guillaume-Bernard de Nerveze, *p.* 221.
Gilles Durant, ſieur de la Bergerie, *p.* 229.
Claude Garnier, *p.* 235.
Jean Prevoſt, *p.* 245.
Eſtienne Paſquier, *p.* 253.
Jean d'Ennetieres, *p.* 265.
De Mailliet, *p.* 268.
Louis le Caron de Charondas, *p.* 272.
Annibal de Lortigues, *p.* 274.
Jean de Lingendes, *p.* 286.
Jean Davy du Perron, *p.* 289.
François Filhol, *p.* 294.

Jean Fermeluys, *p.* 296.
Thomas de Courval-Sonnet, *p.* 298.
Robert Angot, *p.* 313.
Pierre de Cornu, *p.* 318.
Jean de la Ceppède, *p.* 320.
Scévole de Sainte-Marthe, *p.* 324.
Julien Peleus, *p.* 336.
Pierre Portefaix, *p.* 340.
Vital Daudiguier, sieur de la Menor, *p.* 341.
Honoré d'Urfé, *p.* 354.
Théophile Viaud, *p.* 363.
Antoine Mage de Fiefmelin, *p.* 378.
Jacques de la Vallée, *p.* 386.
Claude de Mons, *p.* 387.
Claude Billard de Courgeney, *p.* 391.

## ERRATA.

Tome XIII. *Page* 97. Scére, *lisez* Scéve.

Tome XIV. *Page* 372. *lign.* 15. inférieurs, *lisez*, inférieur.

*Page* 376. *lign.* 1. *&* 2. troisiéme, *lisez*, seconde.

# BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

## HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE,

*SUITE DE LA HUITIE'ME PARTIE.*

## POETES FRANÇOIS.

LE regne d'Henri II. fut fécond en Poëtes François. Je vous en ai déja fait connoître pluſieurs. Je vais pourſuivre mon récit, & je paſſerai enſuite aux Poëtes qui ont fleuri ſous les Succeſſeurs de Henri.

### *MACLOU DE LA HAYE.*

*Maclou* DE LA HAYE, valet de chambre de ce Prince, ne ſe diſtingua,

MACLOU DE LA HAYE.

par le grand nombre, ni par la bonté de ſes vers. Mais il ſe fit honneur par le zele qu'il témoigna pour ſon Souverain, & la fidélité inviolable qu'il lui garda. Il étoit de Montreüil en Picardie, comme il nous l'apprend en dix endroits de ſes poëſies; & il fait entendre dans ſon *Chant d'Amour*, qu'il voïagea quelque tems en Italie. Quel fut le motif de ſes courſes? il n'a pas daigné nous en inſtruire.

Revenu en France, il paſſa une partie de ſa vie dans le Vendômois; & l'amour qu'il y conçut pour quelque jeune beauté qui avoit ſurpris ſon cœur, lui fit préférer ce ſéjour à celui de ſa Patrie. Son affection & ſa conſtance ne furent pas cependant récompenſées, puiſqu'il nous repete pluſieurs fois que ſa paſſion lui fit jetter plus de ſoupirs, lui cauſa plus d'ennuis, lui fit répandre plus de larmes, qu'elle ne lui apporta de ſatisfaction.

Henri II. lui ayant accordé quelques faveurs qui rendoient ſa ſituation plus tranquille, il s'occupa à recüeillir ſes poëſies dont il crut devoir faire part au public. Elles parurent en 1553. précédées d'une Epitre au Roi à qui il témoigne ſa reconnoiſſance. Il a rai-

son de dire dans cette Epitre, qu'on n'entendra point dans ses vers

MACLOU DE LA HAYE.

. . . . les bruyantes allarmes,
Canons tonner, crier, courir aux armes ; &c.

Il n'y chante que la paix & l'amour. La premiere est l'objet de 69 stances de huit vers chacune. L'Amour occupe le reste du recüeil. Sous le titre de *Chant d'Amour*, Maclou de la Haye nous instruit dans 85 stances, encore de huit vers chacune, de l'origine & des progrès de sa passion. C'est un poëme allégorique, selon le gout de son tems, & dont le poëte avoit plusieurs modeles devant lui. C'est, selon moi, la seule piece de son recüeil, qu'on puisse lire sans trop d'ennui. *Les cinq Blasons des cinq contentemens en Amour*, ses 18. *Sonnets d'Amour*, ses *vingt vœux aux vingt beautés de s'Amie en vingt sonnets*, ses deux livres d'Epigrammes, & ses Enigmes, ne méritent pas d'occuper un moment le lecteur même le plus oisif. Il avoit connu Ronsard & Joachim du Bellai. Il loüe l'un & l'autre dans plusieurs de ces petites pieces qu'il a qualifiées d'*Epigrammes* & c'est avec raison qu'il se met au dessous d'eux. Ses talents poëtiques ne pouvoient obscurcir la gloire d'aucun

MACLOU DE LA HAYE.

de ceux qui couroient alors la même carriere. La Croix du Maine & du Verdier qui ont nommé Maclou de la Haye, ne citent pas de lui d'autres poëſies que celles dont je viens de vous donner une légere idée.

## *NICOLAS DENISOT.*

NICOLAS DENISOT.

Ces deux Bibliothécaires font auſſi mention de *Nicolas* DENISOT. Il étoit du Mans, où il naquit l'an 1515. il ſortoit de l'ancienne & illuſtre famille des Deniſots au Perche, ce qui a porté Gilles Bry à mettre *Nicolas* au nombre des hommes illuſtres qui étoient originaires du pays du Perche. Pluſieurs de ceux de cette famille s'établirent dans le Maine, entre autres Jean Deniſot, Bailli Daſſé ou d'Aſſé, qui fut pere de Nicolas.

Hiſt. d'Alenc, & du Perche pag. 373.

Ce dernier ayant trouvé ſur ſon nom l'anagramme de *Conte d'Alſinois*, (car on écrivoit alors *Conte*, & non *Comte*,) il ſe fit un plaiſir d'ajouter à ſon nom cette qualité imaginaire, enſorte qu'il la prit dans pluſieurs de ſes ouvrages, & qu'il étoit autant & plus connu par ce titre que par ſon nom propre. La Croix du Maine rapporte que François I. dit un jour à cette occaſion que

La Monn. not. ſur les Aut. déguiſ. de Baill. p. 218.

ce *Conté* d'Alſinois n'étoit pas d'un grand revenu, puiſqu'il n'étoit que de *ſix nois*, faiſant équivoque ou alluſion au mot d'*Alſinois*. NICOLAS DENISOT.

Né avec beaucoup de génie, qu'il eut ſoin de cultiver, Nicolas Deniſot s'acquit en ſon tems la réputation de bon poëte Latin & François, & celle de grand Peintre & d'habile Deſſinateur. Ce fut ſon mérite qui le fit appeller en Angleterre, où la Croix du Maine dit qu'il inſtruiſit dans les lettres les trois ſœurs, Anne, Marguerite, & Jeanne de Seymour, d'une des plus illuſtres maiſons de ce Royaume. La conſidération que cet emploi lui donna, jointe à ſes talens, le lia avec Ronſard, du Bellai, Muret, Jodelle & tous ceux de ſes contemporains qui ſe diſtinguoient de même dans les lettres.

Ses ouvrages ſont cependant oubliés depuis long tems, & je n'en connois aucun qui ſoit recherché. Quoiqu'il verſifiât avec aſſés de facilité, ſes poëſies françoiſes ont tous les défauts de celles de ſon ſiecle; & les loüanges que Remi Belleau lui a prodiguées ſur ſes talents poëtiques, ne font pas eſtimer davantage ce qu'il a écrit en ce genre. On peut en juger par ſes

NICOLAS DENISOT.

treize *Cantiques du premier avenement de Jesus-Christ*, imprimés en 1553. & dont Du Verdier a copié deux, le 7^e. & le 11^e. dans sa Bibliotheque françoise ; par ses autres *Cantiques & Noels*, imprimés au Mans, & qui sont cités dans la Bibliotheque de La Croix du Maine ; par sa traduction en Quatrains de la plus grande partie des cent distiques Latins composés par les trois Sœurs, citées plus haut, à l'honneur de Marguerite Reine de Navarre, traduction qui a été imprimée en 1551. avec celles de Joachim Du Bellay, de Jean Antoine de Bayf, de Jacques Peletier du Mans, & de quelques autres ; & par quantité de petites pieces insérées au commencement ou à la fin de divers ouvrages d'auteurs differens qui ont paru de son tems. Je ne parle point de ses vers mesurés, imprimés avec l'art poëtique de Thomas Sibilet ; ce n'étoit pas une preuve de son bon gout. La passion pour ces sortes de vers s'étoit saisie de ses Contemporains, & la contagion de ce mauvais exemple l'avoit gagné.

Denisot mourut à Paris l'an 1559. âgé de 44 ans. La Croix du Maine dit, que la Carte du Maine, gravée en

eau forte, qui parut en 1539. est encore de lui, *quant à l'écriture des noms des Paroisses*; mais que l'*inventeur* est Macé Ogier, Prêtre, & le dessin de Jacques Androüet du Cerceau. NICOLAS DENISOT.

## *VALAGRE, LA MAISON-FLEUR, MARIN LE SAULX, SAUTE-MONT, LA ROCHE-CHANDIEU, &c.*

Quelques années après la mort de Denisot, on imprima divers Cantiques de plusieurs Auteurs qui avoient vécu de son tems. Mais je n'ai vû aucun des siens dans ce recüeil. Il y en a quinze du sieur de *Valagre*, que l'éditeur ne nous fait point connoître; *Hymne Chrétien de la liberté*, par J. M. D. L. G. Treize Cantiques, dont chacun est extrêmement long, par le sieur de la *Maison-Fleur*, Gentilhomme françois, mort avant l'an 1580. qui est la date de la Ire. édition de ses Cantiques, faite à Anvers: *Prieres & saintes doléances de Job*, par *Remi Belleau*, dont je vous ai parlé: huit Stances & deux Cantiques de Philippe *Des Portes*, dont je vous entretiendrai: six Sonnets chrétiens, tirés de la *Theantropogamie* de Marin *le Saulx*; VALAGRE. LA MAISON-FLEUR. MARIN LE SAULX. SAUTE-MONT. LA ROCHE-CHANDIEU, &c.

VALAGRE. LA MAISONFLEUR. MARIN LE SAULX. SAUTEMONT. LA ROCHE CHANDIEU, &c.

deux Cantiques de Th. *de Sautemont*: deux de Joachim *du Bellay*, & un de *Ronſard*: enfin, 50. Stances *de l'inconſtance & vanité du monde*, par A. Z. c'eſt-à-dire, *André Zamariel*, ou le Miniſtre *la Roche-Chandieu*, qui s'eſt caché ſous ce nom. Ce recüeil a paru en 1587. chez Matthieu Guillemot à Paris.

FRANÇOIS HABERT.

Le regne poëtique de *François* HABERT fut plus long & plus glorieux que celui de pluſieurs des Poëtes dont je vous ai déja entretenu. Habert eut l'avantage d'être connu de nos Rois, d'être appellé à leur Cour, de travailler par leurs ordres, & d'être honoré en particulier du titre de Poëte de Henri II. Vous ſavez déja une partie de ces faits: les traductions qu'Habert a publiées des Diſtiques de Caton, des Satires & de quelques Epitres d'Horace, des Métamorphoſes d'Ovide, & de quelques-unes des Elegies amoureuſes du même, de pluſieurs opuſcules de Philippe Béroalde, traductions dont je vous ai parlé, m'ont auſſi donné lieu de vous rapporter pluſieurs choſes qui concernent le traducteur.

Habert ne parvint cependant que lentement à la gloire qu'il rechercha de bonne heure, & qui ne couronna preſque que les dernieres années de ſa vie. Né à Iſſoudun en Berri d'une famille qui n'étoit gueres connüe alors, que dans le lieu de ſon établiſſement, il vint jeune à Paris pour y faire ſes études, & il y prit du gout pour la poëſie Latine & Françoiſe. Il avoit dans cette Ville un Couſin Germain, qu'il nomme *Maître Jean Guilloteau* : ce Parent avoit les mêmes inclinations ; l'un & l'autre étoient à peu près de même âge ; la liaiſon qu'ils formerent entre eux fut ſi étroite, qu'Habert la compare à celle qui uniſſoit Oreſte & Pylade.

FRANÇOIS HABERT.

La jeun. de Banni de Lieſſe, Epr. prélim.

Leurs études comme leurs plaiſirs étoient les mêmes ; ils ſe montroient mutuellement leurs productions, & Guilloteau applaudiſſoit toujours à ſon Couſin. Mais enfin il fallut ſe ſéparer. Le pere d'Habert voyant que ſon fils étoit près de finir le cours ordinaire des Etudes, & craignant qu'il ne ſe dérangeât dans une ville où la jeuneſſe a toujours rencontré tant d'écueils, vint à Paris dans le deſſein de le remener avec lui à Iſſoudun. Il paroît que ce pere ſi attentif fit quelque ſéjour dans

FRANÇOIS HABERT.

la Capitale du Royaume, & qu'il y fut témoin de la paſſion de ſon fils pour la poëſie, puiſque celui-ci écrivant dans la ſuite à Charles Billon qui réſidoit à Paris, il lui rappelle ces circonſtances :

Ibid, 17e. Epit.

Je croy qu'avez aſſez connu mon pere,
Lorſqu'à Paris, en ma jeuneſſe folle,
Il vint exprès pour m'oſter de l'Eſcolle :
Et en ce temps vous eſtiez, ce me ſemble,
En un logis conſtituez enſemble,
Où il vous pleut voir quelque fantaiſie
De ma jeuneſſe, & tendre poëſie ;
Non que des yeux tant clairs elle fut digne,
Mais par autant qu'un peu étoit latine.
Dont puis après, au pays de Berry,
D'oüyr mes vers n'avez eſté marry :
Ains quelquefois en merveilleux plaiſir
De me reſcripre avez pris le loyſir
En vers Latins, &c.

Habert demeura peu en Berri. Son pere qui le deſtinoit à la Juriſprudence, l'envoïa à Toulouſe où l'étude du Droit étoit très floriſſante ; ſon fils ſuivit ſes intentions ; il s'appliqua avec ardeur à ce qui lui étoit enſeigné, & il avoit déja acquis l'eſtime & l'affection

de ſes maîtres, lorſque la mort trop prompte de ſon pere vint déranger ſes projets. Le défunt avoit eu plus de probité que de richeſſes. Chargé de quatre filles, il s'étoit incommodé pour donner à ſon fils une éducation convenable. En le perdant, Habert ſe vit privé du ſeul fonds ſur lequel il avoit été entretenu juſques-là. Voici comment il s'en explique en écrivant à l'Evêque de Noyon. FRANÇOIS HABERT.

..... Intermis le temps où j'apprenois — Ibid. Ep. 13.
Langue Latine, & délaiſſant les noix,
Mis en la voye je fus de Droict Civil,
Où le loiſir je n'eus d'eſtre ſubtil :
Car ſur le point des Loix ſuivre le cours,
Du Mœcenas les moyens furent courts :
Ce Mœcenas, certes c'étoit mon pere
Qui lors mourut par fortune improſpere,
Dont fus contraint de ſa mort m'eſtonner,
Des loix auſſi la ſuite abandonner ;
Car par ſa mort de biens magnificence
Digne n'avois pour la perſévérance.

Il dit plus clairement ailleurs que ſon pere ne lui laiſſa aucun bien :

Lequel pour vray n'a laiſſé héritage,
Où beſoin ſoit d'y requerir partage.

FRANÇOIS HABERT

Réduit à cette extrémité, Habert écrivit en vers à François de Pisseleu, Evêque d'Amiens, le sollicitant de lui envoïer quelque argent, afin qu'il pût payer ce qu'il devoit à son hôte ; & dès qu'il eut satisfait à cette dette, il se retira de Toulouse, revint à Issoudun, apprit un peu de pratique, & se mit en état de pouvoir être emploïé en qualité de Secretaire. On voit par ses poësies, qu'il en a éxercé successivement les fonctions auprès de plusieurs Prélats. Il nomme entre autres, Toussaint de Chastelus de Mallessec, Protonotaire du Saint Siege, Abbé de la Roche, neveu de Marc Le Groin, Chevalier Seigneur de la Mothe au Groin, & Prevôt de l'Hôtel du Roi. Habert ne servit cet Abbé que pendant six mois. Il sollicita depuis d'autres places, en obtint quelques-unes dans lesquelles il ne s'enrichit point, & fut enfin Secretaire de M. le Duc de Nevers, qui le fit connoître à la Cour. Habert, comme je l'ai dit, fut bien accüeilli de François I. & ensuite d'Henri II qui lui ordonna de traduire en vers les Métamorphoses d'Ovide, & qui, apparemment, lui donna pour son travail une récompense

plus solide que le titre de son Poëte. On ignore le tems & le lieu de sa mort : son dernier ouvrage est de l'an 1561. FRANÇOIS HABERT.

L'amour de la poësie l'a dominé toute sa vie ; & malgré les embarras qu'il trouva au milieu d'une famille désolée, lorsqu'il fut de retour à Issoudun après la mort de son pere, il ne laissa pas de se lier à Jean le Brun, Greffier de ladite Ville, pour travailler avec lui aux *jeux de la Bazoche* dont on amusoit quelquefois les habitans d'Issoudun. Le Brun étoit l'ordonnateur de ces jeux ; l'invention de chacun étoit de lui ; Habert fourniſſoit les vers, les adaptant aux sujets que le Greffier avoit imaginés. Comme la Satire étoit l'ame de ces jeux, ils trouverent des adversaires, parce qu'ils firent des mécontens. Les Acteurs furent mis en prison ; mais ceux qui les favorisoient ne tarderent pas à faire rendre par le Juge du lieu une Sentence, qui les remit en liberté. Habert qui étoit le seul qui n'eût point été inquiété, refusa depuis de se mêler de ces divertissemens trop libres & trop satiriques ; il ne s'occupa plus que de ses propres ouvrages ; & le nombre en est si considérable, qu'il y a lieu de croire qu'ils em- Suite du Banni de Lieſſe, Ep. 4.

FRANÇOIS HABERT.

porterent la plus grande partie de son tems, & qu'il en donnoit peu à son emploi de Secretaire.

Il étoit encore *écolier étudiant* à Toulouse, lorsqu'il publia le premier recüeil de ses poësies, toutes en vers de dix syllabes. Il y prit pour devise, *fy de Soulas*, & l'intitula *le Banni de Lyesse*, titre par lequel il s'est désigné dans presque tous ses autres ouvrages. Sa situation peu commode, & les revers qu'il éprouvoit, le lui avoient fait prendre :

Puis que fortune incessamment me blesse,
Nommé je suis *le Banni de Lyesse*,
Ce nom m'est deu.

Et c'étoit à bon droit qu'il l'adoptoit, puisque la fortune elle-même le lui avoit imposé. C'est ce qu'il dit au commencement du recüeil, dont il s'agit, imprimé en 1541. & dont la plus grande partie ne contient que les pieces qu'il avoit composées durant le tems de ses études à Paris. Il envoïa ce recüeil *à Maître Jean Guilloteau, son cousin Germain*, qui se chargea de le mettre au jour.

Il est divisé en deux parties, dont la premiere contient d'abord dix-sept

Epitres : quelques-unes de celles-ci ſont morales, d'autres galantes, pluſieurs ne ſont que des complimens, & d'autres peuvent être regardées comme des eſpeces de placets que l'Auteur adreſſoit à ceux dont il ſollicitoit la protection, tels que Jean de Hangeſt, de la maiſon de Genlis, Evêque de Noyon, Madame de Villebouche, Charles Billon, & quelques autres. On apprend dans une de ces Epitres qu'il ne lui reſtoit plus qu'une ſœur ; & que *dure mort avoit ravi avant âge* les trois autres, qui commençoient à ſe diſtinguer *par leur eſprit & leur ſavoir*. Les *Rondeaux* intereſſent encore moins que ces Epitres : la plûpart ſont compris ſous le titre de Rondeaux *interlocutoires d'un jeune Amant & de ſ'Amye* : ce titre vous en fait aſſés connoître le ſujet : être jeune & Poëte & n'être point amoureux, c'eût été une ſingularité que l'Auteur étoit bien éloigné d'affecter. Des autres Rondeaux, il y en a un adreſſé à Clément Marot. Suivent quelques *Balla-des* ; des Epitaphes, & ſept ou huit Epigrammes. Pluſieurs des Epitaphes ſont ou badines, ou ſatiriques. Une de ces dernieres eſt l'*Epitaphe de Ragot Maître des Coquins à Paris*, dont le fils a

FRANÇOISE HABERT.

FRANÇOIS HABERT. été depuis Avocat au Parlement de Paris. Parmi les Epitaphes sérieuses, on lit celle du savant Budée.

La seconde Partie de ce 1^r. Recüeil d'Habert, commence par le *Livre des Visions fantastiques*. C'est une imitation éloignée de ce qui fait le sujet principal du sixiéme Livre de l'Eneïde de Virgile, c'est-à-dire, la descente d'Enée aux Enfers. Habert feint qu'ayant été transporté aux Champs Elysées, il y vit la demeure des Poëtes, harangua Virgile, qui dût être un peu étonné de son langage, en reçut des complimens qui le firent rougir, tant il étoit modeste, s'humilia jusqu'à se dire le moindre des Poëtes, & fit l'éloge de Marot comme étant le seul qui pût être loüé par Virgile. Les autres Poëtes, habitans des Champs Elysées, lui firent pareillement un accüeil favorable, & préparerent un *Banquet* où Habert prit sa place avec eux. Cela se passoit en songe; le réveil dissipa un si beau rêve. Toute cette fiction attache peu, & la versification dégoute. Cette *vision* vraiment *fantastique* est suivie d'une traduction très paraphrasée de la Fable de Pyrame & Thisbé, & de celle de Narcisse; d'une Eglogue sur l'*Advenement*

*de Jesus-Christ*; de petites pieces sous le nom d'*Etrennes*, que le Poëte avoit envoïées *à M. le Grand Vicaire de Beauvoir, & aux Damoyselles circonvoisines au pays de la Marche*; & de l'Epitaphe de trois Barons, jeunes, prêts à se marier, & qui furent tous trois écrasés par la chute de la maison où ils étoient logés. FRANÇOIS HABERT.

La même année 1541. Jean Guilloteau fit encore imprimer *la suitte du Banny de Lyesse*, second recüeil de son Cousin, qui le lui avoit pareillement envoïé de Toulouse au mois d'Avril de ladite année. Ce second recüeil est assés semblable au premier pour le genre de pieces qu'il contient: ce sont quinze Epitres, des Rondeaux, un second Livre *des Visions fantastiques*, & le *jugement des trois Déesses Juno, Pallas, & Venus, par Paris prononcé, Juge délégué par les Dieux.* Cette derniere piece est la premiere du recüeil: le sujet vous en est connu: Habert l'a accommodé à sa façon; c'est une mauvaise amplification de cette Fable décritte par Homere, & qu'on lit dans nos anciens Mythologistes. Il est assés singulier que le Poëte François ait choisi pour Protecteur de cette piece toute galante, un Prélat: c'est à M. de Pisseleu,

FRANÇOIS HABERT.

Evêque d'Amiens, qu'il l'a dédiée par une Epitre en vers. *Le jugement de Paris* finit ici par une traduction de l'Epitre d'Œnone au même Paris, composée par Ovide.

Ceux à qui les quinze Epitres sont adressées, sont Jean Arnauld, *Licentié ès Loix*, Avocat à Issoudun, cousin germain d'Habert; Cupidon; M. de Pisseleu; Madame d'Yverny; Gilberte Guerin Dame de Villebouche; Jean le Brun, Greffier à Issoudun; Pierre Habert frere de l'Auteur, connu lui-même par quelques Poësies Françoises; Le Conte, Avocat au Parlement de Paris; Claude de la Cube, Avocat à Issoudun, Poëte François & Latin, qui ne nous est pas connu d'ailleurs; le sieur de Saint Germain, *Gouverneur de l'Evêque d'Amiens*; & Clément Marot. Ces Epitres, indépendamment du stile qui est fort mauvais, fatiguent par leur objet: ce sont toujours des demandes ou des plaintes. Le Poëte querelle perpetuellement la fortune, & presse jusqu'à l'importunité tous ceux à qui il écrit. Un manque de Réponse est un crime à ses yeux; il s'en venge par de nouvelles lettres & des plaintes plus ameres. C'est ce qu'on voit en particu-

sier en lisant son Epitre à Madame d'Yverny qu'il rend presque responsable du silence de son mari ; & par la lettre à Pierre Habert, son frere, qu'il taxe d'indifference, & en quelque sorte d'ingratitude, parce qu'il ne lui procuroit pas les secours qu'il désiroit. Les Rondeaux, Dizains, Epigrammes, sont tous, avec une Ballade à la loüange de la Sainte Vierge, renfermés sous le titre de *Menu du Banni de Lyesse.* FRANÇOIS HABERT.

Le second Livre des *Visions fantastiques*, est comme le premier, une fiction, qui n'a pas été dictée par le génie. Le Poëte est conduit dans les demeures d'*Indigence*, d'*Avarice*, de *Prodigalité*, dont il fait une description ennuyeuse. Son guide le fait séjourner plus qu'il ne veut dans la maison d'indigence, qu'il prétend lui faire envisager comme le logis qui lui est propre ; il s'en irrite, s'exhale en plaintes, se débat pour en sortir, & se réveille. Franchement son guide avoit tort ; il eût mieux valu l'enfermer dans la demeure du silence. Que d'écrits il auroit épargné au public ! Mais puisqu'ils existent, & que vous en désirez du moins une courte notice, je continüe mon recit.

FRANÇOIS HABERT.

Son troisiéme ouvrage est, *le voyage de l'homme Riche, faict & composé en forme & maniere de Dialogue*, imprimé à Troyes en 1543. Cet écrit a deux dédicaces en vers, l'une à Anne de Montmorenci Connestable de France, l'autre à Magdelene de Savoye, femme de ce Connestable. Les Interlocuteurs du Dialogue sont l'*Homme riche*, *Prudence*, *Cupido*, *Charité*, *Contentement*. L'homme riche est celui qui joüit de *Contentement*. Il parcourt d'abord tous les Etats; & le fruit qu'il tire de sa curiosité, c'est que personne n'est content dans le sien. Lui-même n'est pas plus satisfait, *Contentement* n'étoit pas encore en sa *compagnie*. Il veut le trouver, quelque peine qu'il puisse lui en coûter. Dans cette vue, il court le monde, le cherchant partout. *Prudence*, dont il fait la rencontre, informée de l'objet de son voyage & de ses inquiétudes, lui donne des avis fort sages, le prévient sur les dangers auxquels il va s'exposer & sur les ennemis qui mettront obstacle à ses desseins, & l'instruit des moïens qu'il doit prendre pour éviter ces dangers & vaincre ces ennemis. Notre voyageur écoute ces avis avec docilité, & les suit. Il ne tarde pas à en

éprouver l'utilité. Cupidon se présente à lui, use de ses artifices ordinaires pour le gagner & l'attacher à sa suite : pour le persuader, il lui vante son pouvoir, il lui étale ses charmes, il lui expose les plaisirs qu'il prétend lui faire goûter s'il veut l'accompagner. Le voyageur ne se laisse point séduire, il répond à tout ce que Cupidon lui objecte, & celui-ci pour toute replique, tire une fléche de son carquois, la darde, mais en vain. Le voyageur évite le coup, prend la fuite, s'embarque, & arrive à la demeure de *Charité*, qu'il trouve malade, & presque seule. Il s'entretient avec elle, & la quitte satisfait de ses discours. Enfin, après plusieurs autres courses, il trouve *Contentement*, au milieu d'un Desert où il n'avoit presque pour compagnie que les Animaux & les simples productions de la nature ; il se rend son Disciple, écoute ses instructions, & s'applique à en profiter. Le Poëte conclud de cette fiction, que *Contentement* est la seule richesse véritable. Cette maxime est tout le but de ce poëme allégorique, qui est, comme les autres poësies d'Habert, en vers de dix syllabes.

FRANÇOIS HABERT.

Habert n'est pas moins moral dans

FRANÇOIS HABERT.

son *Temple de Chaſteté*, imprimé en 1549. C'eſt encore une allégorie. Un jeune homme eſt ſurpris liſant *le Temple de Cupido* compoſé par Marot. Un inconnu l'interrompt dans ſa lecture, pour lui parler d'un Temple infiniment plus beau & plus digne d'être habité; c'eſt le *Temple de Chaſteté*. L'éloge que l'inconnu en fait, inſpire au jeune homme un deſir ardent de voir ce Temple; il le cherche ſans ſe laſſer, & le trouve. *Perſévérance* l'y introduit: *Chaſteté* l'embraſſe, le retient, & lui raconte, fort au long, ſon origine toute céleſte, ſa demeure avec Adam & Eve dans le Paradis terreſtre, la chute de ceux-ci, les ſuites du péché du premier homme, le regne de l'Idolâtrie, & la Redemption des hommes par Jeſus-Chriſt. A cette occaſion, *Chaſteté*, que le Poëte fait trop cauſeuſe, paſſe en revûe tous les préceptes moraux qu'on lit dans le Nouv. Teſtament. Cette eſpece de Sermon plein de vérités fort ſolides, mais qui n'ennuie pas moins par ſa diction, & par ſa longueur exceſſive, charme le jeune homme, & le tranſporte de joie. *Chaſteté*, voyant qu'elle s'étoit rendue maîtreſſe de ſon cœur, l'entretient de la chaſteté conjugale,

lui en montre la beauté, & lui en prouve la néceſſité. Le Diſciple convient de tout, promet de mettre ces avis en pratique ; & devenu tout-à-coup Prédicateur à ſon tour, il exhorte les autres à la même docilité. Ainſi finit ce poëme. FRANÇOIS HABERT.

Il eſt ſuivi de trente Epitres, qui n'ont d'autre mérite que celui d'être courtes. Ce ne ſont la plûpart que des Complimens & des Demandes, qui ne pouvoient intéreſſer que l'Auteur. Les perſonnes les plus connues, ou, ſi vous voulez, les moins ignorées, à qui ces Epitres ont été envoyées, ſont ; Jean *Brinon*, Seigneur de Villaines, Conſeiller au Parlement de Paris : Charles *Billon*, Maitre des Requêtes de Mr. de Vendôme ; Claude *de Maupas*, Abbé de Saint Jean de Laon ; *Bouchetel*, Seigneur de Sacy, Secretaire du Roi ; Jacques *Thibouſt*, Ecuyer Seigneur de Quantilly, Notaire & Secretaire du Roi, & ſon Éleu en Berri ; M. de l'*Aubeſpine*, Abbé de Bellefontaine ; Claude *Robertet*, Seigneur d'Halluy, Secretaire du Roi ; François de *Raconis*, Receveur de Chateau-Thierri ; Nicole *le Jouvre*, Poëte François. Il y en a une auſſi à M. le Dauphin ; une à M. de

FRANÇOIS HABERT.

Vendôme. La vingt-neuviéme eſt adreſſée aux *Bazochiens* d'Iſſoudun, pour les exhorter à reprendre leurs jeux qu'on les avoit obligés d'interrompre. La vingt-ſixiéme n'eſt point d'Habert, mais de Guillaume *Vincent*, qui cultivoit la poëſie Françoiſe. Dans la quatorziéme qui eſt adreſſée à François Regnier, Lieutenant Général d'Iſſoudun, Habert dit, qu'il étoit occupé alors à quelques ouvrages que le Roi lui avoit demandés.

Depuis le temps que de la Court venu
Oeuvres Royaulx m'ont ici detenu....
Et cependant ceſt Adieu te preſente
Pour m'en aller à ceſte heure préſente
Juſques auprès des yeux de noſtre Roy
Qui me fera joüyr, comme je croy,
Du vray effect de bonté cordialle
Qui eſt compriſe en ſa vertu Royalle.

Il repete la même choſe dans ſon Epitre à Nicole le Jouvre, & dans une de ſes Epigrammes.

Je dis dans une de ſes Epigrammes; car on en lit un certain nombre dans ce même recüeil, dont pluſieurs ſont de l'invention d'Habert, & d'autres ne ſont que des imitations de Martial & d'au-

d'autres Poëtes. Il y en a qui ſont adreſſées à Mellin de Saint Gelais, à Hugues Salel, à Maurice Sceve, à Guillaume Vincent, à Charles de Sainte Marthe, à Nicole le Jouvre, tous Poëtes François; à Jacques Caupain, de Roüen, *Poëte & Muſicien*; à Jean le Moyne; qu'Habert traite de *célébre écrivain*. Ces Epigrammes ſont ſuivies de quelques *Cantiques* ſur divers ſujets de piété, & d'un ſur la naiſſance d'un fils de Nicolas d'Anjou, Seigneur de Mezieres. Enfin vous trouverez dans le même recüeil des *Déplorations & Epitaphes*: deux Eglogues, l'une de la vertu, & l'autre de la mort: trois *Ballades* morales, & une quatriéme à la loüange de la terre de Boicereau près d'Iſſoudun, & de Robert Corbin qui en étoit Seigneur: une piece intitulée, *Le vieil Chevalier, préſenté à M. le Prince de Melfe*; c'eſt l'éloge de ce Prince, qui vint s'établir en France ſous le regne de François I. Enfin, une *Exhortation ſur l'Art poëtique*, à Robert Corbin, & à Pierre Emery Seigneur de Romeſac; c'eſt très peu de choſe. FRANÇOIS HABERT.

Les pieces qui interreſſent davantage dans ce recüeil ſont les *Déplorations & Epitaphes*, à cauſe des faits qu'elles

FRANÇOIS HABERT.

contiennent. La premiere eſt ſur la mort de François I. L'éloge que le Poëte y fait de ce Prince, quelque grand qu'il ſoit, eſt avoüé de tout le monde. Ce qu'il dit de l'amour de ce Roi pour les Lettres & pour ceux qui les cultivoient, eſt encore au deſſous des loüanges que François I. a méritées ſur cet article. Mais il y a trop de flaterie dans ce que le Poëte dit à l'avantage de Henri II. ſucceſſeur du Pere & du protecteur des Savans. La ſeconde & la troiſiéme *Déploration* ſont conſacrées à la mémoire de *Nicole* ou *Nicolas le Jouvre*, que je vous ai déja nommé, & dont on trouve ici une Epigramme.

Nicolas le Jouvre,

Habert nous apprend que ce Poëte étoit né à Saint Briſſon ſur Loire, & qu'il mourut à Bourges : il ajoute, qu'il étoit très habile dans les langues Grecque & Latine, diſtingué par ſa vertu & célébre par ſes poëſies Françoiſes : je ne connois point celles-ci.

La troiſiéme Epitaphe eſt celle de *René d'Anjou*, Chevalier Baron de Mézieres & Seigneur de Saint Fargeau. C'eſt le défunt qui parle lui-même, & qui raconte l'hiſtoire de ſa vie,

Je suis René d'Anjou dict & nommé : FRANÇOIS
Des Ducs d'Anjou, que Royaulx on vit estre, HABERT.
Mon Pere y fut, aux armes renommé....

C'est-à-dire, qu'il étoit fils de Loüis d'Anjou, Seigneur de Mézieres, fils *naturel* de Charles d'Anjou, premier du nom, Comte du Maine. René ajoute que sa mere étoit de la Maison d'Amboise ; & tout de suite, il fait le recit de ses exploits militaires depuis l'âge de vingt ans. Dans une seconde *Déploration* sur le même sujet, on apprend que *René* mourut à Avignon. La quatriéme Epitaphe, est celle de *Clément Marot* : elle est fort courte. La cinquiéme fut faite sur la mort de *Jean Brinon*, Président de Roüen & Chancelier d'Alençon : c'est une prolixe & véhémente invective contre le monde, jointe à beaucoup de lamentations : on n'y trouve aucun fait, sinon que le Président laissoit un fils, jeune, à qui il donne dans la même piece des avis fort communs. La sixiéme est sur la mort de la femme de M. Brinon. Les autres *Déplorations & Epitaphes* sont presque toutes badines ou satiriques, sans aucun objet réel.

Quatre ans auparavant, en 1545,

FRANÇOIS HABERT.

Habert avoit fait entendre au public ses regrets sur la mort du Chancelier Antoine du Prat. L'Epitre dédicatoire de cette *Déploration poëtique* (c'est le titre qu'il donne à son écrit) est adressée au fils même du Chancelier, c'est-à-dire, au Seigneur de Nantouillet, Prévôt de Paris. Habert étoit alors à Amiens, retenu par quelque maladie. Ainsi ne pouvant présenter lui-même sa *Déploration*, il fut contraint de l'envoyer. Les jeux de mots sur le nom de Du Prat par lesquels il commence son Epitre au fils du défunt, & qu'il repete dans l'Eloge du Chancelier, étoient bien du goût de son tems; mais ils convenoient fort mal à ce genre de pieces. Tout d'ailleurs est trop prolixe dans cet écrit; l'Epitre dédicatoire a huit pages, & la Déploration en a vingt-neuf. Comme celle-ci est toute morale, le Poëte a cru qu'il devoit dans l'Epitre déclamer contre la poësie profane; sur quoi il dit:

N'ayant voulu y escrire des fables,
Quoyqu'elles soient douces & bien affables,
Comme j'ai faict en ma jeunesse tendre
Où je soulois aux mots escrits prétendre:
Car je congnoy que celluy qui approche

De tel abus, mérite grand reproche. FRANÇOIS HABERT.
Il n'eſt plus temps de chaſſer vérité
Pour s'endormir auprès d'obſcurité....

Il fait enſuite l'Eloge de la parole de Dieu & de la Religion chrétienne, & il parle fort bien de l'une & de l'autre; mais je crois que vous trouverez comme moi, qu'il y a plus que de la ſingularité dans cette comparaiſon qu'il fait de l'Evangile avec le Roman de la Roſe & autres livres de cette eſpéce :

Ce Teſtament, c'eſt le livre accomply,
Des dons de Dieu éxorné & remply,
Livre de Vie & Réſurrection,
Du vrai Salut & de Redemption.
Livre plus beau qu'un Roman de la Roſe,
Et qui du Sang de Jeſus-Chriſt s'arroſe :
Livre plus beau que celluy de Gauvain,
Et Lancelot, dont le langage eſt vain :
Plus excellent ne que Perceforeſt,
Ne Chevaliers errans en la Foreſt.

La *Déploration* eſt une fiction. Le Poëte y revêt tous ſes perſonnages de celui de Berger. Lui-même en prend le titre & les fonctions pour avoir droit de compoſer une eſpéce de Diſcours paſto-

FRANÇOIS HABERT.

ral, plus pieux qu'hiſtorique. Le Chancelier eſt regardé comme le plus éminent entre tous les Bergers ; ſa mort n'eſt appriſe de ſes confreres qu'avec la douleur la plus vive ; Habert les invite à ſe joindre à lui pour déplorer cette perte, qu'il enviſage comme irréparable ; ce qui lui donne lieu de faire l'éloge du défunt. Son Oraiſon funébre fait verſer des larmes à ceux qui l'écoutent ; mais voulant temperer leur douleur par des motifs de religion, il introduit le Chancelier qui près de mourir, fait ſur la mort, la néceſſité de la ſubir, les moyens de s'y preparer, & ſur d'autres vérités, un long diſcours à ſes enfans l'Evêque de Clermont & le Seigneur de Nantoüillet. Il y a aſſurément de fort bons endroits dans ce diſcours ; c'eſt dommage que le Poëte l'ait gâté en ſuppoſant que le Chancelier eſt entré dans les détails püerils qu'il lui prête ſur ce qui ſe paſſe aux enterremens, ſur les habits de deüil, ſur la dépenſe que les pompes funebres peuvent cauſer à ceux qui les ordonnent, & le gain qu'en retirent ceux qui les éxécutent.

Habert a joint à cette *Déploration*, une *Expoſition morale de la fable des an-*

*ciens, d'avoir estimé Venus Déesse de beauté, Juno des richesses, & Pallas Déesse des sciences.* Cette *Exposition* forme trois petites pieces, où je n'ai trouvé que des moralités ordinaires. FRANÇOIS HABERT.

Il y a lieu de croire que la *Déploration* sur la mort d'Antoine Du Prat, de même que celle que le Poëte publia vers le même tems sur la mort d'Antoine Du Bourg, aussi Chancelier de France, étoient des pieces de la jeunesse de l'Auteur, puisque le premier étoit mort dès 1535, & le second en 1538. On ne s'avise gueres de célébrer la mémoire des personnes en place, plusieurs années après qu'elles ne sont plus.

La *Déploration* qui concerne le Chancelier Du Bourg parut au plutôt à la fin de 1542. puisque la permission d'imprimer est du neuviéme de Septembre de cette année. Cette piece est pleine de verbiage; pour des faits, c'est en vain que vous y en chercheriez. Habert croïoit peut-être avoir suffisamment dédommagé de cette omission dans les quatre Epitres qui précédent la complainte. Mais il avoit tort. Il est vrai que les trois premieres roulent sur les vertus d'Antoine Du Bourg; c'est

FRANÇOIS HABERT.

un panégyrique, mais ce n'eſt rien de plus. Ces trois Epitres ſont adreſſées, l'une à François Du Bourg, Evêque de Rieux, Conſeiller du Roi, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, fils du Chancelier; la ſeconde, à Anne Hénard, veuve d'Antoine Du Bourg; & la troiſiéme, au Baron de Saint Sulpice, Antoine Du Bourg, autre fils du Chancelier. Pour la quatriéme Epitre, elle a un autre objet; le Poëte, y loüe une *Dame de Paris, ſçavante & de bonne grace*; on ne ſçait qui c'eſt.

Habert a fait précéder ces piéces, d'une autre, intitulée *Le Songe de Pantagrüel*. C'eſt une Apologie de la vie Paſtorale, & une cenſure des autres profeſſions. Pantagrüel voit en ſonge Gargantua ſon pere. Celui-ci devenu après la mort prédicateur & caſuiſte ſévere, fait à ſon fils un long diſcours ſur le danger des richeſſes, ſuivi d'une exhortation à prendre un état dans lequel il puiſſe être utile à ſoi & aux autres, & qui ait le moins de périls. En conſéquence, il ne lui conſeille point d'embraſſer, ni le parti des Armes, ni la profeſſion d'Avocat, ni celle de Procureur ou de Juge, ni

le Négoce, ni la Vie monaſtique, & il lui en donne les raiſons, en détaillant les abus qui regnent dans ces profeſſions, & les dangers qui en proviennent. Que fera donc ſon fils ? car Gargantua ne ſe récrie pas moins contre l'oiſiveté & l'inutilité. Il l'exhorte à embraſſer la vie Paſtorale, qu'il loüe beaucoup, & dont il détaille les occupations. Il diſcouroit encore, lorſque Panurge s'offre à la vüe de Pantagrüel ; & comme chez le Poëte tous les morts ſont grands harangueurs, Panurge amuſe Pantagrüel en lui faiſant le recit de ſes avantures. Comme il n'étoit venu que pour cela, il diſparoît dès qu'il a fini. Gargantua eſt ramené une ſeconde fois ſur la ſcene, pour exhorter ſon fils à ſe marier : c'eſt encore un nouveau ſermon ſur l'état du mariage, & ſur les qualités que doit avoir une femme pour être digne du choix d'un homme ſage & prudent. FRANÇOIS HABERT.

Le Poëte étoit à la Cour lorſqu'il preſenta à Madame la Dauphine, ſa *Nouvelle Juno*, & ſa *Nouvelle Vénus*, & à M. le Dauphin ſa *Nouvelle Pallas*. C'étoit alors Henri, fils de François I, qui monta peu après ſur le Thrône ſous le nom d'Henri II, & qui avoit épou-

FRANÇOIS HABERT.

sé dès 1533. Catherine de Médicis fille unique de Laurent de Médicis, Duc d'Urbin. *La Nouvelle Juno* avoit été préſentée au plûtard en 1546. à Madame la Dauphine. Mais le Poëte a ſoin de nous avertir que ce poëme ayant agréé à la Princeſſe, il l'avoit revû depuis, & corrigé avec attention *pour le rendre moins indigne* de celle à qui il étoit deſtiné, & qu'il l'avoit fait imprimer à Lyon

Par gens qui ont ma Juno mieux limée
Que poëſie à Paris imprimée.

La *Nouvelle Juno*, c'eſt la Dauphine elle-même; & ce poëme, où on la fait parler, eſt en même-tems ſon éloge, celui de la France, de la Religion chrétienne, & des Vertus que cette Religion enſeigne, & dont elle éxige la pratique. C'eſt auſſi une inſtruction qui tend à la direction des mœurs, & une exhortation à la lecture de l'Ecriture ſainte, dont le Poëte fait loüer par ſon Héroïne les verſions Françoiſes. Habert y tranche trop du Théologien. *L'Eſtrenne donnée à la même Dame le premier jour de l'an*, qui eſt à la ſuite de la premiere piece, eſt une Epitre en vers par laquelle le Poëte offre ſon

écrit à Madame la Dauphine : elle finit par ces deux Vers ;

FRANÇOIS HABERT.

Et cependant ne soit ton cœur marry
Du don d'Habert, Poëte de Berry.

La *Nouvelle Venus* est dans le même goût que le premier poëme. Le titre ne répond point au sujet. L'Héroïne de la piece est une Venus philosophe, chaste, & purement spirituelle. C'est sous une autre forme un second Prédicateur qui instruit les Dames, à qui elle adresse sa harangue, & qui leur propose la Dauphine pour modele. Habert explique son but dans une Epitre à la Princesse, dont il vouloit obtenir la protection, & qu'il prie d'excuser *le degré*

De cil qui est de grand affection,
Mais, par malheur, bas de condition.

Il explique plus clairement son intention dans une Epitre au Dauphin, jointe au poëme, où après avoir fait de nouveau l'éloge de Madame la Dauphine, & celui du Prince son mari, il supplie le dernier de lui donner quelque place dans sa maison.

Habert avoit déja fait la même demande dans sa *Nouvelle Pallas*, qu'il

FRANÇOIS HABERT.

avoit eu l'honneur d'offrir à Evreux à M. le Dauphin. Mais ſes vœux n'ayant pas été ſatisfaits, & les troubles du Royaume l'ayant obligé de revenir à Paris, il revit ſon poëme, le fit imprimer, & ne manqua pas l'occaſion de le préſenter encore dans ce nouvel état à M. le Dauphin, à qui il eut pareillement ſoin, dans une Epitre particuliere, de rappeller ſes premieres tentatives. Ce n'eſt, dit-il au Prince, que pour *te montrer le deſir*

Que mon cœur prend à te donner plaiſir ;
Te ſuppliant en gré ce livre prendre,
Dauphin Royal, & à ton Serf entendre,
Si qu'à ce coup ſi bien on le pourvoye,
Que deſormais plus il ne ſe forvoye :
En m'ordonnant en ta maiſon un lieu
Pour te ſervir ſurtout, Prince, après Dieu
Et cependant je te ſeray promeſſe
Si bien uſer le temps de ma jeuneſſe,
Que ton hault cœur ne ſera point marry
D'avoir trouvé un Poëte en Berry.

La Nouvelle Pallas n'a pas cependant l'éloge du Dauphin pour objet. C'eſt en ſoi un poëme moral, où Jeſus-Chriſt, ſous le nom de Pallas, inſtruit les hom-

mes de ce qu'il a fait pour eux, & de ce qu'ils lui doivent. Mais le Poëte y insere avec assés d'adresse, l'éloge de la France, & celui de François I. en particulier. Ce poëme est long, & plein de verbiage. Habert y a joint quatre autres piéces: *Autre invention de la nouvelle & fidelle Pallas : Invention sur la naissance* de M. le *Duc de Bretagne, fils du Dauphin : Petit Oeuvre Bucolique sur le même Sujet*, presenté au jeune Prince; & le *Cantique du pécheur converti.* FRANÇOIS HABERT.

Le 15. Decembre de la même année 1547. Jacques Gassot ami de François Habert, partit de Venise pour aller au Levant; & le 5. du même mois de l'année suivante 1548, il envoïa à notre Poëte le *Discours* de son *voyage de Venise à Constantinople, contenant la querelle du Grand Seigneur contre le Sophi ; avec élégante description de plusieurs lieux, Villes & Cités de la Grece*, &c. Habert croïant que cette Relation pourroit faire plaisir au public, la fit imprimer en 1550, & l'adressa par une Epitre en vers à Jacques Thiboust, Seigneur de Quantilly en Berry, dans laquelle il fait l'éloge du Discours de Gassot, & rappelle à Thiboust le bon accüeil qu'il lui avoit fait à lui-même durant les six

FRANÇOIS HABERT.

heures qu'il passa à Quantilly en revenant de Bourges.

En 1551. Habert donna encore deux nouveaux recüeils de poësies. Le premier, outre les pieces traduites ou imitées de Philippe Beroalde, dont je vous ai parlé ailleurs, contient quatre poëmes moraux; sçavoir le *Traité des quatre Amours*, c'est-à-dire, *de l'amour délectable*, ou, contre l'amour déreglé; *de l'amour profitable*, ou, contre les richesses; de *l'amour honorable, comprise au lien de mariage*; & enfin de *l'amour charitable*. Le Second poëme est le *Thrésor de Vie*, ou exhortation à la pratique des Vertus chrétiennes. Le troisiéme, *L'exaltation de vraye & parfaite noblesse*, à François Comte de Nivernois, fils de François de Cléves Duc de Nevers. Le quatriéme, *Le Nouveau Cupido*, offert à la fille du même Duc, encore jeune, mais nubile. Dans le troisiéme poëme, l'Auteur exhorte le jeune Comte à estimer le sçavoir & les sçavans, à l'exemple de François I. dont il lui rappelle l'amour pour les lettres, & la protection qu'il accordoit à ceux qui les cultivoient. Il lui fait voir aussi qu'on doit peu priser la naissance sans la Vertu, & que c'est la derniere qui fait la véritable noblesse.

Bibloth. Fr. t. 7. Ch. I.

FRANÇOIS HABERT.

Non pas Vertu de laquelle eſt veſtu
L'homme arrogant, qu'on dit Vertu mondaine,
Qui ſemble belle, & ne vaut un feſtu,
Pour ce qu'elle eſt de tout orgüeil fontaine.
Mais bien Vertu excellente & haultaine,
Qui fait des Grands la nobleſſe florir:
Vertu qui vient d'une ſource certaine
De vérité, non ſubjecte à mourir.

Le ſecond ouvrage publié en 1551. eſt un recüeil d'*Epiſtres Héroïdes, très ſalutaires, pour ſervir d'exemple à toute Ame fidelle: avec aucuns Epigrammes, Cantiques ſpirituels, Alphabet moral pour l'inſtruction d'un jeune Prince ou Princeſſe, une Paraphraſe de l'Oraiſon Dominicale*, &c. Ce recüeil eſt dédié à *Andrienne* Ducheſſe d'Eſtouteville & Comteſſe de Saint Paul. Cette Dame étoit fille unique & héritiére de Jean III. du nom Sire d'Eſtouteville, mariée en 1534. à François de Bourbon Comte de Saint Paul, & morte en 1560. La Ducheſſe aimoit les lettres: Habert avoit eu quelque accès auprès d'elle, & en avoit profité pour lui lire ſes Epitres morales. Voïant qu'elles lui plaiſoient, il emploia près d'une année à les revoir avant de les livrer au public. Il y a beaucoup de pieté dans ces Epitres.

FRANÇOIS HABERT. Ceux que le Poëte y fait parler sont presque tous distingués par leur sainteté. C'est Dieu Pere qui écrit à la Sainte Vierge ; la Madelene qui s'adresse aux Dames chrétiennes ; Sainte Marguerite qui du fond de sa prison fait entendre sa voix à sa nourrice, & en reçoit une réponse ; une sœur qui entretient sa sœur, de la mort triste & inopinée de sa fille ; un chrétien qui console un de ses amis malade ; un Evêque qui instruit ses disciples ; une Dame qui fait connoître son innocence à son ami séduit par un faux rapport ; un Pere qui donne des avis à un de ses fils étudiant ; un jeune Gentilhomme qui parle chastement du mariage à une Demoiselle dont il désiroit l'alliance ; Vérité qui éclaire le peuple ignorant ; une Sœur qui sollicite une visite de son frere, &c.

La plus interessante de toutes ces Epitres est celle qu'Habert écrivit à Mellin de Saint Gelais sur l'immortalité des Poëtes François. On la trouve aussi avec la traduction des Satires d'Horace par Habert ; j'en ai fait usage lorsque je vous ai entretenu des Poëtes dont il y est fait mention. Parmi les Cantiques qui suivent ces 16. Epi-

tres, il y en a un sur la mort de Marguerite de France Reine de Navarre, Sœur de François I. Les Epigrammes ne méritent aucune attention. L'Alphabet moral est une suite de Quatrains sur chaque lettre de l'Alphabet, chacun commençant par une de ces lettres. FRANÇOIS HABERT.

Si le Poëte n'eût pas donné d'autres Epitres que les seize que je viens de vous citer, il auroit pu s'acquerir la réputation d'homme vertueux. Mais on ne peut que lui refuser ce titre, quand on a lu ses *Epitres Cupidiniques*, où il y a beaucoup de liberté, & quelquefois de l'obscénité ; elles sont au nombre de 14. Le volume qui les renferme, contient un troisiéme livre de ses *Visions fantastiques*, ou *le combat de Cupido & de la mort*, en prose ; une Eclogue sur la mort d'Erasme, à deux personnages ; la *Quérimonie de la Déesse Venus en sa vallée Ida, ayant perdu la trace du bel Adonis* ; une *Exclamation contre Dame Vérole, au sujet d'un sien ami par elle rudement traité*, & qui l'avoit, sans doute, mérité ; des Ballades, Rondeaux, Epitres, Dizains, Huitains, Chansons ; & une Elégie traduite des Amours d'Ovide.

Habert savoit bien l'histoire de son tems ; on le voit par les differens ou-

FRANÇOIS HABERT.

vrages dont je viens de vous rendre compte, & par ceux dont on trouve la liste dans la Croix du Maine & du Verdier : il aimoit la morale, quand l'occasion ou la passion ne lui dictoit point d'autres sujets ; & vous venez de voir que c'étoit à elle qu'il ramenoit la plûpart de ses fictions : je vous en donnerois de nouvelles preuves s'il m'avoit été possible de recouvrer plusieurs autres écrits qui sont cités dans nos deux anciens Bibliothécaires. Sa traduction libre & paraphrasée des trois livres de la Chrysopée, ou de l'art de faire de l'or, par Jean Aurelio Augurelli, montre aussi qu'il avoit quelque connoissance de la Chimie & de la Physique.

Hist. de la Philos. Hermet. t. 1. p. 272. & suiv. & t. 3. p. 59. & 107.

Cet Augurelli ne vous est peut-être pas connu. Né à Rimini, il enseigna les Belles lettres à Venise & à Tréviſe ; mais peu content de s'être laissé séduire par le Demon de la Poësie qui le possédoit, il fut encore saisi de celui de la Chimie. Il se jetta en conséquence dans un travail pénible, inutile & ruïneux. Il étoit continuellement entouré de fourneaux, de charbons, de soufflets, & de tous ces autres instruments de la folle cupidité des hommes, cher-

chant par le Mercure vulgaire à faire de l'or & de l'argent. Il étala ſes prétendus ſecrets dans ſa *Chryſopée*, poëme Latin, qu'il dédia & preſenta au Pape Leon X. Ce Pape l'en recompenſa d'une maniere convenable à l'extravagance du Poëte. Il fit faire une très grande bourſe, & en la donnant à Augurelli, il lui dit que celui qui ſçavoit faire de l'or & de l'argent n'avoit beſoin que de lieu pour le mettre. Ce Poëte philoſophe mourut à l'âge de 83 ans, à Tréviſe, dans la ſituation où doit mourir un chercheur de pierre philoſophale, dans une extrême pauvreté. La traduction de la Chryſopée par Habert fut imprimée à Paris en 1549, in-8°. en caracteres Italiques : elle eſt en Vers de dix ſyllabes, dédiée par une Epitre en Vers de même meſure à Pierre d'Acigné, Chanoine & Threſorier de Nantes, Prieur Commendataire de Lehon & de Combourg. Cette traduction fut publiée de nouveau en 1626. à Paris avec les *ſept chapitres dorés ou les ſept ſceaux d'Hermès Triſmégiſte*, & la Réponſe de Bernard Tréviſan à Thomas de Boulogne Medecin de Charles VIII. traduite par Gabriel Joly.

FRANÇOIS HABERT.

En 1551. Habert qui avoit reçu

FRANÇOIS HABERT.

quelques faveurs de Jean de *Fouſequet*, *de la Maiſon de Surgeres*, *Evêque de Tulle*, (c'eſt-à-dire, de Jean Fonſéca, fils d'Edme ou Edmond Fonſéca Baron de Surgéres) lui en témoigna ſa reconnoiſſance en lui dédiant ſon *Inſtitution de Libéralité Chrétienne*, avec deux livres de *la Miſere de l'homme naiſſant en ce monde*. L'*Inſtitution* eſt en proſe; mais l'Epitre dédicatoire eſt en vers de dix ſyllabes, ſuivie d'un Sonnet & d'une Elégie en vers Latins, au même Prélat. La Miſere de l'homme eſt en vers; ce ſont des Stances, chacune compoſée de ſept vers de même meſure que l'Epitre dédicatoire. Dans le premier livre, Habert paraphraſe ces paroles du livre de Job, *L'homme né de la femme, vit peu de tems, & eſt ſujet à beaucoup de miſeres*, & finit cette paraphraſe par une profeſſion de foi qui eſt très conforme à la Doctrine Catholique. Dans le ſecond livre, il introduit l'homme qui fait un humble aveu de tous les péchés dans leſquels la concupiſcence entraîne le plus grand nombre. Une Ballade & une Chanſon ſpirituelle terminent cet ouvrage.

Le goût qu'Habert avoit pris pour les Métamorphoſes en traduiſant celles

d'Ovide, lui fit naître le desir d'imiter en notre langue le Poëte Latin, & de tenter si des Métamorphoses de son invention pouroient avoir quelque succès. Les differentes formes que l'Amour peut prendre pour s'insinüer dans un cœur & s'en rendre le maître lui parurent, entre tous les autres sujets qu'il auroit pu choisir, & plus susceptible de poësie & plus propres à plaire au plus grand nombre des lecteurs. Ce dessein fut presque aussi-tôt éxécuté que conçu. Mais de neuf livres de Métamorphoses qu'il composa, il se contenta de donner le premier, qui contient seize Métamorphoses. Peut-être cependant n'acheva-t-il pas les huit autres livres : car il se contente de dire en finissant le premier, *qu'il reserve les autres* ; ce qui peut également signifier qu'il les avoit composés, ou seulement qu'il en avoit le dessein. Quoi qu'il en soit, ce premier livre étoit plus qu'suffisant pour ennuïer ses lecteurs. Habert le dédia au Roi François II, comme il avoit offert à Henri II. sa traduction des Métarmophoses d'Ovide. FRANÇOIS HABERT.

Au reste quand je dis que les *Métamorphoses de Cupido*, qui parurent en 1561, sont de l'invention du Poëte,

FRANÇOIS HABERT.

je n'ignore pas qu'Habert avoit devant lui un modele, qu'il a souvent plus traduit qu'imité, quoiqu'il ne l'ait pas seulement nommé. Je veux parler des *Métamorphoses-Amoris* de Nicole Brizard, natif d'Attigny, imprimées à Paris en 1556. in-8°. Quand on compare cet ouvrage avec celui du Poëte François, on rabat extrêmement du prétendu génie inventeur d'Habert, & on ne lui laisse presque plus que le mérite de copiste & de traducteur.

Je n'ai point vû d'autres ouvrages d'Habert que ceux dont je viens de vous donner une courte notice. La Croix du Maine & Du Verdier, comme je vous l'ai déja insinüé, lui en attribuent plusieurs autres. Tels sont : » La controverse de Venus & de Pal» las, appellans du Royal Berger Pa» ris, Juge délégué par Jupiter au » moyen de l'adjudication de la pom» me d'or à Venus : « Le Philosophe » parfait : « Le differend du corps & de » l'esprit : « Les Dits des sept Sages de » Grece : « La loüange & vitupere de » Pécune ; avec un Cantique sur l'A» vant-naissance du huitiéme enfant du » Roi Henri II. né à Fontainebleau » en l'an 1555. & nommé Hercules

» Duc d'Anjou ; « L'excellence de » poëſie, contenant, Epitres, Balla- » des, Dizains, Epitaphes, Epigram- » mes : « La Harangue de la Déeſ- » ſe Aſtrée, ſur la reception de M. » Jean le Moſnier au degré de Lieu- » tenant Civil à Paris : « Les Divins » Oracles de Zoroaſtre, ancien Philo- » ſophe Grec, avec un Commentaire ; » la Comédie du Monarque, & plu- » ſieurs autres petites œuvres : « Son- » nets héroïques ſur le Mariage de » Charles Duc de Lorraine, & de Ma- » dame Claude ſeconde fille du Roi » Henri II. avec une Ode ſur ledit Ma- » riage : « Eglogue Paſtorale ſur l'u- » nion nuptiale de Philippe Roi d'Eſ- » pagne, & d'Eliſabeth, premiere » fille du Roi Henri II. « Les Amours » conjugales d'Emmanüel-Philibert » Duc de Savoye, & de Marguerite » de Valois, Ducheſſe de Berri, Sœur » unique du Roi Henri II. « La pre- » miere Monarchie & origine des Rois » Romains : « Les regrets ſur la mort » du Roi Henri II. « La reception » faite par les députés du Roi d'Eſpa- » gne & de la Reine, à la délivrance » qui leur a été faite à Ronceveaux » par le Roi de Navarre & autres : «

FRANÇOIS HABERT.

FRANÇOIS HABERT.

» La déploration sur le trespas de M. » le Chancelier Olivier, avec une » Epitre Latine & Françoise, de l'ex- » cellence du Senat de Paris : « Tels sont les ouvrages de François Habert, cités par la Croix du Maine & Du Verdier. Je ne vous en donne ici que le sujet principal ; je vous en rapporterai ailleurs les titres entiers. Un si grand nombre d'écrits montre une extrême fécondité dans Habert, & prouve en même-tems qu'il a dû joüir d'un grand loisir, & sans doute, plus qu'il ne l'eût souhaité.

V. le Catalogue à la fin du treiziéme vol.

## *PIERRE HABERT.*

PIERRE HABERT.

François Habert avoit deux freres ; *Claude*, qui fut Greffier à Buzançois, & *Pierre* qui s'est distingué en son tems par ses poësies françoises. Il étoit né, comme ses freres, à Issoudun en Berri ; & c'est de lui dont *François* se plaint dans une de ses Epitres, où il lui reproche de ne point répondre aux lettres qu'il lui écrivoit. On voit par la même Epitre, que Pierre Habert étoit à Paris, qu'il y joüissoit d'une fortune honnête, & que son frere désiroit qu'il la partageât avec lui. Mais en quoi con-

consistoit-elle, cette fortune? quel étoit l'état de Pierre Habert? Voici ce que j'en ai pû découvrir. PIERRE HABERT.

En 1559. il donna *le Miroir de vertu & chemin de bien vivre, contenant plusieurs belles histoires, par Quatrains & distiques moraux, le tout par Alphabet. Avec le stile de composer toutes sortes de lettres, missives, quittances & promesses: la ponctuation & accens de la langue Françoise: l'instruction & secrets de l'Art de l'Escriture.* Dans cet ouvrage, dont j'ai vû trois autres éditions, l'une en 1569. la seconde en 1574. & la troisiéme en 1587. Pierre Habert ne se qualifie que *Maistre Escrivain à Paris*, ce qui n'indique ni un état brillant, ni une fortune bien considérable. Mais dans l'édition du même ouvrage faite en 1574. & dans celle de 1587. on lit une Epitre dédicatoire de l'Auteur au Roi Henri III. dans laquelle Habert prend les titres de *Conseiller du Roi, Secretaire de sa Chambre, de ses Finances, Maison & Couronne de France, Baillif de son Artillerie, & Garde du Scel d'icelle.* Il y dit expressément qu'il avoit frequenté la Cour sous Charles IX. dès le tems de la premiere jeunesse de Henri. Peut-être avoit-il enseigné au jeune Prince l'Art

PIERRE HABERT.

de l'Ecriture, & qu'ayant acquis la confiance & celle de quelques Grands, il étoit parvenu depuis à des charges plus considérables.

Entre les modeles de Lettres, qu'il donne dans son *stile de composer Lettres missives*, il y en a une (au fol. 108. édit. de 1587.) adressée *à M. d'Auteüil, Conseiller du Roi, & Thrésorier de France en la Généralité de Paris*, où Habert dit que M. de Grosbois pere de celui à qui il écrit, *l'avoit accepté du nombre de ses serviteurs, voire même de le nommer pour l'un de ceux de Monsieur d'Auteüil au maniement de sa Charge, en la maison du Roi.* Enfin, Du Verdier à la page 1017. de sa Bibliotheque le qualifie *Valet de Chambre ordinaire du Roi, son Escrivain, puis Thrésorier de ses menus plaisirs.*

Le *Miroir de vertu*, est en prose. Le *Chemin de bien vivre*, est en vers, & diviſé en trois livres. C'est une suite de Quatrains moraux, suivis de Distiques, & d'une *Oraison* pareillement en vers. Le *stile de composer toutes sortes de lettres*, &c. est en prose; mais l'Auteur s'est servi des vers pour son *Instruction de l'Art d'écriture*, &c. laquelle est adressée à Charlotte-Catherine de Villequier. Ce

ſont des préceptes ſur la maniere de tenir la plume, & de bien tracer des lettres. Dans l'édition de 1574. & dans celle de 1587. on a joint à ces pieces une *Epitre de François Habert aux Lecteurs, ſur l'excellence & l'utilité de l'Eſcriture*; & une autre petite piece qui contient des préceptes *ſur la civilité qu'un chacun doit tenir, & principalement les enfans en prenant le repas*. Du Verdier cite encore de Pierre Habert, un poëme en vers Alexandrins, *Des biens & utilités qu'apporte la paix, & des maux provenant de la guerre*, imprimé à Paris en 1568. in-8°. Si l'Auteur n'a compoſé que ces écrits, il n'a pas fait un grand uſage de ſes talens. PIERRE HABERT.

Il a eu de ſon mariage avec Jacqueline de Montmillet, un fils & une fille qui ſe ſont rendus plus célébres que lui dans les Lettres. La fille étoit *Suſanne* Habert, qui épouſa M. Charles Du Jardin, ou Charles Jardin, Valet de Chambre ordinaire du Roi Henri III. &, ſelon quelques-uns, Threſorier de ſes menus plaiſirs. Cette Dame étant devenüe veuve à l'âge de 24. ans, paſſa le reſte de ſa vie dans l'étude & dans les éxercices de la piété chrétienne. Elle apprit l'Hébreu, le Grec, le Latin,

PIERRE HABERT.

l'Eſpagnol, l'Italien, la Philoſophie & la Théologie. Elle s'attacha à la lecture des Livres ſavans, & plus encore à celle de l'Ecriture Sainte & des Peres de l'Egliſe. Elle ne ſortoit preſque que pour viſiter les malades & les Hôpitaux, pour leſquels elle a fait des reglemens fort ſages. Elle compoſa une explication du Symbole de ſaint Athanaſe; un traité de l'Oraiſon; un autre des Sacremens; un Catéchiſme; & divers autres ouvrages concernant la Religion ou la Piété, qui n'ont point été imprimés. Les Prédicateurs, les gens de mérite, & les perſonnes de la premiere qualité lui rendoient ſouvent viſite. L'amour de la ſolitude l'engagea à ſe retirer dans le Monaſtere de Notre-Dame de Grace, Prieuré de Bénédictines, ſitué à la Ville-l'Evêque près de Paris. Elle y étoit en 1615. comme on le voit par un acte du premier de Juin de cette année, par lequel elle donna à cette maiſon pluſieurs terres & rentes, à condition qu'elle y ſeroit nourrie & entretenüe ſa vie durant. Elle y mourut en 1633. âgée d'environ ſoixante & douze ans.

Deſcript. de Par. par Pigan. De-la-Force, t. 2. P. 443. 444.

## ISAAC HABERT.

ISAAC HABERT.

Suſanne Habert eut pour frere *Iſaac* HABERT. Il étoit né à Paris, auſſi bien que ſa ſœur, & dans la ſuite il devint Valet de Chambre & Secretaire du Roi Henri III. Dans ſa jeuneſſe, il avoit demeuré dans la maiſon de Guy de Saint Gelais, Seigneur de Lanſac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes Ordonnances, Vice-Amiral en Guienne, Gouverneur pour ſa Majeſté des Villes de Bourg & Blaye. Habert dit que ce fut dans les converſations fréquentes qu'il eut avec ce Seigneur, qu'il prit du goût pour l'éloquence & la philoſophie. Sa reconnoiſſance pour M. de Lanſac éclate dans le premier recüeil de ſes œuvres poëtiques, qu'il publia en 1582, à l'âge de vingt-deux ans, comme il le marque dans un Sonnet qu'il adreſſe à ſon livre :

Préf. des œuvr. poët. d'If. Hab.

Deux fois dix ans accompliſſoient mon âge
Lorſque tu fus de mon ame enfanté ;
Deux ans après, pauvre, nud, eſvanté,
En divers lieux tu fus faire voyage, &c.

Ainſi il faut mettre la naiſſance d'Iſaac

ISAAC HABERT.

Habert vers l'an 1560. ſuppoſé que l'édition de ſes poëſies faite en 1582 ſoit la premiere.

Il eut un ſecond motif qui le porta à faire imprimer ce premier volume de ſes poëſies ; c'étoit de faire connoître l'amour qu'il avoit eu, ſoit pour celle qu'il épouſa, ſoit pour quelque autre Iris qu'il avoit tendrement aimée. Il ne chante preſque en effet que l'amour dans les deux livres qui compoſent ce recüeil. Le premier livre ſurtout n'eſt emploïé qu'à célébrer ſes *Amours* pour *Diane*, c'eſt-à-dire, pour ſa Maitreſſe. Il contient 52. Sonnets amoureux, entremêlés de ſix Chanſons, de trois Dialogues, de Stances, de deux Elégies, d'un Diſcours, & de la deſcription d'une Fontaine. La ſeule piece de ce premier livre, qui ſoit ſur un autre ton, eſt l'*Hymne du Soleil*, à M. de Lanſac : c'eſt une piece toute philoſophique ; la Galanterie n'y entre pour rien.

Le ſecond livre, dédié, comme le premier, à M. de Lanſac, eſt plus mélangé. On y trouve des Odes, des Diſcours, & des Elégies. Les Odes ſont preſque toutes fort courtes : c'eſt leur principal mérite. Le Poëte y chante alternativement les Muſes, l'amour, ſa

lyre, sa maitresse, le soleil & la lune, les divinités de la fable, quelques fleurs. Dans la dix-huitiéme, il invite ses amis à monter avec lui sur le Parnasse : ce sujet étoit susceptible de poësie ; mais l'Auteur l'a manié si mal, que cette Ode est une des moins poëtiques de son recüeil. ISAAC HABERT.

Ces Odes sont suivies du Discours d'un Amant, en Vers Héroïques ; d'une piece amoureuse, intitulée *Vœu* ; de Stances en Dialogue sur la mort d'un Ami ; d'une *Elégie funébre*, où le Poëte pleure je ne sçai quelle *Nymphe*, qui étoit *née aux murs de Dijon* ; d'une autre Elégie où il discourt beaucoup plus en Philosophe qu'en Chrétien, d'une maladie, sérieuse néanmoins, dont il avoit été attaqué ; enfin d'une *Priere* adressée à Madame de Lansac, & dont on ne voit d'autre but, sinon que l'Auteur vouloit faire connoître qu'il s'ennüioit au lieu où il étoit. Pour le délivrer de cet ennui, il prie Phœbus de le conduire sur le Parnasse, & tremble, je crois avec raison, d'y être assés mal accüeilli. Il ne craignoit pas moins le mauvais succès de ses poësies, ce qui l'oblige d'invoquer la protection de Mr. de Lansac, contre les envieux de sa

ISAAC HABERT.

gloire, qui le mettent souvent en colere, & qui n'avoient peut-être de réalité que dans son imagination.

S'il n'avoit que 22 ans lorsqu'il donna ce premier recüeil de ses poësies, il ne devoit en avoir que 25 lorsqu'il fit imprimer en 1585. ses *trois livres des Météores, avec quelques autres œuvres poëtiques.* Cependant la matiere principale de ce second recüeil, & la maniere dont elle est traitée, annoncent un âge plus avancé, & un écrivain beaucoup plus versé qu'on ne l'est pour l'ordinaire à cet âge là dans les matieres philosophiques & physiques. Quoi qu'il en soit, c'est au Roi qu'Habert a dédié ce nouveau recüeil. L'Epitre Dédicatoire est en Vers, & ne roule presque encore que contre l'envie & les envieux; c'étoit trop rebattre ce sujet, qui ne devoit pas d'ailleurs interesser le Roi. Ses *Météores* sont en vers héroïques. Habert nous expose ainsi son dessein.

Je veus chanter les corps qui preignent leur naissance
Aux régions de l'air, la pluie & le frimas,
La manne, la rosée, & les grelleus amas
En tombant arrondis; . . . . . .
Le foudre, les eclairs, l'effroïable tonnerre,

ISAAC HABERT.

Et le ſouffre empierré dans le nüage cuit ;
Les tourbillons roüans, la Cométe qui luit
Aux longs raïons flammeus, les eſtoilles courantes,
Les Poutres, les Dragons, & ces flammes léchantes
Les rivages des eaux, que l'on appelle Ardans ;
Les ſoufpirs animés enſerrés au dedans
Des plaines & des monts, dont la ſortie & fuite
Ont par mains tremblemens mainte Ville deſtruite.
Je diray puis après comme en l'air pluvieus
Sur le front de la nüe apparoit l'arc des Cieus
Vis-à-vis du Soleil, & comme ſa peinture
De diverſes couleurs émaille ſa voute.
D'où vient qu'en tems ſerain dedans le Ciel paroiſt
Un long chemin de lait, & ce grand feu qui croiſt
Enforme de clochers, de chevres enflammées,
De larmes, de tiſons, de boules allumées.
Je diray comme l'air entre aus monts caverneus,
Et ſe réduit en eau . . . . . .
Je parlérai des Lacs, des Eſtangs, des Rüiſſeaus,
Des Fleuves vagabonds . . . . . .
Je n'oubliray le flus & reflus de la Mer,
Ni ſon ſel, ni les vents qui la font eſcumer. . . . .
Puis je deſcouvriray les Minieres profondes
Et les Metaus cachés . . . . . .
Pour fin je traiterai des Pierres précieuſes.

Habert tient exactement parole ; il traite de toutes les choſes dont il vient de faire l'énumération ; & il en parle avec aſſés de clarté. Il eſt aiſé de voir

ISAAC HABERT.

qu'il avoit bien lû la Physique d'Aristote, l'Histoire naturelle de Pline; & qu'il avoit à peu près sur les matieres qui font l'objet de son ouvrage, toute la connoissance qu'on pouvoit en avoir de son tems. Pour égaïer son sujet, assez sec par lui-même, il y fait entrer souvent des traits de la Fable, ce qu'il fait communément avec choix & à propos. Il donne peu aux préjugés vulgaires; pour l'ordinaire même, il les combat, & en montre le peu de fondement. Tout le troisiéme livre, il l'emploie à traiter des Minéraux, des Métaux, & des Pierres prétieuses.

La seconde partie de son recüeil est rempli d'une multitude de Sonnets, d'Odes, de Stances, & d'Eglogues, dont il auroit pû se passer de faire part au public. Habert y revient jusqu'à l'ennui & au dégout à ses amours. Au milieu de tout ce fatras de poësies dictées par la passion, ou par un cœur peu reglé, on trouve une Ode à la loüange d'Henri III. des Stances où le Poëte étale les avantages & le prix de la vertu; une *Prophétie* qui n'est encore qu'un Eloge du Roi; les *Loüanges de la vie Rustique*, & en particulier celles *du Jardin*; une Description de chacune des

quatre Saisons de l'année, en forme de Dialogue entre des Bergers; & quelques pieces purement philosophiques. ISAAC HABERT.

Enfin la troisiéme & derniere Partie ne renferme que des poësies chrétiennes, c'est-à-dire, vingt-quatre Sonnets spirituels; des Stances; une Paraphrase des sept Pseaumes dits de la Pénitence; une Priere en forme de Confession, mais dans laquelle on ne trouve aucun fait; la Paraphrase du Pseaume *Cœli enarrant*, &c. quelques Odes, & plusieurs Cantiques. Il dit dans une des Odes, qu'il avoit *long-tems frequenté la Cour & les Villes*; mais que dans la suite il ne s'étoit plû que dans la solitude. Si cela est, il avoit donc plus de 25 ans lorsqu'il publia ses Météores; & en ce cas pour l'accorder avec lui-même, il faudra dire, que puisque de son propre aveu, il n'avoit que 22 ans lorsqu'il publia son premier recüeil, l'édition de 1582, la seule cependant que l'on trouve citée, n'est pas la premiere édition. Ce n'est au reste qu'une conjecture que je hazarde. J'ai vû du même, des Stances & un Sonnet, qu'on lit au devant de la *sainte poëtie par centuries de Quatrains* de frere Anselme du Chastel, Célestin, en 1590. in-8°. à Paris.

ISAAC HABERT. Notre Poëte fut pere d'Isaac Habert, mort Evêque de Vabres le 11. Janvier 1668, & qui s'est fait connoître par ses poësies Latines, & encore plus par ses ouvrages Théologiques, & autres.

## *MILLES DE NORRY.*

MILLES DE NORRY. *Milles* DE NORRY, Gentilhomme Chartrain, étoit aussi un Philosophe, qui avoit joint à l'étude de l'Astronomie celle des autres parties des Mathématiques, & en particulier, de l'Arithmétique.

Dans sa premiere jeunesse, se laissant entraîner au goût de son tems, il avoit composé des especes de farces ou Tragédies plus comiques que sérieuses, que la Troupe des *Enfans sans souci* avoit adoptées, & representées sur les échafaux qui leur servoient de Théâtre. Mais on assure qu'aucune de ces pieces n'a été imprimée. Du Verdier, & après lui Dom Liron dans sa Bibliotheque Chartraine, cite entre autres, *les trois journées d'Hélie le Prophete*, & *les deux journées d'Amon & Thamar*.

Dans un âge plus avancé, outre un assez gros traité d'Arithmetique, pu-

blié en 1574, Milles de Norry donna en vers héroïques l'an 1583. une Description du Ciel en quatre livres. Le Poëte discourt dans le premier, du mouvement des Cieux, ou plutôt de ce qu'il appelle le premier, le second, & le troisiéme Ciel. Il parle dans le second, des douze Signes du Zodiaque, à qui il attribue bien des proprietés & des influences que la bonne Astronomie rejette. Les Planettes, & les Meteores, sont l'objet principal du troisiéme & du quatriéme livre. Le Poëte rapporte sur chaque chose les sentimens des anciens & des modernes; & pour diminuer la secheresse de la matiere, il y seme de tems à autre quelques traits historiques, où sa critique ne brille pas. Il promettoit une suite de ces quatre premiers livres; je ne crois pas qu'elle ait paru. Ceux que nous avons, sont adressés à M. le Duc d'Epernon, Pair de France, & Colonel-Général de l'Infanterie Françoise. L'Epitre dédicatoire est dattée de Paris, le premier de Septembre 1583. MILLES DE NORRY.

Le Portrait de l'Auteur, qui est après l'Avis aux lecteurs, montre que Milles de Norry étoit alors dans un âge avancé. On lit au bas de ce Portrait ce

MILLES DE NORRY.

Sonnet que le Poëte adreſſe à ſes enfans :

Enfans, après avoir la maraſtre nature,
Coupé le fil dès ans à mon cours limité,
Si par ſort, ou eſmeuz de bonne volonté
Contemplez quelquefois ceſte mienne figure :
Voyant la bouche cloſe, & des yeux l'ouverture,
Le front large & ouvert, & le poil remonté,
Jugez, & ſoutenez qu'en tout j'ay reſiſté
Au trop parler, peu voir, honte & fortune dure.
Que cela vous incite à parler ſobrement :
Voyez beaucoup, le veoir meurit le jugement :
Souffrez pluſtot la mort qu'au front une infamie.
Reſiſtez à fortune, & qu'elle n'ait pouvoir
De vous faire paſſer rien outre le devoir :
Voila le ſeul tombeau auquel je porte envie.

## GUILLAUME DE CHEVALIER.

GUILLAUME DE CHEVALIER.

*Guillaume* DE CHEVALIER connoiſſoit, comme le ſieur de Norry, ce que les Aſtronomes diſent de l'état du Ciel. Dès l'âge de vingt ans, il aimoit à s'occuper de cette matiere, & ſon eſprit naturellement curieux, le portoit à vouloir même ſonder les ſecrets de la nature. Mais la Philoſophie Morale l'ayant dégouté de toute autre étude, il mit ſon application à ſe connoître lui-

Décez du Monde pag. 2.

même, à contempler les effets de la Providence, la varieté des évenemens humains, & le peu de solidité de tout ce qui passe avec le tems. Il jugea à propos de mettre toutes ses réflexions en vers, & feignant qu'elles lui avoient été dictées en songe par la Providence même, il les exposa d'un ton décisif & dans la vûe d'instruire ses contemporains & ceux qui viendroient après lui. GUILLAUME DE CHEVALIER.

C'est le but d'un très-long poëme qu'il publia en 1584. & qu'il a partagé en trois visions. Il l'a intitulé: *Le Décez ou fin du monde*, parce qu'il y fait voir l'inconstance de tout ce qui se passe ici bas, de même que l'instabilité de nos corps, & de toutes les opérations de l'esprit, & qu'il porte ses réflexions jusques sur les choses qui arriveront lorsque Dieu détruira ce monde visible. Du reste, il y a beaucoup de verbiage dans ce poëme. Je n'y ai rien trouvé qui ait pu me faire connoître la personne de l'Auteur.

## *GUILLAUME BIGOT.*

*Guillaume* BIGOT, est moins connu par ses Poësies Françoises que François & Pierre Habert. Ce n'étoit ni sa prin- GUILLAUME BIGOT.

GUILLAUME BIGOT. cipale occupation, ni même son amusement ordinaire. Les Muses Latines lui plaisoient davantage; la Philosophie & la Medecine faisoient encore plus ses délices: & si l'on en excepte quelques vers François qu'on trouve avec ceux de plusieurs Poëtes de son tems, je ne connois de piece un peu étendue qu'il ait composée en ce genre, ou qui soit du moins parvenue jusqu'à nous, qu'une *Epitre* qu'il adressa à *Charles de Sainte Marthe* pour le détacher de la poësie, & l'engager à lui préférer les sciences, & surtout l'étude des langues savantes. Cette Epitre a été imprimée à la suite des poësies mêmes de Charles de Sainte Marthe en 1540. & je vous en ai déja parlé, mais sans vous rien dire de l'Auteur, dont la vie m'a paru trop singuliere pour la passer sous silence.

Bibliot. Fr. t. 9. pag. 439.

Voici ce que nous en apprennent ses poësies latines, imprimées avec quelques Epitres en prose en 1537. in-8°. à Paris; son poëme Latin, intitulé: *Gulielmi Bigotii ad Jesum Christum carmen supplex*, & son *Epistola Antilogica*, l'un & l'autre imprimés à Toulouse, en 1549. in-4°. au-devant de son livre intitulé, *Christiana Philosophiæ præludium*.

Selon ces écrits, dont feu M. Lancelot, mort Inſpecteur du College Royal à Paris, a fait uſage avant moi dans un Mémoire qu'il envoya à Bayle, & que celui-ci a inſeré dans ſon Dictionnaire critique, Guillaume Bigot, fils de Jean Bigot, nâquit à Laval au Maine, vers la fin du mois de Juin 1502. Car il dit dans une lettre dattée de Bâle le 27. de Décembre 1536 (imprimée à la ſuite de ſon poëme, intitulé, *Somnium*,) qu'il ſortit de France âgé de 28 ans, & qu'il y a déja ſix ans & demi qu'il eſt éxilé de ſa Patrie. Il avoit donc 34 ans & demi quand il écrivit cette lettre. GUILLAUME BIGOT.

Venu au monde avec deux dents, il fallut lui chercher une nourrice à la campagne, aucune n'ayant voulu lui prêter ſes ſoins dans la Ville. A peine avoit-il un an, que la peſte, après avoir enlevé le mari & les enfans de celle qui l'allaitoit, attaqua auſſi cette femme. Celle-ci craignant plus pour la vie de l'enfant que pour elle-même, ſortit de ſon village, dépoſa ſon nourriſſon dans une haie, informa les voiſins du nom de cet enfant & de la famille à qui il appartenoit, & mourut. Jean Bigot que la Providence envoïa dans le

Guill. Bigot. *Somnium.*

GUILLAUME BIGOT.

même-tems de ce côté-là, reconnut son fils, le prit entre ses bras, l'amena à la Ville, & le fit élever comme il put. Guillaume raconte ce fait fort au long dans son songe en vers latins, où il feint que son pere lui apparoît, & lui raconte ces premieres circonstances de son enfance.

Si j'entends bien ce qu'il dit dans une Epigramme à Antoine Blaurer, Ministre dans le Duché de Witteinberg, il aima la poësie dès l'âge de dix ans ou environ. Cependant dans une lettre écrite de Tubinge à Guillaume du Bellai de Langei, il dit que devenu grand, on confia son éducation à des Maîtres peu habiles, qui le dégouterent de l'étude, & que dès l'âge de 15 ans il se livra à la dissipation, & même au libertinage. Il aimoit à se battre, & il en trouvoit souvent l'occasion dans les tems orageux où il vivoit. Vers ce même âge, se trouvant à Angers, il se mêla dans une querelle qui eut des suites. Il fut obligé de se retirer à la campagne pour éviter les poursuites que la famille de la Tour-Landri fit contre lui : cette retraite forcée lui fut salutaire. Elle le remit dans le goût de l'étude ; & pendant que

son pere le croioit fort appliqué à la Jurisprudence, il se livroit à l'étude de la Langue Grecque qu'il apprit sans le secours d'aucun Maître. Les autres sciences ne lui coûterent pas davantage ; il assure qu'il ne dut presque qu'à son application les progrès qu'il fit dans la Philosophie, l'Astronomie, l'Astrologie & la Medecine. GUILLAUME BIGOT.

Cependant ayant tout à craindre du ressentiment que Messieurs de la Tour-Landri conservoient de l'affaire d'Angers, & ne se sentant plus d'ailleurs d'autre attrait que pour les sciences, il se retira en Allemagne, où il s'appliqua avec tant d'ardeur, que, comme il le dit lui-même, il auroit voulu ne rien ignorer. Il fit ce voyage avec M. Du Bellai de Langey que le Roi envoïoit auprès des Princes Allemands, pour les informer des Droits de Sa Majesté : commission qui étoit si secrette, que M. de Langey ne visitoit les Cours d'Allemagne que sous l'habit & avec le titre d'un Marchand de Pierreries.

Guillaume Bigot étoit à Tubinge en 1535, & il y fut chargé d'enseigner la Philosophie, pendant que lui-même y prenoit des leçons de Medecine, d'Antoine Cureus & de Guillaume Asterot,

GUILLAUME BIGOT.

& qu'il se perfectionnoit dans la langue Grecque, & dans presque toutes les parties des Mathématiques avec *Fossanus*, dont il fait un grand éloge. Ce fut dans cette Ville qu'il composa son *Catoptron* ou Miroir, Poëme en vers Latins, où il rapporte plusieurs circonstances de sa vie, & où il n'épargne rien de ce qu'il pouvoit dire de plus raisonnable & de plus tendre pour se reconcilier avec MM. de la Tour Landri. Si vous êtes surpris, leur dit-il, que je céde maintenant, moi que l'Allemagne sépare de vous, c'est que depuis que j'ai déposé les armes, je me suis introduit dans l'Ecole de la sagesse, & que les Muses, que je cultive, adouciſſent les mœurs.

Il se broüilla néantmoins avec les suppôts de l'Université de Tubinge, pour avoir voulu réfuter le système philosophique de Philippe Mélanchton ; & cette broüillerie lui ayant rendu le séjour de Tubinge désagréable, il alla à Basle en 1536. Il parcourut aussi quelques autres Villes d'Allemagne, telles que Mayence & Marpourg, & il y eut plusieurs disputes avec les Professeurs & autres ; en particulier avec Bouchard, qu'il traite d'Empirique, & contre lequel il composa beaucoup

d'Epigrammes, mais qu'il jetta depuis au feu, n'en reſervant qu'un très-petit nombre que nous avons avec ſes autres poëſies. GUILLAUME BIGOT.

Il étoit Docteur en Medecine lorſqu'il revint vers 1538, en France, où il trouva un aſile aſſuré chez Meſſieurs Du Bellai, ſes Mécenes. Guillaume Budé voulut le retenir à Paris, & lui faire donner par le Roi quelque penſion ou quelque place de Philoſophie, (*ſtipendium Regium Philoſophi*;) mais il ne put réüſſir. Pluſieurs ſçavans ont écrit après Mélanchton, que Pierre du Chaſtel, qui avoit été Aumônier de François I. & qui eſt mort Evêque d'Orleans en 1552, conçut de la jalouſie contre Bigot, & l'empêcha d'avoir accès auprès de ce Prince, par la crainte d'en être lui-même éclipſé: mais ce fait n'eſt pas bien fondé; & Pierre Galland l'a refuté dans la vie de du Chaſtel. Feu M. Lancelot dans le Mémoire cité plus haut, n'approuve pas davantage le Commentaire fait ſur cela dans le tome ſecond du *Menagiana*; & ce qu'il oppoſe à ce Commentaire, m'a paru juſte: vous pouvez en juger par vous-même. D'autres ont dit, & ceci ſemble plus vraiſemblable, que Bigot avoit parlé dé-

p. 352. & ſuiv.

GUILLAUME BIGOT. savantageusement de du Chastel, mais qu'il fit sa paix avec lui, & qu'à la recommandation de ce Prélat, il obtint quelque autre faveur.

Quoi qu'il en soit, Bigot n'ayant point d'emploi à Paris, en chercha ailleurs. On lui offrit une Chaire dans l'Université de Padoüe, qu'il refusa, aimant mieux s'en aller à Nismes où il étoit appellé, pour remettre sur pied l'Université, dont Claude Baduelle avoit commencé de jetter les fondemens, en conséquence des lettres d'érection données par François I. Il fut d'abord fort bien accüeilli; l'on courut en foule à ses leçons, & on lui donna la principale autorité, dont il n'usa que pour le bien de cette nouvelle Université. Baduelle fut même exclus, on ne sçait pourquoi; & tout le régime fut confié à Bigot, avec qui la Ville fit des conventions avantageuses à l'un & à l'autre. Mais soit que le zele de Bigot fût poussé trop loin, soit que Baduelle s'intriguât pour rentrer dans son poste; il est sûr que les choses ne tarderent pas à changer de face, qu'on suscita mille mortifications à Bigot, & que Baduelle fut rappellé. Ce fut alors une espece de guerre entre les deux maîtres & leurs écoliers.

Bigot se retira par devers le Parlement de Toulouse, qui rendit plusieurs Arrêts pour confirmer les conventions qu'il avoit faites avec la Ville de Nismes. Il vint même à Paris, & par le crédit du Cardinal du Bellai & de quelques autres personnes distinguées, il obtint du Roi, & de plusieurs Grands des lettres adressées au Gouverneur & aux premiers de la Ville de Nismes, en vertu desquelles il crut qu'il joüiroit en paix du poste qu'il avoit occupé avec plus d'honneur que de satisfaction. Dans cette pensée, & voulant se fixer pour toujours à Nismes, il alla à Laval, vendit le bien qu'il y avoit, & malgré sa famille, il se remit en route pour le Languedoc. GUILLAUME BIGOT.

Mais on lui avoit suscité bien d'autres affaires en son absence. Etant à Toulouse, il apprit que sa femme, dont il avoit deux filles, s'étoit laissé séduire par un sien *compere*, nommé *Fontanus*, qui demeuroit chez lui, & qui lui avoit de grandes obligations; que cet adultere cherchant à le perdre lui-même, avoit été puni de la même maniere que le fut autrefois Abailard; que le principal acteur de cette tragédie étoit un certain Antoine *Verdanus*, qui

GUILLAUME BIGOT.

avoit été domestique de Bigot : & que Fontanus avoit un grand nombre de Partisans à Nismes, qui emploïoient tout ce qu'ils avoient de crédit & d'amis pour faire retomber sur Bigot ce qu'il y avoit d'odieux dans la conduite de sa femme & dans la punition de Fontanus.

Bigot fut consterné de ces nouvelles. Son premier dessein étoit d'abandonner le Languedoc, soit pour aller à Tarascon, où il semble dire qu'il avoit déja enseigné, soit pour se retirer à Metz où il avoit réellement demeuré, soit enfin, pour retourner en Allemagne; mais on lui conseilla de demeurer à Toulouse & de se défendre vigoureusement contre ses ennemis. Sur les avis des Avocats, dont il eut des consultations, & de plusieurs autres personnes, il prit ce dernier parti. Mais ayant tout à craindre de la fureur de ses ennemis, il se retira secretement au College de Saint Marcel (*inter studiosos Sancti Marcelli*; ) & trois mois après, lorsqu'il eut mis son affaire en regle, il se rendit volontairement prisonnier. Il se tenoit si assuré de son innocence, & de l'équité, comme des lumieres de ses Juges, qu'il ne balança pas un moment à se remettre

tre ainſi entre les mains de la Juſtice. Mais il eut tout le tems de ſentir qu'il avoit fait une action imprudente. Ses ennemis preſenterent contre lui les mémoires les plus odieux ; ils lui imputoient toute ſorte de crimes ; ils s'efforcerent de le faire paſſer pour hérétique, & même pour athée : il ſe juſtifia, confondit la calomnie, eut la permiſſion de s'aller défendre aux *Grands Jours* aſſemblés au Puy ; mais avec injonction de ſe repreſenter ; & ce ne fut qu'après de longs & pénibles interrogatoires, & des procédures toujours renaiſſantes, qu'il recouvra une entiere liberté. Le chagrin, la peine, l'affliction avoient épuiſé ſes forces ; les dépenſes qu'il avoit été obligé de faire, l'avoient reduit à l'indigence ; & ſa ſituation étoit encore fort triſte lorſqu'il fit paroître en 1549. ſon *Præludium Chriſtianæ philoſophiæ*, en quatre livres, à la tête deſquels il a mis une longue Epitre en proſe & ſon poëme Latin adreſſé à J.C. commenté par Guillaume *Figulus* ; dans leſquelles pieces, il détaille la plus grande partie des faits que je viens de rapporter, mais dans un ſtile fort mauvais & avec beaucoup de digreſſions & de phraſes obſcures, qui don-

GUILLAUME BIGOT.

nent beaucoup de fatigue au lecteur.

GUILLAUME BIGOT.

J'ignore ce que Bigot devint depuis, & en quelle année il eſt mort. Dom Liron a parlé de lui dans le tome premier de ſes *Singularités hiſtoriques & littéraires*, nombre 44. mais ſi ſuperficiellement qu'on ne trouve dans cet article preſque aucun des faits que je viens d'expoſer, & dont la plus grande partie ſe liſoit déja dans le Mémoire cité de M. Lancelot.

## *EDMOND DU BOULLAY.*

EDMOND DU BOULLAY.

Ce fut auſſi en 1549. qu'*Emond* (ou *Edmond*) DU BOULLAY donna ſon poëme, intitulé, *Le combat de la chair & l'eſprit*. Tout ce que je ſçai de cet Auteur, c'eſt qu'il étoit Lorrain, *premier Herault & Roi d'Armes* de Charles Duc de Lorraine & de Bar, qu'il avoit emploïé ſa premiere jeuneſſe à l'étude des Lettres humaines, & qu'en 1549 il avoit déja paſſé plus de la moitié de l'âge ordinaire des hommes. Il voulut alors étudier l'Ecriture Sainte, lire les livres de piété, s'inſtruire de la religion plus qu'il ne l'avoit fait juſques-là. Ce nouveau genre d'occupations lui fit faire de ſérieuſes réflexions ſur lui-même;

il trouva dans sa propre cupidité de la résistance au bien qu'il vouloit pratiquer; & l'Ecriture lui ayant fourni des armes pour combattre ses mauvais penchans, il s'en servit, & les presenta aux autres dans son poëme. Tout ce que la chair oppose à l'esprit, tout ce que celui-ci peut trouver de moïens pour désarmer la chair, ou du moins pour empêcher qu'elle ne domine sur l'esprit, y est assez bien détaillé. C'est un Dialogue entre ces deux Adversaires, où chacun se dit beaucoup de vérités & beaucoup d'injures. L'un & l'autre parlent de leurs victoires & de leurs défaites: chacun se fait bien des objections, & se porte bien des coups: mais enfin, la chair conclut qu'elle ne sera heureuse qu'en se soumettant à l'esprit; elle consent à cette soumission, le combat finit, le traité de paix est signé, & la chair chante elle-même un Cantique pour célébrer cette victoire. EDMOND DU BOULLAY.

Du Boullay promettoit d'exposer aussi en vers, *les fruits de l'Esprit*, conformément à ce qu'en dit l'Ecriture. Je ne crois pas qu'il ait accompli sa promesse. La Croix-du-Maine & Du Verdier qui font mention du poëme dont je viens de parler, n'en ont point con-

EDMOND DU BOULLAY.

nu d'autre. Ils ne citent de l'Auteur, que quelques ouvrages qui étoient conformes à la profession de Du Boullay, sçavoir, les *Généalogies des Ducs de Lorraine, avec les Discours des alliances & traités de Mariage faits en icelle Maison*; & les cérémonies observées aux enterremens du Cardinal de Lorraine, mort à Nogent-sur-Yonne le 18 Mai 1550, & de Claude de Lorraine, Duc de Guise & d'Aumale. L'impression de ces ouvrages est de 1549. & de 1550.

## *NICOLE BARGEDÉ.*

NICOLE BARGEDÉ.

Les mêmes Princes, dont Du Boullay a décrit les obséques, furent pleurés par *Nicole* (ou *Nicolas*) BARGEDÉ, natif de Vezelai dans le Nivernois, alors *Licentié ès Loix*, & depuis Président au Présidial d'Auxerre. Affligé de la mort du Roi François premier, de la Reine de Navarre sa sœur, de la Duchesse de Nevers, de M. le Duc de Guise & du Cardinal de Lorraine, il fit entendre ses regrets dans ce petit nombre de pieces en vers de dix Syllabes qu'il intitula, *Le moins que rien, fils aîné de la terre*, & qu'il composa étant à Paris, comme il le dit dans un Sizain, adressé

à Barthelemi de Boulangiers, Seigneur de Perrozeau.

NICOLE BARBEDÉ.

Si le titre qu'il donna à ces poëſies ne s'entend pas d'abord, le Poëte l'explique dans ſon Epitre en proſe, à M. de l'Hoſpital, Conſeiller au Parlement de Paris. *Le moins que rien, fils aîné de la Terre*, c'eſt le corps dont nous ſommes revêtus. Sorti de la terre, il y rentre lorſque Dieu ceſſe de l'animer; & quoique flatté durant cette vie mortelle, quoique traité avec délicateſſe, & revêtu au dehors de tout ce qui peut frapper les yeux des ſpectateurs, il eſt moins que rien, puiſqu'il redevient cendre & pouſſiere. Ces vérités, le Poëte les prouve par le détail des Grandeurs & des Dignités qui avoient fait honorer ceux dont il pleure la perte, mais dont il ne reſtoit plus que le ſouvenir. Il ne ſe plaît à rappeller la mémoire de leurs grandes actions, & des bienfaits dont ils avoient comblé ceux qui avoient été les objets de leurs faveurs, que pour apprendre à ceux que les richeſſes & la fortune aveuglent, que tout diſparoît ici bas comme l'ombre, & qu'il n'y a de réel que ce qui eſt fait pour Dieu & ce qui conduit au ſalut. Non-ſeulement il inſiſte ſur ces

NICOLE BARGEDÉ.

vérités dans sa longue *Lamentation*, il ne craint pas de les répéter encore, dans les Sonnets qu'il adresse au Roi, aux Duchesses de Nevers & de Vendôme, à Messieurs de Guise, au Duc d'Anguien, à l'Evêque d'Albi & à quelques autres.

Bargedé étoit à Auxerre, lorsqu'il dédia ces pieces à M. de l'Hospital; mais voulant en faire part au public, il les adressa par une Epitre en vers à Marc Houlier, Secretaire du Duc d'Anguien, qui se chargea peut-être du soin de les faire imprimer. Elles parurent en 1550. à Paris, in-8°. avec quelques vers à la loüange de ce recüeil, composés par Claude Guillon, Claude Bargedé, Lieutenant à Vezelay, frere de l'Auteur, Sébastien Caneaul, son cousin, & Barthelemi Boulangiers.

La même année 1550 Bargedé donna quatre Eclogues sur la mort de la Princesse Marie d'Albret, Duchesse de Nivernois. C'est un Dialogue partagé en quatre Journées, dont les interlocuteurs sont le Poëte lui-même, Claude son frere, & le Sieur Colet, de Rumilly, connu par plusieurs poësies françoises dont je vous ai parlé ailleurs. Ces Eclogues sont suivies de cinq *Can-*

*tiques du Pénitent* qui font honneur à la maniere de penſer de Bargedé. NICOLE BARGEDÉ.

C'eſt le même goût qui régne dans *l'Arrêt des trois Eſprits ſur le treſpas de Claude de Lorraine, Duc de Guiſe*, imprimé encore en 1550. C'eſt une eſpéce de Plaidoyer entre le Ciel, la Terre & le génie de la France. Le Prince étoit attaqué d'une maladie mortelle; la Terre demande ſon corps, le Ciel veut ſon ame, le Génie de la France ſollicite le retour de ſa ſanté, prétendant que le bien de la France demande que le Prince vive encore long-tems. Trois eſprits, ſortis des corps de François I. de Marguerite de Valois Reine de Navarre, & de Godefroi de Lorraine, Roi de Jéruſalem, ſont envoïés pour décider le differend; & après quelque legere altercation ils s'accordent à donner le corps du Prince à la terre, & ſon ame au ciel. On a joint à cet arrêt, *le Cantique & bienvenüe de la paix en France*, & l'Epitaphe de Chriſtophe de Digny, Seigneur de Rizaucourt & d'Angluz, & Baron de Courſon: ce Seigneur étoit mort à la fleur de ſon âge.

Si ces diverſes poëſies de Bargedé ne ſuffiſoient par pour vous faire connoître que l'Auteur ne s'occupoit que de

NICOLE BARGEDÉ.

sujets graves, vous en seriez convaincu en lisant ses *Odes pénitentes du moins que rien*, dont l'impression est pareillement de l'an 1550. Tout dans ces Odes respire la piété, tout y est rempli de sentimens de componction & d'humilité, tout y prouve que le Poëte vérifioit en sa personne la devise qu'il avoit prise, & qu'il s'estimoit en effet *moins que rien.* Il y a 22. Odes, toutes dans le même goût, si l'on en excepte peut-être la dernière où l'Auteur s'égaie, mais très sagement, à l'occasion d'une fièvre tierce qui le retint long-tems malade à Paris, où il semble dire, qu'il étoit venu à la poursuite de quelque procès.

Ces Odes, terminées par un Cantique sur la Résurrection du Sauveur, sont adressées, par une Epitre en prose, au Cardinal de Meudon, de même que les piéces que Bargedé qualifie d'Epigrammes, & qui ne sont encore qu'un recüeil de petites pieces, qui ont toutes la piété & la morale pour objet. Constant dans ce genre d'écrire, il ne change point de ton dans ses deux Elégies, intitulées, *Larmes*, adressées, l'une à Philippe de Chastelux, Vicomte d'Avallon, l'autre à M. Dosme, Avocat à la Cour. Et lors même qu'il semble

vouloir quitter, comme il le dit, le personnage d'Héraclite, tout son enjoüement ne consiste qu'à dire des choses moins sérieuses. Vous pouvez vous en convaincre, si vous voulez prendre la peine de lire ses Odes à Messieurs le Maçon *Tréſorier extraordinaire des Guerres*, & Dosme Avocat, ses trois *Bergeries d'honneur* au Cardinal de Meudon, & les autres petites pieces qui terminent ce recüeil. NICOLE BARGEDÉ.

Bargedé étoit marié. J'ignore en quel tems il est mort. Une note de l'un de ses descendans, Assesseur au Siege criminel d'Auxerre, rapportée par M. l'Abbé Lebeuf, nous apprend que Nicolas laissa pour fils, Hélie Bargedé, Avocat au Bailliage d'Auxerre, & Bailli de Vezelay, qui a composé six livres en vers, de la France triomphante, & quantité d'autres poësies, qui sont demeurées entre les mains de sa famille. L'Auteur mourut trop jeune pour mettre la derniere main à ces poësies, & en faire part au public. Mem. pour l'Histoire d'Aux. t. 2, p. 527.

## *NICOLAS ELLAIN.*

Nicolas Bargedé avoit cherché des protecteurs dans la Maison de Lorrai- NICOLAS ELLAIN.

NICOLAS ELLAIN.

ne, & son mérite joint à sa sagesse lui en fit trouver. Un autre Poëte de son tems, *Nicolas* ELLAIN, Parisien, rechercha l'appui de Messieurs Du Bellay, qui ont tant favorisé les gens de lettres de leur tems; & la maniere dont il s'exprime dans ses poësies, porte à croire qu'il en obtint plusieurs faveurs.

Ellain fit ses études à Paris, & s'appliqua à la Pratique, pour laquelle il semble montrer peu d'attraits. Je fonde cette conjecture sur ce Sonnet, adressé à un de ses amis :

Estre au Palais à me rompre la teste
Pour courtiser, Deneux, un Conseiller,
Un Procureur, un Clerc, un Officier,
Et envers eux contrefaire l'honneste.
Faire dresser un extraict, une enqueste,
Faire la Court à un Monsieur l'Huissier,
Et à son Clerc, faire signifier
Or un Arrest, ores une Requeste.
Ne faire rien sinon que tout de ranc,
En ce Palais courant de banc en banc,
Vivre chétif en cette servitude;
Voila, Deneux, voilà mon Galien,
Mon exercice Aristotélien,
Voila mon livre, & toute mon estude.

J'entre dans la peine d'Ellain ; les procédures & tout l'attirail de la pratique tant civile que criminelle, n'ont jamais eu de charmes pour un ami des Muſes. Il faut que le devoir & la néceſſité parlent bien efficacement pour engager celui qui a du goût pour les lettres à ſe livrer à cette triſte & ennüieuſe occupation. Auſſi Ellain reprenoit-il toujours avec joïe les routes du Parnaſſe. Ce n'eſt pas qu'il y marchât avec une grande liberté, ni que les honneurs ſe rencontraſſent ſur ſa route ; mais pour contenter l'amour propre, il ſuffit qu'on ſe perſuade que ſi on n'eſt pas au premier rang, au moins n'occupe-t-on pas un des derniers. NICOLAS ELLAIN.

Telle étoit la place où Ellain ſe mettoit. Sans prétendre l'en chaſſer, je vous dirai que deux choſes m'ont déplu dans ſes deux livres de Sonnets ; la premiere, c'eſt qu'ils ſont vuides de choſes, & ſouvent de penſées & de ſentimens ; la ſeconde c'eſt que le premier livre, qui eſt adreſſé à Euſtache du Bellay, Evêque de Paris, reſpire beaucoup plus l'amour profane, que le ſecond livre que le Poëte a offert à Jacques du Bellay, comte de Ton[illegible]re. Puiſqu'Ellain vouloit chanter ſa *Pan-*

NICOLAS ELLAIN.

*dore*, il me semble que ce n'étoit point à un Prélat, qu'il devoit envoïer ses frivoles chansons. Gregoire Gourdry, Vermandois, en fait inutilement des excuses pour l'Auteur, dans la prolixe Epitre en vers qu'il envoïa à Eustache du Bellay, & qui est à la tête des Sonnets d'Ellain; la décence demandoit que le Poëte ne se mît pas dans la nécessité d'avoir besoin de ces excuses.

Les Sonnets d'Ellain parurent en 1561. Le Poëte vivoit encore en 1570, puisqu'il donna cette même année un *Discours Panégyrique*, encore en vers, *à Pierre de Gondy, Evêque de Paris, sur son entrée en la Ville de Paris, le Jeudi neuviéme jour de Mars* 1570. C'est tout ce que je connois des poësies d'Ellain.

## *NICOLAS RENAUD.*

NICOLAS RENAUD.

La Maîtresse de *Nicolas* RENAUD, Provençal, n'étoit point une Pandore, c'étoit une Lucrece. C'est sous ce nom que Renaud chante Anne de Vallavoir qu'il aima tendrement, qu'il paroît avoir épousée, mais dont la mort le sépara dès l'âge de 28 ans, Anne n'en ayant encore que 21. Ce sont du moins les dattes qu'on lit au Portrait de l'un

& de l'autre, gravés au commencement des poëſies de Renaud, imprimées en 1565. in-4°. NICOLAS RENAUD.

Le titre de ces poëſies eſt : *Les Chaſtes Amours : enſemble les Chanſons d'Amour de Nicolas Renaud, Provençal.* Il y a 66. Sonnets ; pluſieurs chants d'Amour, & deux fables allégoriques, le Pin & l'Oranger. Comme l'Auteur fait l'éloge d'Hieres dans un de ſes Sonnets, on peut conjecturer qu'il étoit de ce lieu. Son Portrait & celui de ſa Lucrece, dont il vante la chaſteté, & à qui il dit beaucoup de choſes contraires à cette vertu, ſont ornés chacun d'un diſtique Latin de René Guillon.

Ce qui me fait croire que ces poëſies n'ont paru qu'après la mort de l'Auteur, c'eſt que dans un Sonnet de Gallois Abot, Gentilhomme François, ſur le portrait de *Lucrece*, il eſt parlé de Renaud, comme n'étant plus au monde. *Cet habit noir*, dit Abot, parlant à celle qu'il loüe,

. . . . eſt le deüil immortel,
Teſmoing des pleurs ſur le tombeau mortel
De ſon Seigneur, qui enterre avec ſoy
Tout le mortel, laiſſant à ſa moitié
Pour ſon partage, immortelle amitié ;

Les dons du Ciel, ſa mémoire, & ſa foy.

NICOLAS RENAUD.

Dès 1563. on avoit imprimé de Renaud, une Ode ſur la paix, au Roi, avec quelques autres poëſies. On a encore du même une Ode, ſur la traduction de Pline le naturaliſte, par Antoine Du Pinet; & la Croix-du-Maine lui attribue un *Diſcours* en proſe, *des guerres & troubles advenus en Provence l'an* 1562. Ce diſcours a été imprimé en 1564.

## *FRANÇOIS LE POULCHRE, SEIGNEUR DE LA MOTTE-MESSEME.*

FRANÇOIS LE POULCHRE, SEIGNEUR DE LA MOTTE-MESSEMÉ.

Il y a plus d'utilité dans les poëſies de *François* LE POULCHRE, Seigneur de la Motte-Meſſemé, Terre ſituée a dix lieües de Poitiers & à une de Loudun; on y apprend un grand nombre de circonſtances de l'Hiſtoire Civile du 16e. ſiecle.

L'Auteur étoit un Gentilhomme, d'une famille originaire d'Anjou; il prétendoit même deſcendre de *Pulcher* (en François, le Poulchre) Conſul Romain; ce qu'il dit très-ſérieuſement dans le premier livre de ſes *honnêtes loi-*

*firs*, où il bâtit à cette occaſion une Généalogie imaginaire, & fait une longue digreſſion ſur les changemens de nom, & ſur la vanité, dont il ſe rend lui-même coupable, de ceux qui ſont remonter leur nobleſſe juſques dans les ſiecles les plus éloignés. Il nâquit vers 1545. au Mont de Marſan, petite Ville de Gaſcogne au Diocèſe d'Aire, & dans le Château même de cette Ville, où demeuroit alors ſon pere Sur-Intendant de la maiſon de Marguerite Reine de Navarre, ſœur de François I.

FRANÇOIS LE POULCHRE, SEIGNEUR DE LA MOTTE-MESSEMÉ.

Marguerite qui ſe trouvoit alors au Mont de Marſan, tint le Poulchre ſur les fonts de Baptême avec François I. le fit nourrir dans le Château, & le traita comme ſon propre enfant. Elle avoit tant d'affection pour lui, que dès qu'il fut ſévré, elle vouloit toujours l'avoir en ſa compagnie, & le faiſoit manger à ſa table. Le Poulchre nous aſſûre qu'on ne pouvoit faire plus de plaiſir à la Reine que de le careſſer. Cependant ſon pere étant retourné en Anjou ſa patrie, on lui remit ſon fils âgé alors d'environ trois ans. Ce fut là qu'il fut inſtruit dans la Religion Catholique, qu'il a toujours profeſſée, & qu'il apprit les premiers élemens des lettres.

FRANÇOIS LE POULCHRE SEIGNEUR DE LA MOTTE-MESSEMÉ.

Devenu plus grand, on l'envoïa étudier dans l'Université de Paris, où il avoüe qu'il ne fit pas de grands progrès dans les sciences.

La passion pour les Armes le dominoit, & il étoit déja dans le Service lors du Traité de Cateau-Cambresis fait en 1559. Après la mort de Henri II. arrivée le 10. Juillet de la même année, il servit en Guienne, & ailleurs; & il nous apprend qu'il se trouva en 1562 à la bataille de Dreux. Son oncle, le Sieur de la Motte-Messemé, qui l'avoit instruit dans l'art militaire, ayant été tué dans cette occasion, il fit porter son corps à Messemé, pour le faire inhumer dans le tombeau de sa famille, & il l'accompagna lui-même. Le Duc de Roanés le mena ensuite à Amboise, où il eut l'honneur de baiser les mains de Charles IX. qui l'envoïa à Saint Mesmin vers la Reine sa mere pour savoir de ses nouvelles & de celles de la paix à laquelle cette Princesse travailloit. Le Poulchre suivit ensuite la Cour à Paris, à Saint Germain, & ailleurs; & depuis ce tems là il servit, montant de grade en grade, dans toutes les Guerres de son tems, dont il nous a laissé la description dans ses *Honnêtes loisirs.*

Il perdit son pere en 1567 au Mont de Marsan où il étoit retourné; & ce fut dans le même lieu que peu de tems avant cette mort, Charles IX. qui passoit dans le même lieu, allant voir sa sœur la Reine d'Espagne, nomma le Poulchre *Ecuïer d'Ecurie ordinaire.* Le même Prince l'ayant gratifié depuis de la Charge de Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, donna celle d'Ecuïer à son frere, Claude le Poulchre Sieur de Senones. C'étoit aussi un militaire, qui avoit servi avec beaucoup de distinction en Italie, en Piémont, & en Hongrie, & qui avoit mérité à cause de sa valeur contre les Turcs, d'être fait en 1566 Chevalier en Hongrie. Ce frere fut empoisonné à Amboise où la Cour étoit au mois de Janvier 1572, mourut peu après à Colombiers près de Tours, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint Maurice à Chinon. François le Poulchre avoit été fait quelques années auparavant, Chevalier des Ordres du Roi, & s'étoit encore distingué par les armes en Poitou, dans la Guienne & ailleurs.

FRANÇOIS LE POULCHRE SEIGNEUR DE LA MOTTE-MESSEMÉ.

Il avoit épousé Philippe de Ludre, Dame de Bouzemont, près de Saint Nicolas en Lorraine, & il se retira

avec elle audit lieu vers 1570. Comme on étoit alors en Paix, le Poulchre profita de sa tranquillité pour commencer en vers l'histoire de son tems & celle de sa vie. Son dessein n'étoit d'abord que de dresser en vers une espece de Mémoire, où il raconteroit en abrégé l'histoire de ses malheurs comme de ses succès, celle de ses voyages & des guerres où il s'étoit trouvé: Mémoire, comme il le dit,

FRANÇOIS LE POULCHRE SEIGNEUR DE LA MOTTE-MESSEMÉ.

Qui servit chez les miens seulement d'une histoire
Privée en ma maison, pour ma postérité
Louser à la vertu & à la piété.

Mais il étendit son projet en travaillant, & il enchassa dans sa propre histoire celle de son tems & des regnes sous lesquels il avoit vêcu. Il crut même que pour égaïer son sujet, il lui étoit permis de parler de ses propres amours, & d'y traiter diverses matieres de Philosophie, de Politique, de Mathématique, de Physique, & même de Théologie. On trouve en effet de tout cela dans ses sept livres des *Honnêtes loisirs*. Avant d'y mettre la derniere main, il revint en France pour communiquer ce qu'il avoit fait à Ronsard, à Sainte-

Marthe, & à quelques autres amis, qui tous l'engagerent à achever ſon projet. Il obéït, & ſon ouvrage parut en 1587 avec une Epitre en vers à Henri III.

FRANÇOIS LE POULCHRE SEIGNEUR DE LA MOTTE-MESSEMÉ.

C'eſt de ce même ouvrage que j'ai tiré les circonſtances de la vie de l'Auteur que j'ai rapportées. Les ſept livres des *Honnêtes loiſirs*, ſont ſuivis des *Amours d'Adraſtie* en 39 Sonnets & 46 Stances; d'un livre de *Mélanges* qui contient encore des Sonnets, des Chanſons, des Stances, & autres pieces, dont quelques-unes ſont adreſſées à *Loüis de Bueil Sieur de Racan*, Lieutenant du Duc d'Anjou; & à M. de Sainte-Foy, Evêque de Nevers, ami de l'Auteur; enfin de diverſes autres poëſies où il parle d'un procès conſidérable qu'il avoit avec ſon beau-pere. Car ſa mere s'étoit remariée, & l'avoit fruſtré, à ce qu'il dit, de deux cens mille livres qui auroient dû lui revenir de la ſucceſſion de ſon pere. Suivent cinq Elégies, dont une eſt encore ſur ſon procès, & une autre adreſſée à M. de Sainte-Marthe; un Diſcours en vers, *de la vertu apparente de ſa Dame*, adreſſé à Marguerite de Beauvau, Dame de Montereul & de Louppy en Lorraine;

& des vers de divers Poëtes du même tems, sur la mort de Claude le Poulchre, Sieur de Senones, frere de François.

FRANÇOIS LE POULCHRE SEIGNEUR DE LA MOTTE-MESSEMÉ.

## LOUIS DES MASURES.

LOUIS DES MASURES.

Les Guerres de France font aussi le sujet d'une partie des poësies de *Loüis* DES MASURES, Calviniste, Poëte Latin & François, né à Tournai. Je ne repeterai point ce que je vous en ai déja dit, soit en parlant de sa traduction de l'Enéïde en vers François, soit en vous entretenant de ce qu'il a traduit d'Ovide, & de sa version du poëme Latin de Jerôme Vida sur les Echecs. Comme des Masures a lié, pour ainsi dire, à sa traduction de Virgile, toutes les circonstances de sa vie, qu'il a jugé à propos de nous découvrir, je n'ai pas cru devoir les en détacher; & vous trouverez bon que je vous renvoie à ce que j'en ai rapporté alors sur son témoignage.

Bibl. Fr. nouv. édit. t. 5. p. 64. & suiv. t. 6. p. 29. t. 7. p. 99. & suiv.

Les poësies Françoises de son invention, celles du moins que j'ai vûes, sont contenües dans un volume in-4°. imprimé à Lyon en 1557. Elles commencent par une Epitre en vers, adres-

sée au Cardinal Charles de Lorraine, que des Masures avoit composée d'abord en vers Latins. Le Poëte étoit alors exilé de France depuis six ans; il s'ennuïoit, & soûpiroit après le retour dans sa patrie, il demande pour cela la protection du Cardinal, dont il ne manque pas de faire le panégyrique. LOUIS DES MASURES.

Cette Epitre sert comme de Préface aux autres *Oeuvres poëtiques* de l'Auteur; c'est-à-dire, à ses vers Lyriques, à ses Epigrammes, à ses Epitaphes, & à quelques autres poësies. Ses vers Lyriques comprennent une quinzaine d'Odes, dont la moitié ne roule que sur l'amour. Dans les autres, des Masures parle de lui-même, des troubles de la France, & des vertus de ceux à qui ces Odes sont adressées, comme Toussaint de Hocédy, Evêque de Toul; Blaise d'Everon, Jurisconsulte & Poëte; Maurice Scève, & Joachim du Bellai; & de Herman Taffin, que je ne connois pas. Dans une de ces Odes, des Masures parle des vers qu'il avoit faits pour être mis en Musique, & présentés à François de Cléves Duc de Nevers. Il y a aussi quelques Odes Chrétiennes.

Les Epigrammes méritent encore

LOUIS DES MASURES.

moins d'attention que les Odes ; il n'y en a d'ailleurs que cinq. Les Epitaphes sont pour *François de Clemery*, qui après avoir beaucoup voyagé, & s'être enrichi, mourut dans sa Patrie d'une chûte de cheval ; *Alberic de la Mothe*, autre voyageur, qui s'amusoit de la poësie, & qui mourut à la fleur de son âge ; *René de Chalon*, *Prince d'Oranges*, le Cardinal *Jean de Lorraine*, & *Claude de Lorraine* Duc de Guise ; *Heléne de Bissipat* femme de M. de Jamets ; *Diane Baudoire*, femme de l'Auteur, qui mourut en couches, & *Pierre du Villier*, Seigneur de la Mabilliere, que la mort enleva à son retour de la guerre.

Ces pieces sont suivies d'une Epitre à Thierri de la Mothe, & d'une Elégie. La Mothe étoit Poëte ; il avoit écrit à des Masures pour le loüer sur ses talens pour la poësie ; des Masures rejette ces loüanges, & fait l'éloge de son ami. Je n'ai rien vû des poësies de celui-ci, & La Croix-du-Maine n'en connoissoit point d'imprimées de son tems. L'*Elégie* ne contient que des sentimens d'Amour.

On a dans le même volume les traductions, aussi en vers, des Pseaumes 46. 49. 81. 82. 83. 84. 86. 87. 88.

89. 90. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 106. 117. 139. Cette version est adressée, par une Epitre en vers, à Toussaint de Hocédy, Evêque de Toul : des Masures y faisoit esperer la traduction de tous les Pseaumes ; mais il ne nous en reste que ceux que je viens de citer. LOUIS DES MASURES.

Outre ces poësies, du Verdier cite encore de des Masures, quatre Tragédies, *David combattant*, *David fugitif*, *David triomphant*, & *Josias* : un *Chant Pastoral sur le partement de France & la bienvenuë en Lorraine de M. Charles Duc de Lorraine, & de Claude de France son épouse :* une *Bergerie spirituelle*, dont les interlocuteurs sont, *Vérité*, *Religion*, *Erreur*, *Providence Divine* : *Hymne sur la justice de Mets, la prise de Saint Quentin, & la conqueste de Calais : Eclogue sur l'enfance de Henry Marquis de Pont ; fils premier-nai de Charles Duc de Lorraine.*

## *ROBERT LE ROCQUEZ.*

*Robert* LE ROCQUEZ, né à Carentan en Normandie, Docteur en Théologie, montra autant de zéle pour la Religion Catholique que des Masures fit paroître d'attachement pour le Cal- ROBERT LE ROCQUEZ.

ROBERT LE ROCQUEZ.

vinisme. Instruit de bonne heure dans les saintes Lettres, & versé dans l'histoire sacrée & profane, il ne fit usage de ses connoissances que pour étendre, autant qu'il étoit en lui, le regne de la vérité. Il ne nous reste de lui qu'un seul ouvrage, mais qui est une preuve de la netteté de son esprit, de son amour pour le vrai, & de sa facilité à s'exprimer en vers.

Cet ouvrage, qui a près de 350. pages, est intitulé : *Le Miroir d'Eternité, comprenant les sept âges du Monde, les quatre Monarchies, & diversité des regnes d'iceluy*, le jugement dernier, la peine des réprouvés, & la gloire des prédestinés. C'est pour les six premiers âges, un abregé de l'histoire sacrée & profane, clair & méthodique, où l'Auteur rapporte les grands événemens, les fondations des Empires, l'établissement des Royaumes, les hommes illustres qui ont vécu dans chaque siecle, l'invention des arts & des sciences, les progrès de la religion, les combats qui lui ont été livrés, & ses victoires. Si la critique avoit guidé l'Auteur, son ouvrage auroit été plus estimable ; mais ce flambeau n'éclairoit pas encore dans le siecle où il vivoit.

Ceux

Ceux des Ecrivains de ſon tems qu'il loüe le plus, ſont Marot, Heroët, Mellin de Saint-Gelais, Rabelais, Meſſieurs Du Bellay, Charles Fontaine, Maurice Scére, Ronſard, Chapuy, Nicolas Oſber de Carentan, Budée, & Paſcal du Hamel, dont il dit : ROBERT LE ROCQUEZ.

Duquel Roi (François I.) fut choiſi pour
ſon Lecteur,
Maiſtre Paſcal Du Hamel, grand Docteur,
Né de Voulli, aſſez petit village,
En Normandie, où eſt ſon parentage :
Lequel faiſoit les lectures publiques
Dedans Paris ès arts Mathématiques.

Preſque tout ce que le Poëte dit du Jugement dernier, du ſort des réprouvés, & de la gloire des Elus, eſt tiré de l'Ecriture & des Auteurs Eccléſiaſtiques. Mais on y lit auſſi quelques fables qu'il n'avoit ſûrement point trouvées ni dans les livres ſaints, ni dans la tradition.

Le Rocquez adreſſa cet ouvrage, par une longue Epitre en vers, à François de Valois, fils aîné d'Henri II, qui fut depuis Roi de France, ſous le nom de François II. Cette Epitre paroît avoir été faite au commencement de

ROBERT LE ROCQUEZ.

1559, & le Poëte se disposoit alors à faire imprimer son livre; mais étant mort la même année, ce poëme demeura manuscrit jusqu'en 1589 que Robert le Rocquez, son neveu, le fit imprimer à Caën in-8°. Il y joignit deux autres piéces de son oncle, sçavoir, un Chant Royal, & cinq Dizains sur le Triomphe de Jesus-Christ sur la mort; & quantité de Sonnets, de Dizains & autres poësies composées à l'honneur de l'Auteur, par Michel Kadot, Sieur de Sébeville; Guillaume Alexandre, Avocat; Du Hamel; Guillaume Aleaume, de Carentan; Marin Mahieu; Thomas Gosselin, Sieur de Fontené; Robert le Rocquez, neveu de l'Auteur; Simon Bertot, de Bayeux; Jacques le Hericy; & Pierre Lombard, Licentié ès Loix, *Archer* à Granville, & Regent à Caën, dont on trouve ici quatorze Sonnets, & un Sizain.

## *GILLES CORROZET.*

GILLES CORROZET.

*Gilles* CORROZET qui avoit imprimé quelques ouvrages des Poëtes dont je viens de vous parler, prit rang lui-

même entre les Auteurs, & tenta pareillement de monter sur le Parnasse, où il n'a pas fait grande figure. GILLES CORROZET.

Ses études furent tardives. Né à Paris le quatriéme Juillet 1510, ce ne fut que dans un âge mûr, que sans autre maître que son propre génie, il apprit les langues Latine, Italienne & Espagnole. Les differens ouvrages qu'il a publiés, sont des preuves de la diversité de ses connoissances, & de son application au travail. En même-tems qu'il exerçoit avec honneur la profession de Libraire & d'Imprimeur, il s'acquéroit par ses propres écrits une réputation que le tems ne lui a point encore tout-à-fait enlevée. Il est un des premiers qui ait débrouillé les Antiquités de Paris, & ce qu'il a composé sur ce sujet est toujours estimé. Si ses productions sur l'Histoire de France, & sur celle de quelques autres Royaumes de l'Europe, sont oubliées, c'est que le tems a fait naître sur ces matieres des ouvrages plus solides, & plus dignes de notre estime. La Caille, Hist. de l'Impr. pag. 107. & 108. Nicer. Mem. t. 24. p. 149. & suiv.

Corrozet mourut à Paris le quatriéme Juillet 1568 âgé de 58 ans, laissant plusieurs enfans de Marie *Harelle*, sa femme. Il fut inhumé chez les Cat-

mes de la place Maubert, où on lit cette Epitaphe.

GILLES CORROZET.

L'an mil cinq-cent ſoixante & huit,
A cinq heures devant minüit,
Le quatriéme de Juillet,
Décéda Gilles Corrozet,
Agé de cinquante-huit ans,
Qui Libraire étoit en ſon tems.
Son corps repoſe en ce lieu-ci;
A l'Ame Dieu faſſe merci.

La Croix du-Maine & du Verdier citent de lui juſqu'à 34 écrits. Ceux que l'on a en vers, ſont : une Traduction du *Tableau de Cébès, ancien Philoſophe, & Diſciple de Socrate :* une traduction des *Fables d'Eſope : La Tapiſſerie de l'Egliſe Chrétienne, ou huitains pour l'intelligence des figures de l'Hiſtoire de Nôtre Seigneur : Les exemples des œuvres de Dieu & des hommes* ; Avec *la doctrine de vérité extraite de Salomon.* Plus *vers moraux : La fleur des Sentences, Apophtegmes & Stratagêmes,* extraits tant des anciens que des modernes : les Sentences des ſept Sages de la Grece ; des Epitaphes ; *les fleurs de poëſies ; le jeu de cartes* ; des *Chants Royaux*, compoſés

Collet. Diſc. de la poëſ. mor. num. 36. & 37.

V. le Catalogue, à la fin de ce vol.

durant pluſieurs années, *pour le Mai de Notre-Dame à Paris*, &c. GILLES CORROZET.

Parmi ces poëſies eſt *le Conte du Roſſignol*, dont je vous ai parlé dans le tome douziéme de cet ouvrage. J'ignorois alors le nom de l'Auteur; ce Conte eſt aſſez bien narré; c'eſt le jugement que j'en portois, & que je ne retracte point. p. 261.

Nos deux anciens Bibliothécaires n'ont point connu deux Epitres, auſſi en vers, de Corrozet, adreſſées à *Michel d'Amboiſe, Ecuyer, Seigneur de Chevillon, dit l'Eſclave Forluné*, Poëte François, que je vous ai fait ſuffiſamment connoître ailleurs. Ce fut d'Amboiſe qui fit imprimer lui-même ces deux Epîtres; il y avoit quelque droit, puiſqu'il y eſt loüé. L'une eſt au devant de ſes *Epitres vénériennes, fantaſies, complaintes*, &c. de l'Edition de Paris 1532. in-8°. ce n'eſt qu'un éloge des poëſies même du Seigneur de Chevillon. La ſeconde eſt au devant du *Babylon* du même Auteur; elle a le même but que la premiere; Michel & ſes vers y reçoivent un tribut de loüange qu'ils ne méritoient point. D'Amboiſe paya Corrozet avec la même monnoie: il ne s'humilie dans la réponſe qu'il fit à la Bibl. Fr. t. 10. p. 327.

GILLES CORROZET.

seconde lettre, que pour exalter son ami :

Ce que je fais, c'eſt bien petite chouſe
Près de cela que tu faiz & compouſe ;
Et ſi mes faits eſtoient ſi diſpouſés
A bruyt avoir que les tiens compouſés,
Ce bel Laurier qu'aux poëſtes on donne
Deſſus leur teſte en façon de couronne,
J'endurerois eſtre mis ſur ma teſte :
Mais pour l'avoir je ſuis trop rude beſte ;
Telle couronne & ornement inclite
Laiſſe pour toy qui trop mieulx le mérite.

La deviſe de Corrozet étoit, *cum ſpe cerro*. Il en avoit pris une ſeconde, pour faire alluſion à ſon nom : c'étoit une main étendüe, qui tenoit un cœur, au milieu duquel étoit une roſe épanoüie, avec ces mots, tirés du Livre des Proverbes, chap. 14. *In corde prudentis revireſcit ſapientia.*

L'amour qu'il avoit pour la poëſie & ceux qui la cultivent, l'avoit engagé à recüeillir *les plus riches & graves Sentences des Poëtes François modernes, leurs Diſcours, Deſcriptions & Doctes enſeignemens.* Ce recüeil, auquel il a donné le titre pompeux de *Parnaſſe*, n'a été im-

primé qu'après la mort de Corrozet, à Paris en 1571 in-8°. On y trouve quelques pensées de trente-deux Poëtes; mais sur-tout de Ronsard, de Belleau, de Joachim du Bellay, & de Grévin. Du Verdier, qui blâme Corrozet d'y avoir inséré *les poësies* de du Tronchet, est assez mal fondé dans sa censure : premierement parce que le même recüeil offre bien des vers qui ne valent pas mieux que ceux de du Tronchet; & en second lieu, parce qu'il n'y a de celui-ci qu'un très petit nombre de vers. GILLES CORROZET.

## *GUILLAUME DE LA PERRIERE.*

On portoit jusqu'à l'excès dans le siecle de Corrozet, l'amour des emblêmes, des Sentences, des Apophtegmes, des Quatrains moraux; & je viens de vous faire voir que notre Poëte Imprimeur, a suivi le goût de son tems. *Guillaume* DE LA PERRIERE, son contemporain, & Georgette de Montenay ne montrerent pas moins d'ardeur pour ce genre d'écrire. Le premier étoit Toulousain, & *Licentié ès Droits*. En vous entretenant des Traducteurs, je vous ai parlé de sa *Morosophie*. Il GUILLAUME DE LA PERRIERE. T. 7. p. 88. 89.

GUILLAUME DE LA PERRIÈRE.

De la poëſ. mor. num. 37.

*Petit Courtiſan* ; & le *Théâtre des bons engins*. Ce dernier eſt un recüeil de cent Emblêmes, expliqués par autant de dizains; adreſſés à Marguerite de France, Reine de Navarre. Colletet en trouve le titre ridicule, & il a raiſon : mais la morale en eſt bonne & de pratique. La deviſe de l'Auteur étoit, *Redime me à calumniis hominum.* Par les vers faits, tant Latins que François, à ſa loüange, & qu'on trouve avec ſes *Conſidérations des quatre mondes*, on voit qu'il étoit oncle de Pierre Fontaugier, Juriſconſulte de Toulouſe ; & qu'il avoit pour amis, ou du moins pour Panégyriſtes, Bernard de Poey, né à Luc, dont je vous ai parlé plus haut, Jacques de Maulevault Angevin, Antoine Noguier Toulouſain, & Jacques Sireulde.

## *JACQUES SIREULDE.*

JACQUES SIREULDE.

Ce dernier a écrit en vers une exhortation à faire l'Aumône, qu'il a intitulée, *le Thréſor immortel, trouvé & tiré de l'Ecriture Sainte*, parce qu'il y prouve par les témoignages des livres Saints, la néceſſité & les avantages de l'aumône, & qu'il montre comment on la

doit faire.. Ce poëme eſt en vers de dix ſillabes, & contient 28 feuillets dans la ſeule édition que j'en ai vüe, faite à Roüen en 1556. in-8°. Sireulde étoit Huiſſier au Parlement de Roüen. Il a dédié ſon *Thréſor immortel* à Loüis Pétrémol, *Conſeiller & ſecond Préſident au même Parlement.* JACQUES SIREULDE

L'Imprimeur a ajoûté à la fin, pluſieurs Chants royaux, Ballades & Rondeaux, *faicts*, dit-il, *& compoſés par aucuns Poëtes Françoys, & préſentés au Puy des pauvres de Roüen*, en 1552. & les deux années ſuivantes. Les Auteurs de ces pieces ſont : *G. Durand*, *J. Creſpin*, *N. Lallemant* de Dieppe, *F. Coppin* Valet de chambre du Roi de Navarre, *J. Coupel*, Romain *Bréart*, Etienne *Mignot*, N. *Goſſe*, J. *Deſmynieres*, P. *Lamant*, frere R. *Chaperon*, Jacobin, J. *Savalle* de Dieppe, J. *le Prevoſt*, N. *Aubin*, J. *De la Court*, Antoine *Lorin*. Il y a ſouvent pluſieurs pieces du même Auteur.

## *GEORGETTE DE MONTENAY.*

*Georgette* DE MONTENAY, que je joins à la Périere, étoit une des Dames de la Cour de Jeanne d'Albret Reine GEORGETTE DE MONTENAY.

GEORGETTE DE MONTENAY.

de Navarre. Il paroît par l'Epitre en vers François qu'elle a fait imprimer à la ſuite de ſes Emblêmes, que ſon pere avoit porté les armes, & qu'il lui fut enlevé par la peſte, avec ſa mere & ſix domeſtiques. J'ignore du reſte les circonſtances de ſa vie. Cette Demoiſelle ſçavoit au moins le Latin & le François, & avoit de l'amour pour la poëſie. Elle dit qu'après avoir lû les Emblêmes d'Alciat, elle s'amuſa à rimer dans le même goût diverſes penſées morales, & à les exprimer auſſi en vers Latins. Son intention, à ce qu'elle déclare, n'étoit pas de faire imprimer ce ſon ouvrage. Elle ne cherchoit dans ce recüeil de maximes, qu'un moïen de ſe rappeller ſouvent à elle-même quantité de vérités ſur leſquelles elle avoit médité, & de les mettre devant les yeux de ceux *de ſa propre maiſon.* Mais ſes amis décidérent autrement de cette collection; ils jugerent qu'elle pouvoit être utile à toute ſorte de lecteurs, & ils engagerent Mademoiſelle de Montenay à la communiquer. Elle ſe rendit, & publia ces Emblêmes, au nombre de cent, en 1571. C'eſt un vol. in-4°. imprimé à Zurich. Le Portrait de l'Auteur, & les gravures des Emblêmes ſont de *Pierre*

*Vuariot Sculpteur du Duc de Lorraine.*

Chaque Emblême eſt expliqué par quatre vers Latins, & huit vers François. Georgette de Montenay a dédié ce livre à Jeanne d'Albret par une aſſez longue Epitre en vers de dix ſyllabes, où elle fait un grand éloge de cette Reine, & montre elle-même beaucoup de ſageſſe. Elle y fait eſperer *d'autres œuvres*, qui apparemment n'ont point paru. Le recüeil finit par huit Sonnets, dont deux à la Reine de Navarre, & ſix à M. de la Caze, *Gouverneur du Prince de Navarre*; une Epitre allégorique, mais toute morale, en vers héroïques; & une Enigme, de plus de 70 vers, où je n'ai rien entendu.

GEORGETTE DE MONTENAY.

## *ANNE DE MARQUETZ.*

J'ai été plus ſatisfait des poëſies Spirituelles d'*Anne de* MARQUETZ, Religieuſe de l'Ordre de Saint Dominique. Cette pieuſe fille étoit Françoiſe, d'une famille noble, & fut élevée avec beaucoup de ſoin, même dans l'étude des lettres humaines. Mais elle mépriſa tous les avantages que le ſiecle pouvoit lui offrir, pour ſe conſacrer à Dieu dans la vie Religieuſe. Elle fit profeſ-

ANNE DE MARQUETZ.

Biblioth. Scriptor. ord. Fr. Prædicat. t. 2 p. 841.

ANNE DE MARQUETZ.

sion à Poissy, où il paroît qu'elle a fait sa demeure jusqu'à la mort. Elle vivoit encore en 1571. puisque Claude Despence, dans son Testament, qui est du mois d'Octobre de ladite année, lui laissa 30. livres de rente; & l'on voit par un Sonnet de P. Cointerel, qu'elle ne mourut que le onze de Mai 1588. *jour de devant les Barricades*. Elle avoit perdu la vûe deux ans avant sa mort.

Laun. Hist. du Coll. de Nav. in-4°. t. 1. p. 348.

Anne de Marquetz (car c'est ainsi qu'elle signe son nom, & non Des Marquets, comme on le lit dans quelques Ecrivains,) avoit eu d'étroites liaisons avec Despence, de même qu'avec quantité d'autres personnes de son tems distinguées dans l'Eglise & dans la Litterature, qui estimoient ses talents, & plus encore sa modestie & sa pieté.

Bibl Franç. t. 7. p. 66. & suiv.

Je vous ai parlé ailleurs de sa traduction en vers François, des poësies pieuses faites en vers Latins par Marc-Antoine Flaminio, & de celle de la Paraphrase des *Collectes* de l'Eglise, composée aussi en vers Latins par Claude Despence. Mais j'ai oublié de vous dire alors que la premiere traduction, qui est de l'an 1568, est précédée d'une longue Epitre en vers François, où Anne de Marquetz donne d'excellens

avis concernant les devoirs de la vie Chrétienne, & rabaiſſe beaucoup ſes propres talens. Cette Epitre eſt adreſſée *à Madame Marguerite ſœur du Roi très Chrétien Charles IX*, & ſuivie d'un Sonnet, à la même, où elle loüe cette Princeſſe. Les poëſies Spirituelles de notre Religieuſe, ſont à la ſuite de cette traduction. Elles conſiſtent en onze *Cantiques ou Chanſons Spirituelles*, & 40 Sonnets. Il y a dans ces poëſies beaucoup de piété; & l'Auteur y montre une grande connoiſſance de la Religion, & un zele ſolide & éclairé. Gilles Durant de la Bergerie, Ronſard, & pluſieurs autres Poëtes du même tems en ont fait l'éloge en pluſieurs endroits de leurs poëſies. Cette pieuſe fille laiſſa en mourant à Madame de Fortia, Religieuſe du même Couvent 380 *Sonnets Spirituels ſur les Dimanches & principales Solemnités de l'année*, qui furent imprimés en 1605. avec toutes les poëſies Latines & Françoiſes qu'on put recüeillir, & qui avoient été faites pour célébrer les talens & les vertus de l'Auteur.

ANNE DE MARQUETZ.

## *ETIENNE DU TRONCHET.*

*Etienne* DU TRONCHET, vivoit en-

ETIENNE DU TRONCHET.

ETIENNE DU TRONCHET.

core lorſqu'on imprima en 1572 le *Parnaſſe des Poëtes François modernes*, où Gilles Corrozet voulut bien lui donner quelque place. Il étoit même encore vivant en 1575, puiſque ce fut lui-même qui fit imprimer cette année une traduction ou imitation en vers François, de 70 Sonnets de Pétrarque, comme je l'ai obſervé ailleurs. T. 7. pag. 318.

Cet écrivain naquit à Montbriſon en Forets au commencement du ſeiziéme ſiécle. Ses *Lettres Miſſives & familieres*, en proſe, au nombre de 239, imprimées en 1569. in 4°. & qui contiennent auſſi une grande partie de ſes poëſies, nous apprennent diverſes circonſtances de ſa vie, qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Elles renferment pareillement pluſieurs faits qui ſont importans pour l'hiſtoire civile du tems auquel l'Auteur vivoit. C'eſt dommage que ces faits manquent la plupart de dattes préciſes, & qu'ils ſoient comme noïés dans un amas de penſées philoſophiques & de réfléxions de toute eſpece, toujours très diffuſes & fort mal exprimées, dont ces lettres ſe trouvent remplies.

Du Tronchet ne nous y dit rien de ceux qui lui ont donné le jour; il pa-

roît qu'il fut orphelin de bonne heure, puiſqu'il eut un Tuteur : c'étoit Jean Ménudel, Seigneur de Bompré, Receveur du Bourbonnois. Il en fut content, ſans doute, puiſqu'il l'appelle *ſon ancien & parfait ami*. Il eut un frere & deux ſœurs ; le premier fut pere de Pierre du Tronchet, marchand Bourgeois de Lyon, auquel il adreſſe ſa 84^e. lettre, & de George du Tronchet, qu'il cite page 213. Ses deux ſœurs furent mariées, l'une à Philippe Charelieu, Lieutenant au Bailliage de Rivirie en Lyonnois : c'eſt à lui qu'il adreſſe ſa 179^e. lettre, qui eſt dattée de Bulieu. La ſeconde, épouſa Guillaume Bourdel, Lieutenant du Prevôt de Forets ; on le voit par ſa lettre 213, écrite de Saint George-Haulteville. Comme il aimoit à s'entretenir avec ſes parens, les mêmes lettres nous font connoître qu'il avoit pour oncle Jean Thevenon, Ecuïer, *valet de chambre du Roi Henri*, né à Roanne : c'étoit, à ce qu'il paroît, le frere de ſa mere. Il étoit auſſi proche parent des Papons, noms célébres dans la Juriſprudence & dans la Litterature, & de Pierre Dupuy, Prieur d'Eſtivalles, grand Antiquaire.

ETIENNE DU TRONCHET. Lettre 120.

Etienne du Tronchet épouſa Mar- Lett. 130, 202.

ETIENNE DU TRONCHET.

guerite Perrin, dont il fait l'éloge dans plusieurs de ses lettres. Elle étoit sœur de Jean Perrin Seigneur de Chervé, & du Sieur Perrin de Chervé, Chevalier de l'ordre de Malthe. Il en eut un fils qui mourut jeune ; & deux filles ; *Jacqueline* du Tronchet à qui il adresse sa 69^e. lettre, *sur la considération & qualité des mariages* ; & *Marie*, qui reçut une lettre de son pere, *sur les superstitions & abus des religions limitées*, & sur la conduite qu'elle devoit tenir dans la profession religieuse qu'elle avoit dessein d'embrasser.

Lett. 75. 138. 218. &c.

Lett. 203.

Lett 70.

Vers l'an 1530, du Tronchet entra au service de Jean d'Albon, Seigneur de Saint André, Chevalier de l'Ordre, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi à Lyon. Ce Seigneur avoit été auparavant, *gouverneur des personnes, Etats & maisons des Dauphin & enfans de France* : cette circonstance a été oubliée par le Pere Anselme. Ce fut en qualité de Secretaire, que du Tronchet fut admis dans la maison de Jean d'Albon, qui ne tarda pas à lui procurer *l'office du Greffe de Bresse*. C'étoit sous le regne de Henri II. » J'ai » reçu, écrit-il à M. de Saint-André, » les lettres de l'office du Greffe de Bres-

Lettre 145.

Même Lettre,

» ſe, duquel il a plû au Roi me pour-
» voir en vôtre faveur, & pour recon-
» noiſſance des ſervices que j'ai faits à
» Sa Majeſté, ſous vôtre authorité,
» avant ſon avénement à la Couron-
» ne. » Et c'eſt à cette occaſion qu'il trouve que par un des Anagrammes de ſon nom, *Tues de Henri contenté*, la nature lui donnoit eſperance de recevoir quelque bienfait du Roi.

ETIENNE DU TRONCHET.

Vingt ans ſe paſſerent avec aſſez de tranquillité & de ſatisfaction dans ce double emploi de Secretaire & de Greffier, ou plutôt, de Thréſorier du Domaine du Forets. Il étoit aimé de M. de Saint André, & il le ſuivit à Théroüanne en 1537, & en d'autres courſes que ce Seigneur fut obligé de faire en divers tems pour le ſervice de la France. Mais celui-ci étant mort à la fin du mois d'Aouſt 1550, du Tronchet fut deſſervi auprès de Jacques d'Albon, Marquis de Fronſac, Seigneur de Saint André, après la mort de ſon pere, & qui avoit été fait Maréchal de France en 1547. à la place de M. du Biez. On accuſa du Tronchet d'avoir prévariqué dans ſon office, & de s'en être fait un moïen de s'enrichir en éxigeant plus qu'il ne lui étoit dû.

ETIENNE DU TRONCHET.

Le Maréchal de Saint-André, qui l'avoit confirmé dans son emploi, & qui s'en servoit pareillement en qualité de Secretaire, écouta trop favorablement l'accusation, crut du Tronchet coupable, & voulut le dépouiller de son Greffe, & le congédier. Du Tronchet écrivit au Maréchal pour se justifier, fit connoître son innocence, & dévoila les intrigues de ceux qui vouloient le perdre.

La lettre qu'il écrivit à cette occasion est de 1550, ou de l'année suivante. Il represente au Maréchal, qu'après vingt années de service, *années*, dit-il, *les plus belles & les plus florissantes de son âge*, & dans le tems qu'il commence à sentir la diminution de ses forces, rien ne pouvoit lui arriver de plus fâcheux que de se voir en même tems deshonoré & frustré des fruits de ses travaux. Cette raison n'eût pas été d'un grand poids s'il eût été criminel; mais, comme je l'ai dit, il donna des preuves de son innocence, & il fut conservé dans ses emplois. Il les possedoit encore en 1558. Mais on voit par une lettre qu'il adressa cette même année de *Castel-Cambresis* au Maréchal de Saint-André, qu'il étoit dans la résolution de se retirer, sur

Lett. 7. Lett. 26 & 45. 176. &c.

ce qu'il avoit appris que le Maréchal s'étoit laissé tenter de donner son office à un autre qui lui avoit promis une *finance plus forte.* ETIENNE DU TRONCHET.

» Je veux, dit-il, avec un honneste congé, accompagné de la bonne » grace du Seigneur, me délivrer désormais de tant de fatigues de la per» sonne, & de tant d'agitations de l'es» prit. « Il ajoûte, qu'il comptoit en obtenir facilement la permission, le Maréchal de Saint-André *ayant promis en Flandres à aucuns Seigneurs de la Cour, que sitoſt qu'ils seroient revenus en France,* lui & le Maréchal, *celui-ci lui donneroit commodité d'entendre à ses affaires.* Lett. 26.

La paix ayant été conclüe en 1559. à Cateau-Cambresis, du Tronchet qui y avoit été envoïé avec la qualité de Député, revint à Montbrison, & peu de tems après se retira du service du Maréchal de Saint-André, lequel fut tüé à la bataille de Dreux en 1562. A l'égard de sa charge ou de son office de Tréſorier du Domaine du Comté de Forets, il ne le perdit que par la révocation qui en fut faite par un Edit du Roi. Il avoit voulu se faire pourvoir de l'office de *Procureur du Roi, au même Comté*, & il le sollicita vivement, com- Lett. 113. Lett. 190.

ETIENNE DU TRONCHET.

me on le voit par une de ſes lettres écrite d'Amboiſe ; mais je ne trouve aucune preuve qu'il ait été revêtu de cet emploi.

Lett. 202. Il perdit beaucoup dans le Maſſacre de Montbriſon, arrivé le quatorze Juillet 1562 ; il y fut même fait priſonnier, mais il trouva moïen de ſe ſauver, avec dix-huit autres, de la Tour dans laquelle on les avoit enfermés. J'ignore où il ſe retira depuis. Il parle dans ſes Lett. 182. lettres de deux-cens écus qui lui furent accordés ſur la Doüanne de Lyon, pour ſubvenir à la dépenſe de ſon voyage d'Angleterre. Mais je ne ſçai en quelle année placer ce voyage.

D'autres Mémoires m'apprennent qu'il étoit en 1567 Secretaire de la Reine, mere du Roi Charles IX. & qu'il ſuivit à Rome François Rougier, Seigneur de Malras, Baron de Ferals, Chevalier de l'Ordre, ci-devant Ambaſſadeur en Flandres, & qui étoit allé à Rome en la même qualité. Du Tronchet mourut dans cette Ville, j'ignore en quelle année : c'étoit ſûrement avant 1585, puiſque du Verdier dans ſa Bibliotheque, imprimée la même année, dit, que peu de tems avant ſa mort, il avoit envoié de Rome

à un de ſes amis du Forets, un *Diſcours Satyrique en vers Macaroniques, à l'imitation de ceux de Merlin Cocaye*, & qu'il avoit vû ce Diſcours manuſcrit. ETIENNE DU TRONCHET.

Les poëſies de du Tronchet, imprimées avec ſes *Lettres miſſives & familieres*, ſont : Une *Requête à la Reine*, dont il étoit alors Secretaire. Il s'y plaint de ce que depuis du tems, on l'avoit retranché de l'état de cette Princeſſe ; & en prend occaſion de parler des adverſités qu'il avoit éprouvées, de la mort du Maréchal de Saint-André, des troubles allumés dans la France, du pillage & du maſſacre de Montbriſon, & enfin de l'Edit qui occaſionna la perte de ſon office de Tréſorier du Domaine du Comté de Foreſt. La peinture qu'il fait de la triſte ſituation où cette ſuite d'infortunes l'avoit réduit, lui, ſa femme & ſes enfans, eſt aſſez touchante, mais exprimée en ſi mauvais vers que je me dois diſpenſer de vous les rapporter. Il finit cette Requeſte, en ſuppliant la Reine de le remettre ſur l'état de ſa maiſon ; folio 5.

Le faiſant ſommelier s'il n'eſt bon Secretaire.

*Diſcours du contentement d'un homme de village âgé de cent ans*, qui ſans avoir

ETIENNE DU TRONCHET.

presque jamais perdu sa maison de vûe, avoit toujours été satisfait. C'est une satire indirecte contre la Cour, & en particulier contre l'ambition. Le bon homme *Matthieu Bréon*, c'est le nom du villageois, y parle sensément, quoiqu'en très-mauvais vers. Du Verdier dit que cette piece est copiée presque mot à mot d'une Elegie que Mellin de Saint-Gelais avoit lui-même imitée de Catulle ; d'autres disent de Claudien : & ceux-ci ont raison ; c'est la seconde de ses Epigrammes. Je n'ai rien trouvé de semblable dans Saint-Gelais.

*Elégie à François Rougier, Seigneur de Malras, Baron de Ferals.* Pour celle-ci elle est presque copiée de celle de Mellin de Saint-Gelais *à Diane sa niece*, (ou sa fille.) Le plagiat même est très-grossier, & ce n'est pas la seule fois que du Tronchet s'est ainsi paré du travail d'autrui.

*Monologue de Providence Divine au peuple François.* Le Poëte fait parler la Providence : elle rappelle aux François les biens qu'ils ont reçus d'elle, leur reproche leur ingratitude & leurs désordres, les presse de se corriger, entre dans le détail des abus qui se commettent dans les

les differentes conditions, & les invite à s'oppoſer au progrès de l'héréſie des Calviniſtes. ETIENNE DU TRONCHET.

La derniere piece qui ſoit de quelque étenduë, eſt une Epitre à M. de Chatillon, Avocat du Roi au Préſidial de Lyon. Elle roule principalement ſur les avantages qu'on peut retirer de l'adverſité. Le Poëte étoit priſonnier lorſqu'il écrivit cette Epitre; & de la maniere dont il s'exprime, il donne lieu de croire qu'il avoit été mis en priſon par les ordres du Maréchal de Saint André. *Jamais*, dit-il,

Jamais la liberté ne me ſçut commander:
Maintenant la priſon là me fait demander:
La priſon me fait ſage, & m'enſeigne de ſuivre
Le train de la raiſon, quand j'en ſeray delivre, &c.

Enſuite expoſant les raiſons qui empêchoient ſes amis de le ſervir dans ſes liens, il dit entre autres:

Les autres peu hardis craignent par leur raiſon
De faſcher le Seigneur qui me tient en priſon,
Le faiſant ennemy du gracieux office
Que d'eulx j'ay mérité par plaiſir & ſervice, &c.

Il s'étend enſuite ſur les troubles du Royaume, les attribuant aux déſordres des particuliers, dont il fait le détail.

ETIENNE DU TRONCHET.

Outre ces poëſies, on lit dans le même recueil, divers Sonnets, des Anagrammes, quelques vers amoureux, une paraphraſe de ces paroles d'Auſone : *Quod vita ſectabor iter ?* des vers ſur le lieu nommé *Gazillan*, d'où l'Auteur a datté pluſieurs de ſes lettres. Dans le ſonnet à M. Florimond Robertet, Seigneur d'Alluye, Sécretaire d'Etat & des Finances, du Tronchet dit qu'il étoit comme lui né à Montbriſon.

Donc puis que Florimons print ſon eſtre & ſon aage
Au même Montbriſon où j'ay pris mon ramage, &c.

Je dois ajouter que le portrait de l'Auteur ſe voit au commencement de l'ouvrage dont je viens de vous rendre compte. Du Tronchet y eſt repréſenté tête nüe, de gros yeux ouverts, la bouche fermée, ſur quoi il a fait lui-même ces vers :

Le Graveur, non ſans cauſe, en mon pourtrait m'a mis
Les yeulx gros & ouverts, & la bouche couverte :
C'eſt que ma volonté eſt plus ſouvent ouverte
Par effect que par bouche, au beſoing des amis,
Et quant à ce qu'il m'a pourtrait ſans bras & mains
Et, ainſi que tu veois, la tête toute nüe,
Ce n'eſt pas, comme il dit, pour ſembler aux Romains,
Mais c'eſt pour faire voir ma puiſſance menüe.

Au bas du même portrait il y a d'autres vers, qui sont de Jacques d'Apchon, Chevalier de l'Ordre.

ETIENNE DU TRONCHET.

La devise de du Tronchet étoit, *en heur content se dit.* Du Verdier & la Croix du Maine ne citent point de lui d'autres poësies que celles dont je viens de parler ; mais ils citent cinquante-quatre lettres amoureuses, un troisiéme recüeil de lettres, sous le titre de *Finances & Trésor de la plume françoise* ; & des *Discours Académiques Florentins, appropriés à la langue françoise*, imprimés en 1576. Du Verdier a copié le troisiéme de ces discours dans sa Bibliotheque : c'est un dialogue entre *le tems, l'actif, & le factieux.*

## *ADRIEN DE GUESDOU.*

ADRIEN DE GUESDOU. D. Liron, Bibl. Chartr. p. 171. La Cr. du M. & du Verd. en leurs Biblioth.

La poësie occupa une grande partie des jours d'*Adrien de* GUESDOU, que d'autres nomment *de* GADOU. C'étoit un Gentilhomme, Seigneur du Saussay, près de Châteauneuf en Thimerais. Il étoit né dans cette petite Province, & peut-être à Châteauneuf même. Profitant de son loisir, il voulut voir l'Italie, & fit quelque séjour à Rome. Sa curiosité n'y fut pas satisfaite.

ADRIEN DE GUESDOU.

Rome, qui fus sans Rome & sans ses habitans, . . . .
En lieu d'avoir mes yeux satisfaits & contens
Qui tant ont desiré de vous voir, cette grace ;
Ne voyant plus de vous qu'un peu d'ombre & de trace,
Qui fustes autresfois terre & mer surmontans,
En lieu de rafraichir mon corps de tant de peines
Que, pour venir icy, j'ay eu par monts & plaines ;
Mon cœur pour vostre estat est saisi de douleur, &c.

Les troubles agitoient la France quand il la quitta ; il trouva que la discorde regnoit aussi en Italie lorsqu'il y fit son entrée. Ainsi ne pouvant y joüir de la tranquillité qu'il désiroit, & n'y voiant point les agrémens qu'il étoit venu y chercher, il revint en France, & se retira au Saussay, où l'on croit qu'il mourut. La poësie qui l'avoit amusé dans sa premiere jeunesse, & desennuié durant son séjour à Rome, fit encore une des occupations de sa retraite.

En 1573, il fit imprimer ses *Paysages*, contenant dix-neuf Odes, & diverses autres poësies ; & l'année suivante, il donna un nouveau recüeil, intitulé : *La Marguerite, autrement la Jeunesse de l'Auteur, contenant trente-neuf sonnets ; L'Hermitage, compris en dix-neuf autres sonnets : Repréhension notable pour ce tems, de Vetturie, Dame Romaine,*

*à son fils Coriolan, tenant Rome assiégée.* Adrien de Gueſdou réünit dans le même recüeil les Sonnets qu'il avoit compoſés à Rome. Ces deux volumes de poëſies ſont in-4°. Je ne ſçai ſi l'Auteur a ſurvêcu à leur impreſſion ; on ne connoît plus rien de lui depuis la datte du ſecond volume.

ADRIEN DE GUESDOU.

## *ANTOINE DE COTEL.*

Les poëſies d'*Antoine de* COTEL ne montrent pas que la retraite & la ſolitude fuſſent ſon partage. Ce Poëte étoit d'ailleurs Conſeiller au Parlement de Paris, ce qui ſuppoſe des fonctions & des devoirs qui obligent à ſe prêter aux beſoins des hommes. Je veux croire que Cotel a eu des obligations de ſon état l'idée qu'il devoit en avoir pour les remplir avec l'attention & l'exactitude qu'elles exigent. Mais il eſt blâmable de n'avoir preſque traité que des ſujets qui ſont oppoſés à la gravité du Magiſtrat. S'il n'étoit point amoureux, au moins il feignoit de l'être. Ses *Mignardiſes & gayes poëſies*, publiées en 1578. ne roulent que ſur l'amour, & il y regne une licence que ſon devoir l'obligeoit de réprimer même dans les autres.

ANTOINE DE COTEL.

ANTOINE DE COTEL.

Bibl. fr. 2. édit. t. IV. p. 19. 298. t. VI. p. 94.

Je vous ai déja parlé de ſes traductions d'Homere, de Théocrite, d'Ovide, de quelques épigrammes tirées de l'Anthologie, &c. Le recüeil qui les contient commence par trente-huit Sonnets, entremêlés de Rondeaux & de Chanſons, où le Poëte prend toute ſorte de formes, & ſe monte ſur tous les tons pour entretenir ſa Belle, vanter ſes graces, ſe plaindre, ſoupirer, déſirer, & dire beaucoup de ſottiſes, même ſans aucuns voiles. Suivent quatre Elégies, une Epitre, quelques Epigrammes, le tout dans le même goût, & un aſſés long poëme, intitulé, *La Cigale*, piéce moitié philoſophique & moitié amoureuſe.

Ses *Bergeries* ou Paſtorales ſont encore moins chaſtes, & on ne lit pas avec plus de ſatisfaction les dix-ſept Sonnets & les Epigrammes qui les accompagnent. Dans le ſecond de ces Sonnets, l'Auteur ſe dit noble :

Je ſuis, je le confeſſe, & ay touſjours eſté
Moyen, non pourtant vil, noble, de race honneſte.

Il ajoute qu'il préferoit au titre de Gentilhomme la gloire qui vient de l'eſprit & d'une bonne réputation. Ses poëſies n'en ſont pas une preuve. Il paroît ce-

pendant par plusieurs de ses Sonnets, qu'il faisoit profession de la Religion Catholique; & lorsqu'il a occasion de parler des troubles que l'héresie causoit en France, il n'en parle qu'en gémissant. Malgré ces sentimens, la seule piéce qui le rapproche du Chrétien dans son recüeil, est une version du *Libera*, qui est assés bien faite. Du Verdier l'a copiée pour l'inserer dans sa Bibliothéque, où il rapporte du même Auteur plusieurs autres vers qu'il auroit pû négliger. J'aurois mieux aimé citer ce parallele que Cotel fait du Poëte & du Fou. ANTOINE DE COTEL.

Entre un Poëte & un Fou il y a peu à dire;
Chacun d'eux est mocqué, & se mocque de tous:
L'un est souvent despit, l'autre est prompt à courous;
Chacun d'eux dict & va où son plaisir le tire.
L'un porte un gay chapeau, l'autre des bonnets verds:
Chacun aime son chant. L'un jalous de ses vers,
L'autre de sa marote on ne sçauroit desfaire.
Ils different pourtant d'un seul point en vivant:
Car l'on dit que fortune aide aux foux bien souvant,
Et qu'aux Poëtes elle est quasi toujours contraire.

Les Epitaphes composées par Cotel sont, à mon gré, ce qu'il y a de plus utile dans son livre. On y lit celles du

ANTOINE DE COTEL.

cœur du Roi Henri II. d'Anne de Montmorenci Connestable de France, de M. de Sillac, de MM. de l'Aubespine, pere & fils, de Fernel Médecin du Roi, & enfin du savant Loüis le Roy, dit Regius, mort le 2. Juillet 1577. Voici celle du dernier; la mémoire de cet habile homme, chere encore aux gens de Lettres, demande cette préférence.

Le Roy, c'est un grand cas, veu ton ancien âge,
Ton sçavoir, ton moyen, & que tu es mort vieux;
Que tu n'eus en ta vie un meuble précieux,
Ny certaine maison, n'un poulce d'héritage:
Que l'un de tes prépoincts trotta tousjours en gage,
Si jamais, comme on dit, tu t'en vis avoir d'eux;
Et que tu as tousjours esté nécessiteux,
Chétif, sans feu, sans lieu, sans buron, ny mesnage.
La mort doncques, le Roy, aux autres dommageable,
Te servant de repos, t'est d'autant profitable
Que tu ne seras plus souffreteux désormais;
Que tu es affranchy de fortune muable;
Que tu n'as plus besoin de lict, buffet, ne table,
Et qu'elle t'a donné demeure pour jamais.

De combien de gens de Lettres ne pouroit-on pas en dire autant! Cotel exagere cependant en faisant entendre que Loüis le Roy avoit toujours été réduit à l'extréme indigence qu'il dépeint ici.

Ce Savant avoit passé plusieurs années assés agréablement en Italie & à la Cour ; & s'étant fixé à Paris, il eut en 1570 une chaire de Professeur en Langue Grecque. Ce qu'il y a de vrai c'est que son application continüelle à l'étude, lui fit négliger ses affaires domestiques ; & que sa vanité lui ayant causé divers chagrins sur la fin de sa vie, il fut obligé dans sa vieillesse d'attendre sa subsistance des autres, & de vivre à leurs dépens. ANTOINE DE COTEL.

## *ARTUS DE'SIRE'.*

Cotel, comme vous venez de le voir, se contentoit de gémir sur les troubles que l'héréſie causoit en France. *Artus* DE'SIRE' alla plus loin ; il attaqua l'héréſie même & ses partisans dans cette multitude d'ouvrages, presque tous en vers, qu'il publia depuis 1545 jusqu'en 1578. Le Pere Niceron qui dans ses *Mémoires* a donné un article de ce singulier Ecrivain, dit qu'on ignore de quel pays il étoit, & que l'on ne sçait le tems ni de sa naissance ni de sa mort. Je conjecture qu'il étoit Normand, parce que dans son livre intitulé : *Les Combats du fidéle Papiſte Pelerin Romain contre l'Apoſtat Antipapiſte, &c.* ARTUS DE'SIRE'. T. 35.

ARTUS DE'SIRE'. on voit qu'il prend un intérêt particulier à la Normandie, & qu'il ne fait mention d'aucun autre pays.

Que porte à préſent noſtre terre ?
Fleurs de penſées & de ſoucy.
Que ſervent les arbres auſſi
De nourrir chenilles & vers
Qui ont mangé les rameaux verds ?
Donc fault, quelque cas qu'on en die,
Que la Normandie en mendie,
Tant elle eſt fort baſſe de pœil, &c.

Le Pere Niceron dit au même endroit que Déſiré étoit Prêtre. Cela eſt certain. On en trouve la preuve dans pluſieurs de ſes ouvrages, & en particulier dans celui que je viens de citer. J'ajoute qu'il eſt clair par le même ouvrage, qu'il ne poſſedoit aucun bénéfice, mais qu'il n'eût pas été fâché d'en avoir. Ce fut peut-être pour ſe faire des protecteurs, qu'il eut l'imprudence d'entrer dans des complots contraires au bien de l'Etat, & qui nuiſirent également à ſa propre réputation, à ſa fortune & à ſon repos. Trop facile à écouter des gens mal-intentionnés, il oſa ſe charger d'une Requête adreſſée à Philippe II. Roi d'Eſpagne, pour le prier

Nicer. Mem. T. 35.

de venir au secours de la Religion Catholique, qu'on supposoit être prête à périr en France. Théodore de Beze a fait imprimer cette Requête dans le cinquiéme livre de son Histoire Ecclésiastique; & l'Arrêt de condamnation qui intervint peu après, dit que Désiré l'avoit lui-même dressée. Sa démarche ne tarda pas en effet à être découverte: il n'étoit encore que sur la Loire lorsqu'il fut arrêté par le Prévôt des *Maréchaux* d'Orléans, au commencement du mois de Mars 1561. Le paquet dont il étoit chargé fut envoyé en Cour, & le porteur conduit dans les prisons de Paris. ARTUS DE'SIRE'.

La crainte du supplice qu'il méritoit, lui fit adresser deux Requêtes, l'une au Roi, l'autre à la Reine Mere, pour demander comme une grace de n'être condamné qu'à une prison perpétuelle, ou aux Galères pour le reste de sa vie, afin qu'il pût faire pénitence. Dans sa Requête à la Reine, il dit que le Roi Henri II. son mari, l'avoit envoïé pendant son vivant faire une Neuvaine à Notre-Dame de Lorette.

Le Parlement le traita plus favorablement qu'il n'avoit osé l'espérer. On le condamna seulement à faire amende

ARTUS DE'SIRE'.

honorable au Parquet de la Cour, tête & pieds nuds, & à être enſuite conduit au Couvent des Chartreux, pour y faire pénitence pendant cinq ans. Cette Sentence fut exécutée le 14 Juillet de la même année, quant à l'amende honorable. Mais la retraite du coupable chés les Chartreux ne fut pas longue. Soit qu'il n'y eût point d'ordre de veiller ſur ſa perſonne, ſoit qu'on ait voulu faciliter ſon évaſion, il ſortit aſſés promptement du Couvent qui lui avoit été aſſigné, & dès 1568. il recommença à publier différens ouvrages à Paris, comme il avoit fait auparavant. Le dernier eſt de 1578. Il eſt probable qu'il vêcut peu après cette année : dans ſon écrit intitulé, *Le Retour de Guillot le Porcher*, qui eſt à la ſuite du *Ravage & Déluge des chevaux de loüage*, imprimé en 1578. il ſe repréſente comme étant vieux & griſon.

Je vous ai déja inſinué que tous les ouvrages d'Artus Déſiré tendent à combattre l'héréſie qui ne faiſoit alors que trop de progrès en France. Mais outre qu'ils ſont preſque tous en vers, ou, ſi vous voulez, en proſe rimée, genre d'écrire peu propre pour la controverſe, on y voit en général plus de zurla-

pinades que de raisonnemens, plus d'injures que de preuves, plus de bouffonneries que de sérieux & de gravité, plus de verbiage que de solidité. Et il y a lieu de croire que la nécessité, peut-être encore plus que le zele, lui mit souvent la plume à la main. Je ne dirai pas cependant avec le Pere Niceron, *qu'il manquoit de science & de capacité.* On voit par ses écrits qu'il avoit lû avec soin les livres saints, qu'il étoit au fait des points controversés, & qu'il n'ignoroit ni les objections des nouveaux hérétiques, ni les réponses peremptoires qui les renversent; mais il ne fit pas de ses connoissances l'usage reglé qu'il en devoit faire. Il donna aussi à la plus grande partie de ses écrits des titres bizarres, souvent ridicules, en quoi néantmoins il suivit autant le goût de son siécle que le sien propre. ARTUS DE'SIRE'.

Depuis 1545 jusqu'à son empriſonnement, il fit imprimer en vers : *Le grand Chemin céleſte de la maiſon de Dieu, pour tous les vrais Pélerins céléſtes traverſans les déſerts de ce monde : Lamentation de notre Mere ſainte Egliſe, ſur les contradictions des hérétiques : La Loyauté conſcientieuſe des Tavernieres*, & non des *Taverniers*, comme le dit la Croix du

Voyez le Catalogue à la fin de ce vol. on y donne les titres entiers.

ARTUS DÉSIRÉ.

Maine : *Les Combats du fidéle Papiſte, Pélerin Romain, contre l'Apoſtat Antipapiſte : Hymnes Eccléſiaſtiques traduits en ryme françoiſe : Le Miroir des francs Taulpins, autrement dits Antichriſtiens Luthériens : Les Batailles & Victoires du Chevalier céleſte contre le Chevalier terreſtre : Les grandes Chroniques & Annales de Paſſe-par-tout : Articles du Traité de la paix entre Dieu & les hommes : Contrepoiſon des cinquante-deux Chanſons de Clément Marot, fauſſement intitulées par lui Pſalmes de David : Plaiſans & harmonieux Cantiques de Dévotions, ou ſecond Contrepoiſon : La grande Source & Fontaine de tous maux, procédante de la bouche des blaſphémateurs du ſaint Nom de Dieu.* Tels ſont, avec la Requête au Roi d'Eſpagne, & celles au Roi & à la Reine, imprimées dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Théodore de Beze, tels ſont, dis-je, les écrits que publia Déſiré juſqu'à ſon empriſonnement.

Pluſieurs ſont en vers de huit ſyllabes. *La Loyauté conſciencieuſe des Tavernieres*, qui eſt de 1550, eſt en dizains, & chaque dizain y eſt ſuivi d'un Quatrain en vers de cinq ſyllabes. L'exemplaire in-16 n'a que trente-ſept feuillets : il eſt en lettre italique, ſans nom

d'Auteur, & ſans marque de lieu ni d'année.

ARTUS DE'SIRE'.

Le plus conſidérable de ces écrits, eſt celui qui a pour titre : *Les Combats du fidéle Papiſte, &c.* C'eſt un in-16 imprimé à Roüen en 1556. ſur un Privilege obtenu le 17 Novembre 1550. Le Pere Niceron qui ne l'avoit point vû, dit que la Croix du Maine, qui le cite, ne nous apprend point s'il eſt en vers ou en proſe. Il eſt en vers, & en contient plus de ſix mille de huit ſyllabes. Il eſt dédié à Henri II. par ces vers :

Prince ſacré, de tous Roys le plus digne,
Confutateur d'erreur problématique,
Pour récréer ta majeſté bénigne
J'ay compoſé contre la gent maligne,
A ton honneur, ce livre catholicque;
D'un fervent zele & vraye amour pudicque,
T'en fais préſent & ſalutation,
Pour ce que ſçay qu'as bonne intention
Sur les errans, que punir tu propoſes :
Regarde-le par récréation,
Et tu voirras de merveilleuſes choſes.

Déſiré dit dans ſa *Préface au lecteur*, qu'avant que d'entreprendre ce livre,

ARTUS D'ESIRE.

il fit le voyage de Geneve, *afin*, dit-il, *de savoir mieux parler de la déteſtable vie des hérétiques*; & qu'étant entré dans l'Egliſe de S. Pierre, il y fut ſaiſi d'horreur *à la vûe des grands opprobres & injures faictes à Dieu.*

Cet ouvrage eſt donc un dialogue de controverſe entre *le Papiſte*, ou le Catholique, *& l'Antipapiſte*, ou le Luthérien. Ces deux interlocuteurs ſe diſent beaucoup d'injures, & effleurent toutes les matieres controverſées, chacun ſoutenant ſon ſentiment, ſur les traductions de l'Ecriture en langue vulgaire, l'autorité du Pape, la Confeſſion auriculaire, le pouvoir des Clefs, les Indulgences, l'Excommunication, l'autorité de l'Egliſe, & celle des Conciles, la pluralité des Bénéfices, les Décimes, divers abus, *les barbes des gens d'Egliſe*, le chant & les cérémonies de l'Egliſe, le Pain bénit, le Purgatoire, le jeûne & l'abſtinence, le culte des Images, l'invocation des Saints, les offrandes, le Sacrement de l'Euchariſtie, le libre arbitre, les bonnes œuvres, & la juſtification. Le *Papiſte* cite ſur chaque article les preuves tirées de l'Ecriture, &, pour l'ordinaire, il les cite à propos. L'*Antipapiſte* y oppoſe

quelquefois d'autres textes dont il détourne le vrai sens, & l'on ne voit les deux combattans d'accord que sur la pluralité des Bénéfices qu'ils condamnent également. ARTUS DE'SIRE'.

Ce dialogue extrémement prolixe est suivi de la *Description de la Cité de Dieu.... assiégée des malheureux hérétiques.... avec l'assault des fidéles Chrétiens appellés pour défendre ladite Cité*, &c. Quoique ce second écrit porte la datte de 1550. il est sûr qu'il n'a été imprimé qu'avec le premier en 1552. Toute cette description de la Cité de Dieu est en vers de dix syllabes à l'exception de huit ou neuf pages qui sont en vers de huit syllabes. Je n'y ai trouvé de particulier que l'énumération des troupes respectives qui doivent combattre. Elle commence par les hérétiques & autres ennemis de l'Eglise, depuis Simon le Magicien jusqu'à Luther. Abailard se trouve dans cette liste un peu trop gratuitement. Les Catholiques, défenseurs de la Cité de Dieu, marchent ensuite suivant l'ordre hiérarchique.

Et vous, saint Pere, allez devant,
Ainsi que feit le bon Urie,

ARTUS DE'SIRE'.

Et débandez l'artillerie.

. . . . . .

Et vous Cardinaulx, en bataille
Manifeſtez vos grands vertus,
Vous eſtes de rouge veſtus.

. . . . . .

Sus, ſus, à la guerre, à la guerre,
Evêques, Abbés, & Prélats,
Que faites-vous? eſtes-vous las,
Quand il ſe fault mettre en défenſe?

. . . . . .

Dedans, dedans, allarme, allarme,
Prieurs, Curés & ſimples Preſtres,
Marchez tous d'ordre après vos maiſtres.

. . . . . .

Et vous, Meſſieurs les Révérends
Docteurs, Bacheliers de Sorbonne,
Que chaſcun de vous s'abandonne
A confuter ces Antechriſts.

. . . . . .

Suyvez après Moynes, Moyneaux,
Qui tenez de ſaint Benoiſt l'Ordre,
Marchez ſans faire aucun deſordre.

. . . . . .

Au ſurplus, vous enfans de Dieu,
Nommés Chartreux, vivans en chartre,

ARTUS DE'SIRE'.

Vous eſtes forts pour bien combattre;
Combien qu'on vous eſtime morts,
Si eſtes-vous gens des plus forts
Et des plus puiſſans de la terre,
Pour bien combattre en cette guerre.

Il appelle de même les autres Religieux, & enſuite les Séculiers de tout état & de toute condition. Mais je ne crois pas que vous ſoyez curieux de ce détail.

*Le Miroir des francs Taulpins*, c'eſt-à-dire, des Luthériens, eſt partagé en vingt-ſept chapitres, dont chacun eſt précédé d'une gravure en bois. Il n'y a pas beaucoup d'ordre, ni de raiſonnement. La défenſe de l'Egliſe étoit aſſés mal entre les mains d'un pareil écrivain. Cet écrit parut en 1554. in-8°. ſous le titre de *Miroër des francs Taulpins*, &c. mais on le réimprima en 1564. avec cet autre titre : *Le Deffenſaire de la foy chrétienne, avec le Miroër des francs Taulpins, autrement nommés Luthériens.*

Les deux *Contrepoiſons des cinquante-deux Chanſons de Clément Marot, fauſſement intitulées par lui Pſalmes de David*, &c. ſont des années 1560 & 1561. Voici ce qui y donna lieu. Outre cin-

ARTUS DE'SIRE'.

quante Pſeaumes mis en vers par Marot, imprimés avec Privilege en 1543. les Huguenots chantoient du même Poëte le Cantique de Simeon, & le Décalogue : voilà les cinquante-deux Chanſons déſignées par notre Auteur. Artus Déſiré trouvoit que la doctrine de ces *Chanſons, alloit précipiter en Enfer toute la France*; & pour obvier à ce mal, il fit ces deux *Contrepoiſons*, ou Chanſons pieuſes, où il s'embarraſſa beaucoup moins de rendre exactement le ſens des Pſeaumes, que de contrecarrer la verſion de Marot. Maître Benoît Paſſavant, c'eſt-à-dire, Théodore de Beze, l'en railla dans ſon Epitre au Préſident Lizet, où il qualifie la Muſe de Déſiré, de *Muſe de Normandie*, ce qui ſeroit encore une eſpece de preuve que notre ſecond Ecrivain étoit Normand. M. de Sallengre en a tiré la même conſéquence.

Salleng. Mem. de Litt. t. 2 prem. part. p. 110 & 111.

Déſiré flétri par une amende honorable, & condamné à faire pénitence dans un Monaſtere, auroit dû, ce ſemble, travailler à ſe faire oublier, & s'enſevelir dans le ſilence le plus profond. Mais cédant à ſa démangeaiſon d'écrire, dès qu'il crut pouvoir ſe montrer de nouveau, il compoſa & fit im-

primer depuis 1568. jusqu'en 1578. la *Dispute de Guillot le Porcher & de la Bergere de S. Denys en France contre Jean Calvin* : *L'Origine & Source de tous les maux de ce monde par l'incorrection des peres & meres envers leurs enfans*, &c. *Les grands Jours du Parlement de Dieu, publiés par S. Matthieu* : *La Singerie des Huguenots, Marmots, & Guenons de la nouvelle division Théodobesienne*, en prose mêlée de vers ; *Le Moyen de voyager surement par les champs, sans être détroussés des larrons & voleurs*, &c. *Le Désordre & Scandale de France par les états masqués & corrompus*, &c. C'est une espéce de Traité de l'éternité des peines dües aux méchans, & des récompenses que les Justes attendent dans la vie future : Enfin, *le Ravage & Déluge des Chevaux de loüage, contenant la fin & consommation de leur miserable vie*, en prose ; *Avec le Retour de Guillot le Porcher sur les miseres & calamités de ce regne présent*, en vers & en forme de dialogue.

ARTUS DE'SIRE'.

## *L'AUTEUR ANONIME DE THRASIBULE PHE'NICE.*

Un Anonime qui vivoit dans le même tems que *Désiré*, tourna celui-ci en

L'AUTEUR ANON. DE THRASIBULE PHE'NICE.

ridicule dans une farce intitulée THRASIBULE PHE'NICE. Cette piéce, très-bizarre dans le plan & dans l'exécution, fut imprimée en 1561. in-8°. non à Roüen, comme on le lit au bas du frontiſpice, mais à *Vinege*, ainſi qu'il eſt marqué à la fin de l'argument, c'eſt-à-dire, à Geneve; car ce n'eſt qu'une tranſpoſition de lettres. Il eſt même dit qu'elle fut repréſentée *aux Jeux Hiérapolitains:* Or *Hiérapolis* dans le ſtile des Proteſtans du ſeiziéme ſiécle, c'eſt Geneve. Cependant la ſcene de cette piéce eſt à Rome. Mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que les perſonnages que l'Auteur y introduit, il les fait venir tout à coup de Paris, de divers autres lieux de l'Europe, & même de l'Amérique. Outre Artus Déſiré & Villegagnon, l'Anonyme y maltraite pluſieurs Docteurs de Sorbonne, & en particulier Nicolas Maillard. Tous ſes Acteurs, du moins les principaux, conſpirent à abolir le *Siége Papal*, contre lequel ils déclament ſans pudeur comme ſans vérité. Si on en croit l'Editeur, cette farce eſt *traduite du vulgaire Arabic en bon Roman intelligible, par Thraſybule Phénice.* C'eſt une feinte. *Thraſybule* ſignifie, hardi Conſeiller. Le nom

de *Phenice* n'eſt ajouté, que parce que l'Anonime étoit, ſans doute, dans la fauſſe perſuaſion que l'Arabe, dont il veut faire croire que ſa farce étoit traduite, étoit le même que le Phénicien ou le Punique.

L'AUTEUR ANON. DE THRASYBULE PHENICE.

## *JACQUES DE BILLY.*

La défenſe de la Religion fut beaucoup mieux entre les mains de l'Abbé de Billy, que dans celles d'Artus Déſiré. Je ne dis pas que le premier fût meilleur Poëte, mais il avoit beaucoup plus de ſcience & de capacité. Il en a donné des preuves dans ſes deux livres d'obſervations ſacrées, dans ſes *Locutiones Græcæ*, dans ſes traductions & éditions de divers ouvrages des Peres Grecs, & dans d'autres écrits, dont l'énumération n'eſt point de mon ſujet.

JACQUES DE BILLY.

Ce Savant, car il en mérite le titre, naquit l'an 1535. à Guiſe, de Louis de Billy, alors Gouverneur de cette Ville, & qui deſcendoit de l'ancienne famille de Prunay, célebre dans le pays Chartrain, & de Marie de Briçhanteau, dont la famille eſt auſſi connüe dans notre hiſtoire. Envoyé à Paris dès ſa premiere jeuneſſe, il y fit de grands progrès dans la langue Latine

Nicer. Mém. t. 22.

JACQUES DE BILLY.

& dans l'étude des bons Auteurs qui ont écrit en cette Langue. Rappellé à l'âge de dix-huit ans, on l'envoya successivement à Orléans & à Poitiers pour y étudier en Droit. Mais cette science n'étant pas de son goût, il la négligea.

On ne fait jamais bien ce qu'on fait par contrainte. La mort de son pere & de sa mere, lui laissant la liberté de suivre son inclination, il se livra entierement aux belles Lettres; & afin d'être moins détourné, il s'éloigna de tous les endroits où il avoit des amis, se retira d'abord à Lyon, & ensuite à Avignon où il apprit les langues Grecque & Hébraïque. Il avoit embrassé l'état Ecclésiastique, & possedoit déja deux Bénéfices, qui lui rapportoient quatre mille livres de rente, l'Abbaye de Ferrieres en Anjou, & le Prieuré de Taussigny en Touraine. Cette fortune étoit honnête, & de Billy en paroissoit satisfait. Mais dans la suite, cedant aux instances de ses amis, & de Jean de Billy son frere aîné, il se chargea encore des Abbayes de S. Michel en l'Herm, & de Notre-Dame des Chatelliers, qui lui furent résignées par le même Jean de Billy, qui, dégoûté du monde, avoit résolu d'entrer dans l'Ordre

dre des Chartreux. Cette augmentation de Bénéfices troubla la tranquillité dont il joüissoit auparavant. Les guerres civiles s'étant allumées dans le Royaume, l'Abbaye de Notre-Dame des Chatelliers fut pillée, & celle de S. Michel entierement ruinée. Le nouvel Abbé, secourut l'une & l'autre autant qu'il lui fut possible, & se trouva plus mal à son aise que lorsqu'il ne possedoit que ses deux premiers Bénéfices. Pour surcroît d'affliction il eut la douleur d'apprendre la mort de quatre de ses freres & de deux de ses oncles. Des quatre premiers, *Claude* fut tué à la bataille de Jarnac, *Loüis* mourut des blessures qu'il avoit reçües à la défense de Poitiers; les deux autres furent tués à la bataille de Dreux, donnée le 19 Décembre 1562. La même journée vit périr l'un de ses oncles, & blesser l'autre mortellement.

JACQUES DE BILLY.

Au milieu de ces troubles, l'Abbé de Billy obligé d'errer lui-même sans pouvoir se fixer en aucun lieu, séjourna successivement à Laon, à Paris, à Nantes, à son prieuré de Taussigny, & revint de nouveau à Paris, où épuisé par les chagrins, la fatigue des voyages, l'étude, il mourut le 25 Decem-

JACQUES DE BILLY.

bre 1581 dans la maison de Gilbert Génebrard son ami. Il n'avoit que 46 ans. Il fut inhumé à saint Severin. Nicolas Rapin, qui étoit alors à Paris, fit sur cette mort une *Ode saphique rimée*, qui se lit parmi ses œuvres. Il compare, sans façon, le défunt à saint Augustin, à saint Jerôme, & à saint Bernard. C'étoit de beaucoup outrer l'éloge.

Je connois de l'Abbé de Billy deux livres de *Sonnets spirituels recüeillis pour la plûpart des anciens Théologiens tant Grecs que Latins*, avec un Commentaire en prose. Le premier livre contient 109 Sonnets, & le second n'en a que cent. L'un a paru en 1575, l'autre en 1578. Ces deux livres ne sont presque qu'une paraphrase d'un grand nombre d'Epigrammes latines, traduites ou imitées de divers ouvrages des Peres Grecs & Latins, par l'Auteur même, & imprimées en 1579. sous le titre d'*Anthologie sacrée*. Du Verdier a copié deux de ces Sonnets dans sa Bibliotheque, le 18e. & le 25e. je ne l'imiterai pas: les pensées en sont fort pieuses; c'est tout leur mérite. *Les autres petits traités Poëtiques de semblable matiere* ajoutés au premier livre, ne méritent pas plus d'attention.

Mais il faut vous dire un mot des *six livres*, auſſi en vers, *du ſecond avenement de noſtre Seigneur*. Chaque livre eſt précédé d'un argument, qui en indique le ſujet. L'Epitre dédicatoire, qui eſt longue & toute morale, eſt dattée de Saint Denys en France, le 17 Fevrier 1576. Elle eſt adreſſée à Bernard Caraſſus, Prieur de la grande Chartreuſe, & Supérieur Général de tout l'Ordre. Dans l'ouvrage, qui n'eſt que le recit d'un ſonge que de Billy feint d'avoir eu, le Poëte paſſe en revüe tout ce qui doit précéder, accompagner & ſuivre le ſecond avénement de Jeſus-Chriſt. Une grande partie de ſes preuves, il la tire de l'Ecriture & de la Tradition. Ce ſont les ſeules ſources en effet où l'on doive puiſer dans une matiere ſi importante. L'Auteur auroit dû s'y arrêter, & ne pas ajoûter à des autorités ſi reſpectables, ſes propres idées & des conjectures qui n'ont aucun fondement. Dans le premier livre, en parlant des vices, en détaillant les deſordres qui doivent précéder la venüe de l'Antechriſt, c'eſt de ſon propre ſiecle dont il fait la peinture. Mais entraîné par ſon imagination, il enchérit ſur l'idée que les Livres ſaints nous donnent

JACQUES DE BILLY.

JACQUES DE BILLY.

de la violente perſécution qu'exercera ce dernier ennemi de Jesus-Chriſt. Il fait du Prophete Elie un harangueur ennuieux, & un long diſcoureur ; c'eſt un portrait de caprice, & qui part d'un pinceau mal adroit. Le cinquiéme livre eſt une deſcription de l'Enfer & des tourmens réſervés à ceux qui ſeront éternellement les objets de la juſte vengeance de Dieu ; il falloit en ſupprimer les hiſtoriettes & les *capucinades*, qui y ſont mêlées. Dans le ſixiéme, il décrit le Paradis & la félicité dont joüiront les bienheureux. Dans tous ces ſix livres, on lit des avis fort ſolides, des inſtructions fondées ſur la vraie pieté : le Poëte s'y montre plein de zele pour la vertu, & ennemi irréconciliable du vice.

Cet ouvrage ſe trouve avec un Traité de ſaint Baſile, *du jugement de Dieu*, &c. qui ſert comme de Préface ; & les *Quatrains ſententieux de ſaint Gregoire Evêque de Nazianze, avec une breve & familiere expoſition.* Je vous ai parlé ailleurs de ces Quatrains. *Jean* de Billy, qui ſe fit Chartreux, & *Geoffroy* de Billy, mort Evêque de Laon le 28. Mars 1612, tous deux freres de *Jacques*, ont auſſi publié divers ouvrages ; mais je n'en connois aucun qui ſoit en vers.

Nic. Mem. t. 22. p. 187 & ſuiv.

## FERRAND DEBEZ.



*Ferrand* DEBEZ, ou de Bez, Poëte Latin & François, mourut la même année que Jacques de Billy, en 1581. Il ne devoit avoir qu'environ 53 ans, puiſque dans la premiere de ſes *Epitres amoureuſes* aux Muſes, qu'il publia au commencement de 1579, il dit :

Cinquante ans ſont & plus qu'en ce monde eſt errant
Voſtre humble ſerviteur inutile Ferrand.

Il étoit Pariſien, fils de *Vallerand* Debez, qui étoit attaché à la maiſon de Lorraine; & de Loüiſe Sauvage, qu'il perdit *aü printems de ſon âge*, comme il le dit dans la ſeconde des *Epitres* que je viens de citer. Ferrand ſçut conſerver pour lui-même la bienveillance que la maiſon de Lorraine avoit eüe pour ſon pere, & il ſe concilia celle du Cardinal Jean, & de ſon frere François de Lorraine, Chevalier de Rhodes. C'eſt ce qu'il nous apprend dans l'Epitre dédicatoire de ſa traduction de la cinquiéme Eclogue de Virgile, adreſſée au même François de Lorraine, avec quelques autres poëſies.

FERRAND DEBEZ.

Pour t'honorer, ô Prince magnanime !
Feray-je mal ſi je t'offre ma rythme,
Moi qui ſuis tien? moi qui de mon jeune âge
Suys eſcolier de ton frere tant ſage,
Mon Mœcénas, Monſieur le Cardinal,
Le bien aymé du Sceptre filial :
Moy qui ſuis fils (las, mon Dieu, quel refrains !)
De Vallerand ſerf des Princes Lorrains,
Qui a ſervy ta haute Seigneurie
Sans blaſme aucun, voyre ſans tromperie
En tous endroicts.

Debez, après avoir enſeigné les Humanités pendant ſix ans à Paris, au College de Bourgogne & au College des Bons Enfans, exerça le même emploi pendant neuf autres années tant à Niſmes que dans quelques autres Villes du Languedoc. Revenu à Paris, il y regenta la rhétorique au College de Calvy, & encore en celui des Bons Enfans, de même qu'au Cardinal le Moine, & en celui de Boncour : c'eſt de ce dernier College qu'il datte le ſecond & le troiſiéme livre de ſon Abrégé de l'Hiſtoire de France, imprimé en Latin en 1577. & en 1578. Il pa-

roît par quelques-unes de ſes poëſies, qu'un ſi long exercice le dégoûta, & qu'il y eut beaucoup de peine, & aſſez peu de profit. C'eſt le Rondeau ſuivant qui me fournit cette conjecture : FERRAND DEBEZ.

En régentant je perds mon temps & âge,
Sans eſpérer icy quelque avantage :
Ceſte douleur malgré mes dents je porte ;
Donc je voudrois que Regence fût morte,
Car deſſus moy fait tomber maint orage.
Subornement m'a fait un grand dommage,
Mais faux rapport m'a bien fait davantage ;
Voilà comment mon cœur ſe deſconforte
En régentant.

Pour caqueter on me met en la cage,
Puis à midy jé pour mon paſturage
Trois œufs, un pain, du vin avecque eau forte,
Puis un tançon mon pauvre cœur ſupporte ;
Voilà le gain qui navre le courage
En régentant.

Dans un autre Rondeau à un de ſes amis qui exerçoit le même emploi, il repete à peu près les mêmes plaintes. Il y ajoute, qu'il avoit été tout prêt de quitter ſa profeſſion, parce qu'on ne pouvoit y acquerir beaucoup d'honneur,

FERRAND DEBEZ.

avec quelque exactitude qu'on s'en acquittât. J'eſtime, dit-il, Ciceron & Virgile; mais je ne vois que du tems à perdre, à lire & à expliquer Donat. C'étoit un ancien Grammairien, ſous qui ſaint Jerôme avoit étudié, & ſous le nom duquel on a donné divers traités concernant la Grammaire, & des Commentaires ſur Virgile & ſur Terence, que les Savans regardent comme des ouvrages en tout, ou preſque en tout, ſuppoſés.

Debez fut élû Procureur de la nation Françoiſe dans l'Univerſité de Paris le 7. d'Avril 1561, & Recteur de l'Univerſité le 23 Juin 1571. Il étoit alors Principal du College du Pleſſis, grand Archidiacre & Chanoine Prébendé en l'Egliſe de Reims. Il avoit eu cet Archidiaconé & cette Prébende en 1570. Le Cardinal de Lorraine, Archevêque de Reims, prétendit être en droit d'en pourvoir; il y eut conteſtation; l'Univerſité intervint dans la cauſe; & le 9. Mars 1571. on rendit un arrêt favorable à Debez.

Dès 1565. le Cardinal de Chatillon, Evêque de Beauvais, l'avoit nommé pour *Précepteur*, c'eſt-à-dire, Principal du College de cette Ville. Mais

comme on ſçavoit que ce Prélat étoit affectionné pour les nouveaux héréti- FERRAND DEBEZ.
ques, & que l'on avoit lieu de craindre que Debez ne fût livré au même parti, au moins en ſecret, il y eut ordre de s'informer de ſa conduite & de ſes ſentimens. En conſequence, on reçut le 12. Juillet de la même année 1565. une lettre d'un Officier de l'Hôtel de Ville de Beauvais, qui mandoit de Paris, qu'il falloit refuſer le Sieur Debez pour la place à laquelle il étoit nommé, *parce qu'il étoit non-ſeulement Hérétique, mais Athéiſte.* Lecture faite de cette lettre, il fut délibéré qu'il en ſeroit communiqué à MM. du Chapitre de Beauvais, & qu'on s'oppoſeroit à la reception de Debez.

Dans une autre aſſemblée du 28 du même mois de Juillet, on fit lecture d'une ſeconde lettre du même député, où l'on apprend qu'il y avoit des-lors un procès pendant au Parlement de Paris, entre le Cardinal de Chatillon, le Chapitre, & la Ville de Beauvais, pour raiſon de ladite Principalité; mais qu'on n'avoit trouvé perſonne qui eût voulu ſe charger de prouver les faits dont Debez étoit accuſé, ou du moins ſoupçonné. Ce Procès ne fut terminé

FERRAND DEBEZ.

qu'au bout de deux ans, par Arrêt du Parlement du mois d'Aouſt 1567, lequel maintint pour *principal Maître* Jean de la Mothe, Prieur des Cholets, ancien Recteur de l'Univerſité, nommé par le Chapitre de Beauvais & le Corps de Ville.

Les abus qui s'étoient introduits parmi les Imprimeurs de Paris demandant une prompte reforme, Debez en parla à M. de la Gueſle, Procureur General du Parlement, & à pluſieurs autres Magiſtrats, & ſon zele ne fut pas ſans effet. Tout ce qui tendoit au bien, il l'embraſſoit avec ardeur ; & l'Univerſité de Paris lui fut redevable de pluſieurs réglemens utiles, & d'avoir terminé pluſieurs diſputes ſurvenües entre les écoliers & autres. On peut voir ce détail dans l'Hiſtoire de l'Univerſité de Paris. Ce fut par une ſuite du même zele, qu'il ordonna que l'on reciteroit dans tous les Colleges, le verſet, *O Crux ave ſpes unica*, pour obtenir de Dieu qu'il daignât arrêter la fureur des Hérétiques qui inſultoient la Croix, & qui avoient voulu renverſer la Croix des Gaſtines, qu'on voïoit alors dans la rüe S. Denys. Ce zéle s'accorde mal avec le penchant pour l'héréſie dont il avoit été accuſé, comme je

viens de le dire d'après les regiſtres mêmes de l'Hôtel de Ville de Beauvais. FERRAND DEBEZ.

Outre ſa traduction en vers de la cinquiéme Eclogue de Virgile, dont j'ai fait mention ailleurs, & celle de quelques Epigrammes & autres pieces d'Auſone, de Marulle, du *Libera*, &c. nous avons de Ferrand Debez, dans le même volume, imprimé dès 1548, *Deux déplorations en forme d'Eclogue, l'une de feu M. d'Orleans, l'autre de feu M. d'Anguian.* Ce Duc d'Orleans étoit fils de François I. & frere de Henri II. & l'autre étoit François de Bourbon, Comte d'Enguien. Quelques Rondeaux, entre leſquels ſont les deux que j'ai cités; un troiſiéme, *du débat de l'Ame & du Corps*; un quatriéme, ſur la mort de François d'Enguien; un cinquiéme *aux Enfans de Zoïle*: un Sonnet, à la loüange des Poëtes *qui traduiſent les Enéïdes*; & deux petites pieces, l'une, intitulée, *de Mai & de Pallas*, l'autre qui a pour titre, *le deſir de l'Auteur de vaincre l'Amour.* T. 5. 2. édit. p. 72.

Les autres ouvrages du même, qui ſont pareillement en vers François, ſont: *Inſtitution puérile*, à Charles d'Alonville, Jean & Chriſtophe de Thou, freres, Chriſtophe Bouguier, & Gaſ-

FERRAND DEBEZ. pard Viallet ſes Diſciples : *Eſjoüiſſance de Niſmes du Préſidial eſtabli, & du College nouvellement érigé pour la Jeuneſſe* ; imprimée à Avignon en 1553. Je ne connois cet écrit que par la citation de Du Verdier & de la Croix-du-Maine ; celui-ci le dit en vers. Le College dont il eſt queſtion fut, ſans doute, érigé ſous l'Epiſcopat de Michel Briçonnet. *Les Epitres héroïques amoureuſes aux Muſes, dédiées à Dieu, Mœcénas très liberal, avec l'expoſition des noms propres, miſe à la fin de chaque Epitre* ; en 1579. in-8°. Il y a ſix Epitres, toutes en vers de dix ſyllabes. Quoique fort mal verſifiées, on les lit encore avec quelque ſatisfaction, à cauſe des traits hiſtoriques dont elles ſont remplies, de la peinture que le Poëte y fait des mœurs de ſon tems, & du zele qu'il témoigne pour les lettres humaines qu'il ne perd aucune occaſion de venger contre ceux qui les mépriſent. M. De Beauchamps, dans ſes *Recherches ſur les Théâtres de France*, attribue encore à Debez, une piece imprimée à Lyon en 1563 in-8°. ſans nom d'Imprimeur, intitulée : *Eclogue, ou Bergerie, à cinq perſonnages, contenant les abus du mauvais Paſteur, & montrant que bien-*

T. 1. p. 428.

*heureux, est qui a crû sans avoir vû.* Cette piece est signée F. D. P. & Mr. de Beauchamps conjecture que ces lettres initiales signifient *Ferrand Debez, Parisien.* FERRAND DEBEZ.

## *FRANÇOIS DE BELLEFOREST.*

*François* DE BELLEFOREST a beaucoup plus fatigué le public de ses ouvrages que le Professeur dont je viens de vous parler. Sur quoi n'a-t-il pas écrit? Fécond traducteur, il a touché également au profane comme au sacré, au plaisant comme au grave & au serieux. Historien sans discernement & sans goût, il a gâté presque tout ce qu'il a entrepris de traiter. Poëte enfin, il s'est efforcé de monter sur le Parnasse, & n'a jamais que rampé dans le lieu le plus bas. Gagé par les Libraires, & n'ayant pas d'autre ressource que sa plume pour fournir à sa subsistance & à celle de sa famille, il n'étoit occupé qu'à multiplier le nombre de ses productions, sans jamais penser à les rendre exactes, sans même avoir le loisir de les relire avec quelque attention. FRANÇOIS DE BELLEFOREST. Le Long Biblioth. Hist. de la Fr. Du Verd. Biblioth.

Ce n'est pas qu'il ne fût d'une bonne famille; mais la fortune ne répondit

FRANÇOIS DE BELLEFOREST.

point à sa naissance. Né au mois de Novembre 1530. au village de Sarzan, proche de *Samaten*, petite Ville du Comté de Comminge sur la Sare, son pere, qui étoit militaire, dépensa dans sa condition la meilleure partie de son bien, & eut le chagrin de laisser en mourant, son fils âgé seulement de sept ou huit ans, & sans presque aucune autre ressource que la bonne volonté d'une mere qui aimoit ce fils, & qui épargna tout ce qu'elle put pour le faire étudier du moins pendant quelques années dans les Ecoles de *Samaten*.

Le jeune de Belleforest profita autant qu'il put de cette ombre d'éducation, & ayant trouvé ensuite quelque protection auprès de Marguerite Reine de Navarre, & sœur de François I. il obtint d'être nourri quelque tems dans la maison de cette Princesse. De-là, il alla à Bourdeaux, où il étudia plus solidement sous Buchanan, Vinet, Salignac, Gélida, & les autres Savans hommes qui enseignoient alors dans cette Ville. On lui conseilla depuis d'étudier en Droit, & dans cette vûe il se transporta à Toulouse; mais la vie turbulente du Barreau n'ayant pas tardé à lui déplaire, il l'abandonna, & s'occu-

pa à faire des vers pour la nobleſſe du pays, qui le recherchoit à cauſe de la facilité qu'il avoit en ce genre. FRANÇOIS DE BELLEFOREST.

Après avoir paſſé ſept ou huit ans à Toulouſe, il vint à Paris, y fréquenta les leçons de Dorat, de Turnebe, de Ramus, de Galland, de Charpentier, & de quelques autres, & ſe fit des amis de Ronſard, de Bayf, de Belleau, de Vigenere, & ſurtout d'Antoine du Verdier, avec qui il entretint toujours depuis un commerce de lettres. C'eſt du Verdier lui-même qui rapporte ces circonſtances, & pluſieurs autres, dans les 30 pages in-folio qu'il a conſacrées dans ſa Bibliotheque à la mémoire de ſon ami, & à l'énumération de ſes ouvrages.

Belleforeſt s'inſinua auſſi dans la connoiſſance de pluſieurs perſonnes de qualité, & malgré tant de liaiſons honorables il paſſa le reſte de ſes jours à Paris dans une fortune très médiocre. D'abord cependant il fut en quelque eſtime ſous les regnes de Charles IX. & de Henri III. & cette eſtime lui procura la qualité d'Hiſtoriographe de France; mais il en déchut après par le peu d'exactitude que l'on remarqua dans ſes productions. Il mourut à Pa-

FRANÇOIS DE BELLEFOREST.

ris le 1. Janvier 1583 dans la 53^e. année de son âge, & fut enterré aux Cordeliers, comme il l'avoit ordonné par son Testament.

On voit par ses traductions qu'il sçavoit les Langues Latine, Italienne & Espagnole. Pour le Grec, il l'ignoroit, ou ne l'avoit appris que très imparfaitement ; & il y a lieu de croire que ce n'est que d'après des traductions latines qu'il a mis en François ce qu'il nous a donné des ouvrages composés en Grec.

Sa poësie ne vaut pas mieux que sa prose ; & le grand nombre de pieces en ce genre, qu'il a publiées, ne prouvent rien de plus que la facilité qu'il avoit à faire de mauvais vers. Je n'entreprendrai point de vous faire l'énumération de ceux-ci. Beaucoup sont épars dans les differens ouvrages que l'on imprimoit de son tems. Il étoit attentif à loüer les écrivains de son siécle & leurs livres ; & vous jugez bien, que ceux-ci étoient toujours des chefs-d'œuvre. Quand on s'affiche sur le pied de loüangeur, on ne l'est jamais à demi. La politique, l'interêt, l'amitié, la prévention, conduisent la plume, & la vérité est rarement consultée.

Belleforeſt fit entendre auſſi ſes regrets ſur la mort de pluſieurs perſonnes illuſtres que la France perdit de ſon tems. *Déplorations*, Epitaphes, Panégyriques, rien ne lui coutoit dans ces occaſions. C'eſt ainſi qu'il pleura, & qu'il loüa en même-tems le Roi Henri II. qui mourut le 10 Juillet 1559, Timoléon de Coſſé, Comte de Briſſac, Sébaſtien de Luxembourg, Comte de Martigues, & M. le Duc d'Aumale. Une autre fois montant ſa Muſe ſur un ton plus gai, il célébre les nôces de Philippe d'Autriche Roi d'Eſpagne avec la Princeſſe Eliſabeth fille aînée du Roi Henri II. & celles d'Emanüel-Philibert Duc de Savoie, Prince de Piémont, avec Marguerite fille de François I. & ſœur de Henri II. Le premier de ces mariages ſe fit par Procureur le 27 Juin 1559, & le ſecond, le 9 Juillet de la même année.



Quelquefois auſſi politique ou hiſtorien en vers, Belleforeſt voulut montrer que tout cédoit à la fécondité & à la rapidité de ſa plume. Nous avons dans le premier genre, ſa traduction d'une *Remontrance* que Leger Du Cheſne, Profeſſeur en l'Univerſité de Paris, avoit compoſée en vers Latins, & adreſ-

FRANÇOIS DE BELLEFOREST

sée aux Princes, pour leur persuader de ne faire ni accord, ni tréve avec ceux qui troubloient le Royaume par leur revolte & leurs factions séditieuses. Dans le second genre, nous avons un *Poëme historial touchant l'origine, l'antiquité & l'excellence de la Maison de Tournon*; & une traduction d'un Discours en vers Latins, où Jean Villemin avoit exalté la brave resistance que Madame de Tournon, Comtesse de Roussillon (c'étoit Claude de Turenne ou de Turaine) avoit faite aux rebelles en 1567.

Enfin, Belleforest voulut aussi chanter l'Amour, ses plaisirs & ses peines. Je ne connois que deux de ses ouvrages en vers sur ce sujet. L'un est une *Pastorale amoureuse, contenant plusieurs discours non moins profitables que recréatifs, avec la description des payſages, où sont introduits Turne, Sylvie, Camille & Alpin.* Cette Pastorale est de 1569, L'autre ouvrage antérieur de quelques années, étant de 1561, est intitulé: *La chasse d'Amour; avec les Fables de Narcisse & Cerbere. Auſquelles sont adjoustés divers Sonnets. Dédié aux deux sœurs, Marguerite & Marie de Cotte-Blanche.*

Ce dernier recüeil ne contient que 80. feüillets. La premiere piece, en

vers de dix syllabes, roule sur les diverses conditions & les differentes inclinations des hommes. L'Auteur la termine par une vérité qui, pour être commune, n'en mérite pas moins d'être méditée; c'est que tout se termine à la mort, & que celle-ci nous enleve souvent au milieu de nos projets les mieux concertés, & quelquefois lorsque nous touchons déja au succès. Dans la même piece, le Poëte appelle, pour ainsi dire, l'un après l'autre tous les desirs que l'homme peut former, en particulier ceux d'un cœur amoureux, & il en montre la vanité. Il recommande spécialement la vertu, & prouve fort bien que toute passion, quand on l'écoute, agite l'ame & rend la vie moins tranquille.

FRANÇOIS DE BELLEFOREST.

La seconde piece est celle qui a donné le titre à tout le recueil. C'est une allégorie, trop longue & trop mal exprimée pour plaire; mais où il paroît que l'Auteur a eu en vüe de peindre, sous divers emblêmes, ce qu'il avoit fait lui-même pour chercher l'amour, & les dégouts, plus encore que les plaisirs, qu'il a rencontrés dans cette poursuite. Le détail dans lequel il entre de ses peines, montre qu'il avoit raison de re-

FRANÇOIS DE BELLEFOREST.

gretter, comme il le fait, de s'être amusé à *la chasse d'Amour.*

La troisiéme piece est la *Fable de Narcisse & Eolis*; le sujet est connu; il est traité ici avec beaucoup de diffusion & d'ennui. Ces trois pieces sont en vers de dix syllabes.

La quatriéme est en vers de six : c'est *la Fable de Cerbere, Chien portier d'Enfer, osté de son regne par Hercule.* Le recüeil finit par divers Sonnets, en vers héroïques; la plûpart ne parlent que des peines de l'amour; ils sont adressés à Ronsard, à Buttet, à Paschal, & à quelques Demoiselles. Le privilege obtenu pour l'impression de ce recüeil, est du 1. Janvier 1560. Belleforest y est qualifié *Ecuyer.* Sa devise étoit : *Ou mort ou vie.* Je ne vous ai cité aucun de ses vers; je vous en ai dit la raison; si vous êtes curieux d'en connoître le stile, vous pouvez avoir recours à la Bibliotheque de du Verdier, qui en a copié plus qu'il n'en faut pour vous dégouter.

## *JOACHIM BLANCHON.*

JOACHIM BLANCHON.

Je ferai un peu plus indulgent pour *Joachim* BLANCHON; non que ses vers soient plus agréables que ceux de Bel-

leforeſt ; mais parce que je ne puis vous donner l'hiſtoire de ſa vie, ſans le laiſſer un peu parler lui-même. JOACHIM BLANCHON.

Ce Poëte étoit de Limoges, Jean Dorat, qui étoit du même pays, le dit dans des vers faits à la loüange de Blanchon, où après avoir vanté pluſieurs Poëtes Limouſins, il ajoute :

*Tu quoque, Blanchoni, par his decus arte mereris,*
*Gallica Lemovicum Carmina prima canens.*

Blanchon lui rendit éloge pour éloge, ſurtout dans l'Ode qu'il compoſa à l'honneur de la Ville de ſa naiſſance, dans laquelle il éxalte comme ornemens de cette Ville, Dorat, Muret, Simeon Du Bois, de Guery, de Beaubreüil, & pluſieurs autres.

Cette Ode fait partie des *premieres Oeuvres poëtiques* de l'Auteur, imprimées en 1583, & qui ne portent ce titre, comme je le crois, que parce qu'elles ſont le fruit de ſa premiere jeuneſſe. Je n'ai trouvé nulle part qu'il ait fait de *ſecondes Oeuvres*. Ce n'eſt que d'après lui, que je dis que les premieres ont été compoſées dans ſa jeuneſſe. Voici comment il s'exprime à la fin de ces *Oeuvres*, dans un Sonnet au Lecteur,

JOACHIM BLANCHON.

Fuïant d'oiſiveté la vicieuſe amorce,
En mon jeune printems j'ai compoſé ces vers
Que j'avois juſqu'icy à la veüe couvers.

Il ne faut pas conclure de ce dernier vers, qu'il étoit vieux quand il publia ces poëſies : il n'étoit plus ſi jeune ; mais il étoit encore peu avancé en âge, puiſqu'il ajoute :

Ils n'ont, amy Lecteur, attendu neufs ſoleils ;
Car ces Adoleſcens, à Icare pareils,
Ont voulu ſans conſeil même vol entreprendre.

S'il eût parlé d'un autre, il auroit pû ajouter qu'ils eurent auſſi la même deſtinée. Mais un pareil aveu ſort très rarement de la bouche d'un Auteur. L'amour propre de Blanchon étoit d'ailleurs ſoutenu par les éloges que lui donnerent, en vers Latins, Jean Dorat, Martial Guery ; & ſurtout, Antoine Valet, qui en s'adreſſant au Roi même, ſupplie Sa Majeſté d'animer la jeune Muſe de l'Auteur, afin de l'encourager à chanter dans la ſuite de plus nobles ſujets ; & en vers François, Jean de Beaubreüil, Baſtier, le même Martial

Guéry, Antoine Barny, Madelene Saulter eau, M. de Chaſtenet, Chreſtien, & Mr. Du Bourg. JOACHIM BLANCHON.

Valet avoit raiſon de ſouhaiter que Blanchon s'occupât à traiter des ſujets plus dignes des Muſes que ceux qu'on voit ici. Que lit-on en effet dans ce recüeil? Deux livres de poëſies amoureuſes, l'un contenant *les Amours de Dione*, & l'autre, *les Amours de Paſithée*; le premier en cent onze Sonnets, entremeſlés d'Odes, d'Elégies, de Stances, de Complaintes, de Chanſons, & autres petites pieces; le ſecond en 77. Sonnets.

J'obſerverai deux choſes ſur ce ſecond livre; la premiere, que la plûpart des Sonnets qu'il renferme ſont adreſſés à quelque ami, ou à quelque compatriote de l'Auteur, preſque tous fort ignorés aujourdhui. La ſeconde, c'eſt que dans le Sonnet 67e. Blanchon dit, qu'il n'avoit que quinze ans lorſque l'amour s'empara de ſon cœur. C'étoit prendre des chaînes avant que d'être en état de les porter.

J'avois paſſé ſans plus douze mois quinze fois
Quand la vive beauté qui reluit à ma Vie,
Riche de tant d'honneur, & de tant d'heur ſuivie,
Comme ſon priſonnier m'eſclava ſous ſes loix.

JOACHIM BLANCHON.

La voir & l'aimer ce fut une même opération. C'eſt encore le langage qu'il tient dans le premier livre.

Les affections ſont promptes à cet âge là; mais l'inconſtance qui en eſt l'appanage, les détruit preſque auſſitôt qu'elles ſont nées. Blanchon en eſt une preuve, au moins s'il a parlé ſerieuſement. On voit en effet par la ſuite de ſes poëſies, que mécontent de ſes amours, ou feignant de l'être, il prit la réſolution de s'enfoncer dans quelque ſolitude écartée. C'eſt le ſujet d'une aſſez longue piece intitulée par cette raiſon, l'*Antre*. Mais la deſcription qu'il fait de cette retraite, preſente quelque choſe de ſi diſgracieux, de ſi horrible même, qu'on la prendroit plûtôt pour la deſcription de l'Enfer que pour celle d'une ſolitude. Cette exagération ne prouve-t-elle pas que ſa réſolution n'avoit rien de plus réel que le lieu dont il avoit tracé la peinture?

Par un autre tour d'imagination, bien digne d'un Poëte dont l'âge n'a point mûri l'eſprit, Blanchon finit ſes deux livres d'Amour par un Sonnet, en forme de *Priere à Dieu*, où il dit que ſa paſſion *l'avoit captivé ſix ans*, mais qu'ayant toujours été malheureuſe, il y re-

y renonce, & ne veut plus chanter que le Seigneur. Que ne supprimoit-il donc toutes ses réveries amoureuses ? C'étoit le premier sacrifice qu'il devoit offrir au Seigneur, la premiere victime qu'il devoit immoler. Mais je suis tenté de croire qu'il n'a imaginé cette Priere que pour servir comme de Préface au troisiéme livre de ses poësies, qui contient ses *meslanges*. Ce troisiéme livre renferme en effet beaucoup de poësies pieuses : telles sont, divers Sonnets sur l'amour de Dieu ; une Ode Chrestienne ; une Paraphrase de la Priere d'Esdras ; deux Prieres à la Sainte Vierge ; une Plainte faite étant malade ; des Prieres pour le matin & le soir, & pour d'autres occasions ; une, *pour la prospérité du Roi* ; des Stances sur la vertu, sur la libéralité, &c. Dans celles-ci, le Poëte fait sentir indirectement à Henri III. qu'il espere, qu'il attend même de lui quelque bienfait. JOACHIM BLANCHON.

Si ces poësies pieuses n'ont rien qui satisfasse un lecteur ami du beau, au moins pouvoient-elles édifier ceux qui avoient la patience de les lire. Mais par quelle bizarerie, au milieu de cet étalage de moralités & de sentimens de piété, l'Auteur va-t-il nous donner une

JOACHIM BLANCHON,

piece indécente, où il ne rougit point de faire l'apologie des femmes immodestes ? Si Blanchon a cru que le titre de *Meslanges* qu'il a donné à son troisiéme livre, l'autorisoit à y inserer des pieces sur toute sorte de sujets, ne le rempliſſoit-il pas ce titre, & par celles dont je viens de faire l'énumération, & par celles qui suivent ? Telles sont entre ces dernieres, le *Discours au Roy, sur la paix* ; le *Discours à Monsieur, sur ses victoires* ; le *Discours à la Reine mere*, qui sert comme de Préface aux 38. Sonnets qui suivent cette Epitre, & qui sont réünis sous le titre de *Trophée des Dames*, parce que le Poëte y fait l'Eloge des femmes en général, & en particulier celui d'un grand nombre de femmes qui sont nommées avec distinction dans l'Ancien & dans le Nouveau Testament, & dans l'Histoire Eccléſiaſtique & Profane. Telles sont encore ses *Stances*, en 25. Strophes, *sur le mariage, par antitheſes à celles de Philippe Des Portes* ; d'autres Stances sur la beauté, adreſſées à la Reine, & l'éloge de Marguerite Reine de Navarre.

On trouve dans le même livre deux pieces qui sont singulieres. Dans l'une intitulée : *l'Hymen de la fille, à Joachim Martin*, & qui est une violente satire

contre les veuves, Blanchon fait l'éloge de la femme & du mariage; mais en s'efforçant de soutenir qu'il faut en se mariant préférer celle qui est fille à celle qui est veuve; dans l'autre, qui a pour titre, *Antitheſe de l'hymen de la vefve*, il chante la palinodie, & fait autant l'éloge des veuves qu'il les avoit décriées dans la premiere piece. JOACHIM BLANCHON.

Ce recüeil est terminé par divers Sonnets, quelques Epitaphes, un Adieu aux Muses, l'Ode à l'honneur de la Ville de Limoges, que j'ai déja citée, & plusieurs Sonnets moraux, donnés sous le titre de *Thréſor de ſentences, au Roy*. Presque tous les Sonnets sont à la loüange de ceux à qui le Poëte les adresse. Il y en a aux Ducs de Joyeuse & d'Epernon; au Comte d'Escars, au Chancelier de Chiverny, à MM. de Villeroy & Brulart, Secretaires d'Etat; à son frere, Claude Blanchon, Avocat; à MM. de Pibrac, Ronsard, Dorat, Philippe Des Portes, Muret, qui étoit alors à Rome, & que Blanchon ne connoissoit que par la réputation; à Salustе du Bartas, à Hugues Barbou, & à plusieurs autres. Le Sonnet au Sieur Barbou est sur l'Imprimerie. Les Epitaphes sont celles du

JOACHIM BLANCHON.

Roi Charles IX. de François de Lorraine Duc de Guise, du Duc d'Aumale son frere ; de Sébastien de l'Aubespine, Evêque de Limoges ; de Gautier de Bermondet, Maître des Requêtes ; de Simon Des Coutures, Président à Limoges ; de Simeon du Bois, Lieutenant Général de la même Ville ; & de quelques autres : ces Epitaphes sont sans dattes ; ce qui est un grand défaut dans ces sortes de pieces, qu'on ne recherche ordinairement que pour sçavoir le tems de la mort & l'âge de ceux qui en sont l'objet.

Dans l'*Adieu aux Muses*, Blanchon dit, qu'il avoit fait la cour à celles-ci pendant *douze ou quinze ans* ; mais qu'il a perdu son tems en leur compagnie. C'est qu'elles ne l'ont jamais avoüé pour leur disciple. Conséquemment elles ne lui avoient procuré, sans doute, aucun avantage temporel, puisqu'il se plaint dans la même Ode, *que la pauvreté le talonne*.

Dans l'Ode sur la Ville de Limoges, adressée à Dorat, il loüe quelques Poëtes qui ne nous sont pas connus, tels que *Bastier*, dont il dit :

En son Ode Pastorale
Bastier ce Belleau esgale,

Qui ſoubs forme de Berger
Chante les Rois & leur race,
Et ſur le mont de Parnaſſe
Premier s'eſt voulu loger, &c.

JOACHIM BLANCHON.

Il y loüe auſſi beaucoup *Decourt* peintre, *Vigier*, *Corteys*, & Jean de *Beaubreüil*.

## *JEAN DE BEAUBREUIL.*

JEAN DE BEAUBREUIL.

Celui-ci étoit Poëte François & Latin, & Avocat au Siege Préſidial de Limoges. La Croix-du-Maine en parle dans ſa Bibliotheque. Beaubreüil avoit été diſciple de Dorat ; & l'amour des belles lettres lui fit entreprendre le voyage d'Italie, où il fut d'autant plus favorablement accüeilli de Muret, que celui-ci reconnoiſſoit que c'étoit le pere de Beaubreüil qui l'avoit encouragé des premiers à l'étude. C'eſt du moins ce que Jean de Beaubreüil dit dans ſon Epitre à Dorat, en lui dédiant ſa Tragédie d'*Attilie*, ou d'*Atillie*, c'eſt-à-dire, d'*Attilius Regulus*, imprimée à Limoges en 1582. C'eſt à l'occaſion de cette Tragédie, que Blanchon loüe Beaubreüil dans l'Ode que j'ai citée, & dans un Sonnet, où il dit :

JEAN DE BEAUBREUIL.

Au Théâtre sanglant, du fidele Attilie,
Par l'esprit de ta voix eſlevé dans les cieux;
Tu fais voir, de Beaubreüil, combien eſt précieux
Le salut du public où le debvoir nous lye.

C'eſt, à ce qu'on aſſure, le ſeul ouvrage dramatique ſorti de la plume de ce Poëte Limouſin. L'argument qui eſt à la tête nous apprend qu'il eſt tiré du quatriéme livre de Paul Oroſe, Chapitres VII & VIII, & du ſecond livre d'Eutrope. Les Auteurs de l'hiſtoire du Théâtre François qui rendent compte de cette piece, n'ont fait aucun uſage du témoignage de Blanchon.

T. 3. p. 461. & ſuiv.

## JEAN DE LA JESSE'E.

JEAN DE LA JESSÉE.

La réputation de *Jean de la* JESSÉE, ou GESSÉE, comme il écrit quelquefois ſon nom, s'étendit beaucoup plus loin que celle de Blanchon, & le célebre Plantin lui a fait l'honneur d'imprimer une grande partie de ſes poëſies.

Ce Poëte étoit Gaſcon. Le Pere Niceron qui paroît n'en avoir parlé que d'après la Croix-du-Maine & du Verdier, dit qu'il nâquit vers l'an 1551 à Mauvaiſin, Ville de Gaſcogne dans l'Armagnac qu'il vint de bonne heu-

Nic. Mém. t. 41.

re à Paris, & passa plusieurs années à la Cour. Il ajoute qu'on voit par ses ouvrages, qu'il fut Secretaire de la Chambre de François de France, Duc d'Alençon, qu'il l'accompagna dans ses voyages en Angleterre & dans les Pays-Bas, & que depuis l'année 1584, que la mort enleva le Prince, on n'entend plus parler de lui. Ce court récit du Pere Niceron a besoin de quelques éclaircissemens & d'un petit commentaire.

JEAN DE LA JESSÉE.

La Jessée doit être né après le milieu de l'année 1550. Il dit dans son *Discours sur le Temps*, adressé à Loüis de Lorraine Cardinal de Guise :

Je n'avoy pas neuf ans lorsque Montgomery
De sa lance fatale occit le Roi Henry.

Cet évenement arriva le 30 Juin 1559, & Henri II. mourut le 10 Juillet suivant. La Jessée déclare qu'il n'avoit pas alors neuf ans ; c'est-à-dire, ce semble, qu'il approchoit de cet âge ; il devoit donc être né au plûtard vers la fin de 1550. Le lieu de sa naissance étoit Mauvaisin ; le Pere Niceron l'a fort bien observé. La Jessée décrit ainsi ce lieu dans sa piéce intitulée, *le Temple de Navarre, à Jean de Beaumanoir Sieur de Lavardin* :

JEAN DE LA JESSÉE.

Deſſous le Ciel Gaſcon le deſtin m'a fait naître ;
Où le Roi Navarrois eſt mon Seigneur & maître ;
Au Comté d'Armaignac, où le Fleuve du Ras,
Tributaire à Garonne, entrecroiſe ſes bras.
La Ville à qui je doibs naiſſance & nourriſſage,
Le voit ſouvent couler par un double paſſage ;
Elle eſt aſſez antique, &c.

Je m'arrête là : cette deſcription eſt extremement prolixe. On aime naturellement à parler de ſa Patrie, & l'on ſe perſuade aiſément que ceux qui nous écoutent ou qui nous liſent, y prennent le même interêt que nous. C'eſt pour cela que la Jeſſée donne au long toute l'hiſtoire de Mauvaiſin, & tout ce que la tradition du pays, qui paroît un peu fabuleuſe, en diſoit. Il conjecture même que le nom de *Mauvaiſin* vient de celui de *Malvoiſie*, lieu renommé pour les vins exquis, à cauſe, dit-il, des beaux vignobles qui y étoient encore de ſon tems.

La Jeſſée ne nous apprend point ſous quels maîtres il fit ſes études ; mais quoiqu'il ſe vante dans un de ſes Sonnets, qu'il n'avoit rien emprunté des anciens ni des modernes pour compoſer ces milliers de vers qu'il nous a laiſſés, & que tout étoit de ſon invention, il

Premieres œuvr. liv. 2. p. 65.

ne laisse pas de nous assurer ailleurs qu'il avoit lû presque tous les Poëtes anciens & modernes, les Grecs, les Latins, les Italiens, & ceux qui avant lui avoient écrit en notre langue. L'amour de la poësie l'avoit saisi de si bonne heure : JEAN DE LA JESSÉE

Qu'encor sept & sept ans n'avoient borné son âge ;

lorsqu'il commença à cultiver les Muses & selon lui à en être favorisé. La passion qu'il avoit pour augmenter ses connoissances, l'engagea de faire quelque séjour à Bourdeaux, d'où il passa, dit-il, *à la Cour de sa Reine, que la mort lui enleva trop-tôt.* C'étoit Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, qui mourut en effet le 9 Juin 1572. Voici de quelle maniere le Poëte raconte son voyage; il me paroît nécessaire de le laisser parler lui-même. Ibid. l. 3. pag. 906.

J'étoy forr jeune encore, & la vingtiéme année
Estoit prochainement sur mon chef retournée,
Quand il me vint à gré de pratiquer les mœurs
Des Peuples agités de diverses humeurs,
Et voir deçà delà, voyageant par la France,
Des Pays & Citez l'affiéte & différance.
Sitost ce faux désir n'eust tenté mon esprit,
Qu'à bien effectuer mes desseings il se prit,

JEAN DE LA JESSÉE

Et me faisant hayr mes délices premieres,
Mes voisins familiers & le nic de mes peres,
Me fit rendre à la Cour d'une Reine du Sang,
Princesse vertüeuse, & digne de ce rang.
Elle estoit en Gascoigne, & dressoit un voyage
Pour achever l'accord d'un nouveau mariage.

C'étoit le mariage de Marguerite de Valois avec Henri de Navarre, qui fut depuis Henri IV. Jeanne d'Albret aimoit les gens de lettres, & surtout les Poëtes; on lui parla de la Jessée, on lui vanta ses talens poëtiques; elle voulut le voir,

. . . . . Et sous bons témoignages
Le reçeut à sa suite, & le mit à ses gages.

Il suivit l'équipage, prit le chemin du Périgord, traversa l'Angoumois, le Poitou, & séjourna deux ou trois jours à Poitiers. Il vint ensuite à Tours, delà à Blois où la Cour de France étoit alors, & où le mariage projetté devoit se conclure; & enfin à Paris où il eut la douleur de perdre la Reine de Navarre.

L'affliction que cette mort inespérée lui causa, jointe au chagrin qu'il ressentoit de n'avoir pû gagner le cœur

de sa *Marguerite* dont il étoit devenu amoureux durant son séjour à Blois, lui fit prendre la résolution de quitter non-seulement la Cour, mais même la France. Il se retira en effet en Savoie, dans le dessein de parcourir la Suisse, l'Allemagne, & ensuite l'Italie. Mais le souvenir de sa *Marguerite* l'arrêta à Genéve, d'où peu de tems après il regagna Lyon, le cœur plus blessé qu'avant son départ, & vint de nouveau à Paris. Si vous êtes curieux de sçavoir toutes les circonstances de son voyage, je vous renvoie à sa piece, intitulée, *l'Amoureux errant*, où il en fait une longue description. Cette piece est adressée à François d'Espinay Sieur de Saint Luc. JEAN DE LA JESSÉE

Je n'ai rien trouvé dans ses poësies qui pût fixer le tems où il a commencé d'entrer au service de François de France Duc d'Alençon, nommé depuis Duc d'Anjou, dernier fils de Henri II. On voit seulement qu'il fut Secretaire de sa chambre, ainsi que je l'ai observé d'abord, & que jusqu'à la mort de ce Prince, il le suivit dans toutes ses courses. Il l'accompagna en 1579 en Angleterre, où le Prince passa exprès pour témoigner son amour à la

JEAN DE LA JESSÉE

Reine Elizabeth, *qui le traita*, dit Mezerai, avec tant de franchise & de privauté, *que tous ceux qui ne la connoissoient pas, crurent qu'elle l'épouseroit.*

La Jessée demeura dans ce Royaume avec son maître jusque vers le milieu de l'année 1580, que le Prince fut obligé de venir s'opposer au progrès que le Duc de Parme avec son armée faisoit dans l'Artois & dans le Hainaut. Il fit la même année un second voyage en Angleterre avec le même Prince; & quitta ce Royaume sans retour, au commencement de 1581, lorsque le Duc d'Anjou revint en Flandres, où il fut *inauguré*, dit Mezerai, Duc de Brabant & Comte de Flandres. Quoiqu'il soit certain que la Jessée ne soit pas toujours demeuré auprès du Prince, puisqu'il parle du moins de deux voyages qu'il fit en Flandres, durant le tems que le Duc habitoit ce pays, il n'est pas moins vrai qu'il y fut témoin des troubles presque continuels qui l'agiterent, & qui obligerent enfin le Duc d'Anjou à revenir en France, où il mourut le 10. Juin 1584. dans la trente-uniéme année de son âge, regretté & pleuré par notre Poëte, qui exprima sa douleur par un nombre de vers, sous

le titre de *Larmes & regrets*, qu'il publia la même année.

JEAN DE LA JESSÉE Premieres œuvr. l. 3. p. 857.

C'eſt aux differens voyages dont je viens de parler que le même Poëte fait alluſion, lorſqu'il dit :

En temps aſſez divers, j'ai fait mille voyages,
Et voyageant ainſi j'ai paſſé mille lieux. . . . .
J'ay ſupporté la guerre & ſes cruels outrages,
J'ai fait teſte à la Mer, voire au Ciel envieux,
Armé d'eſclairs, de foudre, & de vents pluvieux, &c.

Le Pere Niceron conjecture que le Poëte ne ſurvécut gueres à ſon maître, parce que, dit-il, on n'entend plus parler de lui après l'année 1584. Vous verrez dans la ſuite, que la Jeſſée vivoit encore en 1595. & qu'il fit imprimer cette même année un ouvrage que le Pere Niceron n'a point connu. Tout ce que celui-ci devoit dire, c'eſt que la *vie poëtique* de la Jeſſée, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, n'a guere duré que depuis 1572 juſqu'en 1584.

En effet, le premier écrit en vers de la Jeſſée que nous ſçachions avoir été imprimé, eſt de l'année même 1572. C'eſt une Satire, ou, comme s'exprime l'Auteur, une *Exécration ſur les infracteurs de la paix*. Depuis cette pre-

JEAN DE LA JESSÉE

miere production, presque chacune des années qui suivirent, fut marquée par une nouvelle. En 1573. la Jessée donna un *Discours sur le Siege de Sancerre, avec une complainte de la France*; ce Siege avoit commencé au mois de Janvier 1573, & le camp du Roi étoit encore aux environs de la Ville, lorsque le Poëte discouroit sur ce Siege. La même année, il versa des larmes sur la mort de Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, tué devant la Rochelle, au mois de Mars de ladite année, & sur celle de Henri de Foix, Duc de Candale, tué au Siege de Sommieres en Languedoc, & répandit des fleurs sur leurs tombeaux: Et dans la même année il s'amusa à décrire le Siege même de la Rochelle, à plaindre la France sur les troubles qui lui ôtoient toute sa tranquillité, & à la féliciter lorsque ces troubles furent pacifiés.

Voyez les titres entiers de ces ouvr. dans le Catal.

L'élection de Henri III. au thrône de Pologne fit encore, la même année 1573. & la suivante, couler de la plume de la Jessée une multitude de vers tant Latins que François, sur cet événement. Il se chargea de faire entendre les soupirs de la France sur le départ du nouveau Roi, de loüer ce Prince sur

ſes ſuccès, & ſur les grandes qualités dont il étoit orné, ou que le Poëte croïoit voir en lui; & lorſque Henri fut obligé de revenir en France, la Jeſſée célébra encore ſon arrivée, & ſe rendit l'interprête des ſentimens qu'il ſuppoſa dans les Seigneurs Polonois ſur ce retour. JEAN DE LA JESSÉE

Ce fut encore en 1574 qu'on vit paroître de lui, un recüeil d'Epigrammes Latines, en deux livres, adreſſées aux Princes, aux Grands du Royaume, & à beaucoup d'autres; & deux Epitaphes de Marguerite de Valois, Ducheſſe de Savoie, l'une en Latin & l'autre en François.

En 1578. il donna ſes Amours de Graſinde : *dix Odes-Satires*, avec cinq Sonnets. En 1579. il publia en proſe, des *Lettres Miſſives*, *Diſcours & Harangues familieres*; & en 1583, des vers Latins & François, ſur la mort de Jean Morel, Gentilhomme d'Embrun.

Le Duc d'Anjou qui vouloit bien s'amuſer quelquefois de ces diverſes poëſies de la Jeſſée, & qui y trouvoit, ſans doute, quelque ſatisfaction, ayant félicité l'auteur ſur ſon extrême fécondité, & loüé ſes talens, il n'en fallut pas davantage pour engager le Poëte à ſe

JEAN DE LA JESSÉE

mettre en devoir de recüeillir une partie des poëſies qu'il avoit faites depuis ſa premiere jeuneſſe juſqu'à l'âge de 31 ans, qui étoit l'époque des éloges qu'il avoit reçus du Duc d'Anjou.

La Jeſſée conſacra cette glorieuſe époque ſur ſon portrait, où il s'eſt fait repreſenter avec une couronne de laurier ſur la tête, & le titre de Poëte *Lauréat*, ou Couronné. Peut-être avoit-il reçu la couronne Poëtique du Duc d'Anjou lui-même. Sa collection finie, dont il exclut la plus grande partie des poëſies que je viens de citer, Chriſtophe Plantin, célébre Imprimeur d'Anvers, ſe chargea de la mettre au jour; & la Jeſſée la dédia, comme la raiſon & la juſtice le demandoient, au Prince qui en avoit été l'occaſion. L'Epitre dédicatoire, en proſe, eſt dattée d'Anvers le 20 Décembre 1582. & la collection parut dans le courant de l'année ſuivante: elle eſt en quatre tomes in-4°.

» Après avoir raſſemblé tous mes papiers, dit l'Auteur; après les avoir revûs & corrigés, je me trouvai environné de 48 livres diverſement compoſés en rime, & de cinq autres faits en proſe, & tous François; ſans compter ceux que j'ai façonnés à la Ro-

» maine, ni cinq ou six pieces, qui de- JEAN DE
» puis ont baillé commencement à mes LA JESSÉE
» secondes œuvres. » Il ajoute que ce nombre le surprit, » se voyant déja » pere de tant de petits enfans conçus » en sa grande jeunesse, & parmi ses » plus griéves adversités, sans avoir eu » jusqu'ici le moindre support ou assis- » tance de personne. « Ce qui le consola fut la promesse que lui fit son maître de s'en déclarer *parrain & protecteur*; mais de peur de rebuter le Prince lui-même, *il sépara cette masse, & en choisit la moitié seulement, laissant pour lors l'autre moitié, non moins diversifiée en conceptions & sujets.* Comme je serois trop long, si je voulois entrer dans le détail de toutes les pieces que contient ce premier recüeil, & le seul qui ait été publié, je me contenterai de vous en indiquer les sujets principaux.

Je vous ai dit qu'il étoit divisé en quatre tomes. Le premier est intitulé : *Les jeunesses de Jean de la Jessée*, & se trouve partagé en plusieurs livres. Le premier livre renferme un grand nombre de Sonnets critiques, moraux, plaintifs & satiriques. Les mœurs déreglées de son tems, les troubles qui agitoient toutes les parties du Royaume, le ren-

JEAN DE LA JESSÉE

doient chagrin & mélancholique. Voilà ce qui le portoit à la satire. Sa fortune étoit très médiocre, & il croioit qu'on devoit mieux recompenser son mérite ; c'est ce qui l'engageoit à se plaindre si souvent, quoi qu'à l'en croire, il ne demandât qu'à n'être pas dans l'indigence :

Pag. 27. Pour fuir la pauvreté qui desjà m'accompaigne,
Je ne desire point le fécond revenu
Du vignoble Angevin, ni le grain provenu
Des heureuses moissons de Beausse & de Champaigne...
Je voudroy seulement me voir entretenu
Avec moyen état jusqu'à l'âge chenu ;
Si ce point jusqu'alors sur moi-même je gaigne, &c.

Cette situation peu commode lui faisoit regretter sa patrie ; il se fâchoit contre lui-même de ce qu'il l'avoit quittée, & soûpiroit après son retour : apparemment qu'il y étoit plus à son aise.

Pag. 41. Quand pourrai-je revoir après dix mille ennuis
Mon cher Mauvesinois, mon petit héritage,
Mes amis tant aimés, ceux de mon parentage ! &c.

Le second livre ne contient encore que des Sonnets, tous sur le même ton que ceux du premier. Il y exhale surtout sa mauvaise humeur contre la Cour, le

genre de vie qu'on y mene, l'ingratitude dont on y paye ceux qui s'y attachent. Il n'avoit que 25 ans accomplis lorſqu'il ſe plaignoit ſi vivement, &, s'il n'exagere pas, les ennuis s'étoient plus multipliés que le nombre de ſes jours. Mais il faut remarquer que lorſqu'il faiſoit ces plaintes, il ne venoit preſque que de perdre la Reine Jeanne d'Albret ſur laquelle il avoit fondé les eſpérances les plus flatteuſes. A la page 74. il dit qu'il tomba en 1573 dans une maladie qui l'approcha de la mort.

JEAN DE LA JESSÉE

Pag. 74

Le troiſiéme livre eſt plus varié : ce ſont encore des Sonnets ; mais le Poëte y chante preſque tous les évenemens arrivés de ſon tems. On en lit ſur l'élection de Henri III. au thrône de Pologne, ſon entrée à Paris, ſon départ, ſon retour en France, ſon avénement à la couronne de ſes peres, ſon ſacre, ſon mariage, &c. Il y en a d'adreſſés à Charles IX. à pluſieurs Princes, à quelques Seigneurs. Ce troiſiéme livre finit par un nombre de *Sonnets Chrétiens*.

La Jeſſée revient aux plaintes dans le quatriéme livre. Mais pour cette fois ſes plaintes étoient fondées. Son voyage en Savoie avoit été mal interpreté. Ses envieux profiterent de cette diſpoſi-

tion des esprits, & chercherent encore plus à envenimer ses démarches. L'envie, dit-il, la caballe, les faux rapports, la calomnie me poursuivirent depuis Lyon jusqu'à Paris. On l'arrêta dans cette Ville, au mois de Mai, & il fut mis en prison. Surquoi il dit :

JEAN DE LA JESSÉE

Pag. 139.

Je ne devois en France revenir
Paſſant de Breſſe en la haute Savoye :
Entre ſes rochs, ſur qui le ciel envoye
Ses traits ardens, je devois me tenir.

Il n'y eût pas été commodément ; mais on eſt mieux partout qu'en priſon. Il ne s'explique point clairement ſur les raiſons de ſa détention ; il dit ſeulement :

Pag. 137.

En ce qu'incaut je fus, on m'a creu téméraire;
En ce que je n'ay ſçu, l'on préſume que ſi ;
En ce que je n'ay dit, on me repugne auſſi ;
En ce que je n'ay fait on penſe le contraire, &c.

Du reſte, il proteſte par tout de ſon innocence, & dit affirmativement :

Pag. 506.

La France j'ay laiſſé, non que le moindre crime
Me cauſant ce départ, ma conſcience opprime;
Je n'ai doubté jamais des points de noſtre foy,

Jamais je ne m'armay contre mon jeune Roy; JEAN DE
J'ai cheri mon pays; & ſans fraude & ſans vice LA JESSÉE
Ay fait plaiſir aux uns, & aux autres ſervice :
J'ai célebré l'honneur des heros belliqueux,
Et priſant la vertu, me ſuis fait avec eux :
J'ayme l'homme ſçavant, entier & véritable,
Et ne fus onc amy ny de cour ny de table.

Il ajoute au même endroit, que l'amour ſeul fut l'auteur de ſes peines, que lui ſeul le porta à s'exiler volontairement. L'Amour fut-il auſſi l'auteur ou l'occaſion de ſon empriſonnement ? je ne puis l'aſſurer. Quoi qu'il en ſoit, il adreſſa à Joachim du Bellay & à beaucoup d'autres ſes plaintes ſur ſa captivité, qui ne laiſſa pas de durer au moins un an. Pag. 143 & ſuiv.

Dans le cinquiéme livre, compoſé de Sonnets, de Complaintes, de Stances, de Regrets, &c. il gémit ſur les maux où la France ſe trouvoit expoſée, ſans oublier ceux qu'il ſouffroit lui-même ; & le ſixiéme livre ne contient que des Sonnets adreſſés au Roi Henri III. aux Reines Eliſabeth & Loüiſe, & aux Princes & Princeſſes du même tems.

Pluſieurs des pieces qui compoſent les *ſept livres de Meſlanges*, qui ſuivent ceux dont je viens de vous donner une

JEAN DE LA JESSÉE

legere idée, concernent encore la prison de l'Auteur. Dans l'une, qui a pour titre même *La prison*, il expose les avantages de l'adversité; dans une autre, intitulé, *La Contre-prison*, il s'étend sur les désagrémens de la captivité, se plaint amérement de la sienne, & proteste que s'il rompt ses liens, ce ne sera jamais pour les reprendre:

> ..... Si j'en sors desormais,
> Je ne veux point y retourner jamais,
> Fuyant, blamant sa loge & ses retraites:
> Mal de ses maux sans cesse je diray,
> Et franchissant le Guichet, je criray,
> Adieu paniers les vendanges sont faites.

Pag. 180. Il tient à peu près le même langage dans des Stances adressées au Roi: il y jure *qu'il souffre un mal qu'il n'a point merité, & qu'il fait la pénitence d'un crime inconnu*; sollicite Sa Majesté de briser ses fers, proteste d'un sincere attachement à son service, rappelle quelques occasions où il en avoit déja donné des preuves, & fait offre de le lui prouver de plus en plus, *soit de la plume ou de l'épée.*

En general, ces sept livres de Meslanges contiennent un très grand nom-

bre de Sonnets, de Stances, de Complaintes, de regrets, d'Epitres, d'Anagrammes, d'Hymnes ou *Chants de loüange*, d'Epigrammes, de Chanfons, un *Généthliaque* ſur la naiſſance de Marie Du Prat, &c. De ces ſept livres, la Jeſſée a renfermé dans le cinquiéme toutes les traductions & imitations qu'il avoit faites de quantité d'endroits des Poëtes Grecs, Latins & Italiens, anciens & modernes; & une ſuite d'*Inſcriptions* compoſées pour conſerver la mémoire de divers événemens & de diverſes Fêtes, Pompes, Solemnités, Entrées, &c. Une partie du ſixiéme & le ſeptiéme tout entier n'offrent que des imitations de quantité d'endroits de l'Ecriture Sainte. Voilà ce qui compoſe les deux premiers tomes des œuvres de notre Auteur.

Le troiſiéme eſt conſacré à ſes amours: il y a quatre livres des *Amours de Marguerite*, trois des *Amours de Severe*, & deux des *Amours de Graſinde*. C'eſt tout ce que je vous en dirai. Dans l'édition particuliere des Amours de Graſinde, faite en 1578. que j'ai citée plus haut, on voit que cet amas de fadaiſes amoureuſes a été fait à Paris, & que celle qui en eſt l'objet y demeuroit.

JEAN DE LA JESSÉE

Je passe au quatriéme tome : ce sont deux livres de *Discours poëtiques*, en vers héroïques. Les sujets de ces discours, sont : *Le Temps*, à Loüis de Lorraine Cardinal de Guise ; la Jessée y dit, qu'il avoit 27 ans, & que ses *cheveux grisonnoient déja : La Fortune*, à Roch de Sorbiere, Sieur des Pruneaux ; Du Verdier a copié ce Discours dans sa Bibliotheque : *L'Espérance*, à Jacques de Pardaillan de Ségur : *L'Ingratitude*, à Monsieur : *La Mort*, à Loüis de Hacqueville, Sieur de la Neufville : *L'ombre du Roi François I.* à Henri III : *Sur les Oeuvres revües de Joachim du Bellay : Le Poëte Courtisan*, à Gui de Laval Comte de Laval : *Le Temple de Navarre*, à Jean de Beaumanoir Sieur de Lavardin : *Le Corsaire*, au grand Alexandre : *La Poësie*, à François Comte de la Rochefoucault : *Les maudissons de la guerre*, à René le Pin, Sieur de Quinzay : *La Franciade*, à Pierre de Ronsard : *L'Amoureux errant*, à François d'Espinay, Sieur de Saint Luc : Enfin, *La Jeunesse bien née.*

Le Discours sur la Franciade avoit déja paru avec la *Grasinde* en 1578. sous le titre de *Remonstrance à Pierre de Ronsard.* C'est un éloge de ce Poëte, qui

qui a eu tant d'autres Panégyriſtes, & une invitation à continuer ſon poëme de la *Franciade*, qu'il a cependant laiſſé imparfait. Ce que j'eſtime de plus dans ce Diſcours, c'eſt que la Jeſſée y exhorte Ronſard à fuir tout ce qui auroit l'air de ſatire, de peur d'être la victime de ſes envieux, ou d'être enveloppé dans les troubles du Royaume, pendant leſquels les meilleurs génies étoient le plus en bute aux traits de la jalouſie & de la calomnie. Il lui apporte pour exemple la mort tragique de Coras & de Ramus. JEAN DE LA JESSÉE.

L'Imprimeur Plantin dit à la fin de ces quatre tomes, que ce n'étoit là que le premier Volume des œuvres de l'Auteur, & qu'il étoit diſpoſé à en imprimer encore deux autres, qui contiendroient pluſieurs livres d'Odes, d'Hymnes, d'Elégies, d'*Odes-Satyres*, de Satires, de *Contr-Amours*, de Tragédies, de Poëmes ſur des ſujets tirés de l'Ecriture Sainte; & quatre ou cinq livres en proſe Françoiſe. Quelle étonnante fécondité!

Mais que ſont devenus ces nouveaux recüeils annoncés & promis par Plantin? Qu'eſt-ce que l'Auteur eſt devenu lui-même depuis 1584? L'un & l'au-

JEAN DE LA JESSÉE

tre n'eſt pas facile à deviner. La Jeſſée ne reparut comme Auteur qu'en 1595, ayant donné cette année ſa *Philoſophie Morale & Civile*, dont on a ſeulement la premiere partie. Colletet, qui en parle, dit qu'elle contenoit 150 Quatrains. J'ai vû la même édition, & je n'en ai compté que cent-un. La moralité en eſt bonne, mais commune. Il n'y a aucune matiere ſuivie. C'eſt un amas de penſées morales ſur divers ſujets, & dont pluſieurs ſont alluſion aux maux inſéparables de la guerre. Voici le vingt-ſixiéme Quatrain;

Tr. de la poëſ. Mor. p. 157.

Nos vies ſont peſle-meſle aſſorties
De bien & mal: encor de toutes parts
Croiſſent toujours dans ce Jardin eſpars
Là peu d'œillets, ici beaucoup d'orties.

Ce Recüeil eſt dédié *à Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, Grand Aumônier de France*, (Charge dont il avoit été pourvû le 12 Juillet 1591.) La Jeſſée avoit connu ce Prélat dès le tems qu'il étoit Chancelier du Duc d'Anjou; & il paroît par l'Epître dédicatoire, qu'il avoit conſervé ſon amitié, & celle de pluſieurs *Gentilhommes lettrés* qui avoient été attachés au ſervice du

même Prince. Dans la même Epitre, il parle du recüeil de ſes poëſies imprimé à Anvers en 1583, & dit, que c'eſt *à ſon grand regret* qu'il le voioit publié. De nouvelles réfléxions lui avoient fait, ſans doute, concevoir ce regret; car l'impreſſion, qui le fâche, n'avoit été faite que de ſon conſentement. Peut-être que devenu plus grave & plus ſérieux, il ſe repentoit d'avoir mis au jour tant de ſottiſes amoureuſes, & beaucoup d'autres pieces qui montroient moins le talent & le génie qu'une dangereuſe facilité à rimer. Si ce motif a quelque choſe de réel, il y a lieu de croire que c'eſt par la même raiſon, qu'il aura ſupprimé ſes autres poëſies, dont une partie d'ailleurs avoit été, dit-il, *tumultuairement ravie & diſſipée, depuis qu'il étoit ſorti de Faute, où*, comme il ajoute au même endroit, *les enfans & le pere avoient couru longuement une très cruelle fortune.*

JEAN DE LA JESSÉE.

## *JEAN DE BOYSSIERES.*

*Jean de* BOYSSIERES Ecuyer Sieur de la Boiſſiere en Auvergne, prit auſſi le Duc d'Anjou pour ſon Mécene. Ce fut ſous les auſpices de ce Prince qu'il

JEAN DE BOYSSIERES.

JEAN DE BOYSSIERES. fit paroître en 1578. ſes *premieres œuvres amoureuſes*. Il étoit de Montferrand en Auvergne, & ſans doute, de famille noble, puiſqu'il prend la qualité d'Ecuïer. Du reſte tout ce qu'il nous apprend de lui dans ſes premieres œuvres, c'eſt qu'il étoit né au mois de Février 1555, & qu'après avoir commencé l'étude des Loix & de la Pratique, il l'abandonna, & s'en repentit dans la ſuite, mais trop tard. Je regrette, dit-il dans des Stances ſur ce ſujet, je regrette *la vie Clérique* que j'avois embraſſée, & d'avoir quitté trop légérement

Prem. œuvr. Fol. 7.

Fol. 134.

Et Papier, & Cauſes & Procès
Pour mes amours.

C'étoit en effet avoir perdu ſes plus belles années; & ce n'eſt pas ſans raiſon que Guillaume de Boyſſieres, ſon frere, lui en fait quelques reproches dans un Sonnet, où en le blâmant de ſacrifier l'étude & ſa fortune à ſa paſſion, il ne laiſſe pas de le loüer ſur ſes poëſies. Ce n'eſt pas le ſeul éloge qu'on ait prodigué à notre jeune Auteur. Son recüeil en contient beaucoup d'autres, encore plus outrés que celui de Guillaume de Boyſſieres,

Je ne voudrois pas vous condamner à lire, ni ces éloges, ni les poëſies qui en ſont l'objet. Sans compter, ce qui eſt pourtant beaucoup, toutes les turpitudes dont ce ſale recüeil eſt rempli, en vérité l'Auteur croioit écrire pour des lecteurs d'un autre monde, ou qui parloient une autre langue que la Françoiſe. J'ai même de la peine à croire que ſa *Sylvie*, dont il nous aſſure qu'il chanta les amours dès l'âge de douze ans, ait pû comprendre la vingtiéme partie de tant d'Elégies, de Stances, d'Odes, de Chanſons, de Complaintes, de Pleurs, de Déſeſpoirs, qui compoſent les deux tiers de ce recüeil. Les pieces hiſtoriques même, telles que celles qui ſont ſur la priſe & la ruïne d'Iſſoire & d'Ambert, & ſur quelques autres événemens fameux, ſont dépourvues de tout ce qui peut intéreſſer un lecteur, qui n'auroit même cherché alors qu'à s'amuſer. JEAN DE BOYSSIERES.

Boyſſieres avoit lû les œuvres de Ronſard, & celles de tous les Poëtes qui juſqu'à lui avoient chanté leurs amours, & il s'étoit tellement gâté l'eſprit par cette lecture plus dangereuſe encore qu'inutile, qu'il n'aimoit, qu'il n'eſtimoit que les Poëtes qui avoient traité des ſujets ſi frivoles. Il les rappelle tous

JEAN DE BOYSSIÈRES.

les uns après les autres, il leur offre son encens, il eſt le panégiriſte de chacun; & l'on peut regarder ſes poëſies comme la Legende des Ecrivains d'amour. Ronſard, Baïf, Jodelle, Pontus de Thyard, Nuyſement, Des-Portes, & vingt autres s'y trouvent fréquemment nommés & *loüangés*, non comme Poëtes ſeulement, mais comme Poëtes amoureux. S'il quitte ce ton plein de fadeur & de baſſeſſe, pour ſe monter ſur le pied de ſatirique, ſon génie corrompu ſe fait ſentir encore dans ces Satires, par exemple, dans ſon Elegie *ſur le naturel des filles*, dans ſes Stances *des humeurs de la femme*, & dans celles *de la Loy du mariage*, à Philippe Des-Portes. Je ne le trouve preſque raiſonnable que dans ce Sonnet à R. Teſtu, Secretaire du Roi, où il dit :

Ah! que n'ay-je ſuivi comme toy, cher Teſtu,
Les contrées, les champs, les pays & le monde!
Pour avoir viſité preſque la terre ronde,
Les murs & l'Eſtranger, tu logeas la vertu.
Et non comme j'ay faict, m'eſtre en vain combatu
Contre un aveugle enfant; bâtiſſant deſſus l'onde,
Et peinturant en l'air: un fier remord me ſonde
Juſqu'au plus vif de l'ame, & me rend ſon vaincu.
Viſitant, curieux, les régions loingtaines,
Favoriſé, chéri des perſonnes hautaines,

Tu as acquis, Tessu, révérence & honneur :
Et amateur des vers & des belles sciences,
Tu honores les sœurs qui feront les defences
De ton nom, ta vertu, ta loüange & douceur.

JEAN DE BOYSSIERES.

Si Boyssieres n'est qu'un mauvais discoureur dans les poësies dont je viens de vous tracer le portrait, je ne craindrai pas de le traiter de téméraire d'avoir osé entreprendre de chanter cette fameuse Croisade de Godefroi de Bouillon que nos historiens ont tant célébrée. Aussi perdit-il haleine après avoir ébauché le troisiéme Chant, ou, comme il s'exprime, *la troisiéme course*. Il est vrai qu'il espéroit de mettre fin à son entrepriſe, vû sa jeunesse :

Vray est que le Soleil qui luit à quatre mondes,
Depuis que je suis né n'a fait que trente rondes ;
J'espere en ma jeunesse, & non en mon pouvoir,
Et plus en mon labeur, qu'en mon jeune sçavoir.

Mais, ou l'espoir qu'il fondoit sur sa jeunesse le trompa, ou il manqua de courage & de force, puisqu'il ne nous a laissé que les trois premiers Chants de son poëme, dont le 3^e. même, comme je viens de le dire, est imparfait. Si le tems lui a permis d'aller plus loin, c'est sagesse

JEAN DE BOYSSIERES.

ou prudence à lui de n'avoir point fait de nouveaux efforts ; ce que nous avons de son poëme montre trop combien l'entreprise étoit au dessus de son génie. Il a voulu imiter l'Arioste, dont il a traduit quelques endroits, ainsi que je l'ai observé plus haut, & comme lui il étoit plus Romancier qu'Historien. On ne lira pas d'ailleurs ces trois Chants pour s'édifier : c'est un tissu d'avantures tantôt tragiques, tantôt galantes. On voit les mêmes Croisés prier, & aller au bal ; participer à nos Saints mysteres, & faire l'amour. Quelle étrange bigarrure ! On lit dans le premier Chant un long éloge du Chevalier Gautier, & un autre de Pierre l'Hermite.

Cette ébauche de poëme, imprimée en 1584, est dédiée à M. Bertrand, Conseiller & Avocat Général du Roi en sa Chambre des Comptes, à Paris. Elle est précédée de Stances au même, & d'une Epitre en vers de l'Auteur à Anne d'Este, Ducheſſe de Nemours, où Boyssieres s'étend sur les difficultés du poëme Epique, & sur la difference qui se trouve entre une pareille entreprise & celle de composer quelques poësies détachées. Ses réfléxions sont justes de même que ce qu'il ajoute, que ce sont

ces difficultés qui ont arrêté ceux de nos Poëtes qui auroient voulu monter jusqu'au Poëme Epique, & qui a empêché Ronsard de continuer sa Franciade, quoique, dit Boyssieres, il fût très capable de conduire ce poëme à sa perfection. JEAN DE BOYSSIERES.

## *CLOVIS HESTEAU SIEUR DE NUYSEMENT.*

CLOVIS HESTEAU SIEUR DE NUYSEMENT.

Nuysement que Jean de Boyssieres distingue dans sa liste des Poëtes amoureux, se nommoit *Clovis* HESTEAU Sieur de Nuysement, & vivoit encore en 1584. Il étoit né à Blois, & fut *Secretaire de la Chambre du Roi & de Monsieur*, c'est-à-dire, de Henri III. & du Duc d'Anjou. De même que Boyssieres & la Jessée, c'est à ce Prince qu'il a dédié ses *Oeuvres poëtiques*, qui furent imprimées en 1578 sur un privilege obtenu le 22 Novembre de l'année précédente.

L'Auteur étoit jeune quand il donna ce recüeil; il le dit dans son Epitre en vers héroïques à *Monsieur* : ces poësies étoient le premier fruit de sa plume; il a la bonne foi de convenir que ce present étoit peu digne du Prince à qui il l'offroit; mais il esperoit de lui en presenter dans la suite de plus dignes

CLOVIS HESTEAU SIEUR DE NUYSEMENT.

d'attention, & surtout de chanter *les actions glorieuses* de celui qui l'avoit attaché à son service. Par un *Avis* fort court *au lecteur*, on apprend que l'Auteur avoit été disciple de Jean Dorat; & que sous cet habile Professeur, il avoit étudié avec soin non-seulement les Poëtes Grecs & Latins, mais encore ceux des Poëtes Italiens & François qui avoient eu le plus de réputation. Cet Avis est suivi de diverses poëfies Grecques, Latines & Françoises, où l'on prodigue à Nuysement bien des loüanges qu'il ne méritoit pas. Ces éloges sont de Jean Dorat, Nicolas Goulu, Loüis de Balzac, Jean du Perron, Professeur Royal, Jean de Rivasson, Jean de Boyssieres, & de plusieurs autres. Ces pieces occupent douze pages, & tout ce qu'elles nous apprennent, c'est que Nuysement étoit de Blois.

Le recüeil des poëfies est divisé en trois livres. Le premier offre d'abord des *Stances en faveur de l'Académie*. Mais quelle étoit cette société? on ne l'explique point. Je vois seulement que le Duc d'Anjou, à qui ces Stances sont adressées, joignoit l'étude aux armes, & qu'il avoit etabli quelque société littéraire, ou qu'il s'étoit déclaré le protecteur de

quelque compagnie qui subsistoit déja. Le Poëte l'exhorte à continuer d'accorder sa protection à cette Académie, en lui exposant les avantages que se procure un Prince vertueux & ami des lettres. Ce qu'il dit sur cela est bon ; mais je n'y vois rien de nouveau, ni pour les pensées, ni pour le tour, quoique du Verdier ait pris la peine de copier ces Stances dans sa Bibliotheque.

CLOVIS HESTEAU SIEUR DE NUYSEMENT.

Les autres pieces de ce premier livre, sont : *Les Gémissemens de la France, au Roi* : c'est la France qui se plaint elle-même des maux qu'elle souffroit depuis vingt ans ; elle les décrit, & discourt fort au long des desordres de la guerre, & des avantages de la paix. *Pallas, à Monsieur* : cette Déesse expose encore les mêmes choses, & finit par exhorter le Duc d'Anjou, dont elle fait l'éloge, à mettre tout en œuvre pour terminer les maux dont elle se plaint. *Hymne à la Fortune* : ce sont des vœux pour la prosperité de la France, où le Poëte fait entrer quelques instructions. Enfin, *Ode Pindarique, à Monsieur, sur ses Victoires*, suivie de quelques autres Odes, de plusieurs Sonnets, & d'un *Hymne, au Roi, sur la Paix.*

Le second livre a pour titre, *Amours.*

CLOVIS HESTEAU SIEUR DE NUYSEMENT.

C'eſt un recüeil de cent-un Sonnets, où le Poëte parle de l'Amour plus en métaphyſicien qu'en homme du monde. Toutes les penſées ſont fort communes, & les mêmes ſont ſouvent répétées. Ces ſonnets ſont ſuivis d'une Priere, de Stances, encore métaphyſiques, ſur l'Amour, d'un Dialogue & d'une Ode.

Nuyſement appelle *divers poëmes* ce qu'il a mis dans ſon troiſiéme livre. Mais ne comptez pas y trouver ce que nous entendons communément par ce nom. Tout ce que vous verrez ici ſe reduit à un *Sonnet à Mademoiſelle d'Atry*; à un Chant Paſtoral, ſur l'amour, adreſſé à la même: à la *Metamorphoſe du Figuier*, à Madame de Sauve; aux *Reproches de Medée à Jaſon*; aux *Enchantemens du Sieur de Beaujoyeux*. Il y a bien de l'extravagance dans cette piece. Si l'Auteur ne peut ſe faire aimer de ſa maitreſſe, il invoquera Dieu, les Anges & les Saints, & ſe fera Moine ou Hermite. S'il ne réüſſit pas, il appellera les Demons à ſon ſecours, & pratiquera tous les enchantemens qui lui ſeront preſcrits. Si après s'être tourné de tous côtés, le ſuccès ne répond point à ſes vœux, il mourra. Quelles folies!

Après cette piece du ridicule le plus bizarre, on lit *la jalousie de Canidie*; les *plaintes de Roger pour Bradamante*, imitées de l'Arioste; la *Plainte de Télie à Echo*; un Cartel; une Satire contre les perturbateurs de la France; trois Sonnets à M. du Perron; six Epigrammes traduites du Grec, au Sieur de Rivasson; & l'Epitaphe de trois freres, Gentilshommes, prise du Latin de Jean Dorat.

CLOVIS HESTEAU SIEUR DE NUYSEMENT.

Si j'avois trouvé dequoi fixer la durée de la vie de Nuysement, je serois moins embarrassé à lui donner ou à lui ôter des poëmes qui portent les mêmes noms & surnoms, mais qui sont tous d'un genre fort different, & qui n'ont paru qu'après les premieres années du dix-septiéme siécle. Ce qui augmente mes difficultés, c'est que l'Auteur de ces derniers poëmes étoit Receveur du Comté de Ligny en Barrois. Je conviens cependant qu'il n'est pas impossible que les poësies imprimées en 1578 & celles qui ont paru entre 1620 & 1625, ayent le même pere. Nuysement étoit jeune, lors des premieres productions; il auroit pu avoir 70 ans quand les autres parurent: cela n'est point sans exemple. La qualité qu'il prend dans les derniers ou-

CLOVIS HESTEAU SIEUR DE NUYSEMENT.

vrages n'y eſt pas non plus un obſtacle. Le Duc d'Anjou étant mort dès 1584, il étoit naturel que Nuyſement cherchât quelque autre emploi.

Quoi qu'il en ſoit, voici les titres des poëmes dont il s'agit, & que je me contenterai de vous citer. L'un traite *de la vérité de la Phyſique Minérale*; le ſecond explique, par des Sonnets, la Table d'Hermès; le troiſiéme eſt encore un recüeil de Sonnets & autres pieces chimiques, qui ſont en partie dans *les Muſes raliées*, & avec *Baſile Valentin*, traduit en François. C'eſt ce que dit M. l'Abbé Lenglet dans ſon hiſtoire de la philoſophie Hermétique, tome premier, page 393. & tome 3^e. page 249. Dans l'un & l'autre endroit, où l'on cite d'autres ouvrages en proſe de Nuyſement ſur le même ſujet, M. l'Abbé Lenglet traite l'Auteur de Plagiaire, & avoüe que ſemblable en cela à preſque tous ceux qui ont écrit ſur ces matieres, il ne dit rien ni de curieux ni de nouveau. Je trouve cité ailleurs, un *Poëme* du même *ſur l'Azoth des Philoſophes*; & une traduction en proſe du traité *de la conſtance*, écrit en Latin par Juſte-Lipſe.

## *RENE' BRETONNAYAU.*



*René* BRETONNAYAU, que du Verdier appelle, je ne sçai pourquoi, *Bretonniau*, traita une Philosophie plus utile & mieux fondée que celle qui occupa Nuysement. Medecin habile, & distingué dans sa profession, qu'il exerça, moins à Vernantes en Anjou, lieu de sa naissance, qu'à Loches en Touraine, où il a passé une grande partie de sa vie, il entreprit aussi de laisser par écrit des preuves de sa capacité. Pour les transmettre, il choisit la poësie qu'il aimoit, & dans laquelle il n'étoit pas inférieur à beaucoup d'autres versificateurs de son siécle. Ses *Méditations*, fruit de ses études & de son expérience, devoient paroître sous le titre d'*Esculape François*; mais craignant peut-être de trop charger le public, ou n'étant pas satisfait de tout ce qu'il avoit rimé, il choisit parmi ses papiers ce qu'il crut de plus utile, & qui le contentoit lui-même davantage, & il le fit imprimer en 1583. in-4.°.

Les matieres qu'il discute dans ce volume sont importantes; il s'y agit de la Génération de l'homme & de sa con-

RENÉ BRETONNAYAU.

ception; du siege de l'Ame, de sa nature, & de ses opérations; de la fabrique de l'œil, & de son usage; de la nature du cœur, & de ses affections; du foye, & des maladies qui peuvent l'alterer. Il y est question de ces maladies dont le seul nom effraie, la phrénésie, la mélancholie, le calcul ou la pierre, la goutte, les hémorrhoïdes, & des moyens ou de les prévenir, ou de les guérir quand on en est attaqué.

Dans chaque discours, Bretonnayau traite sa matiere en anatomiste, en physicien & en medecin. Mais il ne s'y montre Poëte que dans l'usage qu'il y fait de la fable, & dans quelques épisodes imaginés pour égayer & orner son sujet. Ce qu'il dit sur l'ame étoit composé depuis sept ans lorsqu'il fut sollicité de mettre ces divers traités au jour; & comme la matiere qu'il tâche de développer dans ce discours sur l'Ame, est la plus noble, il crut devoir l'adresser à M. le Duc d'Anjou. Les autres traités ont aussi leur dédicace : chacune consiste dans un Sonnet que notre Poëte Medecin adresse à quelqu'un de ses amis, ou à quelque personne distinguée par son rang ou par sa naissance.

Je ne scai quelle estime les Medecins

de ſon tems ont fait de ſon ouvrage ; mais je ne puis approuver l'Auteur d'avoir expoſé en langue vulgaire ce qui concerne la génération, la conception & l'enfantement de l'homme : les détails dans leſquels il entre ſur cela, étoient plus propres à ſalir l'imagination de ſes lecteurs, qu'à éclairer les Médecins qui n'avoient aucun beſoin de ſes vers pour en être inſtruits. Son dernier traité, intitulé *la Coſmotique & illuſtration de la face & des mains*, eſt un hors d'œuvre qu'il falloit ſupprimer entierement. Il n'a jamais été néceſſaire de donner des préceptes aux femmes pour conſerver ou augmenter leurs attraits naturels ; elles ne ſont que trop ingénieuſes pour en trouver les moïens. Ce recüeil finit par une piece qui enniüie, & dont l'objet eſt de décrire le Singe, & les tours de cet animal.

René Breton-nayau.

## *CLAUDE-ETIENNE NOUVELLET.*

L'étude des ſciences, ſurtout celle des Mathématiques, fit auſſi la principale occupation d'*Etienne* NOUVELLET ; & ce fut peut-être pour en tempérer la ſéchereſſe, que la poëſie fit quel-

Claude Etienne Nouvellet.

CLAUDU ETIENNE NOUVELLET.

quefois ſon amuſement. La Croix-du-Maine & du Verdier qui en parlent comme d'un écrivain qu'ils ont connu & frequenté à Paris, diſent qu'il étoit de Savoie; & le premier ajoute qu'il avoit fait profeſſion de la regle de Saint Benoît. Selon ce Bibliothécaire, Nouvellet n'avoit qu'environ 40 ans en 1584, & depuis dix-ſept ou dix-huit ans il avoit preſque renoncé à la poëſie pour ſe livrer à l'étude de la Théologie & à la Prédication; & s'il écrivoit encore en vers, ce n'étoit que ſur des ſujets conformes à ſes nouvelles études.

La Cr. du M. p. 56. & 480.

La Croix-du-Maine avoit vû de lui, mais ſeulement manuſcrits, des vers lyriques ſur la conſcience, des *Diſcours ſur les abus des hommes, & entre autres de la vertu défortunée, de l'ambition, des Philoſophes, des Poëtes, des Aſtrologues, des Pedants, des Alchimiſtes, des Devinailles, & pluſieurs autres, par leſquels il découvroit fort naïvement, & avec propos tant ſérieux que facétieux, la folie des hommes*; & enfin, un commencement d'ouvrage ſur l'Apocalypſe. Du Verdier ne parle que d'un de ces écrits; mais il dit de même, qu'étant à Paris, Nouvellet lui avoit montré un poëme intitulé, *le Braquemart*, & une centaine de Sonnets, dont il copie un.

Pour moi, je n'ai vû qu'une Ode sur la mort de Jean de Voyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Vicomte de Paulmy & de la Roche de Genes, imprimée en 1571. avec plusieurs autres pieces sur le même sujet ; & une espece de poëme intitulé, *les Divinailles*, imprimé dès 1578 à Lyon, & dédié à George de Mouxi, Comte de Montréal, Ambassadeur pour le Duc de Savoie en France. On y lit ces vers, au bas du titre. CLAUDE ETIENNE NOUVELLET.

Va, mon petit Livret, je ne charge ton front
D'un tiltre ambitieux, comme ores plusieurs font ;
Je hay l'Architecteur qui privé de raison,
Fait plus grand le portail que toute la maison.

Le poëme est en vers héroïques. L'Auteur feint qu'après avoir demandé conseil à ses amis, sur ce qu'il lui convenoit de faire, & à quoi il devoit emploïer ses talens, & les ayant tous trouvés d'avis different, il prit le parti d'interroger ceux qui se mêlent de deviner ; & ce sont, dit-il, leurs *fantasques discours* que je vais rapporter : c'est aussi la raison pourquoi il donne

A ses bigeares vers le nom de *Divinailles* :
Nom pris d'un sort qu'icy l'on fait des espousailles

CLAUDE ETIENNE NOUVELLET.

Et des folles amours, quand les voisins amis,
A la feste des Roys, d'ordre au foyer assis,
La femme plus âgée empogne la palette
Dont on couvre le feu, creuse une fosselette
Escartillant la cendre, & pour les deux amans
Prend deux grains de froment, & les jette dedans;
Puis selon ce qu'on voit par la chaleur de l'âtre,
Ces deux grains sauteler, s'accorder ou combattre,
Se suivre ou se fuyr, on juge par cela
Qui aime plus ou moins de ces deux amans là.

Je ne sçai point si cet acte superstitieux a été réellement pratiqué : l'Auteur, au moins le suppose, & dit, qu'étant arrivé chez un ami pendant une pareille cérémonie, & toute la compagnie l'ayant obligé de déclarer *où il faisoit l'amour*, il forgea sur le champ,

Sans aimer, un amour, pour ne troubler la feste.

Il peint de couleurs bizarres, extravagantes même, celle qu'il feignoit d'aimer; aussi étoit-ce la fortune. Sa déclaration faite, on commença la cérémonie décrite dans les vers que je viens de rapporter; on n'en ômit aucunes circonstances; & le résultat fut que la fortune *lui seroit ennemie*. Se fiant peu à cet augure, il alla consulter *quelques sages*, qui lui donnerent des avis sensés

qu'il rapporte, & lui apprirent comment il devoit se conduire dans le monde. Il suivit d'abord le sentiment de ceux qui lui avoient donné le conseil de s'attacher aux Grands; mais ne s'en trouvant pas plus avancé, il vint à Paris, trouva cette Ville agitée par les guerres enfantées par le fanatisme & par les disputes que la diversité des Religions y avoit introduites. Ce spectacle, qu'il a soin de décrire, le chagrina; & la mélancholie commençoit à s'emparer de lui, lorsqu'un ami le fit connoître au Comte de Montréal. Vous vous doutez bien qu'il saisit cette occasion pour faire l'éloge du Comte, & celui de toute sa famille. Nouvellet suivit le Comte en Savoie: mais par ce qu'il dit à la fin de son poëme, on ne voit pas que la fortune l'eût encore beaucoup favorisé; il n'en étoit gueres qu'aux espérances. Ce poëme est fort mal versifié; il est même obscur en plusieurs endroits.

CLAUDE [ETIENNE] NOUVELLET.

La Croix-du-Maine dit, que Nouvellet a traduit en vers divers endroits d'Ovide, & que cette traduction est demeurée manuscrite; & qu'en 1572 il fit imprimer à Paris un *Hymne Triomphal, au Roi.* L'Auteur vivoit encore

CLAUDE ETIENNE NOUVELLET.

en 1585, puisqu'il donna cette année l'ouvrage de Pierre *de Aquila*, Franciscain, sur le Maître des Sentences. Nouvellet s'y qualifie Docteur en Théologie.

## *GUILLAUME DU BUYS.*

GUILLAUME DU BUYS.

Nos deux anciens Bibliothécaires qui m'ont appris quelques circonstances de la vie de Nouvellet, se taisent sur *Guillaume* DU BUYS. La Croix-du-Maine ne l'a pas même nommé, & du Verdier n'en dit qu'un mot. Les ouvrages de l'Auteur vont suppléer au silence de l'un & aux omissions de l'autre.

Guillaume du Buys étoit du Quercy; & il avoit résidé assez long-tems dans sa patrie pour s'y faire aimer, & en être regretté lorsqu'il en sortit. C'est ce que je lis dans un Sonnet qu'Etienne du Pré lui adressa. Du Buys abandonna le Quercy pour se retirer à Toulouse, où il paroît, par le même Sonnet, qu'il remporta quelque prix de poësie à l'Académie des Jeux Floraux. Ensuite, quittant encore Toulouse, il alla faire son séjour en Bretagne, où il se fixa. Je ne sçai de quelle Province il partit pour visiter l'Italie. Je vois seulement

qu'il étoit à Rome au mois de Juin 1559, & qu'il n'en étoit pas encore sorti lorsque Henri II. mourut le dixiéme de Juillet de la même année. Du Buys fut dangereusement malade dans cette Ville, & ce contre-tems le dégouta de plus longues courses. GUILLAUME DU BUYS. Ouvr. de du Buys, fol. 194.

En l'an mille cinq cens & neuf dessus cinquante
A Rome je m'en vins comme il pleust au destin,
Au temps que de ce mois l'on approchoit la fin
Qui du mois le plus gay suit la face riante.
Le travail de la poste, ou l'ardeur violente
Me rendit du tombeau bientost après voisin,
Et languissant, malade, un présage divin
Me fit lors des François veoir la perte évidente.
Je vis en sommeillant arcs, trophées, métaux,
Marbres, temples, couleurs, plains de tiltres royaux,
Rhymes, proses, autels, & mainte pyramide.
Le tout me temoignans du Grand Henry le fort
Qui triomphoit, mourant, du temps & de la mort,
Laissant aux siens pourtant de pleurs la face humide.

Du Buys par son esprit, sa prudence, & sa conduite sage & réglée, se fit un si grand nombre d'amis en Bretagne, surtout à Quimper & aux environs, qu'il avoüe qu'il *ne devoit gueres moins à cette Province qu'à son Pays natal, vû les faveurs qu'il y avoit reçües*. J'ignore s'il s'en

GUILLAUME DU BUYS.

gagea dans les liens du mariage. Dans son Elégie à M. Rougeart Sieur de Loqueran, il parle de son ménage, des dépenses qu'il y faisoit, de ses Valets, des murs de son Jardin que quelque débordement avoit renversés ; mais il ne fait aucune mention ni de femme ni d'enfans. On voit par ses poësies, qu'il avoit beaucoup lû & réfléchi; qu'il avoit bien étudié les hommes, leurs humeurs, leurs caracteres, les différentes conditions qu'ils peuvent embrasser, & qu'il envisageoit toutes & chacune de celles-ci en Philosophe, depuis le sceptre jusqu'à la houlette.

Dans sa jeunesse il étoit sensible à la gloire qui vient d'une bonne réputation; il se plaisoit à composer en vers sur differents sujets, il montroit ses productions à ses amis, leurs éloges le flattoient, & il n'étoit pas fâché que l'on connût ses talens. Mais il craignoit le jugement du public; & satisfait de l'approbation de ceux dont il avoit l'estime & l'affection, il refusa constamment de laisser imprimer ses ouvrages. Il ne les jugeoit pas, dit-il, en état d'être exposés au grand jour. Ces sentimens si peu connus, encore plus mal suivis, il les conserva jusqu'à la vieillesse. Enfin,

*lorſ-*

*lorſque ſon âge tendoit à ſon occident & déclin*, on le preſſa tant, on le ſollicita ſi vivement, de faire un choix de ce qu'il avoit compoſé, & de n'en pas priver le public, qu'il ne put ſe refuſer à ces inſtances. Dans cette vüe, il vint à Paris au mois d'Aouſt 1581, & il ſe préparoit ſérieuſement à remplir les vœux de ceux qui avoient arraché de lui ce conſentement, lorſque la maladie arrêta tout à coup l'effet de ſa bonne volonté. Cette maladie dura deux mois. Il en a conſacré le ſouvenir dans un Sonnet où il fait honneur aux Medecins du Val, Gourion, Gourmelin & Babinel des ſoins qu'ils apporterent pour le guerir. Comme l'hyver approchoit, lorſqu'il commença à être convaleſcent, il ſe hâta de retourner en Bretagne, ſe contentant de prier un de ſes amis de veiller ſur l'impreſſion de ce qu'il vouloit bien ſe hazarder de mettre au jour. GUILLAUME DU BUYS.

Ce recüeil parut dès 1582. C'eſt un volume in-8°. qui contient quatorze pieces, ſans compter douze Sonnets à M. de Pibrac, *Conſeiller du Roi en ſon Conſeil Privé, & Préſident en ſa Cour de Parlement de Paris.* Ce n'étoit qu'une partie des poëſies qu'il avoit laiſſées; on ne l'avoit point conſulté ni pour l'ordre

GUILLAUME DU BUYS.

qu'on leur avoit donné, ni sur les raisons qu'on avoit eües de rejetter celles qui étoient omises. L'impression d'ailleurs en avoit été très négligée : enfin, on ne l'avoit pas même averti ni de l'achevement de l'impression, ni de la publication de ce recüeil ; & apparemment qu'il ne s'en étoit pas lui-même informé, puisqu'étant allé l'année suivante aux Etats Généraux qui se tenoient à Vannes, il fut surpris de se voir imprimé. L'examen qu'il fit de cette édition, le fâcha : outre qu'elle étoit imparfaite, il la trouva remplie de fautes grossieres, & si défigurée en beaucoups d'endroits, qu'il eut de la peine à s'y reconnoître lui-même. L'amour tendre d'un pere pour ses enfans se réveilla alors : il fit faire à ses frais une nouvelle édition de ses poësies plus complette, plus exacte & plus correcte. Celle-ci est in-12, & parut en 1583. Tout, dans ce livre, est instructif, & même édifiant.

Il commence par un Poëme *de la Noblesse*, adressé *aux Seigneurs & Gentilshommes de vertu*. Du Buys y prouve fort bien que la vraie noblesse consiste dans la vertu ; que sans elle un Gentilhomme n'a rien qui puisse le faire esti-

mer. Il montre quels ſont les devoirs des Nobles envers Dieu, le Prince, leurs égaux, & leurs inférieurs. Il s'étend ſur les vices qui aviliſſent, qui dégradent la nobleſſe, & compte parmi ces vices l'oiſiveté & l'irréligion. Tous les avis qu'il donne, tous les préceptes qu'il expoſe, il les confirme par des autorités bien choiſies, tirées de l'Ecriture Sainte, & des meilleurs Auteurs prophanes: & c'eſt la méthode qu'il ſuit dans tous ceux de ſes poëmes qui ont l'inſtruction pour but. Le ſecond eſt ſur l'Aumône; & le troiſiéme, contre l'Avarice & en faveur de la libéralité. Le Poëte établit ſolidement l'obligation de l'aumône & la néceſſité d'y joindre le jeûne & la priere. Il ne montre pas moins clairement les défauts & la honte de l'avarice, les avantages de la libéralité & la gloire qu'on en retire. Il condamne en particulier l'avarice dans ceux qui ſont riches ou élevés en dignité: GUILLAUME DU BUYS.

Car en l'amas des biens ne conſiſte la gloire
D'un Prince qui ne tend qu'à rendre ſa mémoire
D'éternelle durée, ains en dons & bienfaits,
Quand en lieu & ſaiſon, & aux dignes ſont faits.

Le but du quatriéme poëme, intitulé,

GUILLAUME DU BUYS.

*l'Ame du vieillard*, eſt de relever les avantages de la vieilleſſe, ſans encacher, ni les infirmités, ni les imperfections. L'Auteur prouve la ſupériorité de la vieilleſſe par l'expérience qui eſt ſon don particulier, & par la prudence qui en eſt la ſuite, de même que par la ſageſſe qui l'accompagne & qui eſt le fruit des réflexions & des victoires remportées ſur ſes paſſions. Tout ce diſcours, ſoit dans les principes qui y ſont poſés, ſoit dans la refutation qu'on y fait des objections, m'a paru d'un grand ſens. Du Buys s'y peint ainſi lui-même, ſous le nom de ſon *Ame*.

Or ayant ici bas veſcu ſi longuement,
L'uſage couſtumier me donne enſeignement
De n'eſtre oncques deçüe, & d'eſtre ſoupçonneuſe;
Penſant la bonne foy n'eſtre que fine ruſe;
Me ſouvenant toujours de mille & mille tours
Dont de mes jeunes ans l'on a trompé le cours ...
Mais comme on voit en moy de jeuneſſe l'ardeur
Eſtre diminüée & preſque ſans vigueur,
Auſſi les appetits où elle s'abandonne
Je ne recherche plus, ains tremblante friſſonne;
Ne convoitant rien moins qu'aucune volupté,
Jeux, Pompes & Grandeur, ni parler affecté....
Sous ombre de momer en une maſcarade,
D'un deſir de vengeance ayant le cœur malade,
Je n'entreprens de nüire à quelque mien haineux,

Où par de mots piquans ne me mocque de ceux
Qui premiers au festin, au jeu ou à la danse
S'oublient tant soit peu; ou de ma contenance
Ne fais rire la trouppe, entanné Ramonneur,
Ou faisant du marmot comme un vieux Sermonneur....
Plus de chés un marchand à crédit je n'emprunte,
Pour revendre le tout encores à vil compte...
Les larmes je n'achette en une Tragédie,
Les ruses & fins tours en une Comédie,
Par argent je n'apprends, &c.

GUILLAUME DU BUYS.

Il passe ainsi en revüe les differens caracteres des jeunes gens, & les vices qui sont les plus communs à leur âge.

Dans le cinquiéme Discours, c'est le pécheur repentant qui avoüe ses fautes, qui appelle le Seigneur à son secours & lui demande grace. Le sixiéme est une Action de graces faite au nom de plusieurs Dames qui s'intéressoient à la reprise de Conquerneau en Bretagne : cet événement est de l'an 1577. Le septiéme est une peinture des peines qui sont presque inséparables de la Grandeur, surtout de la Souveraineté. Du Buys examine dans le huitiéme, *les causes qui apportent une déplorable fin à toute République.* L'état Monarchique plaisoit davantage à l'Auteur que le Republicain ; il en donne

GUILLAUME DU BUYS.

des preuves dans ce discours, où il fait l'éloge de la France, gémit sur les troubles qui l'agitoient, & en trouve la source dans les désordres des Particuliers & des Grands, surtout dans le mépris des loix, dans le violement des regles, dans l'oubli de Dieu, dans la préference que chacun donnoit à ses intérêts personnels sur le bien public. Le neuviéme n'est gueres qu'une explication des caracteres de la Charité donnés par saint Paul.

Le sujet du dixiéme poëme ou discours est tiré de Quint-Curce. C'est une *Remontrance faite par un Garamant au Roi Alexandre Conquérant de l'Asie.* Le Poëte ne condamne pas la guerre; il convient qu'il y a des occasions où l'on ne peut s'en dispenser : mais il plaint le peuple qui est gouverné par un Roi qui court après le titre de Conquerant, & en donne les raisons. Le onzieme poëme apprend aux femmes les devoirs dont elles sont redevables envers leurs maris, & quelle est l'étendue de l'amitié qu'elles leur doivent. Le douziéme est une Paraphrase de la priere de Judith : le treiziéme une Paraphrase de la prose qu'on chante aux Messes pour les morts : le quatorziéme,

une traduction libre du discours que Josephe fit aux Juifs assiégés par Tite dans Jérusalem.

GUILLAUME DU BUYS.

Comme le Poëte avoit toujours aimé les lettres, qu'il en connoissoit par lui-même l'utilité; il entreprend dans le quinziéme discours d'en prouver l'excellence. Avec quelle attention n'y montre-t-il pas combien l'estime des lettres & la protection accordée à ceux qui les cultivent, honorent un Prince; combien au contraire il se deshonore quand il est peu soigneux de les faire fleurir dans ses Etats? Il expose les avantages d'une instruction solide, surtout de celle que l'on puise dans l'étude de la Loi de Dieu. Il recommande particulierement cette étude, par la raison que le bonheur d'un Etat consiste à renfermer beaucoup de sujets bien instruits de ce qu'ils doivent à Dieu, n'étant pas possible qu'on ne serve fidellement son Prince à proportion du zele avec lequel on sert le Maître des Princes & des Rois. Parlant des Lettres Divines, il dit en particulier:

Par elles un bon Roy dessus son peuple veille,
A un tas d'abuseurs il ne preste l'oreille:
Il aime mieux cent fois son train appetisser,

GUILLAUME DU BUYS.

Que le bonheur des siens par surcroît renverser.
Par elles le Prélat s'exerce en son office,
Les Mysteres Sacrés traite, & le sacrifice;
Et d'exemple & doctrine il est si bien appris,
Qu'il ne peut qu'à grand tort d'aucun être repris.

Le seiziéme poëme est une exhortation à un Prélat. Le dix-septiéme a pour titre, *l'Oreille du Prince.* C'est une instruction pour un Roi. Le Poëte veut qu'il ait une oreille toujours disposée à écouter les bons avis, afin de les suivre, toujours fermée pour écouter le mal quand il ne lui est pas important de le connoître. Il veut qu'il entende tout, sans que cela paroisse, pour en faire un usage convenable. Il invective contre les flateurs qui abusent de la facilité que les Rois leur accordent d'approcher de leur personne, & montre de quelle importance il est aux Souverains de laisser un libre accès à ceux qui sont en état de les instruire des injustices qui se commettent. Tout est de pratique dans ce poëme, l'un des plus longs, mais peut-être l'un des plus utiles de ce recüeil.

Les autres pieces sont : *de l'infidélité & peu d'assurance de la condition de la vie humaine*; *Dialogue entre le passant & l'oc-*

*casion*, imité d'Ausone : Deux Elegies : *Tombeau sur le trespas de M. Chorontin le Bequec*, Docteur en Medecine. C'est l'éloge de ce Docteur, Medecin de la Ville de Quimper ; il avoit étudié dans les écoles de la faculté de Paris, ensuite dans celles de Montpellier ; il étoit venu depuis en Bretagne, où il mourut âgé de près de 60 ans, laissant des enfans. Autre *Tombeau du Protonotaire de Krampüil Sieur de Bigodou* : Vers sur la mort de M. de la Boissiere, Breton : Enfin, douze Sonnets au célébre M. de Pibrac, suivis de 144 autres Sonnets, presque tous Moraux ; quelques-uns de ceux-ci sont adressés aux amis que l'Auteur avoit acquis en Bretagne, & qui étoient en grand nombre ; d'autres le sont à M. de Pibrac encore, à Ronsard, à Amadis Jamin, à Bayf, à Aubert, à du Bartas, tous Poëtes François, dont je compte vous entretenir.

GUILLAUME DU BUYS.

## *AMADIS JAMIN.*

Je commence par *Amadis* JAMIN. Du Buys dit de celui-ci :

AMADIS JAMIN.

Tu n'es heureux, Jamin, pour estre seulement
Le chéri d'Apollon & de sa chaste bande,

AMADIS JAMIN.

Et pour être appellé à cette faveur grande
Que d'avoir de Ronſard le cœur entierement....
Mais je te dy heureux d'autant que noſtre France,
Qui les gentils eſprits bien rarement avance,
T'oüillade, & te promet ſa grace à l'avenir, &c.

Jamin avoit déja paſſé la premiere jeuneſſe, lorſque du Buys lui faiſoit ce compliment. Il étoit né à Chaource, Bourg du Diocèſe de Troyes, à ſix lieües de cette Ville. Ce même lieu a été la patrie du célébre Edmond Richer dont M. Baillet a écrit la vie, dans laquelle il appelle mal ce Bourg Chouſe ou Chaouſe. Jamin fut de bonne heure connu & aimé de Ronſard, *qui le nourrit Page, & le fit inſtruire*, dit Claude Binet. Il eut pour maîtres, Dorat, Turnebe & pluſieurs autres qui faiſoient alors beaucoup d'honneur à la France par leur amour pour les lettres. Le diſciple profita des leçons qui lui furent données, & l'on voit par ſes écrits qu'il cultiva avec ſoin les langues Grecque & Latine, la Philoſophie, & particulierement la poëſie Françoiſe. Ses contemporains l'ont comblé d'éloges, & tous l'ont regardé comme l'émule de Ronſard ſur le Parnaſſe, ce qui étoit alors une grande loüange; mais aucun

Vie de Ronſ. in fol. p. 659. au t. 2. des œuv. de Ronſ.

ne s'eſt mis en peine de nous apprendre les circonſtances de ſa vie. AMADIS JAMIN.

S'il n'a point parlé allégoriquement dans la premiere Elegie du cinquiéme livre de ſes *meſlanges*, il faudra dire qu'il a fait dans ſa jeuneſſe de longs & pénibles voyages: C'eſt donc en vain, dit-il, *que ma douce franchiſe*

S'eſt garantie en tous lieux d'eſtre priſe.
En mille endroits au loin j'ai voyagé,
Sans que mon cœur y reſtât engagé.
J'ay vû Paphos, Amathonte & Erice,
Cypre qui fut de Venus la nourrice ....
J'ay vû l'Aſie, & en tous ces endroits
Mille beautés non indignes des Rois.

Ses autres poëſies nous apprennent qu'il viſita pluſieurs Provinces de France. Il parle dans le quatriéme livre de ſes Mêlanges, de ſon départ d'Avignon, & de ſon ſéjour à Clavezon en Dauphiné; dans le cinquiéme livre, d'une piece qu'il compoſa *entre les montagnes de Savoie*. Ailleurs il ſe plaint de la Ville de Poitiers, & dit autant de mal de ſes habitans qu'il donne d'éloges en un autre endroit aux Champenois. Quels furent les motifs de ces courſes? Je l'ignore. Ce qui eſt certain, c'eſt que ſon

AMADIS JAMIN. mérite lui obtint la faveur de Charles IX. qu'il devint *Secretaire de la Chambre* de ce Prince, & qu'il survécut à Ronsard, puisqu'il fut un de ceux qui chanterent les loüanges de ce Poëte après sa mort. On lit dans le *Borboniana*, qu'il mourut *Grénetier* à Châtillon-sur-Seine; mais on le dit sans preuves. Il eut un frere nommé aussi *Amadis*, qui s'exerça pareillement à la Poësie Françoise, comme on le voit par quelques vers Latins de Jean Dorat, & par ces deux vers François de la *Galliade* de Guy le Févre de la Boderie:

Tombeau de Ronsf. au t. 2. de ses œuvr. in fol. p. 702.

Borbon. au tom. 2. des Mémoires de Bruys.

Gall. fol. 124.

Aux deux Jamins donnés du saint amour les ailes
Pour porter leurs doux Vers au sein des Damoiselles.

Mais je ne connois que les ouvrages du disciple de Ronsard.

J'en ai vû deux éditions, l'une & l'autre dédiée *au Roi de France & de Pologne*, c'est-à-dire, à Henri III. La premiere est in 4°. & parut en 1575. de l'Imprimerie de Robert Etienne. La seconde sortit de la même imprimerie occupée alors par Mamert Patisson: elle est in-12, & de l'année 1579. Celle où l'on trouve la datte de 1582 n'a d'autre changement & d'autre difference que cette datte. C'est absolument la même que celle de 1579. Quoique j'estime

plus les poëſies de Jamin que celles de Ronſard, quoique je trouve le diſciple beaucoup plus naturel, moins guindé, & moins emphatique que le maître, il n'y a aucun lieu de croire que ces poëſies ayent été recherchées avec aſſez d'avidité pour qu'on eût été obligé d'en faire trois éditions en moins de huit ans. AMADIS JAMIN.

Celles de 1575 & de 1579 ſont également diviſées en cinq livres ; mais dans la premiere, le cinquiéme livre, celui des Mêlanges, eſt moins ample que dans la ſeconde. Le premier livre contient principalement des pieces adreſſées à Charles IX. ou compoſées à l'occaſion de pluſieurs événemens de la vie de ce Prince : il y en a ſur le Mariage du Roi avec Elizabeth d'Autriche, ſur la naiſſance de Marguerite de France, qui fut Reine de Navarre, ſur la victoire de Moncontour, ſur l'entrée de Charles IX. à Paris; un poëme de la Chaſſe, adreſſé au même, &c. Celle des pieces de ce premier livre, à qui je donnerois la préférence, eſt le poëme intitulé, *La Libéralité*. Il commence ainſi :

Rien ne ſied mieux aux Majeſtés Royalles
Que d'avoir l'ame & les mains libérales....
Vertu conſiſte à donner, non à prendre ;

AMADIS JAMIN.

Pour ce les Rois doivent leurs biens eſpandre
Sur les mortels, qui tout dévotieux
Leur font honneur, & les eſtiment Dieux,
Leur adreſſant prieres & requeſtes, &c.

Le reſte eſt dans le même gout. Il y a auſſi dans ce premier livre, quelques poëſies Chrétiennes, qu'on lit encore avec plaiſir : telle eſt celle où le Poëte prouve, *que prier Dieu eſt œuvre néceſſaire à un vrai Chreſtien.* Ce premier livre n'a point de titre particulier ; chacun des quatre autres en a un.

*Oriane* eſt le titre du ſecond qui ne renferme que des poëſies galantes, de même que le troiſiéme, intitulé : *Les Amours d'Eurymédon & de Callirée* ; & le quatriéme qui a pour titre, *Artemis.* Jamin feint de changer de ton dans ſes *Mélanges*, qui forment le cinquiéme livre. Dès l'entrée il ſe déclare contre l'Amour, qu'il avoit ſi follement célébré dans les livres précédens ; mais dans d'autres pieces, il revient encore à ſa paſſion favorite, vraie ou ſuppoſée.

En 1584 il donna un *ſecond volume* de ſes poëſies, qui a été inconnu à du Verdier & à La Croix-du-Maine. Ce nouveau volume n'eſt guere qu'un recüeil de poëſies chrétiennes, comme

Odes, Prieres, Paraphraſes de quelques hymnes de l'Egliſe, avec une longue piece, moitié Morale, moitié Romaneſque, intitulée, *de l'ingratitude & perfidie d'Origille :* 26 Sonnets, *du deüil de Cléophon :* & quelques vers *contre la Cour & la vie des Courtiſans.* En commençant ce nouveau recüeil, Jamin ſe déclare encore contre l'amour, & fait une eſpece d'amende honorable d'avoir écrit ſur ce ſujet. Mais il ne tarde pas à faire voir combien peu l'on doit compter ſur les ſermens & le repentir des Poëtes, puiſque la moitié de ce nouveau volume n'eſt qu'un mélange de Sacré & de Prophane. AMADIS JAMIN.

J'ai vû du même Auteur un *Diſcours de Philoſophie à Paſſicharis & à Rodanthe, avec ſept Diſcours Académiques*, le tout en proſe, imprimé la même année 1584. Le Diſcours de Philoſophie eſt une eſpece de Logique. Les Diſcours Académiques roulent ſur les paſſions en général, & ſur pluſieurs paſſions en particulier. Ce n'eſt que par un Sonnet qui eſt en tête, que l'on apprend que ces Diſcours ſont de Jamin. Je vous ai parlé ailleurs de ſa traduction de quelques livres de l'Iliade d'Homere. Du Verdier en cite pluſieurs endroits dans

AMADIS JAMIN

ſa Bibliotheque Françoiſe, de même que de ſes autres poëſies; j'ai cru devoir vous épargner ces citations.

## *AUGIER GAILLARD.*

AUGIER GAILLARD.

Voulant ſuivre l'ordre Chronologique, autant qu'il eſt poſſible, je paſſe d'un Poëte fort connu à un qui ne l'eſt preſque point. C'eſt *Augier* GAILLARD, *Roudier de Rabaſtens en Albigeois.* Ce Poëte burleſque & bouffon a plus écrit dans le langage de ſon pays, qu'en François. Mais on ne laiſſe pas de trouver dans ſes recüeils un certain nombre de poëſies Françoiſes, où il répéte à peu près ce qu'il avoit dit en ſon patois. L'édition la plus ample que je connoiſſe de ſes poëſies eſt celle de 1584. Le portrait de l'Auteur, qui eſt à la tête, deſigne un homme déja avancé en âge. Voici ce qu'il nous apprend de lui dans un de ſes Sonnets:

Pour me glorifier je n'ay point fait ce livre,
Ni pour penſer auſſi mon nom éterniſer;
Je l'ay fait ſeulement pour voir & adviſer
Si l'eſtat de Rimeur me donneroit à vivre.
J'ay un autre meſtier lequel je voudrois ſuivre;
Qu'eſt l'eſtat de *Rodier* qu'il ne faut meſpriſer,

AUGIER GAILLARD.

Mais il me coufteroit de faire authoriſer,
Et tout le bien que j'ai ne vaut pas une livre.
J'ay garnie boutique à mon pays deux fois,
Que toujours m'ont pillé mes *horis* & mon bois;
Et me voyant pillé, il faut que je vous die,
Que me ſuis mis à lire & à rimer auſſi:
Mais pour autre raiſon je n'ay point fait ceci
Sinon tant ſeulement que pour gagner ma vie.

Il dit ailleurs:

Je ſuis Augier Gaillard, Auteur de cet ouvrage,
Lequel j'ai faict icy pour mander en tous lieux;
Il eſt fait en François, & en mon ſot langage,
Pour faire gazoüiller les jeunes & les vieux.
Je l'ai fait un peu mal, le pouvant faire mieux;
A celle fin qu'on die, Ah! c'eſt Auger Gaillard,
Si je l'euſſe mieux fait, quelques ſots envieux
Euſſent peut-être dit, Cecy a fait Ronſard.

On trouve dans ce recüeil, des Epigrammes, des Quatrains, une *Réponſe* que l'Auteur envoïa *à un Rimeur qui lui avoit fait tenir une rime* chez M. de Panat dans le moment qu'on alloit ſe mettre à table pour ſouper. Des vers au Roi, ſur les mauvais traitemens que quelques Gentilshommes avoient fait à un Chat. D'autres, *à tous ceux qui ſe fachent de quelques mots de ſon premier livre.*

AUGIER GAILLARD.

On avoit fait une défense de vendre ce livre : Augier en badine ainsi :

A vous qui avez fait aux Libraires defense
De ne vendre en public mon premier livre en France;
J'en ay fait icy un il n'y a pas longtems,
Pource que je voudrois vous rendre tous contents.
Je ne suis point marry qu'on me veuille reprendre;
Mais puisqu'il estoit fait, le deviez laisser vendre.

Pour s'excuser il conte d'une maniere assez plaisante diverses historiettes, & conclut qu'on ne devoit pas être surpris des fautes qu'on avoit remarquées dans son premier livre,

. . . . . Veu que c'est chose seure,
Qu'un Poëte apprenti ne peut faire autrement;
Ni artisan qui soit à son commencement.

Il consent de reformer son premier livre, de le refondre même, mais à condition qu'on lui laissera la liberté de vendre tous les exemplaires qu'il en avoit encore.

Le bruit avoit couru qu'il devoit se marier; un de ses amis lui écrivit sur cette nouvelle, ce qui engagea Augier à lui répondre. Je ne sçai si l'on peut s'empêcher de rire en lisant cette réponse remplie de plaisanteries, de bouffonne-

ries & de traits satiriques. Il dit que son pere vivoit encore. Et quant au mariage, il déclare que cet état a trop de desagrémens pour qu'il puisse se résoudre à l'embrasser. Il avoüe cependant qu'il avoit été amoureux : AUGIER GAILLARD.

A chacune longtems fort fot j'ay fait l'amour ;
Sans en pouvoir avoir pas une en mariage....
De leur refus j'ay sçû bien faire mon profit.

Il fit un second livre, qu'il intitula, ou qu'il dénomma *le Livre gras*. Si ce titre est singulier, la raison qu'il en donne ne l'est gueres moins ; c'est qu'il n'avoit fait ce second livre que comme un moien de vendre les deux cens exemplaires qui lui restoient du premier, dont il avoit fait tirer douze cens, étant resolu de ne ceder aucun exemplaire du second, qu'à ceux qui acheteroient le premier. Il dit tout cela à son ordinaire, en prenant le ton & le stile bouffon. Le même goût regne dans toute la requête qu'il presenta, ou qu'il feint d'avoir presentée à ses Juges, dans un Procès qu'il dit avoir eu contre un Orfevre à qui il avoit promis de payer quelque façon de bracelets. Il finit ainsi cette requête : *Faites le droit à moy Augier Gailliart.*

AUGIER GAILLARD.

Car de plaider ce n'eſt pas bien mon art :
J'aimerois mieux voir quelque belle dance ;
Que ne ferois tous les Procès de France.
Ordonnés donc que je ne paye rien,
Et ce faiſant, Meſſieurs, vous ferès bien.

Les ſujets les plus graves devenoient ſous la plume d'Augier des matieres à plaiſanteries : je ne vous en citerai que deux exemples : le premier eſt tiré de ſa requête au Capitaine la Motte. Un Soldat de ce Capitaine l'avoit bleſſé à la jambe, en poſant la garde à Salvaniac. Que ce fût imprudence ou mauvaiſe volonté, il ne l'examine point, il plaiſante. La ſeconde preuve eſt cette Epitaphe qu'il compoſa pour lui-même :

Cy giſt Auger qu'on regrette bien fort,
Car il rimoit mieux que nul de ſa race :
Et ſa maitreſſe eſt cauſe de ſa mort ;
Que maintenant elle fût en ſa place !

## *JEAN AUGIER, SIEUR DES MAISONS NEUFVES.*

JEAN AUGIER SIEUR DES MAISONS NEUFVES.

*Jean* AUGIER Sieur des Maiſons Neufves a pris dans ſes poëſies le contre-pied d'Augier Gaillard. Celui-ci ne cherchoit qu'à rire & à faire rire ; ſa

Muſe toujours enjoüée redoutoit même juſqu'à l'ombre du ſérieux. Jean Augier au contraire eſt toujours dans les larmes; il ne ceſſe de s'affliger, & voudroit que tous ſes lecteurs priſſent part à ſa douleur. Que pleuroit-il donc? étoit-ce la ruïne de ſa patrie, la perte de ſa fortune? Non: Il avoit épouſé Françoiſe Mozac; cette femme jeune, aimable, pour qui il avoit une affection d'amant, lui fut enlevée après l'avoir poſſédée *trois ans, trois mois & ſix jours*; Il apprend à Paris l'extrémité où la maladie venoit de la reduire dans le lieu de ſa naiſſance; il part; n'arrive preſque que pour être témoin de ſes derniers adieux, & des embraſſemens qu'elle accorde pour la derniere fois à deux jeunes filles qu'elle laiſſoit de ſon mariage: voilà ce qui déſeſpere notre Poëte: voilà ce qui fait couler de ſa plume une longue & ennuieuſe complainte, 88 Sonnets, un Dialogue entre lui-même & Pluton, un Sonnet à un medecin, & un autre à un Apoticaire, tous deux d'Iſſouldun en Berri; un troiſiéme à un de ſes propres freres; trois Odes, & des Regrets au nom de ſa femme.

JEAN AUGIER SIEUR DES MAISONS NEUFVES.

Sans cet évenement, Augier n'au-

JEAN AUGIER SIEUR DES MAISONS NEUFVES.

roit pas même penſé à écrire en vers. Mais ne devoit-il pas ſe contenter d'envoïer cette mauvaiſe proſe rimée à ſa ſœur qu'il vouloit rendre dépoſitaire de ſes ſentimens ? Pourquoi en faire part au public, qui ne devoit pas, ſans doute, s'y intéreſſer ? Ne pouſſons pas plus loin ces objections : la douleur d'Augier étoit extrême, & il croïoit la ſoulager en la faiſant éclater. Au reſte, ſi ſes vers ſont mauvaîs, il ne les donne pas pour bons : l'affliction ſeule, non l'étude, leur a donné le jour :

Je n'ai jamais rien ſçeu ( dit-il ) n'y point eſtudié,
Ebreu, Grec, ny Latin je n'ay point oublié :
Je n'y ay rien appris, vrayment je te le dis,
Et tous mes vers je fais par advis de pays.

Ce recüeil de *Lamentations* eſt de 1589. L'Auteur s'y qualifie *Conſeiller du Roy, Controlleur Général des Finances à Orléans, Maiſtre ancien des Eaux & Forêts de la Ville, Bailliage, Siege & Reſſort d'Iſſoudun, Secretaire de feu Monſeigneur le Duc d'Anjou, fils & frere de Roy.*

## *MARIE DE BRAMES.*

MARIE DE BRAMES.

La douleur ne s'exprime pas avec moins de fécondité dans les Regrets

que *Marie* DE BRAMES fit entendre à toute la France sur l'assassinat du Sieur le Brames son pere, Gouverneur & Commandant pour le Roi en la Ville & Citadelle de Cusset dans le Bourbonnois. MARIE DE BRAMES.

Cet Officier étoit brave ; il en avoit donné des preuves en plusieurs rencontres importantes, ayant porté les armes avec distinction dès l'âge de douze ans. Fidele à ses Rois, Henri III. qui comptoit sur son attachement à son service, lui avoit confié le gouvernement de la Ville & Citadelle de Cusset. De Brames ne s'y étoit appliqué qu'à se rendre digne de la confiance de son Prince. Mais sa fidélité & son exactitude à maintenir le bon ordre & à réprimer les séditieux, lui firent des ennemis : il en fut la victime. Comme il sortoit de la Ville pour se retirer en sa maison des Gards, les séditieux l'attaquerent, & après avoir reçu 19 coups mortels & plus de 30 blessures, il rendit les derniers soûpirs, en pardonnant à ses assassins. La Demoiselle de Brames, sa fille, décrit tous ces faits, demande justice de l'attentat commis contre son pere, se plaint & cherche à intéresser dans sa juste affliction tous ceux à qui elle s'adresse. Je

MARIE DE BRAMES.

suis fâché que dans une piece, dont l'objet est si sérieux, elle s'amuse à faire des portraits grotesques de chacun des assassins de son pere. La vraie douleur s'exprime avec plus de naturel, & supprime ces menus détails d'ailleurs peu décens.

## *HUBERT-PHILIPPE DE VILLIERS.*

HUBERT-PHILIPPE DE VILLIERS.

Augier Gaillard vivoit encore en 1584. J'ai renvoyé à l'année suivante *Hubert-Philippe* DE VILLIERS, quoi que la Croix-du Maine ait écrit qu'il *florissoit* en 1567, & que du Verdier n'ait cité de lui aucun ouvrage postérieur à l'année 1564. Mais ces deux écrivains qui ont publié leurs Bibliotheques, l'un en 1584, l'autre en 1585, n'avoient pu faire mention des *cinq livres de l'Erynne Françoise*, que le Sieur de Villiers donna cette même année 1585, & à la tête desquels il prend la qualité de *Conseiller du Roy & Esleu en l'Election de Clamecy.*

Ce poëme en vers héroïques, étoit composé depuis quatorze ans, comme l'Auteur le dit dans sa très-courte Epitre dédicatoire à Philippe Des-Portes, Abbé de Tiron, dattée de Paris le 28 Avril

28 Avril 1585. En qualité de Poëte, c'étoit *son fils aîné*; mais il ne voulut *l'émanciper* que sous la protection de DES PORTES. Il craignoit que sans cet appui il ne courût risque d'être oublié. Le fut-il moins? Malgré les éloges qu'Habert Secretaire du Roi, du Perron, & plusieurs autres lui prodiguérent, *ce fils aîné* fut assez mal accüeilli pour ne pas engager son pere à exposer ses autres enfans au grand jour. HUBERT-PHILIPPE DE VILLIERS.

Jusques-là Villiers n'avoit été connu que par quelques traductions Françoises d'ouvrages Italiens, comme des cinquante premiers jeux d'*Innocenze Rhingieri*, c'est-à-dire, des cinq premiers livres des Lettres Amoureuses de *Girolamo Paraboſco*, & d'un Discours sur le Siege de Metz, dont j'ignore l'Auteur original. Ces traductions n'annonçoient point un Poëte; & *le Limas* cité par du Verdier comme imprimé dès 1564 ne lui avoit fait apparemment aucune réputation en ce genre d'écrire.

Les cinq livres de *l'Erynne Françoiſe* ne la firent point naître. Ce poëme écrit d'un stile très ampoullé, plein de figures bigeares, & souvent d'obscurités presque impénétrables, instruit peu & dégoute beaucoup. Le but de l'Auteur

HUBERT-PHILIPPE DE VILLIERS.

est de présenter un tableau des maux dont la France étoit affligée par les guerres civiles. Mais toutes les couleurs y sont confuses & altérées. Erynnis raconte dans le premier Chant les divisions, les troubles, les agitations qui ont conduit insensiblement les anciens Royaumes à leur ruïne; & le Poëte effraïé de son recit, la supplie, mais en vain, de détourner ses yeux de dessus la France. La justice divine provoquée par nos crimes, veut être satisfaite. Le Poëte entre dans le détail de ces crimes dans le reste du premier Chant, & dans une partie du second. L'implacable Erynnis, destinée pour les punir, souffle le feu de la division dans la France, arme les Sujets contre le Roi, chaque famille contre elle-même, le pere contre ses enfans, & ceux-ci contre leur pere; aucun état, aucun rang, aucun sexe n'est respecté. Telle est la matiere des trois derniers Chants. Ce sont tous ces maux qui sont décrits, mais sans ordre & presque sans détail particulier; & ce recit confus est encore chargé d'invectives, de prieres, d'exhortations, de menaces. C'est un cahos que l'Auteur lui-même auroit eu sans doute beaucoup de peine à dé-

broüiller. Le seul éloge qu'on puisse lui accorder, c'est qu'il se montre Sujet très affectionné. HUBERT-PHILIPPE DE VILLIERS.

## *GABRIEL BOUNYN.*

GABRIEL BOUNYN.

Un zele vif & ardent pour la France fait aussi le principal mérite d'une partie des poësies de *Gabriel* BOUNYN. Ce Poëte étoit né à Châteauroux en Berri. Sorti assez jeune de sa patrie, il vint à Paris où il continua ses études, & se fit recevoir Avocat. Depuis, il devint Bailli du lieu de sa naissance, & enfin, Conseiller & Maître des Requêtes du Duc d'Alençon, mort Duc d'Anjou en 1584. Du Verdier, & ceux qui l'ont copié, se trompent en lui donnant la qualité de Maître des Requêtes de l'Hôtel de Sa Majesté. Outre que cette charge n'eût pas été compatible avec celle de Bailli de Châteauroux, il est sûr que Bounyn ne prend point lui-même d'autres qualités que celles qu'on vient de spécifier, à la tête des poësies Françoises & Latines qu'il donna en 1586. J'ignore le tems de sa mort.

Dès 1561 il fit imprimer une Tragédie, intitulée : *La Sultane*, qui avoit été representée au plus tard l'année pré-

GABRIEL BOUNYN.

cédente. Le sujet de cette piece est la mort de Mustapha fils de Solyman, Victime des intrigues & des calomnies de la Sultane Roxane. On a remarqué que Bounyn est le premier qui ait présenté un sujet Turc sur la Scene, & un évenement arrivé de son tems, puisque Solyman, dont il y est parlé, est mort en 1566. Cette Tragédie, à laquelle est jointe une Pastorale, est dédiée au Chancelier de l'Hôpital, à qui l'Auteur témoigne qu'il avoit de grandes obligations. Cet illustre Magistrat étoit son protecteur. Je crois vous avoir cité ailleurs son Ode sur la Tragédie de Méduse, de Jean de la Péruse.

Hist. du Th. Franc. t. 3, pag. 325. & suiv.

Le Duc d'Alençon ayant fait son entrée à Bourges, Bounyn qui étoit alors dans cette Ville, ou qui s'y rendit exprès, se chargea d'exprimer les sentimens de joïe & d'affection que les habitans se croioient obligés de témoigner au Prince. Ce qu'il composa en cette occasion fut imprimé en 1576. Environ trois ans après, en 1579, il donna une autre piece, dont je ne connois que le titre : Du Verdier le rapporte ainsi : *Tragédie sur la défaite de la Piaffe & la Picquorée, & bannissement de Mars, à l'introduction de Paix & Sainte justice.*

GABRIEL BOUNYN.

Les poëſies qu'il fit imprimer en 1586 ſont une *Satyre au Roy, contre les Républiquains : Avec l'Alectriomachie, ou jouste des Coqs.* La Satire a onze feüillets. C'eſt une invective contre ceux qui avoient la témérité de ſe revolter contre l'autorité du Roi & de mépriſer ſes Edits. Le Poëte fait ſentir avec le plus d'énergie qu'il peut, quel eſt le devoir de l'obéïſſance, & les maux qui ſuivent la révolte. Mais en relevant la puiſſance du Roi, il tâche auſſi de lui perſuader qu'il ne doit rien faire au préjudice des Loix du Royaume, ni qui aille au détriment du bien public. Ses avis ſont ſenſés, quoique mal exprimés; mais ſes déclamations ſont un peu aigres.

*L'Alectriomachie* eſt une imagination priſe des diverſes Hiſtoires d'Elien. On voit bien que ſous cette fiction le Poëte a encore en vüe de donner des avis; mais ils m'ont paru trop obſcurs. Ces deux pieces ſont ſuivies de quelques autres, fort courtes, où, ſous le titre d'*Eſtrennes*, Bounyn fait l'éloge du Roi, de la Reine Mere & de M. le Duc d'Alençon : ce qui eſt accompagné de deux Sonnets faits ſur la paix, & à la loüange de la harangue que le Roi prononça

GABRIEL BOUNYN.

aux Etats de Blois le Jeudi ſixieme jour de Decembre 1576. Bounyn y avoit été député par le Tiers Etat du Berry.

Le même recüeil offre encore pluſieurs Sonnets, qui n'ont rien d'intéreſſant : Les *Tombeaux*, ou Epitaphes, de Paul de la Tour Landry, Chevalier de l'Ordre du Roi ; de Louis de la Tour Landry, fils du Seigneur & Comte de Châteauroux, mort à l'âge de ſix à ſept ans ; & de Diane de Rohan, Comteſſe de Châteauroux, femme de François de la Tour Landry, Chevalier de l'Ordre du Roi. Les poëſies Latines de l'Auteur terminent ce recüeil ; il y en a une adreſſée à ſon frere Jean Bounyn, Lieutenant de Châteauroux.

Du Verdier cite encore du même, une harangue au Roi Charles IX. à la Reine, *& aux hommes François*, ſur la paix, & *l'entrée du Roi dans ſes Villes*. Mais il ne dit pas ſi cette harangue eſt en proſe ou en vers : elle a été imprimée dès 1565.

GUILLAUME BELLIARD. T. 3. p. 386.

## *GUILLAUME BELLIARD.*

Les Auteurs de l'hiſtoire du Théâtre François, qui mépriſent Bounyn

comme Poëte Tragique, ne font pas plus de cas des *Delicieuſes Amours de Marc-Antoine & de Cléopatre*, Poëme Dramatique de *Guillaume* BELLIARD, imprimé en 1578. Ils ont jugé cette piece ſi mauvaiſe, ſi ennuieuſe, ſi mal en ordre, qu'ils n'ont pas cru devoir en donner d'extrait: ils ont eu raiſon. Je vous ai déja fait connoître auſſi le mauvais goût de cet écrivain, en vous citant ſes traductions ou imitations de divers endroits de Petrarque, d'Arioſte & d'Ovide; & je vous ai averti en même tems que ce Poëte étoit de Blois, & Sécretaire de Marguerite de Valois, femme de Henri Roi de Navarre, & enſuite de France. GUILLAUME BELLIARD.

Je ne ferai pas plus d'éloge de ſes autres poëſies, quoiqu'elles ayent attiré quelques regards favorables de la Princeſſe que je viens de nommer, & qu'elles aient valu ſa protection à l'Auteur. Belliard preſque ignoré en effet, comme il l'avoüe, lorſque Marguerite de Valois vint à Blois avec toute la Cour, fut preſenté à cette Princeſſe qui lui fit accüeil, & voulut bien l'encourager à mettre à profit les talens dont on lui faiſoit un mérite. Peu de tems après, la Reine Marguerite fut attaquée d'une

GUILLAUME BELLIARD.

maladie dangereuſe ; le Poëte en fut affligé, il témoigna ſa douleur ; & lorſque le danger fut paſſé il exprima ſa joie. Depuis ce moment, tout ce qui ſortit de ſa plume fut auſſi-tôt preſenté à la Reine qui païa chaque fois le Poëte de quelque éloge flatteur. Ces loüanges l'aveuglerent ; il ne tarda pas à ſe perſuader que ce qui avoit paru plaire à une Princeſſe qui paſſoit pour avoir de l'eſprit & du goût, devoit être encore plus agréable au public. Prevenu de cette idée, il recüeillit toutes ſes poëſies. Elles forment un volume in-4°. Mais à l'exception de ſes Amours de Marc-Antoine & de Cléopatre, & de ſes imitations, dont j'ai parlé, elles n'offrent preſque qu'une Elegie à la Reine de Navarre & deux Sonnets à la même. Belliard intitule ce recüeil, ſon *premier livre* ; je n'en ai point vû de ſecond. Il vivoit encore en 1584.

## *ROBERT ESTIENNE.*

ROBERT ESTIENNE.

Le nom de *Robert* ESTIENNE eſt plus connu que celui de Guillaume Belliard. Il étoit fils de Robert Eſtienne premier du nom, & frere de Henri & François Eſtienne, l'un & l'autre ſeconds du nom,

tous célébres Imprimeurs,& distingués plus ou moins par leur érudition. Robert second ayant refusé d'embrasser, comme son pere, le parti de l'héréſie, & de le suivre à Genêve, celui-ci le deshérita. Mais il fut recompensé de la perte de cette succession & de son attachement à la Religion Catholique, par la garde & direction qu'on lui donna des Caracteres & Poinçons du Roi, & par la commission qu'il eut du Roi Charles IX. d'aller en Italie & autres lieux pour chercher des manuscrits & des livres rares. Cette commission est prouvée par les Lettres Patentes de Charles IX, en datte du 5e. Juin 1569. portant Sauve-garde pour toute la famille de Robert Estienne IIe. du nom pendant que dureroit son voyage.

ROBERT ESTIENNE.

*Vita Stephanor.* par Maittaire, in-8°. pag. 504 & suiv.

La Caille hist. de l'Imprim. p. 145.

Il avoit commencé dès 1556 a rétablir à Paris l'imprimerie de son pere; & en 1563 il eut le titre & la qualité d'Imprimeur du Roi. On estime les éditions qui sont sorties de dessous ses presses. On croit qu'il mourut en 1588. Il étoit habile dans les langues Grecque & Latine; & il a composé quelques pieces en ces deux langues, principalement des poësies, que l'on trouve imprimées dans plusieurs livres qui ont

paru de ſon tems. Il étoit auſſi Poëte François, & c'eſt en cette qualité que je vous en parle.

ROBERT ESTIENNE.

J'ai vû de lui en ce genre des Sonnets, de petites Odes, & autres pieces imprimées avec les poëſies de pluſieurs courtiſans du Parnaſſe qui vivoient dans le même ſiecle. Ses Stances ſur la mort de Chriſtophe de Thou ſont aux pages 91. 92. 93. du recüeil de pieces compoſées à la loüange de ce Magiſtrat, publié en 1583. in-4°. & M. Maittaire les a fait réïmprimer dans ſes vies des Eſtiennes, écrites en Latin. Il auroit pu y joindre un Sonnet du même, à M. d'Emery, ſur le même ſujet, imprimé à la page 116 du recüeil de 1583.

*Christ. Thuanus Thuanus.*

*Steph. vit. p. 508.*

Robert Eſtienne fit auſſi vingt Stances, & une petite piece de huit vers ſur la mort du fameux Ronſard, qu'on trouve à la fin du ſecond volume des Oeuvres de ce Poëte, dans l'édition in-folio de 1623. Ces Stances, & la piece qui les ſuit, avoient déja paru dans d'autres recüeils, en particulier dans *l'Accadémie des Modernes Poëtes François*, imprimée en 1599. à Paris, chez *Anthoine du Breüil*. En 1586. Mamert Patiſſon imprima un *Diſcours* en proſe *du voyage de M. le Duc de Joyeuſe en Au-*

*vergne, Givodan & Rouergue*, &c. à la suite duquel (depuis la page 31. jusqu'à la page 48) est un *Discours en vers* de Robert Estienne sur le même sujet, des *Stances* sur la victoire que M. de Joyeuse remporta en Anjou, un second Discours, en vers, qui a le même objet, de même qu'une longue *Ode Pindarique*, qui termine ce recüeil.

ROBERT ESTIENNE.

## *GUILLAUME DE CHANEIN DE LA TAISSONNIERE.*

GUILLAUME DE CHANEIN DE LA TAISSONNIERE.

*Guillaume* DE CHANEIN, plus connu sous le nom de *la Taissonniere*, fut un Poëte beaucoup plus fécond que Robert Estienne. C'étoit un Gentilhomme, né dans la Principauté de Dombes, & Seigneur de la Tour des Moles dans le Mâconnois. Il paroît qu'il suivit le parti des armes; & il parle en plusieurs endroits de ses poësies, *du service qu'il faisoit à son Roi*. La profession des Armes ne l'empêcha pas de cultiver l'étude, même celle des sciences. Du Verdier qui cite de lui un grand nombre d'ouvrages, imprimés & manuscrits, tant en prose qu'en vers, en cite plusieurs en prose sur l'Arithmétique, sur le Calendrier, l'Astrono-

GUILLAUME DE CHANEIN DE LA TAISSONNIERE.

mie, la Géomancie, l'Hiſtoire Naturelle; des Ephémerides, & quelques traductions Françoiſes d'ouvrages Italiens.

Selon le même Bibliothecaire, la Taiſſonniere a compoſé en vers, ſes *Amoureuſes occupations*: des *fragments poëtiques*, contenant 17 Sonnets; *la Cigale*; *Elégie ſur la miſere de ſa vie*; *Chant reſponſif à celui de Phidias*; *Fantaiſie ſur un pourtraict*; *Gayeté*: La *Sourdine Royalle, poëme ſonnant le Bouteſelle, l'A Cheval, & à l'Etendard à la nobleſſe Catholique de France pour le ſecours du Roi Charles IX*: *Idyllie de la modeſte & vertueuſe amitié d'un gentilhomme non courtiſan envers ſa maitreſſe*: *Paſſions amoureuſes chantées à la beauté & bonne grace* d'une Demoiſelle de Savoie, nommée Anne de Bellegarde: des Avis pour l'éducation d'une fille de condition, ſous le titre ſingulier d'*Atiffet des Damoiſelles*: une Paſtorale, intitulée, *les Amours de Mellin & Urotine*, en proſe & en vers, tirée du premier livre de la Diane de Montemayor: & un poëme de mille vers, intitulé, *le Bâtiment*. Ces deux derniers écrits n'étoient point imprimés lorſque du Verdier donna ſa Bibliotheque, & je ne crois pas qu'ils l'aient été depuis.

La Croix-du-Maine qui ne rapporte qu'une partie de cette liſte, dit que la Taiſſonniere avoit promis *un livre de la Chaſſe de toute ſorte d'Animaux*; & ajoute, que l'Auteur vivoit ſous Charles IX. en 1570. Le dernier de ſes ouvrages en proſe montre qu'il vivoit encore, au moins en 1578.

GUILLAUME DE CHANEIN DE LA TAISSONNIÉRE.

De tant de poëſies de la Taiſſonniere, dont je viens de faire l'énumération, je n'ai vu que ſes *Amoureuſes occupations*, imprimées dès 1556 à Lyon par Guillaume Roüille in-8°. Le titre en indique le ſujet : l'Auteur étoit jeune & amoureux quand il compoſa ces vers, & l'on n'a pas de peine à reconnoître l'un & l'autre en les liſant. Il en fait d'ailleurs l'aveu dans le dernier Sonnet qu'il adreſſe au Lecteur :

Mes jeunes ans, ô lecteur, encor verds
M'ont fait pouſſer ſur ma Lyre ces chants;
Et mes eſprits en grand ardeur ſeichants,
En ont tiſſu & inventé les vers.....
Ce ſont les traits d'Amour non rebouchants
Qui m'ont ainſi mis le ſens de travers.

C'eſt *ſa Divine* en effet, c'eſt-à-dire, ſa Maitreſſe qu'il chante dans la plus gran-

GUILLAUME DE CHANEIN DE LA TAISSONNIERE.

de partie de ſes vers. C'eſt à elle ou à ſon occaſion qu'il faiſoit entendre tant de complaintes, qu'il formoit tant de deſirs. C'eſt pour elle qu'il faiſoit *reſonner ſon Luth à ſon retour du Camp en l'an* 1554. C'eſt d'elle qu'il s'occupoit ſur les bords de la Saone, & au Camp de Dinan en la même année 1554. C'étoit pour lui plaire qu'il compoſoit ſes Stances, ſes Sonnets, ſes *Chants amoureux*, ſes *Strambotz*. Ceux-ci ſont une ſorte d'Epigrammes, ou de petites pieces, chacune compoſée de huit vers, dont les ſix premiers n'ont que deux rimes croiſées, le premier vers rimant avec le troiſiéme & le cinquiéme, le ſecond avec le quatriéme & le ſixiéme; & le ſeptiéme & le huitiéme rimant enſemble. *Strambot* eſt pris de l'Italien, *Strambotto*, qui ſignifie une ſorte de poëſie Italienne deſtinée à chanter l'amour.

La Taiſſonniere cependant n'entretient pas toujours ſon lecteur de ſa paſſion. Dans un endroit du même recüeil, il donne à Bonaventure du Tronchet des éloges ſur le *livre de ſon Adoleſcence*, que cet ouvrage ne méritoit nullement. Dans un autre, il pleure la mort de G. de Maugiron, Seigneur d'Igie, mort à Valfiniere en

1554, & celle d'Aimé de Lugny, Seigneur de Loëse, qui étoit mort l'année précédente, laissant un fils qui marchoit sur ses traces. Il dit du pere : GUILLAUME DE CHANEIN DE LA TAISSONNIÉRE.

L'Italie honora sa vaillante jeunesse,
Masconnois admira sa prudente vieillesse,
Et le Sauveur de tous à soy le restira.

Il console dans une Ode particuliere Jeanne de Thy de la Douze, dont la guerre avoit enlevé plusieurs freres & autres parens. Dans une autre Ode il nomme les Demoiselles de Bellecombe, ses *Mere & Maraine*. N'étoient-ce que des titres d'amitié, ou avoient-ils quelque chose de plus réel ? c'est ce que je ne puis dire. Enfin, on lit dans le même recüeil trois Sonnets qui ne sont pas de la Taissonniére ; le premier est de Bonaventure du Tronchet, le second de Benoît Poncet, & le troisieme de Benoît Alizet. Les deux derniers me sont inconnus ; l'autre étoit un Mâconnois, qui a écrit, mais non publié, *les Nuits amoureuses de sa Thalie*, contenant des Odes, des Sonnets & des Chansons. La devise de la Taissonniére étoit *Rien sans zele*.

Les Dames des Roches, Mere et Fille.

## *LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.*

*Les Dames* DES ROCHES, Mere & Fille, ont eu plus de réputation que la Taiſſonniere; mais leur hiſtoire n'en eſt pas plus connue. Elles étoient de Poitiers, qui s'eſt fait honneur de leur avoir donné la naiſſance, & de les avoir poſſédées pendant tout le tems de leur vie. La Mere ſe nommoit Madeleine Neveu. M. Titon du Tillet dit dans ſon Parnaſſe François, qu'elle épouſa le Sieur Fredonnoit, Seigneur des Roches; d'autres avoient dit la même choſe avant lui. Mais Madame des Roches qui a compoſé elle même l'Epitaphe de ſon mari, le nomme *François Eboiſſard, Seigneur de la Villée.* Voici ce qu'elle lui fait dire dans ſon Epitaphe:

Parn. Fr. p. 185.

Veux-tu ſavoir, Paſſant, quel a eſté mon eſtre?
Sache que la nature, & fortune, & les Cieux,
Noble, Riche & Savant autrefois m'ont fait naître,
Me rendant poſſeſſeur de leurs dons précieux.
Après avoir veſcu d'une loüable vie,
Je fus pris d'un Catere.....
Je fus trente ans Breton, vingt & huit mon eſpouſe
Me retint dans Poitiers, lié de chaſte amour;

Mon ame devant Dieu maintenant se repouse,
Et mon corps en ce lieu attend le dernier jour, &c.

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

Les embarras du ménage n'eralentirent point l'amour de Madame des Roches pour les lettres. Libre de tout engagement, elle avoit commencé à les cultiver; elle continua, depuis son mariage, à leur donner tous les momens qu'elle put légitimement ôter à ses autres occupations. Elle possédoit bien la langue Latine, elle n'ignoroit pas l'Italienne, & sçavoit assez la Grecque pour être en état de s'en servir dans le besoin.

Ep. à sa Fille dans ses premieres Oeuvres.

Elle n'eut de son mariage que Catherine des Roches, qu'elle nourrit elle-même, & dont elle cultiva soigneusement les heureuses dispositions pour l'étude, qu'elle apporta en naissant, & qui se développerent avec l'âge. Leur maison devint une espéce d'Académie où se trouvoient avec satisfaction tous ceux qui à Poitiers & aux environs avoient quelque goût pour la Littérature. Ces assemblées étoient fréquentes; les conversations y étoient vives, animées, autant qu'elles étoient utiles; & tous les Savans ou les beaux esprits de ce tems-là que le devoir ou la curiosité conduisoient aux *Grands jours de*

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

*Poitiers*, ne manquoient pas de se trouver.

Scévole de Sainte-Marthe qui s'étoit procuré souvent cet avantage, dit dans le court panégyrique qu'il a consacré à la mémoire des Dames des Roches, que la sagesse & la modestie égaloient la beauté & l'étendue de leur esprit. Madeleine Neveu étant demeurée veuve, se concentra, pour ainsi dire, dans sa fille. L'union fut mutuelle; l'affection fut réciproque. Catherine des Roches refusa constamment les partis, même les plus avantageux, qui lui furent offerts, & mépriſa les assiduités les plus persévérantes de Julien de Guersens, Sénéchal de Rennes, dont je vous dirai un mot ci-après. Elle avoit coutume de dire, que la mort même ne pourroit point la séparer de sa mere. Ce que son affection lui faisoit déclarer, arriva en effet. La peste ayant affligé la Ville de Poitiers en 1587, elles moururent l'une & l'autre le même jour.

*Elegior. l. 3. p. 91. 92. edit. in 4°.*

Voyez le Catalogue.

Leur union a subsisté jusques dans leurs ouvrages, plusieurs fois imprimés, & toujours réünis. Je vais vous en donner une idée, en suivant l'édition de 1604, qui est la derniere. Il y a deux recüeils, l'un qui porte pour titre,

*Premieres œuvres*; & l'autre, intitulé, *Secondes œuvres.*

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

Les premieres œuvres commencent par une Epitre en prose, courte, mais sensée. Madame des Roches, la mere, l'adresse aux Dames. Elle s'excuse sur la liberté qu'elle a prise de s'être amusée à écrire: il falloit bien aller au devant du préjugé trop ancien, qui condamne les femmes au silence, & presque à l'ignorance. Elle s'éleve modestement contre ce préjugé, & déclare qu'après tout, ce qu'elle ose offrir au public est si peu considérable, qu'il n'a emploié qu'une legere partie de son loisir. La premiere de ses poësies, qui finissent avec la page 52^e^, est une *Epitre à sa Fille.* Elle s'y félicite de ce qu'elle avoit avec elle une parfaite ressemblance, tant à l'extérieur, que pour les inclinations, le goût, les talens, & de ce que leur amitié & leur tendresse étoient réciproques. Répandant ensuite son cœur dans celui de sa fille, elle lui avoüe que depuis treize ans elle étoit tourmentée

De maux, d'ennuis, de peines, de douleurs,
Subjection, tourment, travail, tristesse:

Mais que la vüe de sa fille, la consola-

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

tion qu'elle trouve dans ses entretiens, lui font tout oublier. Il paroît par cet endroit & par plusieurs autres, que ce dont elle se plaignoit c'étoit de son veuvage, & des procès qu'il avoit apparemment occasionnés.

Cette Epitre est suivie de neuf Odes, de trente-six Sonnets, de l'Epitaphe de son mari, & de celles du Comte Timoléon de Brissac, fils du Maréchal de ce nom, & du Baron d'Angervacques. Voici ce qu'elle dit dans sa premiere Ode du peu de liberté que les femmes ont de se livrer à l'étude. Souffrez que je vous rapporte cet endroit de ses poësies.

.... Nos Parens ont de loüables coustumes
Pour nous tollir l'usage de raison,
De nous tenir closes dans la maison,
Et nous donner le fuseau pour la plume.
Traçant nos pas selon la destinée,
On nous promet liberté & plaisir;
Et nous payons l'obstiné desplaisir
Portant le dot sous les loix d'hyménée....
Il faut soudain que nous changions l'office
Qui nous pouvoit quelque peu façonner,
Ou les maris ne nous feront sonner
Que l'obéir, le soin & l'avarice.
Quelqu'un d'entre eux ayant fermé la porte
A la vertu, nourrice du sçavoir,

En nous voyant craint de la recevoir,
Pour ce qu'ell' porte habit de notre sorte....
Les plus beaux jours de nos vertes années
Semblent des fleurs d'un printems gracieux
Pressé d'orage & de vent pluvieux,
Qui vont borner les courses terminées.
Au temps heureux de ma saison passée
J'avoy bien l'aile unie à mon costé ;
Mais en perdant ma jeune liberté,
Avant le voi ma plume fut cassée, &c.

Ce fut à sa fille que Madame des Roches adressa ses *secondes œuvres*. Celles-ci sont en petit nombre : deux Odes, cinq ou six Sonnets, quelques Quatrains, des Stances adressées au Roi, au nom de la Ville de Poitiers, & d'autres Stances envoiées *Aux Poëtes Chante-Puces*, c'est-à-dire, à ceux qui dans les *Grands jours* de Poitiers, tenus en 1579, avoient fait des vers à l'occasion d'une puce qui avoit été apperçüe sur le sein de sa fille ; voila tout ce qui forme ces secondes œuvres. Les Stances *aux Poëtes Chante-Puces* se trouvent aussi dans le reçüeil de vers Grecs, Latins, François, Italiens & Espagnols que les plus beaux esprits de ce tems là, & les personnages les plus graves firent sur un sujet si frivole, & qui fut imprimé en 1583. in-4°.

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

Il faut maintenant vous indiquer à moins les sujets des écrits de *Catherine Neveu, fille unique de Madame des Roches*. Dans les *premieres œuvres* dont j'ai parlé, celles de la fille se lisent depuis la page 53. jusqu'à la 191^e. Dans l'Epitre en prose, qui est à la tête, Mademoiselle des Roches soumet ses œuvres au jugement de sa mere, lui rend affection pour affection, montre son zele pour les lettres, & prend pareillement le parti de celles de son sexe qui s'appliquent à l'étude. Ses *premieres œuvres* viennent ensuite : ce sont d'abord six Dialogues philosophiques, en prose, qui ne manquent ni de génie ni de solidité ; la Vertu & la Fortune parlent dans le premier ; la Main, le Pied & la Bouche dans le second ; la Pauvreté & la Faim dans le troisiéme ; les Interlocuteurs du quatriéme sont l'Amour, la Beauté, & *Physis* ; & ceux du cinquiéme, *Sincero* & Charité ; le sixiéme est une suite du cinquiéme. L'Auteur y a semé en divers endroits des vers François. Ce qui n'est qu'en vers consiste en plusieurs Sonnets & Chansons qui n'ont pour objet que la matiere traitée dans le cinquiéme Discours ; une Chanson des Amazones, précédée de quelques

vers, faits pour une *Masçarade d'Amazones*; un Sonnet à ſa quenoüille; une Epitre au Roi Henri III. avec la traduction en vers Latins par *Scévole* de Sainte-Marthe; des vers à la Reine; l'*Hymne de l'Eau*, ſuivie de quelques Imitations de divers endroits des livres de Salomon; l'*Agnodice*, ou contre l'ignorance; Parallele du ſommeil & de la mort; la Tragi-Comédie de Tobie, en un Acte compoſé de ſept Scenes; & un très petit nombre d'autres pieces. Elle dit dans un Sonnet, qu'elle adreſſe à ſes écrits:

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

Je ne penſay jamais que Vous euſſiés de force
Pour forcer les efforts de l'oubly ni du tems;
Auſſi je vous eſcry comme par paſſe-temps,
Fuyant d'oiſiveté la vitieuſe amorce.
Et pour ce, mes eſcrits, nul de vous ne s'efforce
De vouloir me laiſſer, car je le vous deffens.
Où voudriés-vous aller? hé mes petits enfans,
Vous eſtes habillés d'une ſi foible eſcorce, &c.

Quelques perſonnes envieuſes ou mal intentionnées l'ayant accuſée de n'avoir adreſſé pluſieurs de ſes vers au Roi & à la Reine que par un motif d'interêt, elle leur fit cette courte réponſe:

Vous dites que je vends ces vers à leurs Hauteſſes.
Non, je ne les vends point; le préſent eſt entier;

Car je proteſte Dieu, que Princes ny Princeſſes
Ne m'ont jamais donné la valeur d'un denier.

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

Ce déſintéreſſement eſt une vertu bien rare chez les Poëtes.

Les *ſecondes œuvres* de Catherine des Roches, précédées comme les premieres, d'une Epitre en proſe à ſa mere, contiennent une traduction en vers des vers dorés & des énigmes de Pythagore, ou qui ſont du moins ſous le nom de cet ancien Philoſophe; une Priere pour être dite avant & après le repas; un Quatrain; la traduction en vers du Cantique *Magnificat*; une *Bergerie* ou Paſtorale, précédée encore d'une Epitre, en proſe, à ſa mere; une piece badine ſur la mort d'une ânesſe, quelques Chanſons morales, quelques Sonnets, Quatrains & autres petites pieces, qui n'ont rien d'intéreſſant; l'Epitaphe du Savant Turnebe; & deux Dialogues en proſe, mêlés de vers: l'un *entre Placide & Severe*, le ſecond entre *Iris & Paſithée*.

Ces deux Dialogues m'ont paru fort ſenſés. L'objet du premier, eſt de montrer les avantages que les femmes peuvent retirer de l'étude, & de répondre aux objections des partiſans du ſyſtême contraire.

contraire. Le second a à peu près le même but ; mais il est touché différemment. *Iris* est une jeune éventée, qui n'a que l'amour en tête, & à qui toute lecture est inconnue. Elle répond conformément à son caractere, aux instructions fort solides que lui donne Pasithée, qui tâche de la convaincre & par raison & par des exemples. J'ai lu ces deux Discours avec plaisir, & je ne sçai s'ils ne pouroient pas encore instruire & amuser aujourd'hui. Dans le *recüeil sur la Puce*, dont je vous ai dit un mot, on trouve aussi sur ce sujet plusieurs poësies de Catherine des Roches, qui ne valoient pas la peine d'être conservées. J'oubliois de vous dire, que la mere & la fille ont traduit en commun le poëme de Claudien, de l'enlevement de Proserpine : cette traduction est en vers.

LES DAMES DES ROCHES, MERE ET FILLE.

## *JULIEN DE GUERSENS.*

De tous ceux qui rechercherent Catherine des Roches en mariage, aucun ne fut plus persévérant que *Julien* DE GUERSENS, qui par une affectation ridicule, mais assez commune alors, substitua à son nom de Julien, celui de *Jules*. Il étoit né à Gisors Ville de

JULIEN DE GUERSENS.

Hist. du Th. Fr. t. 3. pag. 357. 358. La Croix-du-M. p. 10. & 303.

JULIEN DE GUERGENS.

la haute Normandie, l'an 1543. ou 1545. Il étoit d'une assez bonne famille. Envoié à Paris dès ses plus tendres années, il y fit, dit-on, ses études avec un tel succès qu'il ne tarda pas à se faire quelque réputation parmi les gens de lettres de son siecle. Il avoit une mémoire très heureuse, & il apprit plusieurs langues. Ces talens lui acquirent la bienveillance d'Anne Duc de Joyeuse Favori d'Henri III, & d'Artus de Cossé, Evêque de Coutances, qui le firent connoître au Roi.

La passion qu'il conçut dans la suite pour Catherine des Roches, lui fit faire un long séjour à Poitiers, & il emploïa ce tems à donner à cette Demoiselle, & à la Dame des Roches sa mere, bien des preuves d'un amour qui ne fut point écouté. Comme il connoissoit le caractere de l'une & de l'autre, & que les talens de l'esprit avoient plus de pouvoir sur elles que les marques de la passion la plus tendre, il crut faire plus de progrès en attaquant par ce côté là la place qu'il vouloit prendre.

Après avoir composé sa Tragédie de *Panthée*, dont le sujet est tiré de Xénophon, & qu'il regardoit comme son chef-d'œuvre, il voulut en faire hom-

mage à Catherine des Roches, & la fit imprimer à Poitiers en 1571. sous le nom de cette Demoiselle, protestant dans l'Epitre dédicatoire à l'Evêque de Coutances, qu'il n'avoit d'autre part à cette piece, que celle de l'avoir mise en ordre. Ce sacrifice devoit couter beaucoup à un Auteur, surtout à Guersens qui étoit très jaloux de sa réputation ; il ne fut pas cependant accepté, & Guersens n'épousa point Mademoiselle des Roches. La Croix-du-Maine semble douter, non du sacrifice que le Poëte étoit disposé de faire à celle qu'il appelloit *la Pallas de nostre France*; mais si véritablement la Tragédie n'étoit pas de la Demoiselle des Roches, quoiqu'il convienne en même tems qu'on y reconnoît & le stile & la façon d'écrire de Guersens; mais du Verdier n'hésite point à la donner entierement à ce Poëte. JULIEN DE GUERSENS. Du Verd. p. 141.

Guersens désesperant de voir ses vœux accomplis, se retira à Rennes. Il s'étoit fait recevoir Avocat au Parlement de Bretagne; il obtint à Rennes la Charge de Sénéchal, & mourut de la peste, dans la même Ville, le cinquiéme de Mai 1583. âgé de 38 ou de 40 ans. Jean de Vitel, Poëte d'Avran-

JULIEN DE GUERSENS.

ches, a fait son éloge dans une Eclogue & une Epigramme en vers Latins, qui se lisent avec ses poësies Françoises imprimées en 1588.

Baill. jug. des Sav. édit. in-4°. t. 4. p. 419.

Il paroît par les ouvrages de Guersens que cet écrivain n'étoit rien moins que pénétré des vérités de la Religion. Sa façon de penser étoit singuliere, & tenoit beaucoup du Cynique. On en juge par le poëme qu'il osa composer pour faire l'apologie des infidélités des femmes à l'égard de leurs maris, & pour louer l'état de ceux à qui ces infidélités sont faites. Je n'ai point vû ce poëme. Peut-être a-t-il eu le sort de ses autres poësies, entre autres de celles qu'il fit pour célébrer le mariage du Duc de Joyeuse, qui, selon La Croix-du-Maine, n'ont pas été imprimées.

Ce n'est point une perte qu'on puisse regretter. Guersens étoit un assez mauvais Poëte, peu estimé même par ses

Scalig. prim

contemporains. Scaliger nous assure que ses vers ne paroissoient supportables, que lorsqu'il les déclamoit lui-même.

## CLAUDE PELLEJAY.

CLAUDE PELLEJAY

Claude PELLEJAY soûpira aussi pour

Catherine des Roches, & soûpira inutilement. Il exprima son amour pour elle dans deux livres de Sonnets & de Stances, qu'il lui envoya, mais qu'il ne fit point imprimer. Il étoit compatriote de cette Demoiselle, & la facilité de la voir & de l'entretenir lui avoit donné pour elle une forte inclination, qu'il laissa dégénérer en passion, mais dont il ne retira aucun avantage. La Croix-du-Maine dit, qu'il fut revêtu d'une charge de Maître des Comptes à Paris. Pellejay dans son *Hymne de Clemence*, ne prend que la qualité de *Secretaire de Monseigneur Duc d'Anjou, de Bourbonnois & d'Auvergne, frere du Roi.*

CLAUDE PELLEJAY

Cet *hymne* ou poëme fut imprimé à Paris en 1571. in 4°. Il est en vers héroïques, & tout à la loüange du Roi Charles IX. à qui l'Auteur eut l'honneur de le presenter. Le Poëte y décrit les dissensions de l'Etat, les obstacles que Sa Majesté trouva à son avénement à la Couronne, les troubles qui agiterent les premiers tems de son regne, l'esprit de paix & de clémence qui le porta à pardonner lorsqu'il pouvoit punir. Il prend de là occasion de loüer la clemence en général, & d'en montrer les avantages en particulier, lorsqu'un

Roi fait asseoir avec lui cette vertu sur le thrône.

CLAUDE PELLEJAY

Ce petit poëme a été loüé par un Sonnet d'Urbain de Laval Seigneur de Bois-Dauphin ; par un autre de Pierre Forcadel, Lecteur du Roi en Mathématique ; par un troisiéme du Sieur de Biossay ; par des vers de Jean-Antoine de Bayf, & une petite piece en vers Latins de Jean Dorat le panégyriste banal des écrivains de son tems. On voit par ces differens éloges que la poësie étoit le moindre des talens de Pellejay, puisqu'on le loüe beaucoup plus sur les connoissances qu'il avoit acquises dans l'Astronomie, dans l'Arithmétique, & dans toutes les parties des Mathématiques. Mais ce qu'il a composé en ce genre n'a point été imprimé, non plus que ces autres poësies citées par la Croix-du Maine, sçavoir, une Elegie de 500 vers sur la peinture, & un *hymne de la beauté*, d'environ mille vers. Pellejay vivoit encore en 1584.

## *ODET TURNEBE.*

ODET TURNEBE.

*Odet* TURNEBE, qui avoit été son ami, n'aspira pas comme lui à l'honneur d'avoir pour femme Catherine de

Roches ; il se contenta de loüer son esprit & ses talens. Lui-même a passé pour avoir beaucoup de génie & assez de capacité & d'amour pour l'étude pour marcher sur les traces du Savant Adrien Turnebe, son pere, s'il n'eût pas été enlevé à la fleur de son âge. Il fut d'abord Avocat au Parlement de Paris. Il obtint ensuite une charge de premier Président en la Cour des Monnoies ; mais il ne put y être reçu, ayant été prévenu de la mort en 1581. âgé de 28 ans, huit mois & 28 jours. Les beaux esprits de son tems pleurerent sa mort, comme on le voit par le recüeil de vers Latins & François, faits à cette occasion, imprimé en 1581. & parmi lesquels on trouve quelques vers dans les deux langues, par le second de ses freres, *Adrien* Turnebe, qui mourut lui-même en 1598. comme nous l'apprenons d'une lettre de Juste-Lipse.

ODET TURNEBE. La Cr. du M. p. 364. Nicer. Mém. t. 29. p. 334.

Je ne connois point d'autres poësies Françoises d'Odet, qu'une piece de plus de deux cens vers de huit syllabes sur la *Puce* de Mademoiselle des Roches, célébrée par tant d'autres ; & douze Sonnets *sur les ruines de Luzignan*, Ville du Poitou, qui fut assiégée l'an 1574. par Loüis de Bourbon, second

ODET TURNEBE.

du nom, Duc de Montpenſier, & démolie par les ordres de ce Prince. Turnebe rappelle dans ſes Sonnets la mémoire des anciens Seigneurs de Luzignan, qui ont été Rois de Chipre, de Jéruſalem & d'Arménie; & les contes que l'on a faits au ſujet de Méluſine, prétendue Fée, qui avoit, dit-on, *fait* bâtir le Château de Luzignan. Vous pouvez conſulter ſur cela l'éloge du Prince de Montpenſier dans les hommes illuſtres de Brantome. Odet Turnebe laiſſa une Comédie en proſe, intitulée, *les Contens*, qui fut imprimée en 1584. par les ſoins de Pierre Ravel. Les Auteurs du Théâtre François (t. 3. p. 430.) ont fait connoître cette piece.

## *MARIE ET JACQUES DE ROMIEU.*

MARIE ET JACQUES DE ROMIEU.

Les Dames des Roches mériterent auſſi les éloges de *Marie* DE ROMIEU, Demoiſelle d'une famille noble du Vivarez. Dans ſon *Brief diſcours*, en vers, où elle tâche de montrer, *que l'excellence de la femme ſurpaſſe celle de l'homme*, elle apporte en exemple les deux Muſes de Poitiers, pour faire voir que les femmes ſont auſſi capables que les hom-

mes de réüssir & de se faire honneur dans l'étude des lettres. Les Dames des Roches sont dans ce discours en fort bonne compagnie ; Marie de Romieu les y joignant avec toutes celles de son sexe dont parle l'Histoire Sacrée & Prophane, qui se sont illustrées par leurs talens. Et ce n'est pas par ce seul endroit qu'elle s'efforce de prouver sa these. Elle trouve dans les femmes plus de douceur, de modestie, de candeur, de bonne foi que dans les hommes. Elle les venge de ce qu'on a coutume de dire contre leur pente à la passion de l'amour, & en rejette tout le mal, tout l'odieux sur l'homme. Elle ôte même à celui-ci la vanité qu'il tire de sa force, de son courage, de sa valeur, en lui opposant plusieurs héroïnes dont les faits d'armes ont encore surpassé ceux des heros les plus renommés. MARIE ET JACQUES DE ROMIEU.

Marie de Romieu entreprit ce Discours pour répondre à une satire contre les femmes que Jacques de Romieu, son frere, qui étoit alors à Paris, avoit écrite & envoïée à leur oncle Perrinet des Aubers, homme d'esprit & qui cultivoit aussi la littérature dans le Vivarez. Elle adressa ce petit poëme à son frere lui-même, par une courte Epître

MARIE ET JACQUES DE ROMIEU.

en proſe, où l'on voit que la diverſité des ſentimens n'altéroit point leur union. Jacques de Romieu applaudit au zele de ſa ſœur, & fit imprimer ſon poëme en 1581. à Paris, le dédiant à Marguerite de Lorraine Ducheſſe de Joyeuſe, parce que la famille de Romieu étoit depuis longtems attachée à la maiſon de Joyeuſe.

Jacques joignit au Diſcours de ſa ſœur, toutes les poëſies que celle-ci avoit déja faites, & dont il avoit des copies. C'eſt peu de choſe. Ce ſont deux Odes, environ 25 Sonnets, une Eclogue amoureuſe, une *Elégie en faveur du Seigneur Gratian Maiſſonnier, ſon Couſin, paſſionné de l'amour chaſte & honnête de Lucreſſe*; l'*Epitaphe ou Elegie funebre* contenant l'éloge hiſtorique & circonſtancié *de Jean Chaſtelier*, Seigneur de Milieu, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, & Intendant de ſes Finances; l'Eloge du *Rien*, imité du Latin de Jean Paſſerat, & envoïé pour Etrennes à Madame la Maréchale de Retz, dont l'eſprit étoit très cultivé; une Enigme, des Stances & autres petites pieces, preſque toutes adreſſées à quelques Demoiſelles de la famille de Chaſtelier; & une *Complainte de la mort*

*de N. S. J. C.* Mademoiſelle de Romieu a fait encore d'autres poëſies que ſon frere promettoit pareillement de mettre au jour, mais qui n'ont point paru. La Croix-du-Maine, qui cite de la même, une *Inſtruction* en proſe, *pour les jeunes Dames*, imprimée à Lyon en 1573. dit qu'elle vivoit encore en 1584. MARIE ET JACQUES DE ROMIEU.

*Jacques* DE ROMIEU, ſon frere, Secretaire ordinaire de la Chambre du Roi, jaloux de l'honneur que ſa ſœur avoit de monter ſur le Parnaſſe, voulut l'y accompagner. Nous avons de lui un recüeil de poëſies imprimé à Lyon en 1584. qui contient l'éloge du Vivarez, des Chanſons, des Odes, des Elégies, des Hymnes, des Epithalames, une Palinodie, les deſcriptions de la mort de Ciceron & de Decius, ſe dévoüant à la mort pour ſa patrie, & quelques autres poëſies.

## *JEAN DE VITEL.*

J'ai trouvé plus de circonſtances de la vie de *Jean* DE VITEL que de celle de Jacques & de Marie de Romieu. Il étoit d'Avranches, & dans un *Diſcours en vers* qu'on lit au folio 148 de ſes JEAN DE VITEL.

JEAN DE VITEL.

poëſies, il a ſoin de nous inſtruire de l'état de ſa famille. Quoique jeune quand il compoſa ce Diſcours dans lequel il fait une deſcription de la Ville d'Avranches, & nomme les perſonnages illuſtres, Prélats, Magiſtrats, Savans qui avoient honoré cette Ville, il étoit déja orphelin de pere & de mere. Il avoit auſſi perdu un oncle, Curé à Granville dans le Cotentin, qui avoit commencé à le guider dans l'étude, & à lui donner du goût pour la poëſie. Deux freres lui étoient reſtés, qu'il eut encore le chagrin de perdre. Le premier après avoir parcouru l'Italie, l'Allemagne, le Dannemark, l'Eſpagne, vint mourir à Paris. Le ſecond qui étoit plus jeune, fut enlevé à la fleur de ſon âge à Rennes en Bretagne, ou aux environs. Vitel eſperoit beaucoup dans l'appui & dans les talens de ce frere. Lui ſeul, dit-il:

Oeuvr. de Vitel fol. 148.

Lui ſeul portoit ma Saiſon printaniere
Sur Helicon, en lui ſeul je fondois
Tout mon eſpoir, de lui ſeul j'attendois
Tout mon bonheur; mais las! c'eſt grand folie, &c.

Je conjecture par un autre endroit que

Vitel fut témoin de cette mort. Il est sûr au moins qu'il eut pour maître à Rennes Simon Simson, depuis Chanoine de Saint Quentin en Picardie. Il le reconnoît dans une Epitre qu'il écrivit à ce Chanoine, où il dit entre autres : JEAN DE VITEL. Ibid. fol. 137.

Tu as pris grande peine
Entre les murs Renois
Sur le bord de Vilaine,
Par trente quatre mois
A nourrir mon enfance
Du lait de ta science.
J'appris par ton bien dire
A tenter le pipeau
Que desroba Tityre.....
Lors la Muse Romaine
M'eschauffoit tout le cœur, &c.

Sorti de l'école de Simson, Vitel se mit sous la discipline de Michel Mauclerc, Parisien, *Bachelier en la faculté de Sorbonne*, qui avoit été, sans doute, appellé à Rennes pour y enseigner les belles lettres. Car ce fut encore dans cette Ville que Jean de Vitel prit les leçons de ce Bachelier. Mauclerc lui endonna sur la poëtique, & en particulier sur la

JEAN DE VITEL.

poëſie Françoiſe, ſur la Philoſophie, & même ſur la Théologie, tant dogmatique que morale. Vitel l'en remercie dans une de ſes Odes, où il donne cette loüange à Mauclerc, qu'il n'étoit jamais ſorti de ſes entretiens ſur la Religion ſans en être enflammé, & que ces converſations l'auroient porté même à ſouffrir le martyre.

La contagion s'étant répandue à Rennes, Vitel ſe retira à *Condac*, où Jean Vivien, Poëte Angevin, qu'il célebre en pluſieurs endroits de ſes poëſies, l'engagea à s'attacher aux Muſes Françoiſes, & l'en perſuada ſi bien que ce furent preſque les ſeules qu'il cultiva dans la ſuite. L'amour voulut le ſurprendre en ce lieu; mais le Poëte évita ſes pieges, & fit part de ſa victoire à Pierre d'Alençon, Avocat au Parlement de Paris, qui depuis quelque tems lui donnoit, par lettres, des avis très utiles. Cet Avocat le félicita dans ſa réponſe ſur le triomphe qu'il avoit remporté, le prémunit par de ſages conſeils contre de nouvelles attaques, & l'exhorta à renoncer même à la poëſie, pour s'appliquer à des études plus ſérieuſes & plus utiles; il le preſſa auſſi de venir à Paris.

Laisse-moi de Condac les flots impétueux,
Et vien avecques moy singler dessus la Seine, &c. JEAN DE VITEL.

L'étude que d'Alençon lui conseilloit principalement d'embrasser, étoit celle du Droit. Mais séduit par les charmes de la poësie, toute autre étude lui paroissoit seche, stérile, rebutante. Il se flattoit d'ailleurs que les Grands feroient honneur à ses vers, & ne les laisseroient point sans récompense. Les vaines tentatives qu'il convient avoir déja faites pour obtenir par cette voie des protections utiles, ne l'avoient point rebuté. Quoique battu de la tempête, son courage n'en étoit pas diminué.

Il vint cependant à Paris, où M. d'Alençon redoubla ses efforts pour l'éloigner du Parnasse. Ses avis firent quelque impression sur son esprit; mais celle-ci ne fut pas encore victorieuse. Vitel vouloit faire une nouvelle tentative. Il avoit promis, dit-il, de chanter les combats des Princes & des Heros, & de célébrer les vertus des Législateurs de sa patrie. Il esperoit que ce travail lui attireroit de la considération & des récompenses; si je me trompe, ajoutoit-il, je suis résolu de ne plus perdre mon tems. Ce nouveau travail a-t-il été ex-

cuté? l'effet avantageux que l'Auteur s'en promettoit, s'en eſt-il ſuivi? c'eſt ce que je n'ai pu découvrir.

JEAN DE VITEL.

Je ne connois des circonſtances de la vie de notre Poëte que celles que je viens de rapporter, & de ſes poëſies que celles d'où j'ai tiré ces circonſtances. L'Auteur étoit encore jeune, quand il les mit au jour en 1588. un Sonnet en fait toute la dédicace, qui eſt adreſſée à Charles de Bourbon, Cardinal de Vendôme, deſigné Archevêque de Roüen. La premiere piece du recüeil eſt l'*hymne de Pallas*, en vers héroïques: c'eſt l'Hiſtoire de Pallas, telle que la fable la raconte, avec un détail de ſes attributs, ſurtout conſidérée comme Déeſſe des Arts & Mere de la ſageſſe. Le Poëte y entremêle l'Eloge du Cardinal de Vendôme; il le falloit bien puiſqu'il le prenoit pour le protecteur de ſes vers.

Mez. hiſt. in fol. t. 3. p. 381.

En 1575. un Gentilhomme de baſſe Normandie, nommé du Touchet, Proteſtant de Religion, ayant ſçu que la garniſon & les habitans du Mont Saint Michel devoient faire le jour de la Madeleine un peleringe, y fit gliſſer 30 Soldats déguiſés en Pelerins. Ceux-ci étant entrés dans la Ville, & de là dans

e Château, où eſt l'Abbaye, tuerent e Prêtre qui avoit célébré la Meſſe en eur préſence, & ſe ſaiſirent du Sieur recontaud Gouverneur de la Place. L'allarme ſe mit auſſi-tôt dans la baſſe ille; M. de Viques, Lieutenant du Maréchal de Matignon, ſe hâta de ſe- courir les aſſiégés; les Proteſtans fu- ent obligés de ſe rendre, & on leur ac- corda la vie, à l'exception de trois des principaux que M. de Matignon fit endre. JEAN DE VITEL.

Jean de Vitel crut que cet événe- ment méritoit d'être chanté. Il en fit le ſujet d'un poëme, qui ne manque ni d'invention ni de feu. On ſent que l'Auteur avoit bien lû l'Eneïde de Vir- gile, & qu'il en a imité beaucoup d'en- droits. Le diſcours que Madame de Vi- ques tient à ſon mari pour l'empêcher d'aller attaquer les ennemis, eſt vif & pathétique; & tout y eſt dans le natu- rel. La réponſe de M. de Viques a les mêmes caracteres, de même que la ha- rangue qu'il fait aux Soldats pour les animer à bien combattre. Je n'ai pas moins été touché du diſcours que fait la Diſcorde pour encourager les rebelles dans leur entrepriſe. C'eſt auſſi avec aſſez d'adreſſe que Vitel a inſeré dans

JEAN DE VITEL.

ce poëme l'éloge de M. de Viques, celui de ses ancêtres.

La troisiéme piece est une imagination poëtique : c'est le récit d'un songe que Vitel adresse à Julien de Saint Germain, Abbé de Châly, & Confesseur du Roi. Le but principal que Vitel a dans ce discours, est de montrer son amour pour la poësie, de louer celle-ci, & de prouver qu'il doit s'y attacher malgré tous les efforts que l'on faisoit pour l'en détourner. Comme il rêve long-tems, il parcourt en songe un grand nombre de demeures, où une Fée l'introduit. Par tout on lui repete que le chemin du Parnasse n'est pas celui de la Fortune : par tout on le presse de prendre un état plus lucratif : tantôt il paroît se rendre, tantôt il répond aux objections qu'on lui fait ; & il se réveille, décidé pour le parti de la poësie. Parlant de Julien de Saint Germain, dans le même discours, il l'appelle *l'honneur du terroir Avranchin* ; & dit, que dès l'âge de 18 ans,

Il se vit le premier entre les plus Savans
Au métier d'Aristote ;

Qu'il se distingua depuis en Sorbonne

& qu'il ſe montra toujours diſpoſé à ſeconder les bonnes inclinations des jeunes gens. JEAN DE VITEL.

L'Elégie *à Louis de Brezay*, Évêque du Mans, n'eſt preſque encore qu'un amas d'objections propres à détourner ceux qui veulent faire leur occupation de la poëſie. Mais Vitel qui ſe fait lui-même ces objections, qui paroît en ſentir la force, qui s'exhorte même *à fermer Homere, Virgile*, & les autres Poëtes, pour ſe livrer à l'étude de l'Hiſtoire ou à celle du Droit, n'en étoit pas moins attaché au parti qu'il combattoit. Ce n'eſt que par feinte, qu'il dit :

Je m'en alloy desjà vendre toutes mes Flutes
Et mon Luth, pour avoir des saintes Institutes ;

Il trouve à point nommé Clio qui l'arrête, le gronde, lui reproche ſon découragement ; & ſes leçons ſont écoutées avec bien plus de docilité que celles qui tendoient à l'éloigner de la compagnie des Muſes.

Les autres pieces de ce recüeil, ſont : deux Idilles imitées de Théocrite, chacune précédée d'un Sonnet ; une Eclogue faite à l'occaſion de l'entrée de

JEAN DE VITEL.

Georges Pericart, Evêque d'Avranches, dans sa Ville épiscopale; dix Odes dont une à François de Viéte, célébre Mathématicien, Conseiller du Roi & Maître des Requêtes de son Hôtel; le Discours à Pierre d'Alençon, dont j'ai fait usage plus haut; six Sonnets, dont le troisiéme & le quatriéme à Julien *Pélée*, ou plutôt *Peleus*, d'Angers, Jurisconsulte, Historien, & Poëte François; & le sixiéme à Jean du Bellay, Sieur de la Chantelaye, que Vitel nomme son parent; enfin, *Tombeaux* ou éloges funébres. Le premier est celui de Georges Pericart, le même dont Vitel avoit célébré l'entrée dans la Ville d'Avranches; il est adressé à François Péricart, frére du défunt, & son successeur dans l'Evêché d'Avranches: Le second de Caie-Jules de Guerlens, Poëte François, dont je vous ai parlé: Le troisieme de Robert du Homme, Seigneur de Menildray & de Granville: Le quatriéme de Jean Vivien, Poëte François: Le cinquiéme d'Elie Vinet, connu par ses ouvrages: Le sixiéme de Jacques de Musillac, Chanoine de Saint Pierre de Vannes: Le septiéme de Jean Thyriot, Parisien, Bachelier en Théologie, dont j'ai vû des Para-

nymphes, & autres Discours Latins.

JEAN DE VITEL.

Vitel dit de ce Bachelier, qu'il faisoit résonner son Luth sur le bord de Vilaine; ce qui fait croire qu'il avoit séjourné, & peut-être enseigné, à Rennes. Il ajoute, qu'il sçavoit :

Le vieil langage Hebrieu, le langage Grégeois,
Le Romain, le Tuscan, & le disert François,
L'Aristote, Platon, Demosthene, Euripide,
Virgile, Cicéron, Tite-Live & Ovide :
Et bref les saints Cayers de l'une & l'autre Loy, &c.

Et qu'il mourut,

. . . . . Avant qu'il fût aux jours
Qui bornent la moitié de l'espace & du cours
De l'âge des mortels.

Comme on doit avoir de l'obligation à ceux qui nous transmettent les circonstances de la vie des gens de lettres, je vais encore vous citer ce que Vitel nous apprend de Jean Vivien. Ce Poëte étoit d'Angers, Vitel, à la fin de l'Elegie où il pleure sa mort, loüe ses poësies Françoises, & en particulier celles où il a chanté

Les traits & le flambeau de l'Archerot vainqueur :

Il passe ensuite à ses Tragédies, dont,

sans en nommer aucune, il se contente de dire:

JEAN DE VITEL.

Puis a si haut corné la grave Tragédie,
Qu'il mérite à bon titre entrer en la partie
Des Tragiques François.

Cette Elegie est suivie d'une Prosopopée, où Vivien parle ainsi de lui-même:

Quand je humé le jour, Angers fut mon berceau,
D'où sortant, je choisy Paris pour mon Parnasse:
Et quand j'eus plus avant allongé la fillace
De l'âge fleurissant, en mon Avril nouveau
Le Doux Clain à Poitiers m'abbreuva de son eau;
Et la loy façonna de mes beaux ans l'audace.
D'où, sçavant au mestier de l'Apollon François,
Je vins brusque surgir à ce port Venétois,
Où pour vaincre le cœur d'une divine Amye,
Je fis brave marcher mille escadrons de vers,
Si bien qu'il se rendoit, quand le destin pervers
Jaloux de mon bonheur me desroba la vie.

On trouve dans le recüeil de Vitel plusieurs poësies Latines, qui font voir qu'il n'avoit pas négligé ce genre d'écrire.

## JEAN DORAT.

JEAN DORAT.

Jean DORAT a traduit en vers La-

ins *l'Hymne de Pallas* de Jean de Vitel. C'eſt un honneur qu'il a fait à beaucoup d'autres Poëtes du même tems, lont il a ſouvent été & le panégyriſte t le traducteur. Lui-même, à ſon our, a été loüé par un grand nombre 'écrivains ; & il le méritoit, ne ſeroit-e que par le zele qu'il a témoigné tout e ſa vie pour le progrès des lettres. Mais 'ajoute qu'il joignoit à ce zele ſes pro-)res talens, de l'eſprit, & une érudition )eu commune pour ſon tems. Il étoit ié à Limoges, lui-même le dit en plu-ieurs endroits de ſes poëſies Latines ; royez entre autres les pages 72, 100, & 118. Sa famille étoit connue depuis le ommencement du quatorziéme ſiecle. Quelques-uns la font originaire d'Ita-ie, à cauſe du nom de *Dinemandy* qu'el-e a porté anciennement ; mais on n'a point fait attention que ce mot eſt du angage Limouſin, & qu'il ſignifie *Diſne-matin*. C'étoit un ſobriquet qui avoit été donné anciennement à quelques-uns des Dorats : & comme il avoit preſque fait oublier le véritable nom, les neveux de Jean Dorat, dont je parle, fils de Pierre Dorat, voulant être autoriſés pour reprendre leur nom véritable, obtinrent des Lettres d'Hen-

JEAN DORAT.

JEAN DORAT.

ri IV. en datte du premier Juillet 1605. regiſtrées au Parlement de Bourdeaux le 17 Aouſt ſuivant, portant permiſſion de faire revivre le nom de Dorat, ſous lequel ils étoient déja plus connus. » Ce qu'ils obtinrent, tant en conſidé- » ration de leurs perſonnes, que pour » la mémoire de feu Jean Dorat, leur » oncle, Poëte & Interprete de *nos* » très chers Seigneurs & freres les Rois » défunts François I. Henri II. Char- » les IX. & Henri III. « Ce ſont les termes des lettres patentes. J'ai inſiſté ſur ce fait parce qu'un critique moderne, dont je reſpecte l'autorité, a tâché de prouver dans un ouvrage eſtimé, que les Dorat n'ont jamais porté le nom de *Dinemandy*.

Joly Rem. ſur le Dict. de Bayle, article Daurat.

Nobilitas à Patre mihi eſt, à matre proborum me mercatorum gignit avita fides. Poëſ. de Dor. p. 96.

Jean Dorat étoit noble du côté de ſon pere, mais ſa mere étoit fille d'un Marchand, & non de la famille des *Bermondets*, quoiqu'elle en portât le nom. Il ſe rendit à Paris en 1537. Son peu de fortune l'obligea de ſe charger de l'éducation de Jean-Antoine de Bayf, fils naturel, mais légitimé, de Lazare de Bayf, Ambaſſadeur à Veniſe. Mais il quitta cet emploi vers 1544. pour embraſſer une Profeſſion très différente.

P. 58.

Il dit dans ſes poëſies, qu'il avoit fait le métier

métier de Soldat pendant trois ans, durant la guerre civile de Paris. Cette circonſtance de ſa vie ſe rapporte à l'allarme de Paris, lorſqu'en 1544. Charles-Quint approcha de cette Ville. Il y avoit alors dans Paris une grande diviſion; le Dauphin, & le Duc d'Orléans, ſon frere, y avoient chacun leur parti. Dorat porta les armes juſques vers le milieu de l'an 1547. Il fait entendre aſſez clairement qu'il les porta ſous Henri II. alors Dauphin, & que ce fut en la même qualité qu'il ſuivit ce Prince, devenu Roi, juſqu'à Bapaume; c'eſt-à-dire, qu'il eut ſon congé dans le tems que le nouveau Roi viſita après ſon Sacre les côtes de Picardie au mois de Juillet 1547.

JEAN DORAT. Joly, Ibid.

Poëſ. de Dor. p. 214

Au mois de Decembre de la même année il entra au College de Coqueret, dont il fut nommé Principal. Sa réputation y attira pluſieurs jeunes gens qui avoient de l'amour pour les lettres; Dorat les prit en penſion, & ſe chargea de les inſtruire. Il eut entre autres Ronſard & Jean-Antoine de Baif, qui avoit déja goûté ſes leçons, & qui ne s'en étoit vû privé qu'avec peine.

Pluſieurs Hiſtoriens diſent auſſi que Dorat fut précepteur des Pages du Roi

"JEAN DORAT.

avant l'année 1544. Mais ce recit n'eſt nullement exact. Dorat fut appellé à la Cour vers la fin de 1553. pour être Précepteur du Duc d'Angoulême, fils naturel de Henri II. & en même tems il donna des leçons aux trois Princeſſes, ſœurs du Duc, & filles légitimes du Roi. C'eſt ce qu'il nous apprend dans trois pieces qu'il adreſſa vers 1585. au Duc, ſon ancien diſciple, alors Grand Prieur de France. Il ne fut qu'un an dans ce Poſte; on le ſupplanta; il fut renvoïé ſans récompenſe; il s'en plaignit, & le fit avec trop d'amertume & trop ſouvent; ſes plaintes ne produiſirent aucun effet.

Du Val, dans ſon livre intitulé, *le College Royal de France*, dit (p. 20.) que Dorat ſuccéda dans la Chaire de Profeſſeur Royal en Grec à Jean Strazel, mort en 1559. Mais cet Ecrivain, & ceux qui l'ont copié, ſe ſont trompés. Nous avons une piece en vers de Michel de l'Hôpital, où il eſt marqué expreſſément que Dorat fut mis dès 1556 au nombre des Profeſſeurs Royaux. La grande connoiſſance qu'il avoit de la langue Grecque lui procura cette place, qu'il remplit avec beaucoup de diſtinction. Comme il étoit fo-

Joly, *ut ſupra* p. 301.

ménager, & que sans compter ce qu'il retiroit de ses Pensionnaires, qu'il conserva jusqu'à sa mort, & ses appointemens de Professeur Royal, qui étoient de 450 livres, il avoit encore reçu divers bienfaits, il acheta de ses épargnes une maison avec une vigne à Saint Cloud, près Paris, & une autre à Paris au Faubourg Saint Marceau. Il avoit d'ailleurs quelque bien de famille, puisqu'il fait mention d'une maison paternelle à Limoges, comme lui appartenant. C'est une preuve que Bayle & plusieurs autres avant & après cet Ecrivain, ont eu tort de dire que Dorat avoit vécu & qu'il étoit mort dans l'indigence.

JEAN DORAT.

Ajoutons qu'il fut aimé de Henri II. de Charles IX. qui lui donna en 1567 la qualité de son Poëte, & que Henri III. n'eut pas moins d'estime & de bienveillance pour lui, comme il paroît par les termes énergiques dont ce Prince se sert dans le privilege qu'il lui accorda pour l'impression de ses ouvrages, en datte du 5 Mars 1586.

La même année 1567 Dorat se sentant fatigué des fonctions de Professeur Royal, se démit de sa chaire en faveur de Nicolas Goulu son gendre. Il se reti-

JEAN DORAT.

ra alors dans une maison située au Cloître de Saint Jean de Latran, où il continua à prendre des Pensionnaires. Il mourut le premier de Novembre 1588, âgé de 80 ans, selon son Epitaphe qu'on lit avec celle de sa fille Magdelene, dans l'Eglise de Saint Benoît. M. l'Abbé Joly qui ne cite point cette Epitaphe, ne donne à Dorat que 71 ans, & le prouve assez bien dans la discussion où il est entré de ce fait dans ses remarques sur le Dictionnaire de Bayle, auxquelles je vous renvoie.

Dorat eut des enfans de deux lits. Il avoit épousé en premieres nôces le *21.* Decembre 1548, en l'Eglise Paroissiale de Saint André des Arcs à Paris, Marguerite de Laval, par Sentence de l'Official de Josas, comme il est porté dans ledit acte, où Dorat est nommé Jean Disnemandi, *aliàs* Dorat. Je ne sçai où le Pere Niceron, qui a donné de Dorat un article très imparfait, a pris que sa premiere femme étoit fille d'un Avocat nommé *Chipart*. De ce premier mariage Dorat eut un fils nommé *Loüis*, qui à l'âge de dix ans traduisit en vers François une piece Latine que son pere avoit composée sur le retour de la Reine, mere du Roi, Catherine de

Mem. de Nic. t. 26.

Médicis. Cette traduction est imprimée parmi les poësies de son pere, t. 2. p. 161. de l'édition de Paris 1586. Outre Loüis, Jean eut encore de Marguerite de Laval une fille nommée *Magdelene*, qui épousa Nicolas Goulu, & qui devint elle-même fort habile dans la connoissance des langues Grecque & Latine. Jean Dorat épousa en secondes noces, dans un âge avancé, une jeune personne de 22 ans, dont il n'eut qu'un fils, qui mourut fort jeune.

JEAN DORAT.

Les poësies Latines de Jean Dorat sont en grand nombre. Le recueil que nous en avons, & qui, en vérité, ne répond que très foiblement à la réputation que l'Auteur s'étoit acquise, est de douze à quinze mille vers; &, selon Dorat lui-même, ce n'est qu'une assez petite partie des productions de sa Muse. Quant à ses poësies Françoises, bien moins supportables que les Latines, il ne nous en reste que l'ombre, & seulement, comme le dit du Verdier, ce que l'Imprimeur en a pu arracher des mains de ceux à qui l'Auteur en avoit donné les copies; *encore a-ce esté à son deſçeu.* On trouve quinze pieces en ce genre, inserées parmi ses poësies Latines, & toutes ne sont que des traductions ou

Bibl. de du Verd. p. 685.

JEAN DORAT

imitations des mêmes pieces que Dorat avoit composées en vers Latins. Les plus considerables sont, une Elegie au Pere Jacques Hugues, Docteur en Théologie, & Prédicateur du Roi; vers sur le mariage de Henri Roi de Navarre & de Marguerite de Valois; sur la couronne d'Epine du Sauveur, ou les *reliques* qu'on en a; à la loüange de la Reine Mere; un Epithalame sur le Mariage d'Anne Duc de Joyeuse & de Marie de Lorraine; & deux *Chants triomphaux*, l'un sur les victoires de Charles IX. l'autre sur celles du Duc d'Anjou, frere du Roi.

Poëf de Dorat, p. 76. 81. 131. 146. 167 166. 216. 263. 292. 311. 363. Ibid. seconde part. p. 4. & 257.

Outre ces quinze pieces en vers François, Dorat traduisit de même des vers Latins dans lesquels il mettoit Charles IX. au dessus d'Achille & d'Hector, & composa deux autres pieces, aussi en vers François, sur la mort d'Anne de Montmorenci, Connestable de France. Ces dernieres sont imprimées dans un recüeil de vers Latins, François, Grecs, & Hebreux, composés sur le même sujet, imprimé en 1567. in-4°. Du Verdier cite de plus, Epithalame ou Chant Nuptial sur le mariage d'Henri de Lorraine, Duc de Guise, & de Catherine de Cleves Com-

teſſe d'Eu, *auquel Epithalame chante deux demy-chores, l'un de Jouvenceaux, l'autre de Pucelles.* Cette piece eſt de l'an 1571. JEAN DORAT.

## *GERARD-MARIE IMBERT.*

Dorat eut entre ſes diſciples, *Gerard-Marie* IMBERT, qui ſe faiſoit honneur de l'avoir eu pour maître. Imbert étoit de Condom, ou des environs, puiſqu'outre qu'il ſe dit Gaſcon, il appelle ceux de Condom *ſes chers Condomois.* GERARD-MARIE IMBERT. Sonn. 8.

Il nous apprend qu'il étoit né le quatriéme de Decembre de l'an 1530, & que dans les premieres années de ſa vie, un catharre qui tomba ſur ſes yeux, lui en fit perdre un. Cet accident ne diminua rien de ſon amour pour l'étude. Il paſſa quelques années à Paris, où il fréquenta les maîtres les plus Savans, & ſe lia avec les plus célébres Ecrivains de ſon tems, entre autres avec Bayf, Vicomercat, Joſeph Scaliger, Utenhove, Ronſard qui parle de lui dans ſes poëſies, & pluſieurs autres. Sonn. 97. Sonn. 5. Sonn. 10.

Retourné dans ſa patrie, l'héréſie qui y faiſoit beaucoup de ravages ne put l'attirer à ſon parti; & dans les Sonnets que j'ai vûs de lui il montre un ſincere attachement pour la Religion

GERARD-MARIE IMBERT.

Catholique. Mais il ne put garantir ſes biens du pillage des ennemis de l'Etat & de la Religion. Il dit que le premier jour d'Aouſt, étant avec ſon frere *Jean-Baptiſte*, à *la Romiou*, les ſéditieux y cauſerent mille déſordres, & qu'il eut

Sonn. 14.

Sonn. 76.

beaucoup de peine à ſe ſauver de leurs mains. Il ſe retira à Toulouſe, où il fit quelque ſéjour; & il ſe loüe beaucoup du bon accüeil qu'il y reçut.

Lorſqu'il crut que les périls qui l'avoient ſi ſouvent menacé dans la Gaſcogne, n'étoient plus les mêmes, il revint au lieu de ſa naiſſance, où les anciens Auteurs Grecs & Latins continuerent à faire ſes délices, ainſi qu'ils l'avoient été, dit-il, dès ſa premiere jeuneſſe. Cependant, quoiqu'il ſe donne pour aimer leur compagnie & leur converſation plus que celle des autres Ecrivains, il ajoute qu'il n'a jamais rien écrit qu'en notre langue. Je n'ai vû de lui que cent Sonnets, imprimés en 1578, mais qui ne compoſent que la *premiere partie* de ceux qu'il devoit donner, & qui ont peut-être paru. C'eſt de cette premiere *Centurie* que j'ai tiré les faits que je viens de rapporter. La Croix-du-Maine & du Verdier ne parlent point de ce Poëte.

## CHRISTOPHE DE BEAUJEU.

CHRISTOPHE DE BEAUJEU.

La vie de *Chriſtophe* DE BEAUJEU fut très différente de celle de Jean Dorat. Celui-ci cultiva les lettres tant qu'il vécut, l'autre n'ambitionna preſque que les exploits militaires. *J'ai été né*, dit-il, *nourri & élevé dans la profeſſion des armes, auſſi loin de l'étude comme des loix.* Il ajoute qu'il n'avoit jamais eu *le loiſir de faire ſa cour aux ſciences*, excepté durant le ſéjour qu'il fit en Suiſſe. Il étoit de l'ancienne maiſon de Beaujeu dans le Beaujolois, & prenoit les titres de Baron de Beaujeu & Seigneur de Jeaulges. Il parle ainſi de ſa nobleſſe dans une de ſes Elégies :

Poëſ. de Beauj. foli. 123.

Premierement, je ſuis de fort ancienne race,
Gentilhomme François, qui a la bonne grace
Des Muſes & des Dieux, & de Mars honoré,
Pour avoir tant de fois leur Palais décoré
D'enſeignes & d'eſcus, & de ma main peu chiche
Poſé ſur leurs autels mainte dépoüille riche, &c.

Ailleurs faiſant prononcer ſon panégyrique par une de ſes maîtreſſes, celle-ci dit :

Premierement, il eſt de la race des Rois

CHRISTOPHE DE BEAUJEU.

Qui ont en Orient fait trembler ſous leur vois
Le grand peuple eſtonné d'un ſi brave voyage.. ...
Il a ſervy François, qui crainte de l'Eſpagne
A veu de ſes amis ondoyer la Campagne
Du riche Cambreſy, & chaſſa devant luy
Ce qui nous fait penſer à la guerre aujourdhuy.
Depuis que le deſtin lui a oſté ſon maiſtre
Qui lui fit tant d'honneur, il n'a pas voulu eſtre
Le triomphe du ſort; mais à ſon brave Roy
Il a donné ſon cœur, ſa parole & ſa foy.

Le détail des exploits du Baron de Beaujeu ne m'eſt point connu; je ſçai ſeulement qu'il eſt cité avec honneur dans l'Hiſtoire de M. de Thou, *dans* celle du Sieur d'Aubigné, & dans les Avantures du Baron de Fæneſte, dont il eſt un des Interlocuteurs dans tout le quatriéme & dernier livre. Génie vif & entreprenant, il s'attacha ſucceſſivement à pluſieurs Seigneurs diſtingués, & en particulier au Duc de Guiſe, dont il ſuivit longtems la fortune. *Chaſſé de ſa patrie*, pour quelque fait qu'il n'explique point, mais au ſujet duquel il proteſte de ſon innocence, il fut protégé par Madame la Ducheſſe de Longueville; & ce fut par ſa faveur qu'il trouva le moyen de ſortir de France. Il ſe retira en Allemagne, où il fit de

raisons qui lui furent utiles. Son exil dura dix ans, dont il en passa trois en Suisse, & en particulier à Neufchatel, & à Luzerne. Il parle ailleurs de ses voyages en Italie: CHRISTOPHE DE BEAUJEU.

Rome, Milan, Boulogne, & le Mont de Sorelle
Ont possédé par tour ma Muse & mes écrits.

Le Sieur de Fleury, Ambassadeur pour le Roi en Suisse, ayant fait reconnoître son innocence, il obtint son retour en France, & fut même chargé d'y conduire le secours de Suisses qu'on avoit accordé à Nicolas de Harlay de Sancy, & avec lequel le Baron de Beaujeu fit plusieurs expéditions glorieuses. C'est à vous, dit-il à M. de Fleury, Fol. 21 p.

C'est à vous que je dois tout fidelle service,
Puisque je suis icy par votre seul secours;
Sans vous j'étois perdu dans les antres des ours
Et prest d'estre conduit parmi eux au supplice.
Soubs ces monts retiré, la divine justice
M'avoit fait eslongner la fureur des grands jours;
Une Cour Souveraine a esté mon recours,
Purgé par innocence, & devant l'injustice.

Ailleurs il dit en parlant au Roi:

Sire, depuis que moy vostre subjet espave,

CHRISTOPHE DE BEAUJEU.

Chaſſé meſme du ciel, fus hoſte des Germains,
Eſtant l'unique horreur du reſte des humains,
Je vainquis ma fortune, & en devins plus brave
Courageux, du deſtin je ne me fis eſclave;
Ains, content de venir avecque Mars aux mains,
De vos Suiſſes Chef en France je revins,
Faiſant trembler les Monts qu'un Roſne toujours lave.

Comme l'évenement exprimé dans ces derniers vers n'eſt que de l'an 1589, il ſemble qu'il ne faut pas entendre par là, que M. de Beaujeu ne revint en France qu'avec le ſecours que les Suiſſes envoioient. Car dans un Sonnet datté de Paris, il dit qu'il avoit appris dans cette Ville la mort de Ronſard *arrivée depuis peu*; ce qui marque, ce ſemble, qu'il avoit appris cette nouvelle au plûtard dans les premiers mois de 1586, puiſque Ronſard étoit mort au mois de Decembre 1585. De plus, le Baron commanda en 1587 ſous le Duc de Bouillon; & la même année, il ſe trouva encore à Paris, puiſqu'il parle, comme témoin, des honneurs funebres qu'on rendit à Anne de Joyeuſe, Duc & Pair de France, qui fut tué le 20 Octobre de ladite année: c'eſt tout ce que je puis vous dire des avantures du Baron de Beaujeu.

Je viens à ſes poëſies. Elles furent

imprimées en 1589. in-4°. & l'Auteur crut se faire honneur en les publiant. Dans un Sonnet à M. de la Ferté-Imbault, il ne craint pas de dire, CHRISTOPHE DE BEAULIEU.

Au Cabinet des Dieux tous mes vers furent faits.

Si vous les lisez vous n'y reconnoîtrez pas certainement une si noble origine, ni du côté des sujets, ni du côté de la maniere dont ils sont traités. Le Poëte lui-même, plus sincere dans son avis au Lecteur, où il compare ses maîtresses & lui à Théagene & Chariclée, avoüe *qu'en beaucoup d'endroits il y a des vers hors de rime & de raison*; qu'il espere cependant *que les savans hommes le tiendront pour desireux de savoir, les médiocres pour compagnon, & les ignorans pour élégant.* Il n'y a que ces derniers en effet qui ayent pû trouver de l'élégance dans ses poësies. Il dit dans le même avis, que ses vers étoient des *sacrifices qu'il offroit à ses Déesses.* Celles-ci étoient ses maîtresses; il en nomme cinq; & la noblesse de sa naissance n'empêche pas qu'il ne leur dise à toutes, fort grossierement, beaucoup de sottises prétendües galanes, & qu'il ne fasse toutes les descriptions indécentes qui peuvent offenser la udeur. Chacune de ses courses étoit

CHRISTOPHE DE BEAUJEU.

signalée par ses amours ; & chaque nouvelle passion lui faisoit produire tantôt une Elegie ou une Ode, tantôt une Chanson ou un Sonnet, d'autresfois une Complainte, un Quatrain, des Stances, des *Motteiz*, des *Chapons*, c'est-à-dire, des Lettres galantes en prose, &c. J'ai compté dans son recüeil jusqu'à 121 Sonnets consécutifs ; aussi appelle-t-il cette suite, *le Torrent des Sonnets*. Mais que d'eaux bourbeuses ce torrent entraîne après soi !

Si l'on excepte de ces poësies quelques Epitaphes, telles que celles qui font l'éloge de diverses personnes de la maison de la Ferté, l'Epitaphe de M. de Gamache, l'Elégie sur la mort de Marguerite de la Riviere, Dame d'Ormoy ; & les endroits qui contiennent quelques faits de la vie de l'Auteur, je n'y vois que deux pieces qui puissent mériter quelque attention ; celle où il décrit *l'ordre du Convoi de M. de Joyeuse*, & le premier livre d'un poëme, intitulé, *la Suisse*.

La description de la pompe funebre de M. de Joyeuse est très circonstanciée, & le Poëte y a semé bien des réflexions morales qui peuvent avoir leur utilité. Selon le détail que fait le Baron de Beau

jeu, le cortege qui accompagna le corps du défunt, fut très nombreux, puisqu'outre une multitude d'enfans Bleus, Rouges, Blancs, on y vit les Minimes, les Feüillans, les Bons hommes (que le Poëte distingue des Minimes,) les Capucins, les Cordeliers, les Jacobins, les Carmes, les Augustins, les Pénitens, le Clergé de chaque Paroisse de Paris, grand nombre de Chanoines, quantité de Crieurs, d'Officiers, d'Archers, de Domestiques: & de plus, le Recteur de l'Université, les Evêques qui se trouvoient alors à Paris, la Faculté de Medecine, celle de Théologie, & même la Cour du Parlement. CHRISTOPH. DE BEAUJEU.

La *Suisse* est un poëme que le Baron de Beaujeu composa tant à Neufchatel qu'à Luzerne, à l'imitation de la *Franciade* de Ronsard. Ce poëme fort honorable pour les Suisses, étoit en douze chants, dont les quatre derniers ne rouloient que sur les guerres où la nation Helvetique avoit acquis de la gloire. Mais l'Auteur ne mit au jour que le premier livre: il vouloit pressentir le goût du public. J'ignore quel accüeil on fit à cet essai; on ne pourroit aujourd'hui en supporter la lecture, & personne ne regrette les onze autres Chants.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARMAS.

## *GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.*

Voici encore un Poëte Militaire, mais beaucoup plus connu que Christophe de Beaujeu. C'eſt *Guillaume* DE SALUSTE, fils d'un Tréſorier de France, Seigneur du Bartas, petite Terre dans l'Armagnac, près d'Auch, & de Colongne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi de Navarre. La Croix-du-Maine, M. Baillet, & preſque tous les Auteurs qui ont parlé de ce Poëte, diſent qu'il nâquit au Château du Bartas, près d'Auch en *Gaſcogne*. Pierre de Brach, ſon ami, né dans la même Province, dit expreſſément dans le récit du *voyage en Gaſcogne* qu'ils firent enſemble, que Saluſte naquit à Montfort à quelques lieües du Bartas. Comme l'opinion contraire eſt ancienne & autoriſée, je crois devoir rapporter les vers du Sieur de Brach. Venant, dit-il, à approcher peu à peu de *Montfort* :

Poëſ. de Brach, fol. 163. 164.

Saluſte me montra de loin un grand'Clocher.....
Voila le lieu, dit-il, de ma nativité ;
Voilà *Montfort* qui m'a dans ſes bras allaité ;
Montfort qui nous témoigne avec ſa petiteſſe
Que c'étoit en ſon tems quelque grand'forteresſe.....

Et qui malgré le tems aux aiſles empenées
A retenu le nom depuis trois cens années
D'un Comte de Montfort qui vainquit pluſieurs fois
Les forces d'Aragon, de Toloſe & de Foix, &c.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

De Brach ajoute que dès qu'ils furent prêts d'entrer à Montfort, les amis & les parens de ſon compagnon de voyage, vinrent à leur rencontre avec les plus notables citoïens, & les accompagnerent juſque dans la maiſon de Saluſte. Le jour précédent, nos voyageurs avoient ſalué le Château du Bartas; & de Brach en fait la deſcription: mais il n'y dit point que ce fut le lieu où ſon ami étoit venu au monde; ce n'eſt que dans la ſeconde journée, & en voïant Montfort de loin, qu'il dit ce que je viens de rapporter: nouvelle preuve que notre Poëte étoit né à Montfort, & non au Château du Bartas, dont il n'a porté le nom que parce qu'il en étoit Seigneur.

Il nâquit vers l'an 1544 de parens nobles, originaires de la Ville d'Auſch, & fut élevé dès ſon enfance dans les exercices militaires. Il s'acquit également de la réputation par ſon épée, par ſa plume, & par ſes differentes négociations dans les pays étran-

Sainte-Marthe, Eloge pag. 114. de Thou, Hiſt. l. 99. ann. 1590.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

gers. Il commanda une Compagnie d'ordonnance de Cavalerie, & fit l'exemple des Officiers & des Soldats par ſa valeur & ſa prudence. Le Roi de Navarre, depuis Henri le Grand Roi de France, qui ſe l'étoit attaché par une charge de Gentilhomme ordinaire de ſa chambre, l'emploïa avec ſuccès pour ſes affaires en Angleterre, en Dannemarck, & en Ecoſſe. Jacques VI. Roi d'Ecoſſe, qui fut depuis Roi d'Angleterre I. du nom, voulut l'arrêter à ſon ſervice; mais du Bartas ne put jamais ſe réſoudre de quitter celui de ſon Prince naturel. Saluſte avoit eu pour Compagnon de ce voyage en Ecoſſe, Henri de Sponde, qui fut depuis Evêque de Pamiés.

Lorſque le ſervice militaire, & ſes autres occupations lui laiſſoient quelque loiſir, il ſe retiroit au Château du Bartas, où il ſe trouvoit mieux que dans le tumulte des armes ou des affaires. Il auroit deſiré qu'on l'eût oublié pour ne lui laiſſer d'autre ſoin que celui de vaquer à l'étude & à la compoſition de ſes ouvrages. C'eſt ce qu'il témoigne en finiſſant la troiſiéme journée de ſa premiere ſemaine. Puiſſai-je, dit-il en s'adreſſant à Dieu,

Puiſſé-je, ô tout-puiſſant, inconnu des grands Rois, GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.
Mes ſolitaires ans achever par les bois :
Mon Eſtang ſoit ma Mer, mon Boſquet mon Ardenne
La Gimone mon Nil, le Sarrapin ma Seine ;
Mes Chantres & mes Luths les mignards Oyſelets ;
Mon cher Bartas mon Louvre, & ma Cour mes Valets . . . . .
Où bien ſi mon devoir & la bonté des Rois
Me fait de leur grandeur approcher quelquefois,
Fay que de leur faveur jamais je ne m'ennivre ;
Que commandé par eux libre je puiſſe vivre ;
Que l'honneur vray je ſuive, & non l'honneur menteur,
Aimé comme homme rond, & non comme flatteur.

La modeſtie & la ſincérité faiſoient en effet le caractere de du Bartas, au rapport de M. de Thou. Je ſçai, dit ce célébre Hiſtorien, que quelques Critiques trouvent ſon ſtile trop figuré, ampoulé, & rempli de gaſconnades. Pour moi, ajoute-t-il, qui ai connu ſa candeur, & qui l'ai ſouvent entretenu familierement, tandis que durant les guerres civiles, je voyageois en Guienne avec lui, je puis aſſurer que je n'ai rien remarqué de ſemblable dans ſes manieres. Malgré ſa grande réputation il parloit toujours avec beaucoup de

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

modestie de lui-même & de ses ouvrages ; se plaignant souvent de ce que l'éloignement de son pays & les conjonctures où il se trouvoit ne lui avoient pas permis de consulter les gens d'esprit & de gout, de qui il auroit pû apprendre à connoître ses défauts, & les moyens de les réparer. Il avoit résolu, continue M. de Thou, de s'en dédommager par un voyage qu'il vouloit faire à Paris, aussi-tôt que nos troubles seroient appaisés ; mais comme il servoit actuellement à la tête d'une Cornette de Cavalerie sous le Maréchal de Matignon Gouverneur de la Province, les chaleurs, les fatigues de la guerre, & outre cela quelques blessures qui n'avoient pas été bien pansées, l'enlevèrent à la fleur de son âge au mois de Juillet 1590 âgé de 46 ans. Scévole de Sainte Marthe recule cette mort d'une année. Ni lui, ni M. de Thou ne disent point que du Bartas ait été marié : mais le Poëte a suppléé à ce silence.

Au commencement du second jour de sa seconde semaine, il nous fait entendre qu'il étoit veuf, & que sa femme lui avoit laissé plusieurs enfans & quelques procès. *Si vous ne coulez plus ainsi que de coutume, sans peine & sans art*, dit-il à ses vers :

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

Il le Laurier ſacré qui m'ombrageoit le front,
Eſveillé ſe fleſtrit ; & ſi du double Mont
Du loin de cet Enfer voſtre Uranie habite,
Ma Muſe à corps perdu ſi bas ſe précipite ;
Accuſez de ce temps l'ingrate cruauté,
Ce ſoin de mes enfans, & ma foible ſanté ;
Accuſez la douleur de mes pertes nouvelles,
Accuſez mes procès, accuſez mes tutelles, &c.

A poëſie fit plus qu'amuſer du Bartas ;
e l'occupa ſérieuſement, & dès ſes
emieres années.

E n'eſtois point encore en l'Avril de mon âge,

t-il en commençant ſon *Uranie ou Muſe céleſte*,

Qu'un deſir d'affranchir mon renom du treſpas ;
Chagrin, me faiſoit perdre & repos & repas,
Par le brave projet de maint ſavant ouvrage....
Tantôt j'entreprenois d'orner la Grecque ſcene
D'un veſtement François : tantoſt d'un vers plus haut,
Hardy, j'enſanglantois le François eſchaffaut,
Des Tyrans d'Ilion, de Thebes, de Micene,
Je conſacrois tantoſt à l'Aonide bande
L'hiſtoire des François....
Tantoſt je deſſeignois d'une plante flatteuſe
Le los non mérité des Rois & grands Seigneurs ;
Et pour me voir bientoſt riche d'or & d'honneurs,
D'un cœur bas je rendoy mercenaire ma Muſe,

Il dit qu'il chanta auſſi l'amour,

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

Diſcours où le pouſſoit ſa nature & ſon âge.

Mais il eut la ſageſſe de ſupprimer ces poëſies galantes & celles que la flatterie lui avoit fait enfanter, de même que ſes eſſais tragiques, dont apparemment il ne fut pas content.

Les poëmes qui nous reſtent de ſa jeuneſſe ſont l'*Uranie*, & le poëme de Judith. Dans le premier, adreſſé à Gabriel de Minut, Seigneur de Caſtera, le Poëte feint, qu'incertain des ſujets qu'il choiſiroit pour s'immortaliſer par ſes vers, *Uranie*, ou la *Muſe céleſte* lui apparut pour l'exhorter à ſe rendre ſon diſciple. Cette Muſe ſe loüe elle-même, fait l'éloge de la poëſie, en montre l'origine, & l'uſage qu'on doit en faire: elle s'éleve avec force contre ceux qui prophanent l'*art divin des vers* par leurs obſcénités, leurs galanteries, ou leurs fables ridicules. Le Poëte l'écoute avec plaiſir, ſe rend à ſon école, & promet de ne rien écrire que ſuivant ſes avis.

La *Judith* eſt un poëme en ſix chants que du Bartas fit à la ſollicitation de Jeanne d'Albret Reine de Navarre. C'eſt l'Hiſtoire de Judith telle qu'elle eſt raportée dans le livre Sacré qui por

son nom. Mais le Poëte y a beaucoup ajouté, en *táchant*, dit-il, *d'imiter Homere en son Iliade, Virgile en son Enéide, & autres poëmes épiques.* Il paroît qu'on lui prêta à cette occasion une très mauvaise intention. On l'accusa d'avoir voulu par cette Histoire mise en vers, insinuer qu'il étoit permis de se révolter contre les Souverains qui agissent moins en peres qu'en tirans de leurs Sujets, & qu'on peut même attenter à leur vie. Du Bartas se défend avec force de cette odieuse accusation, s'explique sur cela de maniere à contenter les plus difficiles, & à confondre la calomnie. Ce fut en partie pour faire cette apologie, qu'il donna une nouvelle édition de son poëme, qu'il avoit revû & corrigé en beaucoup d'endroits. Il s'y glorifie de n'avoir entrepris de traiter que des matieres graves & sérieuses, depuis qu'il avoit renoncé à tout autre genre: & il faut avoüer qu'il n'avoit pas eu en cela beaucoup de modeles avant lui; presque tous les Poëtes qui l'avoient précédé, quoique la plûpart Ecclésiastiques ou gens de Robbe, ayant employé souvent leurs talens que sur des sujets d'une galanterie portée au delà des bornes de la bienséance.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

Du Bartas ne se démentit point dans la suite. Tous les Poëmes qui nous restent de lui ont pour objet l'Histoire Sainte, si l'on en excepte *l'Hymne de la paix*; les *neuf Muses Pyrenées, présentées au Roy de Navarre*, en neuf Sonnets; *le poëme dressé pour l'accüeil de la Reine de Navarre, faisant son entrée à Nerac*, espece de Dialogue entre trois Nymphes qui parlent chacune leur langue, la Nymphe Latine, la Françoise & la Gasconne; le *Cantique sur la Victoire d'Ivry*; & la traduction du poëme de Jacques VI. Roi d'Ecosse sur la bataille de Lépanthe.

Les sujets des autres poëmes sont, la création du monde, en *sept journées*; la *Judith*, & *l'Uranie*, dont j'ai parlé; le *Triomphe de la foi*; la chute d'Adam, son expulsion du Paradis terrestre, les suites de sa désobéïssance, & une grande partie de l'Histoire de l'Ancien Testament; ou, selon les titres que le Poëte a donnés à ces sujets, *Eden*, *l'Imposture*, *les Furies*, *les Artifices*, c'est-à-dire, les Arts inventés pour les besoins de l'homme; l'*Arche*, ou l'Histoire de Noé, & de ses descendans; *Babylone*, ou la confusion des langues, contenant en particulier un éloge de la langue Fran-

françoiſe ; les *Colonies*, ou l'établiſſement des differens peuples qui partagent le monde habitable ; *les Colomnes*, ou l'invention des Sciences, & ſurtout les Mathématiques ; *les Peres*, ou l'Hiſtoire du Sacrifice d'Abraham ; *la Loy*, ou l'Hiſtoire du peuple de Dieu ſous la conduite de Moyſe, avec l'explication du Décalogue ; *les Trophées*, ou l'Hiſtoire de David ; *la Magnificence*, ou la vie de Salomon ; *Jonas* ; *la Vocation*, ou Hiſtoire d'Abraham ; *les Capitaines*, ou l'Hiſtoire de Joſué, & une partie de celle des Juges ; *le Schiſme* de Samarie, & la diviſion des Tribus ; *la Décadence*, ou les maux qui ont accablé le peuple de Dieu en differens tems. GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

De tous ces poëmes, celui qui a acquis plus de réputation à du Bartas, eſt celui de *la Création du Monde*, qu'il publia ſous le titre de *Sepmaine*. Cet ouvrage, en moins de ſix ans, eut plus de vingt éditions, ſelon du Verdier, & plus de 30, ſelon la Croix-du-Maine. Gabriel de Lerm, Gentilhomme Languedocien, le traduiſit en vers Latins. Cette traduction fut imprimée à Paris en 1584 & 1585, & à Londres en 1591. & depuis inſerée dans les *Delitiæ Poëtarum Gallorum*. Ce même poë- Baill. jug. des Sav. in-4°. t. IV. p. 475.

me a été traduit en Italien par *Ferrante Guisone*, dont la version est plus belle de beaucoup que l'original. Il a été mis aussi en Espagnol, en Allemand, & en Anglois; & commenté jusqu'à l'ennui par divers écrivains, entre autres par Simon Goulard, de Senlis, fameux Calviniste, qui a noïé de même les autres poësies de du Bartas dans un amas de notes & de reflexions, où il a versé à pleines mains tout ce qu'il sçavoit de la Fable, de l'Histoire, de la Théologie, de la Medecine & des autres Sciences.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

Cet accüeil fait à la *Semaine* de du Bartas, & à ses autres poësies, & les éloges qu'on leur a prodigués, & qui ont été recüeillis à la tête de la derniere édition, faite en 1611, n'ont pas arrêté les critiques. Le Poëte vit lui-même plusieurs de ces censures, & il tâcha d'y répondre dans un assez long avertissement qu'il composa exprès, & qu'il fit imprimer quelques années avant sa mort. Vous pouvez lire cet avertissement au devant de l'édition de 1611. Malgré cette apologie assez bien raisonnée, le Cardinal du Perron, Charles Sorel, & le Pere Rapin, Jésuite, sont revenus à la charge.

» *Barthas*, dit le premier, est un

» fort meschant Poëte, & à toutes les » conditions qu'un très mauvais Poë- » te doit avoir en l'invention, la dispo- » sition & l'élocution. Pour *l'invention*, » chacun sçait qu'il ne l'a pas, qu'il » n'a rien à lui, & qu'il ne fait que ra- » conter une histoire ; ce qui est con- » tre la poësie, qui doit envelopper les » Histoires des Fables, & dire toutes » choses que l'on n'attend & n'espere » point. Pour la *disposition*, il ne l'a pas » non plus ; car il va son grand chemin, » & ne suit aucune des regles établies » par ceux des anciens qui ont écrit. » Son *élocution* est aussi très mauvaise, » impropre en ses façons de parler, » impertinente en ses métaphores, &c.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

Perroniana p. 30. & 31. édit. de 1669.

Sorel lui reproche *d'user par tout de quelques mots poëtiques qui n'appartiennent qu'aux Payens, quoiqu'il fût obligé de parler en Chrétien* : & il ajoute : » Les Che- » vaux du Soleil & les autres imperti- » nences anciennes trouvent place dans » ses ouvrages. Ceux qui ne sont pas » ses amis blâment tout son dessein ; » & disent qu'ayant décrit les journées » de la création du Monde, & autres » choses du Vieux Testament, il sem- » ble qu'il les ait voulu mettre en meil- » leurs termes, ce qu'il ne faut jamais

Rem. sur le 13. l. du Berger extravag.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

» permettre, pource que la Sainte » Ecriture doit demeurer en sa simpli» cité qui vaut mieux que toute notre » éloquence. « Sorel dit au même endroit que la *Semaine* de du Bartas » n'est quasi que l'Histoire Naturelle » de Pline mise en vers, avec quelques » autres remarques sur le même sujet » prises dans des livres fort communs.« Il reprend en détail un nombre d'expressions qui lui ont paru ridicules, & qui le sont en effet, entre autres ces vers, où parlant de l'Aloüette, il dit:

« La gentille Aloüette avec son tirelire,
« Tirelire aliré & tirelirant tire
Vers la voute du ciel, puis son vol vers ce lieu
Vire, & desire dire adieu Dieu, adieu Dieu.

» J'ai eu de la peine, dit Sorel, à » m'imaginer comment un homme qui » vouloit faire un ouvrage si sérieux » comme celui de la Création du Mon» de, y mettoit une chose qui ne se» roit pas bonne, non pas même dans » le poëme macaronique de *Antonius* » *de Arena*, ni dans celui de Remi » Belleau, &c.

Pour le Pere Rapin, il blâme du Bartas d'avoir voulu faire consister l'essence de sa poësie dans la grandeur & la magnificence des paroles, & d'avoir entrepris de s'élever par de grands mots de sa façon, composés à la maniere des Grecs, & dont notre langue n'est point susceptible. Il prétend aussi qu'il s'est rendu ridicule lorsqu'il a voulu imiter Homere & Pindare dans l'invention des mots métaphoriques, & par d'autres défauts qui, au reste, lui sont communs avec Ronsard à qui on les a si justement reprochés.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

Reflex. sur la poët. édit. in-4°. p. 113. 141. 142. & 170.

Sans prétendre rejetter absolument ces differentes critiques, qu'il me soit permis de rapporter les réflexions suivantes d'un écrivain moderne, & qui a fait ses preuves de goût & de discernement. » C'est principalement dans » l'imitation, dit-il, que consiste l'es- » sence de la poësie; & l'on peut dire, » qu'à cet égard, *du Bartas* l'emporte » sur tous les Poëtes de son tems. Il est » vrai, car il faut tout dire, qu'il va » presque toujours au delà de la natu- » re. Ses contemporains sont tous restés » en deçà. Pour la passer, il a fallu » l'atteindre; c'est un avantage qu'il a » sur eux. Donnons en un mot une

M. de St. Marc, notes sur l'édit. des œuvr. de Despr. de 1747. t. 3. p. 305.

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

» idée préciſe de ſes ouvrages. Ils ont
» toutes les beautés & tous les défauts,
» dont la poëſie eſt ſuſceptible. On ne
» voit nulle part ailleurs une imagi-
» nation plus élevée, plus vive, plus
» variée, mais en même-tems plus vaſ-
» te, plus inégale, & plus déréglée,
» ſi ce n'eſt peut-être dans les poëmes
» de l'Arioſte & de Milton. Son ſtile eſt,
» ſans contredit, extrêmement vicieux.
» Il avoit ſenti que Ronſard & ſes imi-
» tateurs en franciſant ſans ceſſe des
» mots Grecs & Latins, n'avoient
» pas ſaiſi le vrai moïen d'*enrichir*
» notre langue. Il crut réüſſir *mieux*
» par la hardieſſe des métaphores, par
» des épithetes compoſées de deux
» mots, & par des verbes formés des
» noms ſubſtantifs. Qu'en eſt-il arrivé?
» Qu'il eſt ſouvent inintelligible, ce
» qui vient auſſi du fond des choſes.
» Comme il ſçavoit beaucoup, il a
» fait uſage de toute ſa ſcience; &
» pour l'entendre, il faut avoir bien
» des connoiſſances dans la tête... Une
» juſtice qu'on doit lui rendre, c'eſt
» que ſes vers, malgré leurs défauts,
» ſont communément beaucoup plus
» harmonieux, que ceux des autres
» Poëtes du même âge.

Ronſard n'auroit pas avoüé cette préférence. Simon Goulard à la fin de ſes notes ſur la *Babylone* de notre Poëte dit ſeulement, que Ronſard » enquis » après la publication de la premiere » Semaine de du Bartas, ce qui lui » ſembloit d'un tel œuvre, répondit » en rencontrant ſur le tiltre du livre : » Monſieur du Bartas a plus fait en » une Sepmaine, que je n'ay fait en » toute ma vie. « C'étoit loüer ſeulement la fécondité & la facilité du Poëte. Ceux qui ont ajouté, que Ronſard avoit fait preſent par eſtime & par un effet de ſon admiration, d'une *plume d'or* à du Bartas, n'ont débité qu'un conte, démenti par Ronſard même. En effet, dès que celui-ci eut appris, que l'on faiſoit courir le bruit qu'il admiroit la Semaine de notre Poëte Gaſcon, & qu'il lui cédoit la couronne poëtique, il envoïa le Sonnet ſuivant à Jean Dorat, où l'on ne peut donner un déſaveu plus formel :

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS. Edit. in-fol. p. 236.

Oeuvr. de Ronſ. in fol. 1623. p. 601. Tit. du Till. Parn. Fr. in-fol. p. 137.

Ils ont menti, d'Aurat, ceux qui le veulent dire,
Que Ronſard, dont la Muſe a contenté les Rois,
Soit moins que du Bartas, & qu'il ait par ſa voix
Rendu ce témoignage ennemi de ſa Lyre.
Ils ont menti, d'Aurat; ſi bas je ne reſpire :

GUILLAUME DE SALUSTE SEIGNEUR DU BARTAS.

Je ſcai trop qui je ſuis, & mille & mille fois ;
Mille & mille tourmens plutoſt je ſouffrirois,
Qu'un aveu ſi contraire au nom que je deſire.
Ils ont menti, d'Aurat ; c'eſt une invention
Qui part, à mon avis, de trop d'ambition ;
J'aurois menti moi-même en le faiſant paroître :
Francus en rougiroit ; & les neuf belles ſœurs,
Qui trempérent mes vers dans leurs graves douceurs ;
Pour un de leurs enfans ne me voudroient connoître.

Je ſuis ſurpris qu'aucun des Critiques de du Bartas n'ait obſervé que notre Poëte avoit plus qu'imité dans ſon poëme de la Création du Monde, celui que George Piſidas, Auteur Grec, Diacre de la grande Egliſe de Conſtantinople, qui vivoit au commencement du ſeptiéme ſiécle, avoit compoſé ſur le même ſujet, & que Frederic Morel a traduit en vers iambes Latins.

## *DIDIER ORIET.*

DIDIER ORIET.

La lecture du poëme de Judith par du Bartas, fit naître à *Didier* ORIET, Lorrain, la penſée de mettre en vers l'Hiſtoire de Suſanne. Il en compoſa trois livres. Dans le premier il fait le récit du Mariage de Joakim & de Suſanne, qu'il place à Babylone durant le

tems de la captivité : il décrit les causes & les suites de celle-ci. Dans le second livre il expose les gémissemens du peuple Juif retenu sous une puissance étrangere, les vœux qu'il forme pour son retour en Judée, les exhortations de Jeremie qui l'excite à satisfaire à la justice de Dieu par de dignes fruits de Pénitence, & enfin la délivrance de ce peuple. Le troisieme livre contient la suite de l'Histoire de Susanne, le jugement prononcé contre elle, la révocation de ce jugement, la manifestation de son innocence, & la punition de ses calomniateurs. Le Poëte mêle dans ce recit plusieurs épisodes, mais sans goût, sans discernement, quelquefois sans vraisemblance.

DIDIER ORIET.

Ce poëme a été imprimé en 1581. in-4°. Oriet y prend le titre d'Ecuyer, & adresse son livre à Susanne Oriet, sa sœur, femme de Renaut Go, de Metz, Seigneur de Grozieus & autres lieux, *Thrésorier du Roi*. Il paroît que cette Dame aimoit les lettres, & qu'elle sçavoit la Langue Latine, puisque son frere la loüe dans deux pieces en vers Latins, imprimées au devant de son poëme.

PIERRE DE BRACH. *PIERRE DE BRACH.*

C'eſt *Pierre* DE BRACH, comme vous l'avez vû, qui nous a inſtruit du véritable lieu de la naiſſance de du Bartas. Ces deux Poëtes étoient amis, & tous deux Gaſcons. De Brach étoit de Bourdeaux. L'amour qu'il reſſentoit pour ſa patrie nous a valu un éloge hiſtorique & poëtique de cette Ville, ſous le titre d'*Hymne de Bourdeaux*, qu'il adreſſa à Ronſard. Auſone lui en avoit donné l'exemple.

Bien que ſouls toi ſoient nés mille doctes eſprits,

dit-il en portant la parole à la Ville même de Bourdeaux,

Un ſeul Auſone a peint ta gloire en ſes eſcrits,
Rendant de ſiecle en ſiecle à jamais memorables
De tes vieux monumens les marques admirables :
Auſone qui, Conſul Bourdelois & Romain,
Nous a laiſſé ſes vers, leſquels de main en main
Sont venus juſqu'à nous, comme un vieil héritage
Des biens que ſon eſprit nous laiſſa pour partage.
Or doncques après lui je veux ton los chanter, &c.

De Brach parle en effet dans ſon poëme, de l'origine de Bourdeaux, de

ſes antiquités, de ſes premiers maîtres, du tems où cette Ville a paſſé ſous la domination Françoiſe, de ce qui y eſt arrivé de plus mémorable, de ſes édifices, de ſes Colleges, des Savans qui l'ont illuſtrée. PIERRE DE BRACH.

Second L. des poëſ. de de Brach.

De là ſortit *Ferron*, dont l'hiſtoire ſuiſſe,
En tout ſon Paul Emile a ſi bien enſuivi,
Que ſon premier honneur elle a preſque ravi.
De là ſortit *Valée*, & *Boëtie* homme digne
De luire dans les Cieux comme une eſtoile inſigne....
Là s'eſt fait & *Coſtage* & *Boyer* dont l'eſprit
A ſemé leur loüange en ce qu'ils ont écrit:
Et l'un & l'autre *Aleſme*, & *Gautier* dont la gloire
Nous avons toute fraiſche emprainte en la mémoire.

Il nomme encore *la Chaſſaigne*, *Pontas* & quelques autres; & ailleurs, il met au nombre de ſes amis, *du Bartas*, *Florimond de Rémond*, *Jacques Peletier*, du Mans.

Les talens que de Brach poſſédoit, lui avoient acquis ces amis; & il s'étoit concilié l'eſtime & l'affection de beaucoup d'autres dans les differens voyages qu'il avoit faits en France, & hors du Royaume. Il parle de ces voyages dans ſes poëſies; mais il n'en donne ni les dattes ni les circonſtances. Quant à ſa

PIERRE DE BRACH.

profession, c'étoit celle des Loix. L'étude qu'il en faisoit avoit la préférence sur celle des Belles Lettres, sur la poësie même, dont il proteste qu'il ne faisoit que son amusement. La jurisprudence l'occupoit tous les matins. *Dès que le retour du jour m'a reſveillé*, dit-il,

B. fol. 57. Je sors du lit, en suivant ma coustume
Qui de longtemps m'a pour regle ordonné,
Que le matin à la loi soit donné,
Sans m'habiller, soudain je me retire
Dans mon estude, où je commence à lire
Sur une loi quelque accord discordant.

Cette application à l'étude lui coûtoit peu, parce qu'il l'aimoit, & que d'ailleurs ses parens l'y avoient accoutumé
Fol. 133. dès l'enfance. Mais les troubles du Royaume, & ceux que ressentit en particulier la Ville de Bourdeaux, en apporta dans son Cabinet. Car, comme il le dit fort bien, *l'estude aime la paix*. Ces agitations le chagrinerent; & il assure que quoique ses talens & les lumieres qu'il avoit acquises ne lui eussent procuré ni récompense, ni place distinguée, il auroit voulu être encore plus *ignoré*.

Ce n'étoit pas cependant pour se cacher qu'il demanda en 1574 un privilége pour faire imprimer ses poësies, ni qu'il publia celles-ci en 1576. On ne se montre pas au grand jour quand on desire d'être inconnu. Les Poëtes surtout veulent qu'on parle d'eux, & ils ne paroissent gueres que pour être loüés & recherchés. Si la postérité les oublie, ou même les mépriſe, ce qui arrive souvent, ils ont eu au moins la satisfaction d'avoir reçu quelques applaudissemens durant leur vie. Ce fut le sort qu'eut Pierre de Brach; il fut loüé en Grec, en Latin, en François, en Italien, lorsqu'il vivoit; on ne se souviendroit plus aujourd'hui de ses poësies, si je ne me trouvois dans l'obligation de vous en parler. PIERRE DE BRACH.

Le recüeil qui les contient est divisé en trois livres. Le premier est adressé à Diane de Foix de Candale: c'étoit Charlotte-Diane, fille de Frederic de Foix Comte de Candale, qui fut mariée à Louis de Foix Comte de Gurson. Le Poëte fait l'éloge de la vertu de cette Dame; & cependant, que lui dit-il? ses Amours. Il s'en étonne lui-même, & avec raison; mais qui l'y oblige oit? La vertu accorde-t-elle sa

PIERRE DE BRACH.

protection à ce qu'elle hait & doit rejeter ? De Brach ajoute dans son Epitre Dédicatoire qu'il craignoit que ce premier livre ne fût mal accüeilli, parce que c'étoit une production de sa jeunesse, & que le sujet qu'il y traitoit avoit déja tant de fois été rebattu, *qu'il ne comportoit rien de neuf.*

Je n'y ai rien vû en effet que je n'aie lû dans tous les autres Poëtes du même siécle. Cette multitude de Sonnets, d'Odes, d'Elegies, de Chansons, où de Brach loüe son *Aymée*, vante ses attraits, exalte son amour pour elle, n'est, comme il le dit lui-même, que *la même note d'une Chanson trop souvent rechantée.* Mais il a tort de dire, en parlant de ceux qui avoient pris le même ton avant lui, que leur poësies galantes *offrent des inventions si propres & si naïves, qu'il semble que l'Amour même en ait été l'auteur & l'escrivain.* Je puis assurer que tout ce que j'ai vû jusqu'à present dans le même genre, est extremément plat, sottement emphatique, plein de galimathias, sans ombre de naturel ; & que le plus grand nombre d'ailleurs est plein de ces obscénités que de Brach a au moins presque toujours évitées.

Le Poëte montre encore ses frayeurs

& ſes craintes dans une longue Elegie qu'il adreſſe à ſon livre. Il reproche à celui-ci, en vingt manieres differentes de ce qu'il oſoit ſe produire. Il en dit & repéte les raiſons juſqu'à l'ennui. Pourquoi le laiſſoit-il aller? ces ſortes de fictions n'ont rien d'ingénieux. Perſonne ne déroboit à l'Auteur ſes poëſies ; c'étoit lui-même qui les publioit. Auſſi ne compoſa-t-il cette Elegie que lorſque le recüeil fut ſur le point de paroître. Cette piece eſt ſuivie de deux Sonnets l'un de de Brach, l'autre de ſon ami Florimond de Rémond ; tous deux à Diane de Foix ; d'une Ode, où il n'eſt encore queſtion que d'amour, envoiée cependant à M. *du Chemin* Vicaire Général de l'Evêque de Condom ; d'une piece intitulée, *le Frelon*, à Emanuel *du Mirail*, Conſeiller au Parlement de Bourdeaux, que notre Poëte loüe ſur ſa connoiſſance des langues Grecque, Latine & Françoiſe, & la facilité qu'il avoit de compoſer des vers en ces trois langues ; & d'un Eloge du *Serin*, où il fait entrer celui de Florimond de Remond, à qui cette piece eſt adreſſée. PIERRE DE BRACH.

Le ſecond livre des poëſies du Sieur de Brach ne contient que *l'Hymne de Bourdeaux*, dont je vous ai parlé, un

PIERRE DE BRACH.

long poëme sur le Combat de David contre Goliath, une Ode sur la paix, & quelques Sonnets. Ce second livre est adressé à M. de Sanfac, Archevêque de Bourdeaux; & la Dédicace est datée de cette Ville, le 1. Mai 1576.

Les Mélanges, ou poësies diverses forment le troisiéme livre. Ce sont des Elegies, des Sonnets, des Odes, des Stances. On n'y apprend gueres que les noms de ceux à qui ces pieces sont adressées: tels sont entre autres, M. de Girard, Secretaire de la Chambre du Roi, Historiographe de sa Majesté; M. Malvin de Cessac, Conseiller au Parlement de Bourdeaux, & Michel de Montagne. On a encore dans le même livre une très longue pastorale, où deux bergers, *Micheau & Jacquet*, parlent avec beaucoup de liberté, des troubles du Royaume, des desordres particuliers de la Ville de Bourdeaux, des mœurs de ses premiers Magistrats, de leurs concussions, des vices du peuple. Dans une autre piece, intitulée *Convy*, de Brach fait paroître toute son affection pour Florimond de Remond, Salluste du Bartas, & Jacques Peletier, qui étoit alors à Bourdeaux. C'est dans ce même livre, qu'on trouve le voyage

PIERRE DE BRACH.

*Gascogne*, c'est-à-dire, le recit des ourses que de Brach & du Bartas fi- ent dans cette Province. Je vous ai par- de cette relation dans l'article de du Bartas. Ces mélanges finissent par di- erses *Mascarades*, ou pieces en prose en vers pour des divertissemens mas- ués, un *Chant de paix*, un Sonnet sur mort du Roi Charles IX, & une spece de poëme, très prolixe, intitu- *l'Amour des veuves*, adressé à G. Pi- uon, cousin de l'Auteur, Avocat au Parlement de Bourdeaux, qui avoit pousé une veuve. Du Verdier a copié lus de 90 vers de ce poëme dans sa Bi- liothéque.

De Brach sçavoit l'Italien; il en a lonné des preuves dans sa traduction le quelques Chants de la Jérusalem dé- ivrée du Tasse, & de l'Aminte, Pasto- ale du même Poëte. Je vous ai parlé illeurs de ces traductions. L'Auteur vivoit encore en 1600. si je dois en croire une note manuscrite de mon exemplaire de la Bibliothéque de la Croix-du-Maine. Celui qui a mis cet- e note, dit qu'il eut en 1600 même à Bourdeaux une conversation avec de Brach, qui l'entretint des *regrets funebres* qu'il avoit composés sur la mort de son

T. 8. p. 144 25. 44.

PIERRE DE BRACH

*Aymée*, qu'il avoit épousée, mais qui ne devoient paroître que lorsqu'il l'auroit suivie lui-même dans le tombeau.

## *FLORIMOND DE REMOND.*

FLORIMOND DE RÉMOND.

*Florimond* DE RÉMOND, Conseiller du Roi au Parlement de Bourdeaux, étoit si persuadé des talens poëtiques de son ami Pierre de Brach, qu'en parlant de la mort de Michel de Montagne dans son *Erreur populaire de la Papesse Jeanne*, & ne sçachant comment exprimer les regrets qu'il en avoit, ni comment loüer dignement celui qui en étoit l'objet, il ne craint pas de dire, *qu'il n'y avoit que le digne Chantre d'Aimée qui pût venir à bout d'un si riche subjet.* M. de Rémond étoit cependant Poëte lui-même. Outre qu'il dit au même endroit que les *Muses Sacrées* l'avoient depuis longtems abandonné, parce qu'elles sont *ennemies des crieries du Palais*, ce qui montre qu'il croïoit en avoir été ci-devant favorisé, il nous reste encore plusieurs de ses poësies.

Err. popul. Ch. 19 N°. 4. p. 159. 160.

Sans sortir de celles de Pierre de Brach, on y trouve deux Sonnets de Florimond de Rémond. Dans l'un il félicite Diane de Foix de Candale,

ce que ſon ami lui avoit dédié le *livre de ſes amours* : dans l'autre, ce Magiſtrat loüe les mêmes poëſies de de Brach. Longtems avant ces deux Sonets, Rémond avoit fait l'eſſai de ſon génie poëtique par une petite piece intitulée *Le Couſin*, dans laquelle ampliant un ſujet aſſez ſtérile en lui-même, il s'égaïoit à faire l'éloge de cet inſecte *volant*. Il eſt vrai que ce petit poëme ne porte point le nom de ſon Auteur ; M. de Rémond le trouvant ſans doute trop badin pour la gravité de la Magiſtrature qu'il éxerçoit, en fit honneur à ſon ami de Brach. Mais celui-ci en fit connoître le véritable pere dans ſon *Canain*, où éloge du Serin, qu'il adreſſa à Rémond. *Tu ne trouveras rien à loüer en mon moi*, dit-il,

FLORIMOND DE RÉMOND.

Joly, Rem. ſur Bayle, P. 670.

Sinon que la gentilleſſe
De ta Muſe flattereſſe
Fiſt ſous un vers triomphant
D'une Mouche un Elephant :
Comme tu as de coutume
D'employer ainſi ta plume
Quinte-eſſenſant richement
D'un rien un grand argument.
Et pour teſmoin véritable

FLORIMOND DE RÉMOND.

Je prens le ſujet loüable
Que tes beaux vers ont porté
Au *Couſſin* qu'ils ont chanté....
Duquel la gloire ſonnée
Ta Muſe après m'a donnée....
Mais pour n'eſtre redevable,
Je voudroi d'un ton ſemblable
Loüer ce Couſſin volant,
Ce Couſſin ſur qui ta Muſe
Ores folâtre s'amuſe.

Dans une autre piece (*le Convy*) où de Brach invite à dîner *Raymond*, *Saluſte* (du Bartas) & (Jacques) *Peletier*, il dit à ſa Muſe de ſe hâter; *car je crains*, dit-il,

.... Que mon Raymond empeſché
Soit dans ſon eſtude attaché,
Feüilletant nos Loix querelleuſes
Sur quelques matieres douteuſes,
Où pour vuider un point nouveau
D'un Procès mis ſur le Bureau, &c.

On voit par là que de Brach regardoit Rémond comme un Magiſtrat, qui ſe délaſſoit quelquefois avec les Muſes, mais qui faiſoit de l'étude néceſſaire

profeſſion ſa principale occupation. C'eſt auſſi la même loüange que du Sartas donnoit à Rémond dès 1574 dans un Sonnet qu'il lui adreſſa, & qui commence par ces deux vers :

FLORIMOND DE REMOND.

Mon cher Rémond, qui ſçait dextrement marier
La Lyre de Phœbus aux textes de Scévole, &c.

Mais preſque tous les ſons de cette Lyre ſont perdus entre ſes doigts ; car à l'exception des trois pieces que je viens de citer, je ne connois de vers de Florimond de Rémond que ceux qu'il a ſemés dans la plûpart de ſes ouvrages, & les traductions des Poëtes ſur tout ſont preſque toujours miſes en vers françois.

Ce Magiſtrat étoit d'Agen, d'une famille *homme fort Catholique*, comme il s'exprime dans le Livre 7. de ſon *Hiſtoire de la naiſſance, progrès & décadence de l'Héréſie de ce ſiécle* ; mais il avoit pris quelques impreſſions en faveur du Calviniſme, lorſqu'il faiſoit ſes premieres études à Bourdeaux, principalement *ſous un Regent nommé Valois, qui faiſoit la ſixiéme.* Ces impreſſions ſe fortifierent à Paris, où il étoit en 1559 ; il ne ſe faiſoit aucun ſcrupule de ſe

Joly, Ibid. p. 673. 674.

FLORIMOND DE RÉMOND.

trouver aux assemblées des Religionnaires, dans lesquelles il entendit en 1562 les Prédications du Ministre Malo & de Théodore de Beze. Il vécut ainsi jusqu'en 1566.

Cette année, le bruit qu'excitoit en France Nicole Obry, qui passoit pour possédée, & que l'on exorcisoit à Lyon, l'attira en cette Ville; & la maniere dont cette fille fut délivrée *par la présence du corps précieux de Jesus-Christ, & la vüe d'un peuple infini*, le toucha, & le confirma dans la foi Catholique, qu'il n'avoit pas abandonnée, mais dans laquelle, il dit (dans son *Anti-Christ*) qu'il étoit *sur le point de faire naufrage*. Il fut fait Conseiller au Parlement de Bourdeaux en 1570, & mourut en 1602. Darnal, en sa Chronique Bourdeloise, dit, qu'en 1593 les *Jurats* lui avoient accordé le *droit de Bourgeoisie* en cette Ville. On a voulu rendre la probité de ce Magistrat suspecte; on s'est efforcé de lui enlever les ouvrages qu'il avoit composés contre les Hérétiques, & sur d'autres points de Religion & d'Histoire. Mais il a été pleinement justifié sur ces deux articles dans les Remarques de M. Joly Chanoine de Dijon sur le Dictionnaire critique de Bayle.

Depuis la p. 670. jusqu'à 690.

J'ai vû deux Epitres familieres en ers de huit syllabes, adressées à Maemoiselle Marguerite Camomille, l'ue *de prier Dieu*, l'autre *d'aymer chrétienement* ; toutes deux signées *Florimond*, t de l'an 1533. Mais ce ne peut-être ouvrage de Florimond de Rémond. FRORIMOND DE RÉMOND.

## *JEAN DE SPONDE.*

Henri de Sponde qui avoit accompané Salluste du Bartas en Ecosse, come je vous l'ai dit à l'article de ce derier, avoit pour frere aîné *Jean* DE PONDE, ami de Florimond de Rémond, né comme son frere à Maueon petite Ville du pays de Soule, enre la Navarre & le Béarn. Ils étoient ils l'un & l'autre du Sieur de Sponde ecretaire & Conseiller de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre. Tous deux âquirent dans le Calvinisme, dont eur pere faisoit profession ; mais Jean ut l'avantage de connoître le premier u'il étoit engagé dans un mauvais parti, & de l'abandonner pour embrasser a Religion Catholique. Quelques conersations qu'il eut avec Jean Davy du Perron, commencerent à l'ébranler ; es réflexions qu'il fit dans la prison. JEAN DE SPONDE.

JEAN DE SPONDE.

acheverent de le déterminer. C'eſt du moins ce que dit Honoré de Laugier Ecuyer Sieur de Porcheres, dans de *Stances funébres ſur la vie, la mort & le eſcrits de M. de Sponde*, où il fait ainſi parler celui-ci :

J'avois irreſolu d'un & d'autre coſté
Par diverſes raiſons ma foy contrepouſſée . . . . .
Quand le grand du Perron affermit à l'inſtant
Du poids de ſes raiſons ma legere inconſtance :
Je le voy, je l'eſcoute, & vis en l'eſcoutant
La nature du vray en l'art de l'éloquence.
Je taſche à contredire à ce qu'il me diſoit :
Je demande, il reſpond : je m'eſtonne, il me preſſe...
Me voila ſans parole, & lui ſans contredit.....
Or quelque temps après que je fus en priſon,
J'eſpluchay vivement ma créance premiere :
J'eſtois tout au travail, & tout à l'oraiſon,
Quand Dieu favoriſa ma peine & ma priere. ....
J'y changeay donc ma foy, &c.

Je ne ſçai point ce qui lui avoit attiré cet empriſonnement; mais quelque cauſe que ce fût, cette ſituation, comme il le dit, lui fut ſalutaire, & lui procura *la véritable liberté*. Son abjuration, comme c'eſt aſſez l'ordinaire, fut mal interprétée. Les uns l'attribuerent à ſéduction, d'autres à interêt. Sponde ſe juſtifia, & fit connoître que la perſua-

ſion

sion seule l'avoit obligé de prendre ce parti. Jusques là les Auteurs profanes l'avoient occupé. Honoré de Laugier vante son travail sur Hésiode & sur Homere, & ce qu'il avoit traduit de Seneque. Mais à peine fut-il devenu Catholique, qu'il ne voulut plus étudier que la Religion, & qu'il entreprit même de défendre l'Eglise contre les attaques des Calvinistes. Il mourut le 18 Mars 1595, non en 1598, comme le dit M. de la Monnoie, dans le tems qu'il achevoit une *Response au traité de Théodore de Beze, des marques essentielles de l'Eglise.* C'est dans ce traité, que Florimond de Rémond fit imprimer, qu'on apprend la datte véritable de la mort de Sponde: on y lit son Epitaphe, & il y est qualifié de Conseiller & Maître des Requêtes du Roi.

JEAN DE SPONDE.

Jug. des Sav. de Baillet, t. 2. p. 352.

M. de Laugier attribue sa mort à la trop grande application qu'il donna à l'étude, & en particulier aux méditations profondes & trop assidues qu'il fit pour se mettre en état de combattre Beze avec succès. Il avoit environ 38 ans, & étoit marié. Honoré de Laugier, qui étoit son ami, reçut ses derniers soûpirs, fit son Eloge dans les Stances que j'ai citées, & adressa à sa Veuve un Sonnet

JEAN DE SPONDE.

pour la consoler. Ces pieces se lisent dans *l'Académie des Modernes Poëtes François*, imprimée en 1599.

C'est dans le même recüeil qu'on trouve la plus grande partie des poësies même de Sponde. Depuis le *folio* 37^e. jusqu'au 57^e on a inseré de lui 26 Sonnets, une Elegie, & six pieces en Stances, le tout sur l'amour, excepté les dernieres Stances, où l'Auteur décrit l'état triste & douloureux où la fiévre l'avoit réduit. Dans la seconde partie du même recüeil, on a encore de ce jeune Poëte des Stances fort pieuses sur la mort, douze Sonnets sur le même sujet, & des Stances où il se rappelle les bienfaits de la mort de Jesus-Christ pour s'exciter à la confiance & au mépris de la vie.

## *BERNARD DU POEY.*

BERNARD DU POEY.

La Religion de *Bernard* DU POEY ne m'est pas connüe, quoiqu'il y ait lieu de conjecturer qu'il nâquit, comme Sponde, dans le Calvinisme. C'étoit un Gentilhomme de Luc en Bearn. On le trouve nommé tantôt du Poey, tantôt du Poymonclar, & quelquefois du Puy. Je crois qu'il est aisé de rendre raison

e ces différences. On l'a nommé du Puy, parce que dans quelques poëſies latines que nous avons de ſa compoſition, & qui parurent en 1551 & 1552, a tourné ſon nom par *Podius*, qui ſignifie du Puy. Il a été appellé *du Poy-monclar*, parce qu'il avoit paſſé ſa premiere enfance à Monclar où ſa famille avoit du bien. Mais ſon vrai nom étoit du Poey.

BERNARD DU POEY.

Du Poey ; Ode du Gave, p. 17.

Sujet d'Antoine Roi de Navarre ; & enſuite de Henri ſon fils, qui fut depuis Roi de France, du Poey célébra les loüanges de ces Princes & celles de Jeanne d'Albret mere d'Henri IV. Nous avons de lui ſur cela quelques poëſies en diverſes langues, imprimées en 1554 à Toulouſe. Il avoit déja marqué la même affection pour ſa patrie & pour ſes Princes dans ſon *Ode du Gave, Fleuve de Bearn*, publiée en 1551. avec une *Ode du Fleuve de Garonne, les triſtes Chants à ſa Cavanite*, c'eſt-à-dire, à ſa maitreſſe, une Ode à Géraud de Jean de Lauſerte, & deux ou trois autres petites pieces.

Nous apprenons dans ſon Ode du Gave, qu'il avoit déja perdu, quoiqu'encore jeune, ſa mere & ſes ſœurs, mais qu'un frere & ſon pere lui reſtoient

encore ; & dans l'Ode de la Garonne, qui contient principalement la louange de Toulouſe & l'éloge des gens de Lettres que cette Ville avoit produits, qu'il avoit remporté le prix de l'Eglantine aux jeux Floraux, & qu'il eſpéroit obtenir les autres prix de cette ancienne Académie. En 1563 du Poey donna une traduction Françoiſe de l'ouvrage Latin de Végéce *de la Medecine des Chevaux*, & en 1565 une autre traduction faite de l'Italien, *de l'Eſcuirie de Federic Griſon, Gentilhomme Napolitain.*

BERNARD DU POEY.

## *JEAN-ANTOINE DE BAYF.*

*Jean-Antoine* DE BAYF étoit mort environ quatre ans avant Jean de Sponde. Il étoit fils de Lazare de Bayf qui fut ſucceſſivement Ambaſſadeur à Veniſe, Conſeiller au Parlement de Paris, Ambaſſadeur en Allemagne, Maître des Requêtes, & Abbé de Grenetiere & de Charroux. Ce fut pendant ſon Ambaſſade à Veniſe, dont il fut chargé en 1531 & qui dura trois ans, qu'étant devenu amoureux d'une Demoiſelle de condition, il en eut Jean-Antoine de Bayf, qu'il fit enſuite lé-

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

gitimer. Lazare étoit un Magiſtrat fort savant pour ſon tems ; il étoit diſciple de Budé, & avoit été exprès à Rome pour y étudier le Grec ſous *Muſurus*, de l'Iſle de Candie. Connoiſſant ainſi par lui-même le prix des ſciences, il voulut que ſon fils y fût formé de bonne heure ; dans cette vûe il le fit tranſporter en France peu de tems après ſa naiſſance.

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

Moi chetif, enfantelet tendre,

dit Bayf dans ſa Contre-Etrenne à Nicolas Vergéce,

Ce croy-je, encore emmaillotté,
En des paniers je fus oſté . . . . . .
Hors la maternelle cité, &c.

Et dès qu'il fût ſorti de l'enfance, on lui donna les meilleurs maîtres.

Bayf nomme lui-même ces maîtres, & les nomme tous avec reconnoiſſance & avec éloge. Charles Etienne & Bonamy commencerent à lui donner les principes de la langue Latine, & Nicolas Vergéce Grec de nation, ceux de la langue Grecque. En 1539 ſon pere étant nommé Ambaſſadeur en Allema-

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

gne, & emmenant avec lui Charles Etienne & Ronsard, laissa son fils sous la conduite de *Tussanus*, ou Tussan, qui élevoit dans sa propre maison un nombre de jeunes gens de famille qu'on lui avoit envoïés de diverses Provinces de France. Là, dit Bayf, en parlant au Roy,

Là les de *Beaune* étoient, qui leur belle nature
Y ployerent un tems sous bonne nourriture,
Pour estre quelque jour vos loyaux Conseilliers,
Faits Evêques tous deux, & tous deux Chanceliers;
L'un du Duc d'Alençon, l'autre de vostre mere.
Là venoit *Robertet*, qui vostre Secretere
Sieur du Fresne mourut, &c.

Il y avoit des Parisiens, des Poitevins, des Normands, des Tourangeaux, des Champenois; ce qui fait dire encore à Bayf,

Là quatre ans je passay, façonnant mon ramage
De Grec & de Latin; & de divers langages,
Picard, Parisien, Tourangeau, Poitevin,
Normand, & Champenois, meslay mon Angevin.

De cette école, Bayf passa en celle de Jean Dorat, sous qui il étudia principalement l'art poëtique, & commença

à faire des vers tant Latins que François.

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

Cette bonne éducation fut continuée tant que vécut Lazare de Bayf, c'eſt-à-dire, juſqu'à environ la quinziéme année de ſon fils. Mais ſoit que Lazare fût peu riche, ſoit qu'il n'eût laiſſé à ſon fils qu'une penſion très médiocre, ſa mort laiſſa celui-ci dans une ſituation ſi peu commode, qu'il ſe vit ſouvent obligé de recourir à la généroſité de ſes amis. Voici encore de quelle maniere il s'en explique dans ſa *Contre-Etrenne* à Vergece.

Depuis, avoüé de la France,
Mon aimé pays paternel,
Par quinze ans d'heur continüel
J'accompagnay ma douce enfance.
Mais dès que mon pere mourut,
L'orage ſur mon chef courut:
Pauvreté mes eſpaules preſſe,
Me foule, & jamais ne me laiſſe, &c.

Il répete les mêmes plaintes en vingt endroits de ſes poëſies; quelquefois avec amertume, ſouvent auſſi en Philoſophe qui ſçait prendre ſon parti. Mais dans pluſieurs autres, comme

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

dans *l'Epitre à ſon livre*, il avoüe qu'il avoit reçu pluſieurs gratifications des Princes & des Grands, & en particulier de Charles IX. auprès duquel ſon mérite & ſon nom ne tarderent pas à l'introduire, & qui le fit l'un des Secretaires de ſa Chambre. Il trouva auſſi les facilités de faire au moins deux voyages en Italie, dans l'un deſquels il ſe tranſporta exprès à Veniſe pour y viſiter le lieu de ſa naiſſance, ainſi qu'il l'écrit au Chevalier Bonet. Dans une requête qu'il adreſſa *à MM. les Prevoſt & Echevins de Paris*, pour être exempté *d'aller à la garde & au guet*, comme on vouloit l'y obliger, il dit qu'il étoit *Clerc tonſuré*, mais qu'il n'avoit ni rente, ni office, ni aucun bénéfice, & qu'il étoit libre de tout engagement, *n'étant ni veuf, ni marié*. Bayf demeuroit alors dans un Fauxbourg de Paris.

La Cléricature ne l'empêcha point de faire l'amour. On voit par ſes poëſies qu'il eut pluſieurs maitreſſes. Dans le premier des deux livres des *Amours de Méline*, il dit qu'il n'avoit pas encore 21 ans, lorſqu'il fit entendre à cette belle ſes accents langoureux :

J'alloy chantant ſur les rives de Seine

Lorſque neuf mois je comptois ſur vingt ans. JEAN-ANTOINE DE BAYF.

Il ſentoit cependant tout le frivole de cette occupation, puiſqu'il dit à Muret:

Mais quand viendra, qu'oubliant avec l'âge,
Comme tu fais, cette eſtude trop vaine, . . . .
J'employe mieux mon eſprit & mon temps?

Mais cette ſageſſe ne vint pas encore ſitôt, comme on le voit par ſes quatre livres des *Amours de Francine*, & ſes trois livres des *Diverſes amours*, dont le troiſiéme eſt rempli d'obſcénités. Il étoit à Poitiers lorſqu'il chanta ſa *Francine*, & avoit alors 22 ans. Dans ſes *diverſes Amours*, il ſe donne pour plus âgé, puiſqu'il convient que ſa paſſion le tirannifoit depuis plus de cinq ans. Il prétend qu'il ne jetta ſur le papier tant de Sonnets, de Chanſons, d'Odes, d'Elégies, & autres eſpéces de poëſie, qui toutes roulent ſur ce même objet, que pour ſe décharger l'eſprit des penſées dont ſa paſſion ne ceſſoit de l'accabler, & qu'il y trouvoit quelque remede. On croira bien plûtôt que cette voie étoit plus propre à allumer le feu qu'à l'éteindre.

Du Verdier, dans ſa *Bibliotheque*, prétend que ce fut Bayf qui le premier

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

introduisit l'usage de cette poësie Françoise, mésurée à la maniere des vers Grecs & Latins, dont on trouve en effet plusieurs pieces dans ses œuvres poëtiques. Mais Nicolas Rapin s'en attribüe l'honneur dans une Ode Saphique, imprimée avec les poëfies de Scévole de Sainte-Marthe, où il dit :

SAINTE-MARTHE, enfin je me suis avancé
Sur le train des vieux, & *premier* commencé
Par nouveaux sentiers m'approchant de bien près
Au mode des Grecs.

Sainte-Marthe lui-même semble ôter cette gloire à Bayf, si une invention si bigearre & si ridicule étoit un sujet de gloire, dans cette strophe d'une piece adressée à Nicolas Rapin :

Un Baïf le plus Savant
Des Poëtes de nostre âge,
Embrassa ce bel ouvrage,
Qu'il voulut mettre en avant.
Mais s'il eut l'Ame bastante
Pour l'avoir bien entrepris,
Il ne l'eut assez constante
Pour en monstrer les écrits.

J'avoüe néanmoins que cet endroit eſt obſcur ; & il eſt certain que nous avons beaucoup de pieces de Bayf en vers meſurés, & même pluſieurs traductions de Poëtes Grecs. Paſquier, dans ſes Recherches, attribue cette même invention à Jodelle. Quoi qu'il en ſoit, loin d'immortaliſer ſon inventeur & ceux qui l'ont imité, elle n'a fait que prouver le mauvais goût du ſiécle qui l'a vû naître, & celui de ceux qui lui ont donné le jour, ou qui l'ont favoriſée.

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

A cet amour pour les vers meſurés, Bayf joignit celui de la muſique, & cet amour lui fit naître la penſée d'établir dans Paris une Académie où l'on cultiveroit l'un & l'autre. Il eut pour adjoint dans cette entrepriſe Joachim-Thibault de Courville, Muſicien, qui de concert avec lui, en parla au Roi. Tous deux préſenterent à Charles IX. le plan de cette Académie, avec les ſtatûts & réglemens qu'ils ſe propoſoient d'y faire obſerver. Le Roi applaudiſſant à leurs vûes, leur accorda des Lettres Patentes, au mois de Novembre 1570, par leſquelles ſa Majeſté donnoit aux entrepreneurs la permiſſion de ſe choiſir dix aſſociés, *ſix deſquels*, eſt-il dit, *joüiront des priviléges*,

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

*franchiſes & libertés dont joüiſſent nos autres domeſtiques; & afin*, ajoûte le Roi, *que ladite Académie ſoit ſuivie & honorée des plus Grands, nous avons libéralement accepté, & acceptons le ſurnom de Protecteur & premier Auditeur d'icelle.*

Ces Lettres envoyées au Parlement pour y être vérifiées & enregiſtrées, ſouffrirent quelques difficultés. On craignit que cette Académie ne fût une occaſion de nuire aux bonnes mœurs; ce qui obligea les deux entrepreneurs de preſenter requête au Parlement, tendante à ce qu'il plût à la Cour de députer à la premiere aſſemblée de l'Académie quelques Magiſtrats, pour ſe trouver *à une eſpreuve de la poëſie & muſique dont eſt queſtion, & en faire le rapport à la Cour.* Par la même requête il eſt demandé que le premier Préſident, & tel des plus anciens Conſeillers qu'on voudra nommer, avec le Procureur Général, & l'un des deux Avocats du Roi, veuillent bien *accepter d'être de nom & de fait réformateurs de l'Académie, pour avoir l'œil à ce que rien ne s'y faſſe qui ſoit contre les loix & bonnes mœurs.* Sur l'examen de ces Lettres Patentes & Requêtes, la Cour donna le 15 Decembre 1570. ſes concluſions,

par lesquelles il est dit, *qu'avant de procéder à la vérification desdites lettres, & entherinement de Requête, elle ordonne que tant lesdites Lettres que Requête seront communiquées aux Recteur & suppôts de l'Université de Paris, pour, eux oüis, en ordonner.* JEAN-ANTOINE DE BAYF.

En conséquence, Bayf comparut dans une assemblée de l'Université, tenuë le 30 Décembre de la même année, & fit sa supplique pour obtenir l'érection de son Académie. Lecture faite des pieces, on demanda qu'elles fussent communiquées aux différentes facultés qui forment le corps de l'Université, & que l'on s'informeroit de Bayf s'il vouloit se séparer de l'Université, ou se soûmettre à ses loix. Je n'ai point trouvé la réponse de Bayf dans l'ouvrage de du Boulay. Le 13 Janvier 1571, l'affaire mise de nouveau en délibération, le Recteur exposa qu'il en avoit communiqué avec l'Evêque de Paris, qui avoit promis de se joindre à l'Université, si elle donnoit de bonnes & valables raisons contre l'érection de cette Académie; surquoi il fut ordonné que chaque faculté examineroit cette affaire à charge & à décharge; & le 15 Février chacune donna

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

son avis par écrit. Mais le Roi termina cette longue discussion, en ordonnant que cette Académie auroit lieu. Henri III. n'eut pas moins d'affection que Charles IX. pour cette Compagnie naissante : mais elle fut bientôt dérangée par les guerres civiles ; & la mort de Bayf, arrivée en 1591, acheva de mettre en déroute sa petite société Académique.

J'ai tiré les faits que je viens de rapporter, des poësies même de Bayf, & de l'Histoire de l'Université de Paris par du Boulay. Les poësies de Bayf sont en grand nombre ; ce fut le Poëte le plus fécond de son tems ; il rima dès sa premiere jeunesse, comme il le dit dans une piece adressée à Jean Dorat, qui est à la fin du troisiéme livre de ses poëmes, & la passion qu'il eut pour les Muses lui fit négliger presque toutes les occasions qui se présenterent de s'avancer dans le monde.

Dès 1573 Bayf rassembla la plus grande partie de ses poësies, & les publia en deux volumes in-8°. Le premier, sous le titre d'*Euvres en rime*, outre une Epitre en vers au Roi Charles IX, qui contient une partie de la vie de Lazare de Bayf, son pere, & de

sienne, renferme 1°. *Le premier des Météores, dédié* à la Reine Mere Catherine de Médicis : c'eſt une eſpéce de traité de Phyſique & d'Aſtronomie, où il y a quelques opinions populaires, en général beaucoup d'obſcurité. 2°. *Préſages d'Orpheus ſur les tremblemens de terre*, à Jean de Belot : ce poëme, le premier livre des Météores avoient déja paru en 1567 in-4°. & dans cette édition, on lit du même des *vers au Peuple François*, *Du Roy étant à Paris le premier de l'an* 1567 ; une *Elégie à la Reine*, par Jodelle ; & un Sonnet de Philippe de Hotman. 3°. *Vie des Champs*. 4°. *Le Lorier*, à M. de Fizes, Secretaire d'Etat. Voilà ce qui compoſe dans le premier volume, le premier livre des Poëmes.

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

Le ſecond livre commence par une Epître à M. de Gondy, Comte de Retz. Enſuite on trouve 1°. *L'Hippocrene*, en *vers Baïfins*, c'eſt-à-dire, en fort mauvaiſe proſe meſurée & rimée. 2°. *Les Muſes* à M. Belot. Bayf y fait, dans d'une maniere obſcure, prolixe & confuſe, l'éloge de la poëſie, & ceux de Virgile & de Mécenas, & y enchaſſe celui de Jean Brinon qui étoit mort. *Du Menil la belle Agnès Sorelle*,

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

au Seigneur Sorel : c'eſt la loüange de la terre du Meſnil, qu'on nommoit auſſi *la belle Agnès*, parce qu'Agnès Sorelle, Maîtreſſe de Charles IX. dont le Poëte, peu ſcrupuleux, fait auſſi l'éloge, avoit poſſédé cette terre. 4°. *Epitre au Roy.* 5°. *Ambaſſade de Venus*, au Seigneur du Val de Mondreville ; c'eſt une traduction ou imitation d'une piece de Bembe.

La premiere piece du troiſiéme livre des poëmes eſt fort longue. C'eſt une invective des plus violentes contre quelqu'un qui avoit attaqué la réputation de l'Auteur. Il y a longtems que les Poëtes ont montré leur extrême ſenſibilité ; ſouvent plus dignes de réproches que les autres Ecrivains, il y en a bien peu qui ſouffrent patiemment la cenſure. La ſeconde piece a pour titre, *Amymone*, à Pierre de Ronſard ; c'eſt une piece galante. La troiſiéme, *Remonſtrance ſur la priſe de Calais & Guine.* Les autres pieces ſont peu importantes. La derniere eſt à Dorat, à qui Bayf dit :

A peine étant hors du berceau
Je ne tairai qu'en mon enfance,
Au bord du Chevalin ruiſſeau
J'allay voir des Muſes la Dance ;
Par toy, leur ſaint Preſtre, conduit

Pour être à leurs Feſtes inſtruit.....
Toujours franc depuis j'ay veſcu
De l'ambition populaire,
Et dans moy s'eſt tapy vaincu
Tout ce qui domte le vulgaire :
Et conſtant, auprès de leur bien
Je n'ay depuis eſtimé rien.

JEAN-ANTOINE DE BAIF.

Les pieces du quatriéme livre, ſont : *Le Meurier, ou la Fable de Pyrame & Thisbé*, à Claude-Catherine de Clermont, comteſſe de Retz ; *Hélene*, à Hélene Bone de la Tour ; *Cartels des Tenans pour Amour* ; *Cartel des Aſſaillans contre Amour* ; *Salmaci*, encore ſur l'amour ; la *Contre-Etrenne*, à Nicolas Vergece, dont j'ai fait uſage ; *La Furie-Megere* ; *Entremets de la Tragédie de Sophonisbe* ; une Epitre où il loüe *Nicolas Nicolaï* ſur ſes voyages, & les Relations qu'il en a données ; *Dithyrambes pour la pompe du Bouc* d'Etienne Jodelle, en 1553. *L'Aurore* ; & une Epitre à Jean Vatel.

Il y a encore dans ce premier volume cinq livres de poëſies diverſes ; mais je ſens que l'énumération en ſeroit ennüiante. Pluſieurs ſont ſur l'amour ; & ce ſujet, tant rebattu par nos Poëtes,

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

est peu attraïant pour un homme sen
d'autres sont des Epithalames, q
n'ont pû intéresser que ceux que le Po
te y flattoit : ailleurs il chante quelqu
évenemens de son tems, comme,
paix faite avec les Anglois en 1549
la Victoire de Moncontour sous la con
duite de M. le Duc d'Anjou: ici il don
ne quelques imitations de l'Arioste
& de Simonide, dont j'ai parlé ailleurs
ou il fait entendre ses regrets sur la mor
de quelque Grand, par exemple, su
celle de Marguerite de Valois Reine
de Navarre : là, il loüe la Maison d
Medicis, le Président de Birague, Re
mi Belleau, Jacques Amyot, Loüis de
Gonzague Duc de Nevers; se loüe lui
même, & parle tantôt de ses travaux,
tantôt des regrets, qu'il avoit ou qu'il
feignoit de sentir de s'être trop & trop
longtems occupé de la poësie. Par
exemple, rappellant à Charles IX. ce
qu'il avoit déja dit de vive voix à ce
Prince, au sujet de ses travaux poëti-
ques, & de son Académie, il parle
ainsi :

. . . . . Je dí premierement
En vostre Académie on euvre incessamment
Pour, des Grecs & Latins imitant l'excellence,

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

De vers & chants reglés décorer voſtre France
Avecque voſtre nom ; & quand il vous plairoit,
Que vous orriez l'eſſay qui vous contenteroit.
Je dî qu'étant piqué de la fureur plaiſante
Des uſes, plus d'un chant en voſtre honneur je chante,
Déclarant le deſir qui d'une douce ardeur
Brule mon cœur devot envers voſtre Grandeur.
Je dy que j'eſſayoy la grave Tragédie
D'un ſtile majeſtueux, la baſſe Comédie
D'un parler ſimple & net : là ſuivant Sophoclés,
Auteur Grec qui chanta le decès d'Herculés :
Ici donnant l'habit à la mode de France,
Et le parler François aux joüeurs de Térence :
Térence, Auteur Romain, que j'imite aujourd'huy,
Et comme il ſuit Ménandre, en ma langue j'enſuy
Ce que j'ay fait, m'étant commandé de le faire
Afin de contenter la Royne voſtre mere,
Qui de ſurtout m'enjoint de fuir laſſiveté
En propos offenſant ſa chaſte Majeſté.
Après, je vous diſois comment je renouvelle
Non-ſeulement des vieux la gentilleſſe belle
Aux chanſons & aux vers ; mais que je remettois
En uſage leur dance, &c.

Il parle enſuite du Ballet qu'il avoit entrepris.

Voilà un exemple de ce que Bayf penſoit de ſes travaux ; en voici un de ſes regrets, ou des plaintes dont il im-

JEAN-ANTOINE DE BAIF.

portunoit ſes amis ſur ſon attachement à la poëſie, qu'il n'en cultivoit pas moins. Il s'exprime ainſi en écrivant à M. de la Moſle :

Quand mal content, reſveur, je penſe
Que vingt & cinq ans par la France
J'ay fait ce malheureux meſtier,
Sans recevoir aucun ſalaire
De tant d'ouvrages qu'ay ſçeu faire
O que n'euſſe été Coquetier !
Jà ma teſte à demy pelée
Griſonne ; & ma barbe meſlée
Monſtre des toufets de poil blanc ;
De dents ma bouche eſt dégarnie ;
La goute desjà me manie,
Et n'ay de rente un rouge blanc. . . .
Et quatre dizaines d'années
En vain desjà ſont retournées
Depuis qu'au monde je naſqui.
Je crirai, s'il faut que je meure,
Si je n'ai fortune meilleure,
Je meurs qui jamais ne veſqui. . . .
Si les arts eſtoient en eſtime,
Je ſçay, ſi je ne ſuis le prime,
Que je ne ſuis pas le dernier, &c.

Il repéte à peu près les mêmes choſes

ns l'Epitre à ſon livre, piéce remplie e verbiage, comme le reſte de ſes poë es, mais dans laquelle il ſe peint lui- ême aſſez naturellement. Peut-être e ſerez-vous pas fâché de voir ce por- ait ; c'eſt par ces ſortes de peintures u'on connoît un Auteur. Je ne vous en onnerai d'ailleursque les traits princi- aux.

JEAN-ANTOINE DE BAY.

Dy que je ſuis du bon Lazare
Fils naturel qui ne m'égare
De la trace de ſa vertu.....
Dy que pauvreté ny l'envie
N'ont ſçu tant abbattre ma vie,
Que mon los ne ſoit apparu ;
Et que volant d'aſſez haute eſle
Pour trouver la gloire immortelle,
Devant les Grands j'ai comparu.
Pour un qui mené d'ignorance,
Ou d'une maligne mêchance,
Voulut amoindrir mon renom,
Dix ſçavans & francs de rancune
Ont dite ingrate ma fortune
Qui ne reſpondoit à mon nom.
Mon livre, n'oubly pas de dire
A quiconque te viendra lire,
Que n'ai fourvoyé de la foy ;

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

Dy que jamais dans ma cervelle
N'entra religion nouvelle,
Pour oſter celle de mon Roy.
Dy que cherchant d'orner la France,
Je prins de *Courville* accointance
Maiſtre de l'art de bien chanter,
Qui me fit pour l'Art de Muſique,
Réformer à la mode antique,
Les vers meſurés inventer....
Dy leur que je fus débonnaire,
Souvent penſif, par fois colere;
Mais ſoudain il n'y paroiſſoit, &c.

Après ce portrait de ſon eſprit & de ſon cœur, Bayf trace ainſi celui de ſa perſonne.

J'eus les membres gréles, alégres,
Forts aſſez, bien qu'ils fuſſent mégres,
Pour gaillard & ſain me porter;
De hauteur moyenne & non baſſe:
Dieu m'a fait ſouvent de ſa grace
Valeureux le mal ſupporter.
J'eus large front, chauve le feſte,
L'œil tané, creuſé dans la teſte,
Aſſez vif, non guiere fendu;
Le nez de longueur meſurée;
La face vive & colorée;
Le poil chatain, droit étendu.

ans la même Epitre il parle auſſi de amours; & c'eſt par le recüeil des rs preſque ſans nombre, que cette ſſion lui a fait enfanter, que finit le emier volume de ſes poëſies, où on auſſi ſix Sonnets d'*Etienne de la ëtie.*



Le ſecond volume contient les *Jeux Jan-Antoine de Bayf*, dédiés à M. le uc d'Alençon, frere du Roi. Ces ux renferment dix-neuf Eclogues r differents ſujets; *Antigone*, Tragé-e, traduite de Sophocle, dédiée, par ne Epitre en vers, à Elizabeth d'Auiche, Reine de France: *Le Brave*, omédie, imitée, & traduite en parie du *Miles glorioſus* de Plaute; *l'Eutique*, *Comédie de Térence*, c'eſt-à-dire, n partie traduite, & imitée en parie de cet ancien comique: *Devis des Dieux*, *pris de Lucian*: c'eſt une traduction libre des Dialogues de Lucien, intitulés: le Jugement des trois Déeſſes: Venus & l'Amour: Pan & Mercure: Junon & Jupiter: Vulcain & Apollon. Je ne dirai rien de ces pieces: je vous ai parlé ailleurs des traductions de Sophocle, de Plaute & de Térence.

Le même ſecond volume a une ſe-

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

conde partie, où, sous le titre de *Passe-tems*, en cinq livres, tous très courts, Bayf a réüni quantité de poësies diverses, comme Requêtes, Epitres, Stances, Dithyrambes, Epigrammes, Quatrains, Chansons, Mascarades, quelques imitations de poësies Latines de Jean Dorat, des Cartels, & des Epitaphes, dont plusieurs sont badines; par exemple, celle de *Jean Garnier*, Crocheteur, vendeur de cotterets & de falourdes. Je vous ai fait connoître la Requête *à MM. les Prevôt & Echevins de Paris*, & à quelle occasion elle fut faite. Il faut vous citer une partie d'un Sonnet adressé à Jean Gohorry, Medecin, Poëte & Traducteur: Bayf s'y déclare contre les Romans, ce qu'on n'avoit pas lieu d'attendre d'un Poëte qui lui-même s'est livré à tant d'écrits de galanterie aussi dangereux & aussi peu sensés. Quoi, dit-il,

Ne verrons-nous jamais que des Romans frivoles,
Témoignage certain d'un siécle d'ignorance,
Ouvrages décousus, sans art, sans ordonnance,
Pleins de vaines erreurs, & pleins de fables folles?
Que servent aujourd'huy tant de doctes écoles
De Grec & de Latin où se lit la science?
Que te sert de tant d'arts avoir l'expérience,

Jusque sur *Amadis*, Gohorry, tu rafoles ? JEAN-ANTOINE DE BAYF.
Quoy ! sur ton âge meur, quand desjà tu grisonnes,
Lors qu'attendons de toy quelque gentil ouvrage ;
En lieu d'un fruit exquis, une fleur tu nous donnes ?

A combien d'Auteurs & de Lecteurs ces reproches ne conviendroient-ils pas aujourd'hui ? J'ai été charmé de trouver encore les mêmes sentimens dans une autre piece adressée à François Duchat. Celui-ci avoit lû à Bayf & à quelques autres des productions impures de la plume de différents Poëtes : Bayf en blâme, & nomme ces Poëtes qu'heureusement nous ne connoissons plus. *Tu fais*, dit-il, *la fade lecture d'une poësie impure :*

Tu me lis de rudes vers,
Fangeux, de bourbiers divers,
De Richard, Suran, Bourbiere,
Vouté, Caquet & Rabiere,
La honte & le deshonneur
De ce temps plein de bonheur, &c.

Il ajoute, que pour se venger il veut visiter les coins les plus obscurs des boutiques des Libraires, y chercher ce qu'il y a de plus oublié, & venir à son

tour lui en fatiguer les oreilles. Là, dit-il,

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

Là, je trouverai la noise
De *Sagon* ; là, de Pontoise
Le Bon enfant chercherai ;
Là, Bouchard je trouverai,
Et tout ce qui de n'aguieres
Sert d'enveloppoirs aux beurrieres,
Aux Epiffiers de cornets,
Aux Libraires de Pacquets, &c.

A la suite de l'extrait du Privilege du Roi, du 26 Juillet 1571, accordé pour l'impression de ces deux gros volumes de poësies, Bayf dans la cession dudit Privilége qu'il fait à Lucas Breyer, le laisse aussi le maître d'imprimer un *livre de Pseaumes & Chansons Spirituelles : le Manuel d'Epictete*, traduit : Deux Traités de *Plutarque*, de l'imagination & de la superstition ; & deux Dialogues de *Lucien*. Je n'ai point vû ces ouvrages. Du Verdier cite les *Chansons Spirituelles*, & la traduction du *Manuel d'Epictete* ; mais il ne dit point en quelle année ces écrits ont été imprimés.

J'en connois d'autres qui ne sont

point partie des deux volumes dont je viens de rendre compte : Tels sont : *Etrennes de poëſies Françoiſes*, en vers meſurés ; ce ſont des traductions d'Héſiode, de Pythagore, de Naumaque, dont je vous ai parlé ailleurs, & un petit nombre de poëſies diverſes : *Mimes, enſeignemens & proverbes*, imprimés en deux livres en 1576, & réimprimés en 1597 & encore depuis, augmentés d'un troiſiéme & d'un quatriéme livre : Deux *Salutations au Roi* (Henri III.) la premiere ſur ſon avénement à la Couronne de France ; & la ſeconde lorſqu'il fit ſon entrée dans le Royaume, après ſon retour de Pologne : Epitre au même, ſous le nom de la Reine ſa mere, *pour l'inſtruction d'un bon Roi*, piece ſenſée & remplie d'avis excellens : Traduction de cent diſtiques Latins, des trois ſœurs Anne, Marguerite, & Jeanne de Seymour, *Princeſſes Angloiſes*, ſur la mort de Marguerite Reine de Navarre ; Joachim du Bellay, & Nicolas Deniſot ont eu part à cette traduction : *Vers recités en Muſique devant le Roi, au feſtin de MM. de la Ville de Paris*, le 6 Février 1578, *auxquels deux bons Anges de la Ville entre-parlent* : Traduction d'un Chœur d'Allegreſſe, pris des vers Latins

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

JEAN-ANTOINE DE BAYF.

de Leger du Chesne, sur la naissance de François de Gonzague, fils de M. de Nevers, imprimée au-devant de l'Histoire de Calchondile, traduite par Blaise de Vigenere, avec un autre Chant sur le même sujet, traduit des vers Latins de Camille Falconeti, Aveugle de Sienne: Enfin, une Traduction d'un *Traité de l'Imagination*, écrit en Latin par Jean Pic, Comte de la Mirandole, imprimée dès 1557. in-8°. à Paris, ouvrage par conséquent de la premiere jeunesse de Baif, de qui j'ai vû pareillement un recüeil de poësies Latines qui a paru en 1577 : ce n'est qu'un premier livre ; il devoit en paroître trois autres ; s'ils existent, je ne les connois point.

Mais voilà bien assez d'ouvrages pour prouver que Jean-Antoine de Bayf n'a nullement passé ses jours dans l'oisiveté.

## *ETIENNE TABOUROT.*

ETIENNE TABOUROT. Biblioth. des Aut. de Bourgog. t. 1. pag. 300. & suiv.

*Etienne* TABOUROT, surnommé le Seigneur des Accords, étoit mort environ un an avant Bayf, je veux dire en 1590. Comme il n'avoit alors que 43 ans, il devoit être né en 1547.

Bayle s'est trompé en mettant sa naissance en 1549. Il étoit de Dijon, fils aîné de Guillaume Tabourot, célébre Avocat au Parlement de Bourgogne, & Maître des Comptes, & de Didiere Thierry.

ETIENNE TABOUROT.

Joly, Remarq. sur le Dict. de Bayle, p. 43. & suiv.

Etienne Tabourot étudioit en 1564. à Paris, au Collége de Bourgogne, & en 1567. il prenoit des leçons de Droit à Toulouse. De retour en sa patrie, & revêtu du titre d'Avocat, il eut la charge de Procureur du Roi au Bailliage & à la Chancellerie de Dijon. Il épousa Gabrielle Chiquot de Monpatey, dont on a loüé les agrémens extérieurs, aussi bien que les qualités du cœur & de l'esprit. Il en eut deux fils, *Guillaume* & *Pierre*, comme il paroît par l'Epitaphe qu'ils dresserent à leur pere en 1606., dans l'Abbaye de Saint Benigne de Dijon, où Etienne fut inhumé. Son mariage ayant été contracté contre la volonté de sa mere, celle-ci, que Guillaume son mari avoit laissée maîtresse du bien, deshérita son fils, ce qui put rendre sa condition moins aisée sans lui rien ôter de la gaieté de son esprit.

Les Armes de cette famille étoient un Tambour, appellé anciennement

ETIENNE TABOUROT.

*Tabour* ou *Tabourin*. Etienne y joignit ces paroles, *A tous Accords*, ce qui donna lieu de l'appeller *le Seigneur des Accords*, Fief imaginaire par conséquent, qui n'étoit fondé que sur cette devise.

C'est avec raison que Bayle assure que Tabourot *donna trop dans les bagatelles*. Quoique pourvû d'une charge qui devoit au moins l'obliger à garder les dehors de la bienséance, il n'a pas rougi de nous apprendre qu'il comptoit jusqu'à trente maîtresses. Peut-être y avoit-il dans ce recit plus de vanité que de réalité ; mais ce qui est certain, c'est que la sagesse & la continence ne furent point son partage. Il s'exposa cependant à être troublé dans ses plaisirs par les engagemens qu'il contracta avec la Ligue, dont il fut un trop zélé partisan. Un Ecrivain de son tems, dit, *qu'il fut Promoteur aux affaires du Conseil d'Etat tenu à Dijon pour la sainte Union* : & l'on voit par les Regîstres de la Grand'Chambre du 7 Septembre 1589. qu'il agit en cette qualité.

Tabourot est beaucoup plus connu par ses *Bigarrures* que par ses autres écrits. Le premier est un ouvrage singulier, qui contient beaucoup de choses médiocres, plusieurs mauvaises, &

quelques-unes bonnes. L'Auteur y traite en prose, de l'*invention des Lettres*, des *Rebus de Picardie*, diverses *autres sortes de Rebus*, de presque toutes les espéces d'*Equivoques*, des *Antistrophes* ou *Contrepeteries*, des *Anagrammes*, des *vers Retrogrades*, des *Allusions*, des *Lettres Numerales*, des *Vers Rapportés*, des *Vers Lettrisés*, des *Acrostiches*, de l'*Echo*, des *Vers Léonins* & autres sortes de vers, des *Descriptions pathétiques*, des *notes*, des *Epitaphes*, &c. Cet ouvrage, qui répond comme on le voit, à son titre, est divisé en quatre livres imprimés l'un après l'autre, & ensuite réunis. Vous pouvez voir ailleurs le détail des éditions qui en ont été faites : mon plan ne me permet pas de m'y arrêter ici.

ETIENNE TABOUROT.

V. la Biblict. des Aut. de Bourg. & les rem. de M. Joly sur Bayle.

Outre ce livre de *Bigarures*, & le Dictionnaire des Rimes de Jean le Fevre, que Tabourot publia avec des augmentations, & dont je vous ai suffisamment parlé, nous avons de Tabourot des poësies Latines & Françoises. Il dit dans ses *Bigarures*, fol. 152. édit. de 1603. qu'*étant écolier à Paris en* 1564. *il fit la Coupe poëtique, la Marmite, & autres, à l'imitation des Grecs* : Et dans le quatriéme livre du même ou-

Biblioth. Fr. nouv. édit. t. 3. p. 438. & suiv.

ETIENNE TABOUROT.

vrage (fol. 34) il dit encore qu'en 1572. il fit imprimer chez Galiot du Pré, quelques Sonnets de sa composition, qu'il promettoit de retoucher, pour en donner une édition moins imparfaite. On trouve plusieurs de ces Sonnets dans ses *Bigarures* mêmes; & on en lit quelques autres à la tête de divers ouvrages, comme, de la premiere partie des *Bergeries de Remi Belleau*, *des Termes d'Architecture de Sambin*, en 1572, de la Coutume de Bourgogne, de l'édition de 1576, & de la *préparation des Médicamens*, par Claude Dariot, en 1582. Plus, quelques autres poësies parmi celles qui furent faites sur *la main d'Estienne Pasquier*, & une Epigramme parmi les poësies mêmes de Pasquier.

En 1581. Tabourot célébra aussi en vers le baptême de Léonard-François de Saulx, fils de Jean de Saulx Vicomte de Tavanes. Cette piece est un poëme d'environ 250 vers. L'Auteur introduit dans la cérémonie qui en est l'objet, Pandore & les Nymphes qui apportent l'enfant à la Parroisse de Saint Michel pour y être baptisé. Tel étoit le goût de ce tems-là.

Les *Touches du Seigneur des Accords*

ſont pareillement en vers. Ce ſont des eſpeces d'Epigrammes ſatyriques, dont la plus grande partie finit par un trait de morale ou de critique, ſous le titre de *Contre-Touche*. L'édition que j'en ai vûe a 64 feuillets. Ces petites poëſies ſe trouvent ordinairement à la ſuite des *Bigarures*. Bayle dit que Tabourout fit dans le même goût d'autres *Touches*, qu'il compoſa en deux mois, étant à Verdun ſur Saone, & qu'il diviſa en trois livres, dont il dédia le premier à Pontus de Tyard de Biſſi, Evêque de Châlons. Le Poëte étoit lié d'amitié avec ce Prélat, & ce fut lui qui fit imprimer en 1585. *Douze Fables de Fleuves ou Fontaines, avec la Deſcription pour la peinture, & les Epigrammes*, que Pontus de Tyard conſervoit dans ſon Cabinet, & qu'il n'avoit pas encore jugé à propos de publier. Tabourot dédia ce recüeil à l'Auteur même ; à qui il avoüe que c'eſt un vol qu'il lui avoit fait.

ETIENNE TABOUROT.

Bayle, Dict. crit. t. 1. p. 47. édit. de 1720.

En 1597. on imprima encore du Sieur des Accords un badinage poëtique en vers de quatre pieds ou huit Syllabes, intitulé : *La defenſe & loüange du Pou, enſemble celle du Ciron.* J'ignore ſi cet écrit avoit déja paru pendant

ETIENNE TABOUROT.

la vie du Poëte. Enfin, M. de la Monnoie dans ſes notes ſur les *Auteurs déguiſés* de M. Baillet, prétend que Tabourot eſt l'Auteur de *la Synathriſie*, *aliàs Recüeil confus*, ouvrage imprimé ſous le nom de Jean des Planches, Imprimeur. Voici comment il s'explique ſur cela dans une lettre adreſſée à feu M. le Préſident Bouhier, & que M. l'Abbé Joly nous a conſervée dans ſes Remarques ſur le Dictionaire de Bayle.

Premiere part. p. 45.

» Tabourot, autrement le Seigneur » des Accords, ſi connu, dit M. de la » Monnoïe, par ſes Bigarrures, a beau- » coup de part dans cette mauvaiſe pe- » tite compilation, intitulée *Synathri-* » *ſie*, du Grec συναθροισις. Tabourot en » 1567. tems de l'édition du livre, & » non pas 1566, avoit 19 à 20 ans. » Jean des Planches, ſon Compere, » Imprimeur à Dijon, étoit un homme » fort plaiſant, avec lequel familiere- » ment il prenoit plaiſir à boire. Ce » fut dans une de ces occaſions qu'il » lui propoſa le deſſein de ce recüeil, » lui dreſſant pour la permiſſion de » l'imprimer, ce Privilége Latin bur- » leſque: *Cautum eſt ne quis has illuſtrium* » *Poëtarum nugas, è Bacchi adytis magnâ* » *religione extractas, in totâ Morum*

» *provincia typis imprimat, aut alibi im-* ETIENNE
» *preſſas venales habeat, præter Janum* TABOU-
» *Plancium, Typographum Divionenſem,* ROT.
» *compotorum omnium nugaciſſimum.* Il
» prit ſoin de lui fournir pour les ma-
» tériaux de ce livre diverſes petites
» pieces, les unes Latines, les autres
» Françoiſes, quelques-unes de Bu-
» chanan & de Govean ; pluſieurs auſſi
» de ſa façon, qui ne ſont pas les meil-
» leures ; même un Dialogue en proſe,
» d'un Philoſophe & d'un Pou, traduit
» en François de l'Italien de *Luigi Pul-*
» *ci*, comme du Verdier le marque au
» mot Guillaume de la Taiſſonniere.
» Voilà en quoi conſiſte ce petit in-4°.
» d'environ 80 pages, &c.

J'ignorois tout ce détail lorſque j'ai parlé de la *Sinathriſie* ſous le nom de Jean des Planches, à la fin du tome douziéme de cette Bibliotheque. Je n'avois vû alors que l'édition de 1579. in-8°. qui porte le titre de Roüen, & dans laquelle des Planches ſe dit Imprimeur de ladite Ville. Si le récit de M. de la Monnoie eſt véritable, il faut raïer cet article de Jean des Planches, excepté le jugement que j'ai porté du *Recüeil confus.* Pag. 413.

Etienne Tabourot a été loüé ſur ſes

ETIENNE TABOUROT.

Bigarrures par *Theodecte* Tabourot son frere cadet : dont on lit 44 vers François à la tête dudit ouvrage ; & l'un & l'autre ont eu pour oncle, Jean Tabourot, Chanoine & Official de Langres, mort en 1595 âgé de 76 ans. Il est Auteur du *Calendrier des Bergers en Dialogue*, publié sous le nom de *Thoinet Arbeau*, qui est l'Anagramme du sien ; d'un Traité sur la Danse, imprimé sous le même nom en 1589. in-4° ; de quelques vers François, insérés au commencement, & au folio 217 du *Dictionnaire des Rimes*, édition de 1588 ; & enfin, de la *Preudhomie des Laboureurs*, contenant onze Stances en vers François, que le Sieur des Accords a insérés au 20e. Chapitre de ses *Bigarrures*.

## ROLAND BRISSET.

ROLAND BRISSET.

*Roland* BRISSET, Sieur du Sauvage, nous a laissé plus de vers que Tabourot, sans nous donner plus de poësies. Ce Poëte étoit Gentilhomme, du moins il en prend le titre. Il nâquit à Tours, fit ses études à Paris, & s'y fit passer Avocat. Il vivoit encore en 1592. & peut-être en 1595. Je ne connois de lui que des pieces Dramatiques. J'en ai vû cinq,

imprimées à Tours en 1590 in-4°. ROLAND BRISSET. *Hercule furieux* : *Thieſte* : *Agamemnon* : *Octavie*, & *Baptiſte*. Les cinq premieres ſont imitées & ſouvent traduites de Seneque : La cinquiéme qui eſt la mort de Saint Jean-Baptiſte, n'eſt gueres qu'une traduction des vers Latins de Buchanan. Le ſixiéme poëme, dont j'ai vû deux éditions, l'une en 1591. à Tours, l'autre à Paris en 1595. eſt une Paſtorale, intitulée, *la Diéromene, ou le Repentir d'Amour*, traduite de l'Italien de Loüis Grotto, ſurnommé l'Aveugle d'Adria. Je vous ai ſuffiſamment parlé ailleurs de cette Paſtorale. Bibl. Fr. t. 8. pag. 122. 123.

Briſſet, quoi qu'affectionné à la poëſie Dramatique, ſoit par goût naturel, ſoit, comme il le dit, *par l'habitude qu'il avoit priſe avec nos guerres civiles au milieu deſquelles il étoit né*, ne ſe preſſa pas cependant de ſe produire au grand jour. Plein, dès ſa jeuneſſe, de la lecture de nos anciens Tragiques Grecs & Latins, auxquels il joignit la lecture des modernes, il eſt vrai qu'il s'eſſaïa dans le même genre, plus en imitant & en traduiſant, qu'en inventant; mais d'abord il ne fit part de ſes pieces qu'à ſes amis. La Croix-du-Maine qui en eut

quelque communication, en cite plu-
ROLAND BRISSET. sieurs dans sa Bibliotheque Françoise imprimée en 1584. C'étoit à en croire Brisset, une espece de secret qu'il révéloit. A peine fut-il découvert que la plûpart des amis de l'Auteur le presserent de rendre publics *ces siens premiers essais*. Ces sollicitations étoient flateuses; un pere d'ailleurs a toujours quelque peine de renfermer ses enfans.

Brisset cependant ne se rendit pas encore; les troubles dont la France étoit agitée, lui paroissoient peu propres à se montrer sous un titre dont on ne le soupçonnoit pas encore *revêtu*. Une occasion, qu'il crut plus favorable, se présenta enfin.

Henri III. peu en sureté dans sa Capitale, fut obligé de se retirer à Tours; il y appella auprès de lui le Parlement de Paris, & la Chambre des Comptes. Brisset devenu plus hardi par la facilité qu'il avoit de se presenter devant son Souverain, fit imprimer ses cinq Tragédies, qui étoient les *prémices de ses labeurs, reservant*, dit-il, *à un autre tems, ce qui étoit né avec un âge plus meur.*

Dans l'Avis aux Lecteurs, que je n'ai fait que suivre, Brisset fait un grand éloge de la Ville de Tours sa pa-

trie, & passe ensuite à celui de la poë-sie, dont il fait l'apologie contre ceux qui en condamnoient l'exercice. Ses vers n'étoient pas trop capables de reconcilier ses adversaires avec elle; mais ses raisons n'en étoient pas moins bonnes. Si vous êtes curieux d'avoir une plus grande connoissance du génie Dramatique de l'Auteur, vous pouvez consulter le troisiéme tome de l'Histoire du Théâtre François, pag. 473 & suivantes. Pour moi, tout ce que je puis ajoûter, c'est de vous conseiller de ne point juger des Tragédies de Brisset par les éloges qui lui sont donnés dans les Sonnets qu'on lit dans son recüeil, surtout dans ceux de Beroalde, & de M. Mandat, Conseiller du Roi, & Thrésorier de France à Bourges. A l'égard des poësies *nées dans un âge mûr*, que Brisset *reservoit* à un autre tems, elles n'ont point paru, & il y a presque certitude qu'on a fait très sagement de les supprimer.

ROLAND BRISSET.

## *CLAUDE DE TRELLON.*

*Claude* DE TRELLON n'est gueres plus connu que Rolland Brisset, quoi qu'on ait du premier plusieurs éditions de ses poësies. C'étoit un Militaire, qui

CLAUDE DE TRELLON.

CLAUDE DE TRELLON.

avoit porté les armes dès sa jeunesse; mais quel grade avoit-il ? c'est ce que j'ignore. Je n'ai trouvé aucun de nos Historiens qui fassent mention de lui; & tout ce que je puis conjecturer de ses poësies, c'est qu'il commença à servir fort jeune sous M. de la Valette dans le Piémont, en Languedoc, & dans la Guienne; qu'il servit pareillement sous MM. de Nemours, de Guise & de Joyeuse, & qu'il étoit attaché au dernier lorsque celui-ci fut tué, après la bataille de Coutras, par ceux qui l'avoient fait prisonnier. Je vois encore qu'il avoit suivi le parti de la Ligue, puisqu'*en désavouant le Ligueur repenti*, qu'on avoit imprimé sous son nom; il dit:

Tu augmentes mes vers, tu gaste mon ouvrage,
Tu te sers de mon nom pour me faire un outrage:
Meschant, il n'en est rien & tu en as menty;
J'escris les passions sans blasmer les personnes,
Et ne leur donne pas le nom que tu leur donnes;
Car je fus bien *Ligueur*, mais non pas *Repenty*.

Il n'est pas moins certain qu'il a parcouru presque toute l'Italie. Dans un endroit, il se plaint de l'impression qu'on avoit faite de ses œuvres, *lorsqu'il étoit allé en Pelerinage à Notre-Da*

me de Lorette. Dans le second livre de ses Amours, Sonnet second, il s'exprime ainsi : CLAUDE DE TRELLON.

Mon cœur passe les monts, & court dans l'Italie ;
Or il est dedans Rome, & contemple ravi
Ce séjour qui avoit à soy tout asservi,
Qui fut jadis du monde & la gloire & l'envie.
Or il est à Venise, où l'on voit à l'envi
Mille chemins ouverts pour la meschante vie,
Où l'ame aux voluptés salement asservie
Voit, aussitost qu'il veut, son desir assouvi.
Or il est à Florance, & tout environné
De Temples, de Palais, à demy estonné
D'une si belle Ville admire la richesse.
Or il est à Ferrare, à Padoüe, à Milan ;
Mais tout cela ne peut divertir la tristesse
Que je porte dans l'ame il y a plus d'un an.

Je sçai bien que cette expression, *mon cœur passe les monts*, pourroit s'entendre d'un voyage fait seulement en imagination : mais vingt autres endroits des poësies de Trellon prouvent qu'il avoit réellement visité presque toute l'Italie. Voyez en particulier le Sonnet 63^e. du troisiéme livre : il y souhaite avec ardeur de sortir de l'Italie dont il fait un portrait fort laid par rapport aux mœurs, & de retourner promptement

CLAUDE DE TRELLON.

en France. Dans des Stances qui suivent 66 Sonnets qu'on lit dans le second livre de ses Amours, on voit qu'il étoit alors à Turin, qu'il s'y ennuïoit beaucoup, & qu'il y étoit déja demeuré bien plus longtems qu'il ne l'avoit espéré. Enfin, il est certain que Trellon étoit hors de France lorsqu'il composa tant de Sonnets, de Stances, de Discours, d'Elégies, où il chante sa passion pour sa *Felicité*. Vous verrez encore quelques autres circonstances de sa vie dans le compte que je vais vous rendre de ses poësies.

V. le Catalogue

J'en ai vû quatre ou cinq *éditions*. La premiere, faite à Lyon en 1592, ne contient que 96 feuillets, qui renferment *le premier livre de la Flamme d'Amour*, dédié à M. le Duc de Nemours, avec un Sonnet au même, un Quatrain, un Sixain, un Sonnet à son livre; un petit nombre de poësies diverses; entre autres un Discours sur la mort de M. le Duc de Guise; & l'*Histoire de Padre Miracle & de l'Amant fortuné*, Roman allégorique en prose.

La seconde édition *revûe & corrigée*; j'ajoute, augmentée & diminuée, fut encore faite à Lyon, en 1594. Dans un court *Avis*, qu'on lit à la page 600

& derniere de ce recüeil, Trellon qui y parle lui-même, dit qu'il avoit fait la plus grande partie de ces vers *à l'âge de quatorze ans*, & que *s'il s'y licentie dans ses rimes*, c'eſt à l'imitation de Ronſard, dont il dit qu'*on doit ſuivre l'exemple*. Après un Sixain au Comte d'Aubijou, de la maiſon d'Amboiſe, un Sonnet, & un Quatrain au lecteur, on trouve dans ce recüeil ; *la Muſe Guerriere*, en deux livres, compoſés de Stances, d'Elégies, de Diſcours, de Sonnets, de Complaintes : *La Flamme d'Amour*, auſſi en deux livres ; ce ſont encore des Sonnets, des Stances, des Chanſons, des Elégies, des Odes &c. *Diſcours* en vers *ſur la mort de M. le Duc de Joyeuſe* ; Stances ſur la mort du Comte d'Aubijoux : *Flammes Divines & Spirituelles, de l'Amour de Dieu & meſpris du monde*, en 19 Sonnets, 2 Odes, & une Paraphraſe du Pſeaume 49. Enfin, *l'Hermitage du Sieur de Trellon, augmenté & corrigé de nouveau, avec ſes regrets & lamentations* ; & *l'Hiſtoire*, en proſe, *de Lénocrite & de l'Amant fortuné*.

CLAUDE DE TRELLON.

Il ne paroît pas que ce ſoit Trellon qui ait donné cette édition de ſes œuvres ; & ce n'eſt point lui qui parle dans l'Epitre Dédicatoire au Duc de Guiſe,

CLAUDE DE TRELLON.

dattée d'Orléans le dernier jour du mois d'Aoust 1592. On lit cependant dans l'Avis au lecteur, qu'il offre dans cette édition *les premiers fruits de ses labeurs, cueillis en sa plus verte jeunesse, & avant le tems*, & que s'ils sont agréables on aura encore de lui les *Flammes amoureuses de la France*; je ne connois point ce dernier écrit. *L'Hermitage* contient des Sonnets, des Elégies, des Oraisons; à l'égard des *Lamentations*, une partie est en prose, & l'autre partie est en vers.

En 1597. Manassés de Preaux fit imprimer une partie des ouvrages de Trellon, sous le titre de *la Muse Guerriere, dediée à M. le Comte d'Aubijoux*; avec l'*Hermitage*, adressée à la Comtesse d'Aubijoux, & un Sonnet *à M. l'Abbé de Thyron*, Philippe Desportes, *grand appuy d'Apollon*. La Muse guerriere est la même que dans l'édition de 1594; mais *l'Hermitage* est différent; & l'on y trouve de plus quelques Sonnets & autres pieces.

Le Sieur de Trellon voyant que l'on morcelloit ses poësies, qu'on les altéroit, & qu'on y mêloit des pieces, ou qui n'étoient point de lui, ou qu'il ne vouloit point avoüer; avoit obtenu dès le 20 Mai 1595 des Lettres Patentes

nnées à Lyon, pour faire paroître
i-même une édition de ſes œuvres,
lle qu'il la déſiroit; & ayant cédé ſon
rivilége à Thibaut Ancelin, celui-ci
iblia ledit recueil en 1597, à Lyon
us ce titre : *Le Cavalier parfait, du
eur de Trellon, où ſont compriſes toutes
s œuvres.*

CLAUDE DE TRELLON.

» Voici, dit l'Auteur dans un Avis préliminaire, voici un congé que je prend des Muſes, & un adieu que je dis au Lecteur. Maintenant, par ce Cavalier ſous le nom, ſous le drapeau de qui toutes mes œuvres marchent; je m'acquitte de ma promeſſe. C'eſt ma derniere main, & le dernier deſir que j'aurai jamais d'emploïer mon eſprit à des choſes ſi vaines.... L'Amour en a été l'Auteur; mon lecteur a vû mille vers pleins de folie, dans la Muſe guerriere, & dans la Flamme d'Amour, qu'on ne verra plus ici.... Je ſuis coupable de les avoir faits, mais non de ce qu'ils ont été imprimés. Quelqu'un qui avoit envie de faire rire le monde, les fit mettre ſous la Preſſe ſans mon conſentement .... L'Hiſtoire de *Padre Miracle* que j'avois laiſſée entre les mains de feu M. du Varty, qui eſt,

CLAUDE DE TRELLON.

» en des endroits extrêmement meu-
» teuſe, n'eut pas couru les quatre
» coins de la France, comme elle a
» fait. Je ne l'avois écrite, ajoute-t-il,
» que pour me donner carriere, &
» non pas à ce deſſein qu'elle fut vûe
» de tous. Maintenant je la caſſe,
» avec ce nom de Muſe guerriere &
» de Flamme d'Amour... Ne cher-
» che donc plus, lecteur, la Muſe
» guerriere, ni la Flamme d'Amour;
» ou bien ſi tu les veux voir encore,
» lis dans ce livre *les Amours de Sylvie,*
» *les Meſſanges, & les Amours de Félice,*
» & tu y verras, non pas peut-être ce
» que tu déſires, mais bien la plus
» grand' part des vers qui y étoient,
» &c. »

Cette édition de 1597 eſt diviſée en IV. Livres, & dédiée à M. le Duc de Guiſe.

Les vers au lecteur montrent le génie de l'Auteur & celui de ſes ouvrages. Je chante, dit-il,

Je chante à la Soldade, & ſelon mon humeur;
Je fais profeſſion autre que d'un rimeur;
Je ne veux acquerir le renom de l'oëte,
Car ce n'eſt rien au prix de ce que je ſouhaite.
Excuſe moi, lecteur, ſi mes vers ne ſont doux,

Et si ma plaisante, je ne puis plaire à tous :
Pour ce que j'en ai faict, c'est afin de complaire
A celle donq le jour plus que le jour m'esclaire.
Si l'on voit ces escrits, c'est par commandement
De celle qui me fait languir incessamment.
Que si de me cognoistre il te prend quelque envie,
Je m'appelle Trellon, ma maistresse Sylvie ;
Doncque contente toy que je chante en Soldat,
Et que de faire mieux ce n'est pas mon estat.

CLAUDE DE TRELLON.

est vrai qu'il ne paroît pas s'être fatigué la tête à lire les Auteurs Grecs & omains ; peut-être même n'avoit-il it aucune étude ; mais au moins il oit fréquenté la Cour, & en avoit û apprendre la politesse, puisqu'il dit lleurs :

J'avois quinze ou seize ans alors que le malheur
Me fit abandonner le lieu de ma naissance.....

Edit. de 1594 p. 237. & édit de 1597 fol. 190.

e crois que c'étoit Angoulême :

Je m'en vins à la Cour, n'ayant autre desir
Que de passer ma vie en plaisir & en liesse ;
Mais le sort m'a mal dit : Car au lieu de plaisir,
Je sens mille douleurs qui me rongent sans cesse.
Depuis pipé d'espoir, je n'en ai point bougé,
Et c'est le plus grand mal qui maintenant m'oppresse ;
Car enfin de tous maux on peut estre allegé,
Mais on ne peut jamais recouvrer la jeunesse....

Je suis pauvre de biens, mais riche d'un courage
Qui brave quelque fois & la Terre & les Cieux, &c.

CLAUDE DE TRELLON.

Le titre de *Cavalier parfait* qu'il a donné à son recüeil, a deux raisons: la premiere de faire honneur à M. le Duc de Guise qui étoit, dit-il, un *Cavalier vraiment parfait*: La seconde parce que le premier écrit de ce recüeil, qui est de cent deux Stances, chacune de six vers, concernent les devoirs d'un *Cavalier*. Presque toutes les maximes que l'Auteur y débite, sont sages, solides & de pratique. Mais beaucoup conviennent encore plus aux Rois, aux *Princes*, aux Grands, qu'aux simples *Gentilshommes*. Il y a cependant quelques maximes sur la galanterie qui ne s'accordent certainement pas avec la morale Evangelique. Il s'exprime exactement sur ce qu'on appelle *le point d'honneur*, & condamne ouvertement le Düel; ce qui est remarquable, vû le siécle où l'Auteur écrivoit. Tout ce qu'il dit contre la Flatterie & les Flatteurs, sur le respect qu'on doit à la Religion, & le zele qu'exige la Religion Catholique, m'a parû excellent. Il veut qu'un Cavalier & un Prince soient plus habiles dans les sciences qu'il ne l'étoit

l'étoit lui-même ; il en regarde l'étude comme faisant une partie de leur devoir ; voici quelques-uns de ses conseils sur cette matiere.

CLAUDE DE TRELON.

Escoute les Savans ; sois toy-même savant ;
Pour ne sçavoir assez, on se perd bien souvent.
Il faut qu'un Cavalier parle de toutes choses,
Il faut qu'un Cavalier sçache bien ce qu'il dit.....
C'est une grande erreur, une ignorance aux Grands ;
D'aller s'imaginer que les hommes Savans
Sont ceux le plus souvent qui ont moins de courage ;
Le sçavoir nous apprend à mespriser la peur ;
Le sçavoir nous anime & nous enfle le cœur,
Et nous rend assurés au milieu du naufrage.....
La science au courage augmente le pouvoir ;
C'est elle qui fait luire & paroistre les armes ;
C'est elle qui nous sert de Jour & de Soleil :
Ulysse frappoit plus avecques son Conseil,
Qu'Ajax qui se trouvoit au milieu des alarmes.....
Les Galants Cavaliers, les Princes & les Rois
Doivent tenir entre eux & observer ces Loix,
De ne souffrir jamais qu'auprès de leur personne
Un ignorant, un sot ait de l'autorité ;
Le Prince se peut dire estre mal assisté
Lorsqu'à chercher les sots son humeur s'abandonne ;
&c.

Les *Amours de Sylvie*, qui suivent ces Stances, contiennent 103 Sonnets, di-

CLAUDE DE TRELLON.

verſes Stances, des Elégies, des Diſcours en vers, des Complaintes, de Chanſons; tout cela, l'un après l'autre; c'eſt-à-dire, des Sonnets d'abord, enſuite des Stances, &c. Et c'eſt la même marche dans *les Amours de Félice*. Dans un des Sonnets, il dit adieu à la Ville de Paris, & dans un autre à celle d'Orleans, où il paroît que ſa *Sylvie* demeuroit. Sa profeſſion l'obligeoit d'être ſouvent en campagne, & l'on voit par divers autres Sonnets que ſouvent il étoit contraint d'hiverner en differentes Villes, même dans des contrées éloignées de la Capitale, où les neiges l'incommodoient, & où la rigueur du froid le faiſoit ſouffrir. Les *Chanſons* ſont ſuivies d'une eſpéce de poëme, en vers & en proſe, intitulé, *le Pelerin*: c'eſt Trellon qui y parle, & qui n'y fait mention que de ſa *Sylvie*, dont il ſe trouvoit forcé de s'éloigner. Je n'oſe pourtant vous aſſurer que ces amours fuſſent réelles; car l'Auteur a ſur cela ſon dit & ſon dédit. Par exemple, dans le 29^e^. Sonnet des *Amours de Félice*, il dit:

Je ſuis né pour l'Amour, on le voit à ma vie,
J'ai quitté tout le monde afin de le ſervir,
J'y mis entre ſes mains ma franchiſe aſſervie,

Luy ſeul peut quand il veut commander mon envie, CLAUDE
Et rien que ſa faveur je ne veux acquerir. DE TRELLON.
Pour luy j'ay meſpriſé la grandeur de ce monde,
Pour lui je me ſuis mis à la merci de l'onde,
Pour luy j'ay deſdaigné l'amitié des plus Grands, &c.

Et dans le cinquiéme Sonnet du même livre, il tient ce langage ſi oppoſé :

Ces ſots, ces jeunes gens, qui liſant à toute heure
Mes eſcrits, vont jugeant, par mes diſcours, de moy;
Ne ſont-ils pas bien ſots d'y adjouſter leur foy?
Car ce n'eſt rien enfin que feinte & que peinture.
Si je ſouffre en mes vers, ſi je meurs, ſi je pleure,
Je pleure mes ennüis, je pleure mon eſmoy;
Perſonne n'y a part; il n'eſt Prince, ny Roy
Qui ſçeut faire forcer en cela ma nature.
Ce *Padre* dont le nom fut ſi bien inventé,
Tel que je l'ai dépeint, il n'a jamais eſté;
Mon humeur & cela ſont deux choſes contraires;
Pour ſervir mes amis, j'irois dans le treſpas;
En ce qui eſt d'Amour, qu'on ne s'y fie pas;
Car je n'aime rien tant qu'à faire mes affaires.

Le troiſiéme livre des œuvres de Trellon eſt plus varié. On y voit ſur diverſes matieres des Sonnets, des Diſcours, des Stances, des Epitaphes, des Plaintes. C'eſt dans ce livre principalement qu'il montre ſon attachement à la Ligue. C'eſt là qu'il ſe donne pour

CLAUDE DE TRELLON.

un brave, mais trop fanfaron; pour
Cavalier plein de feu & d'ardeur, q
ſouffroit impatiemment les contradi
tions, qu'on ne pouvoit offenſer imp
nément; mais qui étoit ami zelé, plei
de franchiſe, ſans déguiſement, ſan
flatterie. Voïez le 59e. Sonnet de c
troiſiéme livre; & ſon Diſcours à M. d
la Broüe, où il dit entre autres;

. . . . . Mon humeur n'eſt point deſagréable;
J'aime tout ce qui eſt de beau & de loüable;
J'ai toujours eſtimé les hommes valeureux,
Et ne fais point de cas des courages paoureux...
Je ne ſuis pas de ceux qui aiment tout le monde...
Je ſuis particulier en tout cela que j'aime,
J'aime fort peu de gens, mais je les aime tant
Qu'il n'eſt rien comme moy au monde de conſtant.
Jamais l'ambition ne loge en mon courage;
Je ne ſuis pas de ceux qui bravent de langage,
Je ſuis brave d'effet, & tiens toujours au poing
L'eſpée pour aider mes amis au beſoing.
Je crains Dieu, je l'honnore, & n'offenſe perſonne
A rien qu'à la vertu mon eſprit ne s'adonne.
Je fuis tant que je puis les hommes indiſcrets,
Et ne m'informe point de ſçavoir des ſecrets.
Mon humeur n'eſt pas propre à ſervir de cuiraſſe;
Je ne puis demeurer longtemps en une place.

Il fait enſuite une peinture fort na

elle de la Cour, & de l'eſclavage des courtiſans ; montre ſa haine pour une pareille ſervitude ; & ajoute les traits ſuivans à ſon tableau. CLAUDE DE TRELON.

Je ne ſuis pas de ceux qui aiment à meſdire ;
Je ne puis ſans ſujet de perſonne me rire ;
Je ne deſire rien que je ne puiſſe avoir.....
Je ne ſuis pas de ceux qui veulent qu'on les croye,
Je veux par les effets que le monde me voye.....
Je blaſme infiniment un Prince, un grand Seigneur
De ce que bien ſouvent ils font beaucoup d'honneur
A des ſots, des bouffons qui ne ſont rien au monde ;
Et de ceux dont la langue eſt diſerte & faconde,
De ceux qui ſont vaillans, & qui ont du ſçavoir,
Ils n'en font point de cas & ne les daignent voir.....
Je me plais à tout beau & honneſte exercice ;
J'aime à chanter, ſauter, à danſer dans un bal ;
Je me plais quelquefois à monter à cheval,
A courre, à voltiger, & à tirer des armes.....

l nous aſſure qu'il prenoit encore un lus grand plaiſir à entendre ou à lire e recit des batailles, l'hiſtoire des il-uſtres Capitaines, des Heros qui ſe ont diſtingués par les armes, & qu'il hargeoit volontiers ſa mémoire des randes actions militaires des anciens : des modernes. Une choſe pour la-uelle, dit-il, il n'avoit aucune diſpo-

CLAUDE DE TRELLON.

sition, c'étoit de conduire des procès; & il en rend cette raiſon;

On dit qu'on ne ſçauroit ſolliciter aſſez ;
Je ne pourrois jamais avoir la patience
D'aller à ces Meſſieurs faire la révérence,
Les attendre à la porte une heure, voire deux,
Et encor bien ſouvent ne parler point à eux ;
Mendier leur faveur, leur offrir mon ſervice,
Pour, au partir de là, recevoir injuſtice, &c.

Tout ce Diſcours, qui eſt très-long, mérite, ſelon moi, d'être lû.

Suivent les *Tombeaux*, ou éloges funébres de Jacques d'Amboiſe, Comte d'Aubijoux, tué à la bataille de Coutras, au mois d'Octobre 1587; du Duc de Joyeuſe, qui perdit la vie dans le même tems, par les mains de ceux qui l'avoient fait priſonnier; du Duc de Guiſe, & du Duc de Nemours, auxquels le Poëte avoit été longtems & fidellement attaché; de Buſſi d'Amboiſe; du Comte de Sagonne, de M. de Vatan; du Baron de Brécieux; de Madame de Senecterre; & de pluſieurs autres perſonnes moins connues. Ces éloges, ſurtout ceux des Militaires, ſont longs & écrits d'un ſtile vif & animé. On ſent que le Poëte s'intereſſoit

son sujet. Dans tous, de même que dans une Complainte qui accompagne ces éloges, il donne des preuves de sa sensibilité pour les maux qui affligeoient alors le Royaume. Il y a joint son propre *Testament*, mais Testament burlesque & satyrique; les legs qu'il y fait sont tous conformes aux mécontentemens, vrais ou supposés, que ses amours lui avoient donnés; ce qui ne l'empêche pas de charger le reste de ce troisiéme livre, d'Odes, de Chansons, de Cartels, presque tous sur l'amour.

CLAUDE DE TRELLON.

*L'Hermitage* forme le quatriéme livre. C'est un poëme en vers héroïques, adressé par un Sonnet, à M. de Pélicart, ami de l'Auteur, & précédé de six Sonnets, sous le titre d'*Adieu au monde*, & de deux prieres, l'une à Jesus-Christ, l'autre à la Sainte Vierge. Le but de Trellon dans ce poëme est de prouver, ou du moins de faire croire qu'il se repentoit de sa vie passée, de ses dissipations, de ses fautes, des vers amoureux qu'il avoit composés, & qu'il a cependant laissé subsister; & qu'il avoit pris la résolution de se retirer dans quelque solitude pour y achever dans la pénitence, la fuite entière du monde, la priére & la méditation des vérités

CLAUDE DE TRELLON.

éternelles, le reſte *des maintes années qu'il avoit veſcu.* Il entre dans le détail des motifs qui l'obligent à prendre ce parti, des auſterités auxquelles il a deſſein de ſe livrer, de l'habit dont il ſe revêtira, des differentes occupations qu'il veut choiſir. C'eſt un tableau de la plus auſtère pénitence; mais je crains bien qu'il n'ait été que dans l'imagination du Poëte. La maniere dont il s'exprime ſur ce qu'il fera pour ſe punir de ſes amours profanes, eſt ſingulière: *Me reſſouvenant, dit-il,*

de mes folles amours;
Je maudiray leurs traits, & maudirai ma vie,
D'avoir eſté jamais à ce fol aſſervie.
Toujours deſſus ce mont je feray mon ſéjour;
Ravy d'un zele ſaint j'y paſſerai le jour.
Là des livres d'Amour je feray feu de joye;
Afin que de bien loing tout le monde le voye;
Et ſi jamais j'ai prins quelque contentement
A repaiſtre mes ſens de leur enchantement,
J'aurai dedans le cœur une extrême lieſſe
De voir bruſler le nom d'Amour & de Maiſtreſſe.

Il feint qu'à la lueur de ce feu, quelque curieux étonné d'apprendre que quelque mortel habite un lieu ſi déſert, ſera tenté de s'en informer par lui-même; viendra dans ſa ſolitude, & ne manquera pas de lui faire des queſtions ſur

son nom, ses emplois passés, les motifs de sa vie actuelle; & qu'il répondra à toutes ses demandes. Trellon exécute en effet dans ce poëme une partie de ce qu'il dit qu'il feroit. Il fait sa confession; elle est humble, mais trop vague. Tout ce qu'on peut en tirer d'historique, c'est qu'il s'étoit enfin repenti de l'attachement qu'il avoit eu pour la *Ligue*, & du zele avec lequel il l'avoit servi. Ce poëme, qu'on liroit, je crois, encore avec plaisir, est suivi de Sonnets, de Stances, d'Oraisons, d'une paraphrase du *Confiteor*, & de quelques Elegies, dont la premiere est une peinture de la vie de la Cour, & des occupations & des sentimens des Courtisans. La peinture est dans le vrai, & ne fait point aimer l'objet qu'elle représente. Mais ce portrait a été tant de fois copié qu'il n'est ignoré de personne. CLAUDE DE TRELLON.

Les *Lamentations* de l'Auteur, suite de l'Hermitage, sont des prieres affectueuses, dont huit sont en prose, & huit en vers. Celles-ci sont presque toutes en Stances. Dans les dernieres, Trellon donne des avis utiles à tous les états, à tous les âges, à toutes les situations où l'on peut se trouver dans la vie. C'est par là que finissent ses poësies.

CLAUDE DE TRELLON.

On a exclu de cette édition *l'Hiſtoire de Lénocrite & de l'Amant fortuné*, Roman en proſe, qu'on lit dans l'édition de 1594. Trellon ne reconnoiſſoit pas ce Roman pour ſon ouvrage. C'eſt, dit-il, quelque pédant qui avoit défiguré ſon hiſtoire de *Padre Miracle*, & qui en avoit changé le nom en celui de *Lénocrite*, qui eſt en effet injurieux, dans la vûe de l'offenſer. Il s'en eſt vengé par ces quatre vers :

Pour ſervir ſon amy il ſe mit en hazart ;
Padre, ce fut ſon nom, mais tout plein de mérite ;
Et ce fut un coquin, un ſot & un cornart,
Celui qui lui donna le nom de Lénocrite.

Il paroît cependant que ce Roman contient une partie de l'hiſtoire de la vie de Trellon ; mais ſous des emblêmes ſi obſcurs qu'on ne peut preſque deviner ce que l'Auteur a voulu dire. *Neptune* que le Heros du Roman pleure, eſt M. le Duc de Joyeuſe. Lénocrite fut ſi affligé de ſa mort, qu'il porta la douleur preſque juſqu'au déſeſpoir. Mais le tems & la raiſon ayant calmé ſon affliction, & ne voyant point de jour pour aller à Angoulême, il ſe tranſporta à Aubeterre, d'où il alla retrouver l'a-

née. Depuis, l'ennui & le chagrin ayant repris le dessus, Lénocrite eut cent fois la pensée de se faire Capucin : ce qui revient aux sentimens exprimés dans l'*Hermitage*. CLAUDE DE TRELLON.

## GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

*Guy* LE FEVRE DE LA BODERIE ne borna pas ses études, comme Claude de Trellon, à faire des vers, & à lire seulement les exploits militaires des grands Capitaines ; ce fut un Savant profond, à qui les langues Orientales, de même que le Latin, l'Italien & l'Espagnol, étoient familieres, & qui fit de ces connoissances un usage utile. GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

La Croix-du-Maine, du Verdier, & tous ceux qui ont parlé de ce Savant sur la foi de ces deux Bibliothécaires, le disent né à Falaise en Normandie ; ils se sont trompés. Le Fevre, dans ses *divers Meslanges poëtiques*, imprimés en 1582, & adressés au Roi Henri III. dit lui-même qu'il étoit né à la terre de la Boderie, lieu situé dans la Basse Normandie, sur un petit ruisseau appellé *le Laimbrun*. Il nous apprend au même endroit qu'il nâquit la veille de Fol. 624

Saint Laurent, par conſéquent le neuviéme d'Aouſt. *O lieu plaiſant*, dit-il dans ſon *Elégie à la Boderie, lieu de ſa naiſſance*,

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

.... Terre trois fois benie,
Où en naiſſant me reçeut mon génie,
En l'avant jour de S. Laurent lauré,
Jà dès le bers de laurier entouré.

Il eſt vrai qu'il ne marque point l'année, mais nous la trouvons dans l'inſcription de ſon portrait qui accompagne ſon *Encyclie*, imprimée en 1571. Cette inſcription porte qu'il étoit *alors* dans ſa trentiéme année; ainſi *il* étoit né en 1541. *Jacques le Fevre*, ſon pere, étoit Seigneur de la Boderie, & il en a donné l'Epitaphe dans l'ouvrage que je viens de citer; & dans ſes *Hymnes Eccléſiaſtiques*, il dit que ſa mere ſe nommoit *Anne de Mombray*. Il a eu pluſieurs freres & ſœurs, qu'il nomme dans les mêmes Hymnes & dans ſes Mélanges, ſavoir, *Anne*, *Nicolas*, *Pierre*, *Antoine*, *Hippocras*, & *Jean*.

Encycl. p. 269.

Fol. 62.

Dans un Mémoire manuſcrit ſur cette famille, qui m'a été communiqué, on ne parle point d'*Anne*; & entre les freres, au lieu d'*Hippocras* & de *Jean*,

on nomme *Philippe*, qui fut tué au siége de Ponteaudemer, peut-être en 1592. Guy ne nous fait point connoître les qualités d'*Hippocras*; mais il parle au long des exploits & de la valeur de *Pierre*, qui avoit pris le parti des armes avec son ami *Antoine* Vauquelin, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied. Ils furent tués l'un & l'autre au siége de Saint Lô, au mois de Juin 1574, & le corps de Pierre le Fevre fut apporté à Falaise, où l'on voit son Epitaphe. GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

La piece que la Boderie a consacrée au recit de leurs faits militaires & de leur mort, fait partie de ses Meslanges: elle est intitulée, *Le Tombeau des nobles & vertueux Gentilshommes, Antoine Vauquelin & Pierre le Fevre de la Boderie*, & on y lit plusieurs détails intéressans sur les guerres dont la France fut agitée en ce tems là. A l'égard de *Jean*, il fut Secrétaire du Président Bariot, & mourut dans la 25^e. année de son âge, non dans la 52^e. comme le dit le Pere Niceron dans ses Mémoires. Guy marque lui-même cette date de la mort de son frere, dans les vers dont il a honoré son tombeau; Pag. 2; T. 38;

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

.....La Parque au dard envenimé,
A frappé à la mort mon frere bien aimé
En sa tendre jeuneſſe, ayant atteint à peine
De ſes ans le cinquiéme avec une vintaine.

Meſl. fol. 103. Par l'Epitre au ſieur Caradau, Breton, il paroît que la Boderie fut tenté de ſe marier dans ſa jeuneſſe, & qu'il fut épris fortement d'une tendre affection pour une Demoiſelle qui demeuroit près de ſa terre de la Boderie, où il eut occaſion de la voir; mais il réſiſta aux mouvemens de cette paſſion naiſſante, & pour effacer de ſon eſprit juſqu'à l'idée de celle qui l'avoit fait naître, il dit lui-même qu'il quitta les bords du Lambrun, & vint à Paris, d'où il paſſa à Lyon, à Macon, & en Bretagne.

Ibid. fol. 68. Je conjecture même d'une autre piece qu'il adreſſa à Marguerite de France, Reine de Navarre, qu'il embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & qu'il reçut au moins la Tonſure Cléricale: car il y marque, que quoiqu'il n'aſpire ni à un Evêché, ni à une Abbaye, il ſe croioit néanmoins en droit d'attendre une honnête récompenſe de ſes travaux.

Je ne demande pas, je n'aſpire, ny baye
D'épouſer maintenant Evêché ni Abbaye;

Bien que j'oſe aſſeurer ſous voſtre autorité,
Que mes labeurs ſont tels qu'ils ont bien mérité
Quelque honnête guerdon, au jugement des maîtres
Leſquels ont ſupporté quelque travail des lettres.

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

Voici quels étoient ſes *labeurs*. Il avoit étudié avec ſoin le Grec, l'Hébreu, le Chaldéen, l'Arabe & le Syriaque. Ses écrits le prouvent; & nous avons ſon propre témoignage dans ſes vers, dont il faut que vous ſouffriez la lecture.

Peut être encor que l'âge qui tout torne
S'admirera, que ſur la rive d'Orne
J'aye apporté le Chaldé le plus vieux,
Et l'Arabic, malgré mes envieux.
Seine & l'Eſcaud porteront témoignage
A nos neveux, qu'en la fleur de mon âge,
J'ai mis au jour des peuples d'Orient
L'antique honneur en langues variant:
Et que d'ici mon génie & bon Ange
Me conduiſit en une terre eſtrange,
Pour avancer avec tous mes efforts
Des livres Saints les plus rares thréſors:
Où je vacqué & mainte & mainte année,
Accompagné de l'ame à tout bien née
D'un frere mien, lequel a mérité
D'avoir honneur à la poſtérité.

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

La Boderie nous marque ici l'usage qu'il fit de la connoissance qu'il avoit acquise des Langues savantes. Il eut beaucoup de part à la fameuse Polyglotte d'Anvers, qui fut principalement confiée aux soins d'Arias Montanus, à l'édition de laquelle on commença à travailler en 1568, & qui fut achevée le dernier de Mai 1572. Cette Bible, qui est en plusieurs langues, se nomme communément la Bible Royale, la Polyglotte du Roi d'Espagne, parce que le Roi Catholique Philippe II. en a fait la dépense; & la Bible d'Anvers ou de Plantin, parce que *celui-ci* l'imprima à Anvers.

Dès 1566 la Boderie figura en Caractères Hébreux la version Syriaque du Nouveau Testament; il en fit ensuite une traduction Latine, qu'il finit en 1567. Dix-huit mois s'écoulerent dans ces travaux. Lorsqu'Arias fut *près* de faire imprimer cette version Syriaque dans la Polyglotte, il demanda, de la part du Roi d'Espagne, à M. de la Boderie sa traduction Latine. Ce Savant non-seulement l'accorda, il s'offrit même de prendre soin de l'impression de l'une & de l'autre, & fournit de plus sa copie figurée en caracteres Hébreux.

Ces soins demandant sa présence, il alla à Anvers avec Nicolas le Fevre, son frere, & l'un & l'autre furent d'un grand secours à Arias Montanus. Guy fut un de ceux qui revirent la version Latine que Pagnin avoit faite sur le texte Hébreu, & enrichit l'*Apparat* Sacré joint à cette Polyglotte, d'un Dictionnaire Syro-Chaldaïque. Si on l'en croit, Arias Montanus a beaucoup moins contribué qu'on ne le dit communément à cette grande entreprise, & les soins & les lumieres des deux freres ne lui furent pas seulement utiles, ils lui étoient nécessaires. On assure que le Pape Pie IV. informé du travail de Guy de la Boderie, voulut l'attirer à Rome dans le dessein de l'élever au Cardinalat; mais qu'il ne put vaincre sur cela la modestie de l'Auteur. La Boderie & son frere pouvoient esperer d'ailleurs des récompenses : mais ils n'en reçurent aucune; & le premier s'en plaint avec raison dans l'Élégie adressée au lieu de sa naissance. Il est bon de l'entendre lui-même :

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

Donc qu'Arias l'Espagnol ne s'enyvre
Tout seul pour tous de l'honneur de ce livre;
Seul plus que tous il eut d'authorité,

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

Mais plus que tous il n'a pas mérité . . . . .
A mes deſpens j'entreprins ce voyage,
J'y deſpendy & ma peine & mon âge,
Avec mon frere, & mes labeurs donné
Sans eſtre en rien pour cela guerdonné.
Je ne me plains, & d'honneur m'en diſpenſe,
Que de Plantin je n'ai eu recompenſe
De mes travaux; ſon cœur entier eſt bon,
Par moi cogneu m'eſt un ample guerdon. . . . . .
Mais juſtement je me puis & dois plaindre,
Sans l'Eſpagnol ni quelconque autre craindre,
Que trop ingrats ſe monſtrent envers moy
La gent d'Eſpagne, & d'Eſpagne le Roy. . . . . .
Je ne veux point qu'aucun pour moi ſe fâche,
Mais je veux bien que l'âge avenir ſçache,
Que je n'ai eu de Princes ni de Rois,
Ici, ni là, de mes labeurs les droits.

Meſl. fol. 29. La Boderie tomba malade à Louvain, & y fut preſque réduit à l'extrémité, comme il le dit dans les vers qu'il compoſa ſur cette maladie. A ſon retour de Flandres il preſenta une Requête à

Ib. fol. 25. Monſieur, frere du Roi, c'eſt-à-dire, au Duc d'Alençon, frere de Henri III. Il y parle encore de ſes travaux littéraires, des dépenſes qu'il avoit faites, tant pour acquerir les connoiſſances dont il avoit orné ſon eſprit, que pour ſe rendre utile aux autres, & de l'ingratitude

ont on l'avoit païé. Ce fut peut-être
n conſéquence de ſes repréſentations
ue le Duc d'Alençon le fit ſon *Secre-*
*aire & ſon Interprete des Langues étran-*
*eres*. La Boderie prend cette qualité à
a tête de quelques-uns de ſes ouvra-
ges. La Croix-du-Maine & ceux qui
'ont copié, ſe ſont trompés lorſqu'ils
ont écrit qu'il avoit été précepteur du
nême Prince.

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

Dix ans après cette Requête la Boderie en préſenta une autre à Marguerite de France, Reine de Navarre, par laquelle il ſe plaint, mais avec modeſtie, que depuis dix ans qu'il étoit au ſervice du Duc d'Alençon, il n'avoit encore rien obtenu de ce qui lui avoit été promis. Je ne ſçai ſi la Reine, qu'il regarde comme ſa Protectrice, lui fit accorder ce qu'il deſiroit. Il y a cependant lieu d'en douter; on ſçait que le Duc d'Alençon fut occupé de bien d'autres ſoins juſqu'à la fin de ſa vie, qui arriva le 10^e. de Juin 1584. Guy le Fevre lui ſurvécut de pluſieurs années, n'étant mort qu'en 1598 en ſa terre de la Boderie, où il s'étoit retiré. Jean Vauquelin de la Freſnaye rapporte dans ſes poëſies une Eclogue ſur cette mort, intitulée: *Paſtorale à An-*

Ibid. fol. 68.

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

*toine le Fevre de la Boderie, ſur le treſpas de Gui le Fevre, Ecuyer, Sieur de la Boderie ſon frere.* Il y a dans cette Eclogue plus de ſentiment que de poëſie; le cœur y parle plus que l'eſprit; c'eſt un ami qui pleuroit la perte d'un ami.

Vous avez vû par ce que je viens de raconter que malgré l'étude épineuſe des langues ſavantes, & les ouvrages graves & ſérieux qui ſortirent de la plume de Guy de la Boderie, ce laborieux Ecrivain ne dédaigna pas de s'amuſer de la poëſie. Il la cultiva même preſque dans tous les tems de ſa vie. Mais on ne lit plus aujourd'hui ce qu'il a fait en ce genre, que pour y apprendre les circonſtances de ſa vie, & quelques faits qui appartiennent à l'hiſtoire de ſon tems, ou qui concernent celle des Savans qu'il avoit connus. A l'exception de quelques pieces où l'on trouve un certain naïf qui peut plaire encore malgré la barbarie du langage, preſque toutes les autres ſont d'un goût fort mauvais, d'un ſtile empoulé, ſouvent peu intelligible, remplies de comparaiſons forcées & quelquefois ridicules, d'expreſſions & d'alluſions mythologiques, & de jeux de mots fort froids. Il a eu néanmoins, même comme Poëte, une grande r...

ition en ſon tems, & à cet égard il a été loüé avec excès par Vauquelin de la Freſnaie, dont les poëſies ſont ſupérieures aux ſiennes.

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

On voit auſſi par ſes Meſlanges, qu'il a remporté pluſieurs fois la Palme & le Lys, qui faiſoient le prix du Puy à Roüen. Voyez la piece intitulée : *Graces de l'Auteur pour la Palme obtenüe au Puy*, à M. de Croiſmare *Prince du Puy à Roüen*; & celle qui a pour titre, *Graces au Seigneur Papillon, Prince du Puy à Roüen, en l'an 1576, pour le prix de la Palme & du Lys obtenu par l'Auteur.*

Ibid. fol. 46 & 90.

Quelque peu avantageux cependant que ſoit le jugement que je viens de porter des poëſies de la Boderie, puiſque c'eſt comme Poëte que je vous ai parlé de ce Savant, il faut du moins vous faire connoître en peu de mots ce qu'il a compoſé & publié en ce genre.

Je crois que *l'Encyclie des ſecrets de l'Eternité* eſt ſon premier ouvrage en vers. L'édition en fut faite chez Plantin, non en 1570, ainſi que l'ont cru la Croix-du-Maine & du Verdier, mais en 1571, puiſqu'aux pages 301. & 305 on lit deux pieces dattées de cette derniere année. L'ouvrage eſt diviſé en huit cercles ou chants. Il eſt intitulé,

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

*premier livre*, parce que l'Auteur se proposoit de continuer sa matiere; mais le public n'en a pas eu davantage, & il n'y a rien perdu. Quelques poësies diverses du même, toutes très peu intéressantes, terminent cet ennuieux & obscur volume.

Il fut suivi de *la Galliade, ou de la révolution des Arts & des Sciences*, qui parut en 1578, dédiée à Monsieur, frere unique du Roi. C'est un poëme en cinq chants, auxquels l'Auteur a donné le nom de *Cercles*, comme dans son *Encyclie*. Il l'a appellé *la Galliade*, parce qu'il y prétend que les Arts & les Sciences, qu'il parcourt exactement l'une après l'autre, après avoir été bannies des Gaules, où elles avoient fait leur séjour, y sont enfin revenües, & y ont été accüeillies avec honneur. La Boderie dans l'*Elégie au lieu de sa naissance*, parle ainsi de ce poëme :

J'ai recüeilli des vieux Auteurs estranges
De nos Gaulois les antiques loüanges,
Et illustré nos hommes dessus tous
Qui fait renaître ont les arts entre nous.

Il est vrai que chaque restaurateur de quelque Art & de quelque Science en

ance, de même que ceux qui s'y ſont ſtingués, ont dans ce poëme quelque up d'encenſoir, mais donné aſſez uſquement. La Dédicace conſiſte en Sonnets, qu'on ne lit pas avec plus plaiſir. Avant ces Sonnets, on a ju- à propos de recüeillir diverſes poë- es Grecques, Latines & Françoiſes e différentes perſonnes à la loüange de *Galliade* & de ſon Auteur; & l'on a is à la fin *le Phénix, pris du Latin de Lactance*, mais fauſſement attribué à et ancien Ecrivain Eccléſiaſtique : 'eſt encore une production de la Bode- ie en vers, dédiée à Henri III.

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

Ce Prince étant à Blois & s'entrete- nant avec l'Auteur, lui commanda de revoir ce poëme dont il paroiſſoit ſatis- fait. La Boderie nous aſſure qu'il obéït avec joie à un ordre qui le flattoit extrê- mement, qu'il s'appliqua à rendre ſon ouvrage digne de l'attention que Sa Majeſté avoit bien voulu lui prêter, & qu'il l'augmenta d'un livre. J'ai vû en effet une ſeconde édition de ce poëme faite en 1582; mais je puis aſſurer que je n'y ai obſervé ni changemens, ni augmentations; & que tout ce que cet- te édition a de plus que celle de 1578, conſiſte dans une longue Epitre au Roi

où le Poëte loüe beaucoup ce Prince, & rend compte de l'entretien qu'il avoit eu l'honneur d'avoir avec lui à Blois. C'eſt une addition à l'ouvrage; ce n'eſt point une augmentation de l'ouvrage même.

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

Bibl. Fr. t. 6. ſeconde édit. p. 341. & ſuiv.

La même année 1578 la Boderie donna ſes *Hymnes Eccléſiaſtiques*, &c. dont je vous ai parlé ſuffiſamment dans une autre occaſion, où j'ai obſervé auſſi que ce recüeil avoit été réimprimé en 1582, & que le Poëte y avoit joint un *Meſlange* de diverſes autres poëſies de ſa façon. Il ne faut pas confondre ces *Meſlanges* avec ceux qui parurent la même année 1582, & que j'*ai déja* cités pluſieurs fois. Ce ſecond recüeil eſt entierement différent du premier, & c'eſt principalement de celui-là que j'ai recüeilli la plus grande partie des circonſtances de la vie de notre Auteur.

Il faut ajouter à ces divers recüeils de poëſies pluſieurs pieces que la Boderie a inſerées dans quelques-uns de ſes autres ouvrages. Par exemple, on trouve un *Cantique* ſur les Cométes, ou, comme s'exprime l'Auteur, ſur *le nouveau Comete, ou Etoile ou apparence lumineuſe*, dans ſon *Traité du nouveau Cométe*, traduit de l'Eſpagnol de Jero-

me

e Mugnoz, Professeur de la Langue ébraïque & des Mathématiques en Jniversité de Valence, & imprimé en 74. Plus, une *Elégie à la Reine de avarre*, dans la traduction du *Discours l'honnête Amour, sur le Banquet de Pla-n, par Marsile Ficin*, &c. en 1572, : réimprimé en 1588. A quoi il faut ıcore ajouter une traduction de *l'har-nie du Monde, divisée en trois Canti-ıes*, écrite d'abord en Latin par Fran-ɔis George, Vénitien. La traduction : la Boderie, avec ses Commentai-:s, parut en 1578. in-folio à Paris. )n donne aussi au même, *l'Anti-Chopin*, iece burlesque, en Latin, composée ɔntre l'Avocat Chopin, qui avoit écrit ɔntre le droit d'Henri IV. à la Cou-ɔnne de France. Cette piece parut en 592 in-4°. M. Baillet dans ses *Anti* donne à un des Hotmans; mais il en apporte aucune preuve.

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

Je ne dois pas oublier de vous dire ue *Nicolas* le Fevre de la Boderie, ont je viens de vous parler dans la vie : son frere, a fait aussi quelques poë-es Françoises, mais en très petit nom-re. Je ne connois du moins que les :ux pieces suivantes: 1. *Fantaisie sur le mbeau de Pierre le Fevre de la Boderie*,

GUY LE FEVRE DE LA BODERIE.

*par Nicolas le Fevre, frere du défunt*: 2. *Ode*, en faveur *de la Galliade* de Guy de la Boderie, ſuivie d'une autre Ode & d'un Sonnet d'*Antoine* de la Boderie, frere de Nicolas & de Guy.

## *PHILIBERT-HEGEMON GUIDE.*

PHILIBERT-HÉGÉMON GUIDE.

Je ne vous arrêterai qu'un moment ſur ſix contemporains de MM. le Fevre de la Boderie, Philibert-Hégémon Guide, le Sieur de la Bourdaiſiere, Chaſſignet, Gérard François, & les Auteurs anonimes de *l'Unique Amour d'Hippolyte*, & de *l'Amant parfait*.

Biblioth. des Aut. de Bourg. pag. 289. 290.

*Philibert-Hégémon* GUIDE, naquit à Châlon ſur Saone, d'une famille noble & ancienne, le 22 Mars 1535. Il étoit fils de Philippe Guide Procureur du Roi au Bailliage de cette Ville, & de Reine Rougeot. Le Pere Jacob, dans ſes Ecrivains de Châlon, dit que *celui* dont je parle, remplit la charge de ſon pere, & qu'il concilia, avec les fonctions qui y ſont attachées, les amuſemens de la poëſie Françoiſe, & le goût pour la vie champêtre & retirée. Il mourut à Mâcon le 29 Novembre 1595. en retournant de Geneve où il venoit d'embraſſer la Religion prétendue

réformée. On connoît de lui, *la Colombiere & Maison rustique, contenant une Description des douze mois, & des quatre Saisons de l'année : plus, l'Abeille Françoise, Fables morales & autres poësies* : le tout imprimé en 1583. Ce recüeil n'est qu'un in-8°. de 75 feuillets. Guide avoit laissé une *Paraphrase Françoise des Pseaumes*, & une du *Cantique des Cantiques*. Mais ces deux ouvrages périrent dans une incendie, après la mort de l'Auteur. La devise de celui-ci étoit, *Dieu pour Guide*. Heureux s'il n'avoit pas démenti cette devise en renonçant à la Religion Catholique! Il s'étoit marié, & il a eu postérité.

PHILIBERT-HÉGÉMON GUIDE.

## *LA BOURDAISIERE.*

Le Seigneur de la BOURDAISIERE m'est moins connu que Guide. Je n'ai vû de lui que des *Méditations sur le Pseaume 50, en autant de Cantiques qu'il y a de versets.* Comme l'Auteur s'y qualifie *Seigneur de la Bourdaiziere, Chevalier des Ordres du Roi*, & que ses Méditations ont paru en 1596, il y a lieu de croire qu'il s'agit de George Babou I. du nom, Seigneur de la Bourdaisiere, Comte de Sagonne, premier Gentil-

LA BOURDAISIERE.

homme du Duc d'Alençon, qui fut créé en effet Chevalier des Ordres du Roi en 1595, fils de Jean Babou Seigneur de la Bourdaisiere & de Thuisseau, Baron de Sagonne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Echanson du Roi & de la Reine de Navarre, Maître de la Garde-robe de François Dauphin, fils aîné du Roi François I. puis du Roi Henri II. & de son fils François II. qui l'envoïa son Ambassadeur extraordinaire à Rome, pour faire son Obédience au Pape. Jean Babou mourut le 11 Octobre 1569. mais j'ignore la datte de la mort de son fils, qui épousa Magdelene du Bellai, fille de *René*, Baron de Thoüarce, & de Marie du Bellai, Princesse d'Yvetot.

LA BOURDAISIERE.

Les Méditations du Seigneur de la Bourdaisiere sont en vers héroïques, & la versification n'en est pas mauvaise pour le tems. L'Auteur nous apprend qu'il fit cet ouvrage durant le loisir que lui laissoit une blessure qu'il avoit reçüe, & pour remplir son esprit & son cœur de saintes vérités. On ne peut que loüer un pareil motif.

## *JEAN-BAPTISTE CHASSIGNET.*

JEAN-BAPTISTE CHASSIGNET.

On peut aussi regarder comme des

Méditations pleines de piété & de religion, l'ouvrage en vers où *Jean-Baptiſte* CHASSIGNET, de Beſançon, Docteur en Droit, a réüni tout ce que l'on peut dire *ſur le mépris de la vie & la conſolation contre la mort.* Mais cet ouvrage eſt trop long, & l'on y trouve trop ſouvent les mêmes penſées. Il conſiſte en plus de 440 Sonnets, & pluſieurs Diſcours, Odes & Prieres. Le Diſcours, qui commence à la page 241, eſt preſque entierement tiré des œuvres de Juſte-Lipſe.

JEAN-BAPTISTE CHASSIGNET.

Chaſſignet étoit fils de Jacques Chaſſignet, Docteur en Medecine. Il fit une grande partie de ſes études ſous Antoine Huet, Principal du Collége de Beſançon, & il reconnoît qu'il devoit à cet habile maître le gout qu'il avoit pris pour les belles lettres, & en particulier pour la poëſie. Il avoit auſſi profité des converſations & des lumieres de Jacques-Antoine Chaſſignet, ſon frere, qui aimoit pareillement la poëſie, & de François-Charles Sonnet, leur parent commun, Docteur en Droit, Hiſtoriographe, Seigneur de Jeſincourt, &c.

Pag. 129.

Pag. 351.

Pag. 385.

Jean-Baptiſte Chaſſignet étoit encore jeune quand il publia ſes poëſies, &

celles-ci étoient même, comme il le dit, ses premiers essais. Je ne sçai pas s'il a encore écrit depuis dans le même genre. Il mérite assurément des éloges pour avoir choisi un sujet si grave, si sérieux, si utile, dans un âge où il convient que les passions pouvoient avoir encore tout empire sur son cœur, s'il eût voulu les écouter.

JEAN-BAPTISTE CHASSIGNET.

## GERARD FRANÇOIS.

Je ne fais pas moins de cas du motif qui porta *Gerard* FRANÇOIS, l'un des Medecins d'Henri IV. à représenter aux François les causes des calamités où le Royaume se trouvoit réduit, & les remedes qu'ils devoient emploïer pour les faire cesser. La sensibilité pour les maux publics est la vertu d'un bon citoïen ; travailler à remédier à ces maux est un zéle qu'on ne peut trop loüer, pourvû que la prudence sçache le tempérer.

GÉRARD FRANÇOIS.

Gérard François ne passe pas ces justes bornes dans son poëme, *De la Maladie du grand corps de la France, des causes & premiere origine de son mal ; & des remedes pour le recouvrement de sa santé ;* imprimé en 1595. Les desordres

qu'il reprend étoient publics ; ils infectoient tous les états ; & la peinture qu'il en fait, quelque hideuse qu'elle soit, n'est point chargée. Mais il crioit à des sourds qui ne pouvoient ou qui ne vouloient point entendre. Il montroit à des aveugles mille difformités qu'ils n'étoient plus en état de voir. Quelques personnes sensées qui connoissoient comme lui la source des maux qui inondoient la France, purent applaudir à son zéle ; mais le très grand nombre ou lui insulta, ou le mépriſa. Il paroît que lui-même déſeſperoit de réüſſir ; & c'eſt avec raiſon que dans ſon poëme il s'adreſſe ſouvent à Dieu pour le ſupplier de guérir lui-même des plaies que preſque tous conſpiroient à entretenir & à augmenter. GÉRARD FRANÇOIS.

Le Poëte a rendu au reſte ſon écrit fort déſagréable à lire en le rempliſſant de termes de Medecine, & de noms de plantes que la plus grande partie de ſes lecteurs n'étoit pas en état d'entendre.

Il parle en commençant, d'un poëme qu'il avoit déja fait ſur la ſanté, & dont il n'a donné que les trois premiers livres, qui ont parû dès 1583. Le premier livre traite des élemens, des humeurs, & de la diverſité des tempéra-

mens : le second livre, de l'air & de ſes
GÉRARD FRANÇOIS. qualités, des alimens & de leur uſage; le troiſiéme des exercices qu'il faut prendre ou éviter, du ſommeil, du tems, de la ſaignée, de l'acte vénérien & de diverſes choſes qui concernent cet acte ; enfin, des paſſions. On ne peut nier qu'il n'y ait dans ce poëme beaucoup de préceptes utiles ; mais ils ſont fort mal exprimés. L'Auteur dans ſon Epitre Dédicatoire à M. le Vicomte de *Cheverny*, Garde des Sceaux de France, dit, qu'il le compoſa dans la retraite qu'il avoit été obligé de faire a Eſtampes ſa patrie, durant la peſte qui affligeoit la Ville de Paris; & il compte pour un des jours les plus heureux de ſa vie d'avoir été choiſi pour aller au devant de M. de *Cheverny* lorſqu'il arriva à Eſtampes pour ſe rendre à Paris. Cette Epitre eſt dattée du même lieu. Gerard François y loüe en peu de mots ſon pere qui avoit été Medecin de la famille de MM. Hurault de Chiverny.

## *L'AUTEUR ANONIME DE L'UNIQUE AMOUR D'HIPPOLYTE.*

L'AUTEUR ANONIME &c.

Je ne ferai pas grand éloge de *l'Auteur Anonime de* L'UNIQUE AMOUR

D'HIPPOLYTE, petit poëme imprimé en 1590. Cet écrit eſt en vers Alexandrins. L'Heroïne de ce poëme eſt une Belle qui ſe montre d'abord inſenſible aux traits de l'Amour, qui va juſqu'à le braver, qui a la préſomption de croire qu'elle ne peut recevoir aucune bleſſure d'un ennemi qu'on n'a jamais vaincu qu'en fuiant; mais qui, après avoir fait preuve de ſa propre foibleſſe, entretient un commerce qui nourrit ſa paſſion, cherche les moïens de ſatisfaire celle-ci, n'y trouve que des obſtacles, & ſe voit enlever par la mort celui qui avoit pris contre elle-même l'unique parti que tout homme ſage doit prendre en ſemblable occaſion. Tout cela eſt raconté fort langoureuſement pour les ſentimens, & très proſaïquement pour les expreſſions. Ce poëme finit par des vœux contre l'Amour. Le tout contient 31 feüillets.

L'AUTEUR ANONIME &c.

## *ANONIME DE L'AMANT PARFAIT.*

*Les diverſes Amours de l'Amant parfait*, imprimées en 1598, ſont l'ouvrage d'un Militaire, qui ne prend que le titre de *Soldat*. Le Diſcours qui eſt au

ANONIME DE L'AMANT PARFAIT.

ANONIME DE L'AMANT PARFAIT.

*folio* 39, est adressé à *M. de la Clavelle*, & le Poëte l'appelle *son frere*; mais il n'est pas bien sûr que ce nom ne soit pas supposé. Quoi qu'il en soit, tout son livre, qui ne consiste presque qu'en Sonnets, Stances, Elégies, Chansons, Discours, est écrit d'une façon très cavaliere. Le ton, les expressions, les choses conviennent assez à un soldat né avec de l'esprit & une grande facilité pour versifier, mais peu scrupuleux sur la maniere de s'exprimer sur l'amour & ses effets. De là, vous comprenez qu'il doit y avoir bien des libertés & des obscénités dans ces poësies. L'Auteur y dit pour le moins autant de mal des femmes, qu'il en dit de bien; & c'est avec une égale liberté dans les expressions, qu'il les loüe ou qu'il les blâme. Il nomme sa Maîtresse *Constance*, & lui se nomme *Parfait Amant*, parce que, dit-il, il n'aimoit point comme les autres. Lecteur, dit-il, dans un Sonnet qui est au *folio* 10

. . . . Si tu veux avoir de mon nom connoissance,
C'est le *Parfait Amant*, ma maîtresse *Constance*;
Mes vers sentent la meche & la poudre à canon;
Je ne suis qu'un Soldat & n'ay point d'autre nom.

Mais à dire le vrai, & pour le dire avec

lui-même, il n'aimoit aucune femme en particulier, se moquoit de tous les discours des Amans, & même des siens, & n'avoit d'autre but que de se divertir. Voici l'aveu qu'il fait sur cela : ANONIME DE L'AMANT PARFAIT. Fol. 25.

Vous qui lisez ces vers où je peins tant de feux,
De passion d'amour, de peine & de martyre ;
Qui voyés bien souvent que je pleure & soupire,
Ne croyés pour cela que je sois amoureux.
Je chante bien souvent les traits de deux beaux yeux
Que je ne vis jamais, & que je ne desire
De les veoir seulement ; mais c'est que je veux rire,
Et me mocquer de ceux qui sont les langoureux, &c.

Il avoit dit auparavant que l'Amour & Mars le tyrannisoient également : mais le premier n'étoit son maître qu'en idée, & comme il le dit, *sur le papier*; le second le dominoit en effet. Toutes les fois qu'il parle de la guerre, on sent que c'est avec une vraie satisfaction. Il ne voïoit de grand, de beau, de solide que l'honneur qu'on peut s'acquerir par les armes. Il n'en avoit pas moins de mépris pour la Cour & les Courtisans. L'expérience qu'il avoit achetée par dix années d'esclavage auprès des Grands, & les réfléxions qu'il faisoit depuis cinq ans qu'il avoit, dit-il, brisé ses liens, Fol. 13.

ANONIME DE L'AMANT PARFAIT.

lui avoient fait connoître toute la vanité des espérances dont on se repaît, quand on approche de ceux qui gouvernent. Il s'explique sur cela avec beaucoup de liberté & de naturel, dans son Discours à M. de la Clavelle ; je ne vous en rapporterai que cet endroit. Il s'y agit des legeres récompenses que l'importunité arrache avec peine à la Cour.

Vous aurez quelquefois un morceau de papier
Qu'on dit *reſcription*, qui ne vous ſert de guerre
Qu'à vous faire trotter après un Financier
Qui ſe mocque de vous & de votre priere ;
Qui vous dira, Monſieur, tenez voyla l'état ;
Vous n'eſtes pas dedans, je ne ſçaurois qu'y faire ;
J'en ſuis fort bien marry ; & vous donne du plat.
Mais ſi vous deſirés que faſſe voſtre affaire,
Faites que Monſieur d'O m'écrive ſeulement ;
Ou bien Monſieur MOLAN, je ne faudray à faire
Ce qu'ils me manderont ; j'emprunterai l'argent ;
Mais certes ſans cela je ne ſçaurois rien faire.....
Ils s'entendent ſi bien que ce ſeroit folie
De s'y plus arreſter, ny d'en rien eſperer ;
Ils prennent tout pour eux, &c.

On trouve dans le même recüeil *les Amours de Leandre & de Hero*, en vers héroïques ; une Elégie où l'Auteur re-

grette d'avoir emploïé ſa jeuneſſe à danſer, à faire des Ballets, à ſe trouver dans cent autres parties de plaiſir. Depuis le feuillet 100 juſqu'à la fin, ce ſont des poëſies pieuſes, entr'autres une Paraphraſe des cinq premiers Pſeaumes. Il y a auſſi pluſieurs lettres en proſe, qui ne roulent que ſur l'amour. Quelle matiere à regrets, ſi l'Auteur en a eu de ſinceres!

ANONIME DE L'AMANT PARFAIT.

## *GUY DE TOURS.*

J'aurois fait de bon cœur le même ſouhait à *Guy* DE TOURS, & au Sieur de la Roque, dont je vais vous parler.

GUY DE TOURS.

Guy s'eſt ſurnommé de Tours, parce qu'il étoit de cette Ville. Voyez le Sonnet 16 du livre premier de ſes Amours. Il étoit fils de Michel Guy, Procureur au Siége Préſidial de la même Ville, qui mourut, ſelon l'Epitaphe que ſon fils lui a faite, le 10 de Fevrier 1595 à l'âge de 65 ans. Guy eut la douleur de ſe voir enlever preſque en même tems un frere qu'il aimoit tendrement; & il a exprimé ſes regrets ſur cette double mort, dans une piece qui commence ainſi:

Oeuvr. de Guy fol. 234. 235.

GUY DE TOURS.

A peine fermoit-on le tombeau de mon pere
Qu'il le fallut rouvrir pour y mettre mon frere, &c.

Pour lui, il embraſſa la profeſſion d'Avocat, & ſuivit le Barreau; & ſi on l'en croit, la poëſie ne fit que ſon amuſement. *Ne penſés point*, dit-il,

. . . . . Si des vers je compoſe,
Que je ſois inutile & ne puiſſe autre choſe;
J'en ſerois bien marry. Je ſçai bien le moyen,
Comme les autres font, de m'acquerir du bien:
Je ſçay bien refurer le point de l'adverſaire...
Je ſçay bien comme il faut dans l'avare Parquet
Revendre au poids de l'or mon legiſte caquet:
Je ſçai comme il faut ſuivre & les Rois & les Princes,
Et les grands Gouverneurs des Royales Provinces, &c.

C'étoit à une Demoiſelle de Tours que Guy parloit ainſi. Comme il la recherchoit en mariage, il croioit pouvoir l'obtenir à force de l'entretenir de lui-même & de ſon amour. Car c'eſt là où tend la plus grande partie de ſes poëſies. Le recüeil qu'il en a donné contient cinq livres qui ne roulent que ſur ce ſujet. Le premier contient des Sonnets à la loüange de ſon *Ente*, à laquelle il avoit penſé d'abord. Ces Sonnets ſont entremêlés de Chanſons, d'Elégies, de

pieces intitulées *Amouretes*, d'Elégies, & du Portrait, ou de la description anatomique de son *Ente*. On trouve au milieu de ces fadaises un Sonnet à Ronsard avec lequel Guy avoit eu quelque liaison.



Les vœux du Poëte pour son *Ente* n'ayant pas été exaucés, il les offrit à une autre Demoiselle qu'il ne désigne que sous le nom d'*Anne*. Ce fut celle-ci qui l'attacha principalement ; & c'est elle qui est l'objet des quatre autres livres de ses *Amours*, où il loüe aussi quelques autres personnes, en particulier deux Avocats, *Baret*, & Guy *Favereau* Sieur de la Grange : le premier se mêloit aussi de poësie. Guy ne trouvant point que son *Anne* répondît à son affection, comme il le desiroit, s'en plaint dans une Elegie du troisiéme livre, & recherche la cause de ce peu d'empressement. Il avoue qu'elle avoit plus de bien & de naissance que lui, & qu'il étoit vrai aussi qu'il n'étoit pas d'une physionomie fort agréable ; mais il répond, que s'il étoit noir, elle étoit aussi fort brune ; qu'au surplus leur naissance étoit à peu près égale : car, dit-il,

. . . . . D'un semblable office
Nos peres au Palais exercoient la justice.

Dailleurs, ajoute-t-il,

GUY DE TOURS.

On ſçait bien que dans Tours on ne ſauroit vanter
Aucun qui en honneur me puiſſe ſurmonter,
Qui ait l'eſprit plus beau pour éviter le vice.
J'adonne ma jeuneſſe à tout noble exercice.
Au lieu d'être amoureux des Cartes & des Dez,
J'émaille mon papier des nombres accordez
Que me nomme Phœbus, & ſouvent par mes carmes
J'appaiſe les ſouſpirs & arreſte les larmes
Que me faites verſer.

Le cinquiéme livre des amours de Guy finit par une piece fort longue, en vers héroïques, intitulée, *le Paradis d'Amour. Aux Nymphes de Tours.* C'eſt une Allégorie. Le Poëte eſt tranſporté en ſonge au lieu où réſide l'Amour : une voix ſe fait entendre, qui lui commande de bâtir un Temple, & lui indique toutes les beautés qui doivent y entrer; c'étoient autant de Demoiſelles de Tours, parmi leſquelles *Anne* n'eſt pas oubliée. La voix les nomme l'une après l'autre, fait l'éloge de chacune, & veut qu'elles ſoient placées ſelon le rang qu'elle indique. Cette piece a pu faire plaiſir alors aux Beautés de Tours; aujourdhui elle ne peut ſervir qu'à faire connoître les familles qui ſubſiſtoient de ce tems là dans cette Ville.

Dans les *Meſlanges*, qui ſuivent ces cinq livres, on lit un Sonnet à MM. de Tours pour les feux de joye qu'ils firent à l'occaſion de la converſion d'Henri IV. qui abjura l'Héréſie le 25 Juillet 1592. Les regrets de Bradamante ſur l'abſence de Roger, imités du 45 Chant de l'Arioſte; les Amours de Biblis & de Caunus; les regrets de Rolland & de la belle Fleurdelis ſur la mort de Brandimart, imités du Chant 43^e. de l'Arioſte; la défaite du Géant Cacus par Hercule; Epitre d'Ariadne à Théſée, imitée d'Ovide; les Amours du Fleuve Alphée & de la Fontaine Aréthuſe, poëme, à *Anne de la Salle*, qui étoit apparemment celle pour qui le Poëte ſoûpiroit; les amours de Médée & de Jaſon, imités du livre 7^e. des Métamorphoſes d'Ovide: enfin on trouve dans ces mélanges quantité de pieces ſur divers ſujets; mais aucune ne nous intéreſſe aujourdhuy. Gui y loüe pluſieurs écrivains que nous ne connoiſſons point non plus, tels, que *Pointeau*, qu'il qualifie *d'excellent Orateur*, & de Poëte Latin & François; *Vauderalle*, Poëte lyrique, *ſon compagnon d'Ecole*; *de la Rue*, Poëte François; *Brethe*, Avocat au Parlement, qui l'avoit inſtruit dans la ſcience du Droit, &c.

GUY DE TOURS.

Sans contrainte leurs douceurs.

GUY DE TOURS.

Il proteſte enſuite, qu'il eſt homme plein d'honneur & de probité, ſans déguiſement & ſans feinte; qu'il eſt attaché à l'Egliſe Catholique, & qu'il veut vivre & mourir dans la foi qu'elle profeſſe, & dans la crainte de Dieu.

## *S. G. DE LA ROQUE.*

S. G. DE LA ROQUE

J'ai trouvé les mêmes ſentimens dans le Sr. de la Roque, qui n'en a pas moins chanté ce qu'il y a de plus profane en amour. Vous connoiſſez déja ce Poëte. Je vous ai parlé de ſes imitations d'Arioſte & d'Ovide, qui ſont partie de ſes œuvres. Il ſe dit de Clermont en Beauvaiſis. M. Baillet, qui pouvoit en être inſtruit, dit, qu'il n'étoit pas de cette Ville même, mais du village d'Agnès qui n'en eſt pas éloigné. C'étoit apparemment une terre de ſa famille; car la Roque étoit Gentilhomme. Dans l'Epitre Dédicatoire de ſes œuvres à la Reine Marguerite, il nous apprend, que ce qu'il ſçavoit il l'avoit acquis *en la converſation des Doctes, comme en la nourriture qu'il avoit priſe chez un Prince rempli de ſçavoir & de mérite, qui durant*

Jug. des Sav. t. 4. p. 47. édit. in-4°.

*ſa plus grande jeuneſſe lui a fait connoître la maiſon des Rois prédeceſſeurs de la Reine Marguerite ; qu'il n'a eu que cette Royale Cour pour eſcole, & qu'il lui doit les fruits de ſon apprentiſſage & les premices de ſes écrits.*

S. G. DE LA ROQUE.

Ce Prince qu'il ne nomme pas, *appartenoit*, dit-il, *du côté du pere à la Reine Marguerite.* C'étoit apparemment Henri, légitimé de France, fils naturel de Henri II, qui fut Grand Prieur de France, Grand Amiral, Gouverneur de Provence, tué en 1586 par le Baron de Caſtellane. La Roque ſéjourna en effet en Provence ; mais il fit auſſi beaucoup d'autres courſes, ſi l'on doit entendre à la lettre ce qu'il dit au Sonnet 59e. de ſes œuvres chrétiennes.

J'ay quarante ans paſſés, je ſçay que c'eſt du monde ;
J'ai ſuivi le Dieu Mars & celui des Amours ;
J'ay veu de maints pays les cités & les tours,
Et long-temps voyagé ſur la terre & ſur l'onde.
J'ay leu de maints Autheurs la ſciénce féconde,
Tant que j'en ay l'eſprit laſſé de leurs diſcours ;
J'ay paſſé maintefois & les nuits & les jours
A carreſſer la Muſe où toute erreur abonde.
Je ſçay que c'eſt d'eſpoir, d'aiſe & de vanité,
De délices, d'appas, d'heur & de liberté.....
Mais au bout de ce temps qui nous déçoit auſſi,

S. G. DE LA ROQUE.

Je ſçay n'avoir appris rien de plus véritable,
Que ſans rien emporter il faut partir d'icy.

Rec. de div. Tr. de mor. & d'El. pag. 10.

La Roque a fait ſes œuvres Chrétiennes en 1597 au plutôt. Ainſi il étoit né après l'an 1550. Je ne puis fixer de datte plus préciſe. On lit dans la vie de Malherbe, attribuée à Racan, que la Roque eſt mort à la ſuite de la Reine Marguerite, par conſéquent avant 1615. On ajoute au même endroit, *qu'il faiſoit joliment des vers*, & que lui & Malherbe pouſſerent ſi vivement M. de Sully, l'eſpace de deux ou trois lieües, que M. de Sully en avoit toujours conſervé depuis du reſſentiment contre Malherbe.

M. de la Roque compoſa une partie de ſes poëſies durant un long ſéjour qu'il fit à Fontainebleau: ce ſont celles qu'il publia en 1597. Deux ans après, il donna ſes *Heureuſes Amours de Clidan*, qui avoient déja paru, mais qu'il augmenta de pluſieurs Sonnets & Chanſons. Depuis il réünit ces poëſies, les dédia à la Reine Marguerite, & les fit paroître en 1608. La datte de 1619 qu'on voit dans pluſieurs exemplaires, a été ajoutée depuis la mort de l'Auteur.

S. G. DE LA ROQUE.

Dans les trois premiers livres, la Roque chante trois objets de ses amours, sous les noms de *Phyllis*, de *Caritée*, & de *Marsize*. C'est dans chacun une multitude de Stances, de Plaintes, de Chansons, de Complaintes, de Sonnets, &c. qui n'avoient pas pour objet des *Iris* en l'air, mais où l'Auteur veut que nous croïons qu'il a exprimé ses véritables sentimens, l'amour réel qu'il avoit pour celles qu'il a désignées sous des noms feints. Si j'ai parlé d'amour, dit-il,

. . . . . C'est chose bien certaine.
Que j'estois sans feinte ardemment amoureux :
Et si je m'en suis plaint par mes vers langoureux,
Croyez donc que mon cœur enduroit de la peine....
Si j'ai parlé de feu, j'étois tout enflammé,
Si j'ay parlé de traits, j'en est is entamé, &c.

C'étoit une maladie, mais qu'il aimoit, qu'il entretenoit, & dont par conséquent il ne vouloit point guérir. De qui avoit-il à se plaindre, que de lui-même ? Le choix qu'il a fait des endroits d'Arioste, & de ceux d'Ovide, tels que les Epitres de Didon à Enée, de Léandre à Hero, les Amours de Pyrame & Thisbé, le jugement de Pa-

S. G. DE LA ROQUE.

ris, &c. que j'ai cités parmi les traducteurs, sont une preuve qu'il alloit partout chercher du feu pour augmenter l'embrasement qui le tourmentoit.

Laissons ces poësies amoureuses pour dire un mot des *Meslanges* de l'Auteur. Plusieurs des pieces qu'on y lit concernent quelques événemens de son tems. Il y a des Stances sur le voyage de Sedan, fait au mois d'Avril 1606; un *Hymne* sur l'embarquement de la Reine, & son arrivée en France. C'étoit Marie de Médicis, & cet embarquement se fit aux mois d'Octobre & de Novembre 1600. Une Ode sur le *baptême* du Dauphin, fils d'Henri IV. au mois de Septembre 1606. Dans d'autres piéces la Roque loüe Henri IV. célébre la naissance du Duc d'Orléans, second fils de ce Prince, fait l'éloge de la spirituelle Italienne Isabelle Andréïni, de Philippe Desportes & de la maison qu'il avoit à *Vanves*; & de Malherbe à qui il adresse sa neuviéme Elégie. Dans quelques-unes il revient encore à l'amour. Il y a quelques autres pieces où il prend le ton d'un Philosophe, & plusieurs où il verse des larmes sur la mort de diverses personnes qu'il avoit connuës; telles que M. de Givry, Ma-

Madame de Senarpont, Mademoiſelle de Montigni, fille d'honneur de la Reine Marguerite; Catherine de Rohan, Ducheſſe de Deux-Ponts, &c. S. G. DE LA ROQUE.

Enfin, on trouve dans ces Mélanges, *la Chaſte Bergere*, Paſtorale, en cinq actes; les *Oeuvres Chrétiennes* de l'Auteur contenant 70 Sonnets, des Stances, des Elégies, un Cantique, une Ode ſur le mépris du monde, les Pſeaumes de la pénitence paraphraſés; les larmes de la Magdelene; & un Diſcours où le Poëte feint que Grévin, ſon confrere en Apollon, lui apparoît, & lui donne diverſes inſtructions. La Roque en prend occaſion de loüer ce Poëte:

J'apperçus à grands pas venir de mon coſté
Un grand homme veſtu d'une robe à l'antique,
Portant deſſus ſon chef un laurier Déïfique,
En façon de Poëte, ains des plus favoris
De ceux qu'en Hélicon les Muſes ont nourris;
Qui s'approchant de moi d'une grace honorable,
Puis avec les accents d'un parler agréable,
Me dit: Ami la Roque à toi je ſuis venu
Des Champs Elyſiens où j'étois retenu:
Je m'appellé GREVIN, né de ce pays ſage,
Que la mort a ravi ſur le plain de mon âge,
Qui t'a fait héritier en rendant les eſprits,
Du métier qu'Apollon ſi bien m'avoit appris, &c.

S. G. DE LA ROQUE.

La Roque avoit surement fait profiter cet héritage : sa poësie est au dessus de celle de Grevin. Colletet dit que ses Sonnets ne le cedent gueres en mérite à ceux de Desportes, quoiqu'il n'ait pas eu une si grande réputation que celui-ci. Le même préfere avec raison ces Sonnets à ceux de Grevin, de Caron, de Binet, d'Olivier de Magny, de la Péruse, de Claude Pontoux, de Nicolas Rapin ; & même à ceux de Scévole de Sainte Marthe. Il ajoute, que ses autres poëfies ont plus de force que celles d'Isaac Habert & de Gilles Durant de la Bergerie ; & je trouve ce jugement fondé sur le vrai. La Roque avoit lû Ronsard & du Bartas ; mais il a sçû éviter presque tous les défauts de ces imitateurs serviles des Grecs & des Latins. Ses vers lui ont attiré l'estime & les éloges des meilleurs Ecrivains de son tems. Mais M. Baillet s'est trompé en comptant parmi ses Panégiristes, Florent Chrétien : celui-ci étoit d'Orléans, & le Sieur Chrestien qui a fait des vers à la loüange de la Roque, se dit lui-même Provençal. Leon d'Arcagny, cité encore par M. Baillet, dit que la Roque a le stile assez agréable pour son siécle, qu'il a le tour aisé, &

Tr. du Sonn. N°. 7. pag. 37. & suiv.

Jug. des Sav. in-4°. t. 4 pag. 48.

qu'on trouve dans sa poësie *certaines douceurs au milieu des duretés du langage de ce tems là*, & je pense de même. S. G. DE LA ROQUE.

## *LOUIS GALAUP DE CHASTEUIL.*

LOUIS GALAUP DE CHASTEUIL.

*Louis Galaup* sieur DE CHASTEUIL fut inférieur à la Roque du côté des talens de la poësie ; mais il lui est préférable par le bon usage qu'il en a fait. Il ne se borna pas d'ailleurs à ce genre d'écrire. Historien, Antiquaire, autant que Poëte, savant dans les langues, & dans la Jurisprudence Civile & Canonique, il fut regardé comme un des premiers hommes de son tems, & eut pour amis Malherbe, le Président Fauchet, qui lui dédia son discours des Armes & des Bâtons des anciens Chevaliers ; César Nostradamus, Historien de Provence, qui a célébré ses vertus en prose & en vers ; Henri d'Angoulême, Grand Prieur de France & Gouverneur de Provence ; & beaucoup d'autres.

Mém. de Littér. t. 8. 2. part. pag. 299. Mém. mſ. du P. Bougerel, de l'Oratoire.

Louis de Chasteüil nâquit à Aix l'an 1555 d'Antoine Galaup. Il eut pour Précepteur Barthelemi Audiffret, qui est mort Chanoine de l'Eglise Métropolitaine d'Aix le premier Aoust 1597. Il épousa le 22 Avril 1584 Françoise de

LOUIS GALAUP DE CHASTEUIL.

Cadenet, fille d'Antoinede Cadenet & de Leone de Craporie. J'ai lû quelque part que le Roi Henri IV. l'honora d'un brevet de Conseiller d'Etat; mais je n'en ai point trouvé de preuves: il est certain qu'il méritoit cette distinction. L'amitié que Fauchet & lui avoient contractée ensemble, étoit si grande, qu'ils se visitoient presque tous les ans. Quand Fauchet étoit venu une année en Provence, Galaup de Chasteuil faisoit l'année suivante le voyage de Paris; & cette alternative a été souvent réïtérée. Dans les intervalles, ces deux amis s'écrivoient fréquemment, & c'étoit presque toujours sur quelque matiere de littérature ou de science.

L'Histoire fut d'abord l'étude favorite de M. de Chasteuil. Celle de Provence en général, & celle d'Aix sa patrie, en particulier, l'occuperent durant plusieurs années. Mais quelque mécontentement, dont le sujet ne m'est point connu, lui fit quitter l'Histoire d'Aix. Ce qu'il en avoit composé, a été imprimé sous le titre de *Recherches & antiquités de la Ville Capitale de Provence*, en 1622 dans le Discours sur les Arcs de Triomphe dressés en la Ville d'Aix à l'arrivée de Loüis XIII. par Jean Galaup, son fils.

La poëſie Françoiſe remplit tous les momens de loiſir de M. de Chaſteuil. En 1597 il laiſſa imprimer une *Imitation des Pſeaumes de la Pénitence Royale.* C'eſt une traduction paraphraſée des *Pſeaumes* qu'on nomme ordinairement *de la Pénitence.* Elle parut in-4°. dédiée à Henri IV. & l'Auteur y joignit pluſieurs autres poëſies Chrétiennes ſur differens ſujets. Il y en a ſur l'*Oraiſon Dominicale*, ſur les huit Béatitudes, ſur Jeſus-Chriſt, ſur les larmes de la Pécheresſe dont on lit l'hiſtoire dans les Evangeliſtes. On lit dans le même recüeil un *poëme ſur la réduction de Marſeille à Henri IV.* dans lequel l'Auteur fait paroître une grande connoiſſance de l'Hiſtoire de France, & de celle de la Provence; & la *Proſopopée de feu Monſeigneur d'éternelle mémoire Henri d'Angoulême, Grand Prieur de France & Gouverneur de Provence.* Cette Proſopopée s'adreſſe à Henri III. elle n'eſt pas mal verſifiée.

LOUIS GALAUP DE CHASTEUIL.

Selon l'uſage de ſon tems, on lit à la tête de ce recüeil de poëſies des vers de pluſieurs de ſes contemporains. J'y ai vû deux Sonnets d'Honorat Laugier de Porcheres; un Quatrain d'Hurauld de l'Hôpital, Archevêque d'Aix; plu-

LOUIS GALAUP DE CHASTEUIL.

sieurs Sonnets de César Nostradamus; un Sonnet & un Quatrain de Marc-Antoine de Cadenet, Beaufrere de l'Auteur; cinq Sonnets du Président de la Ceppede, de Joseph de Mazargues, de G. Buisson, de la Molle, & de François du Perier; & quelques poësies Latines.

On auroit pu inserer dans le même recüeil les vers du même qu'on lit à la tête de divers ouvrages imprimés de son tems; comme, de *l'Hénoricon* d'Honoré du Laurens; de *la Fauconnerie*, de Charles d'Arcussia; des *Théorémes*, du Président de la Ceppede; de la *Pharmacie Provençale*, d'Antoine Constantin; du *Chasse-peste*, de Beaufort; du *Passe-temps*, de Louis de la Bélaudiere; & deux Quatrains *sur les malheurs des prisoniers*, traduits en Latin par Jean Aloysius.

Galaup de Chasteuil a laissé un bien plus grand nombre de poësies Françoises, qui sont demeurées manuscrites. Un habile homme m'a assuré qu'il en avoit vû deux recüeils in-folio; dont chacun a un titre particulier. Le premier, intitulé: *les premieres pensées de la Muse de Loys Galaup de Chasteuil*, contient des devises, avec leurs explica-

tions ; le commencement d'une Ode contre le Duc d'Epernon ; & des traductions de plusieurs Pseaumes : celle du 27e. est datée du second May 1592, & dédiée au Duc de Guise. Le second recüeil, ou *les secondes pensées de la Muse de Loys Galaup Sieur de Chasteuil*, renferment, *Hymnes de Charles IV. Duc de Savoye ; les Amours d'Apollon & de Cassandre*, Dialogue en vers à la loüange du Duc de Savoye & de ses ayeux ; & une multitude de Sonnets, d'Odes, de Stances, de Mascarades, & de Dialogues. La versification de notre Auteur est dans le goût de celle de Ronsard & de du Bartas, fort ampoulée, & souvent obscure. On y remarque cependant certains traits qui se ressentent de sa fréquentation avec Malherbe ; il travailloit beaucoup ses ouvrages, & on s'en apperçoit dans ses poësies ; ce travail en a banni le naturel.

LOUIS GALAUP DE CHASTEUIL.

Je ne parlerai point de ses autres écrits ; ils ne sont point de mon sujet. Une mort trop promte nous a privé de ceux qu'il avoit projettés. Il fit son Testament le 15 Mars 1598, & mourut le 5 Mai suivant, dans la 43e. année de son âge. Il avoit eu huit enfans. Jean Galaup de Chasteuil, Procureur

LOUIS GALAUP DE CHASTEUIL. Général de la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence, & François Galaup de Chasteuil, Solitaire au Mont Liban, furent les seuls qui lui survécurent.

## *MARSEILLE D'ALTOUVITIS.*

MARSEILLE D'ALTOUVITIS. Dans le second recüeil manuscrit de Louis de Chasteuil on lit un Sonnet à *Marseille* D'ALTOUVITIS *sur son bracelet tissu de Perles & de Corail.* Cette Demoiselle aimoit aussi la poësie Françoise, & la cultivoit : c'est ce qui m'engage à vous la faire connoître. Elle étoit fille de Philippe d'Altouvitis, d'une illustre maison de Florence, qui étoit premier Consul d'Aix en 1550, & de Renée de Rieux, Baronne de Castellane & de Châteauneuf, qui avoit été Maîtresse d'Henri III. & que d'Aubigné appelle Princesse de Bretagne. Philippe s'étant brouillé avec Henri d'Angoulême, Grand Prieur de France & Gouverneur de Provence, ils s'attaquerent mutuellement & se poignarderent. Mademoiselle d'Altouvitis née avant cet évenement, l'an 1550, avoit été tenuë sur les fonts de Baptême, par la Ville de Marseille, qui lui donna son nom.

Cette Demoiſelle ne tarda pas à ſe diſtinguer par la beauté de ſon génie, & par ſon amour pour la poëſie. Nous avons encore une Ode, qu'elle compoſa à la loüange de Loüis Bellaud de la Bellaudiere, de Graſſe, & Pierre Paul de Marſeille, qu'on regarde comme les deux reſtaurateurs de la poëſie Provençale. Cette piece étant unique, & fort courte, vous ne ſerez peut être pas fâché que je vous la rapporte : la voici. MARSEILLE D'ALTOUVITIS.

Nul n'aura dans le Ciel partage
S'il n'a chanté par l'univers
Le rare Phénix de noſtre âge
Paul & Bellaud unis en vers.
Mercuriens diſerts Poëtes
Enfans des neuf Muſes cheris,
Je ſacre aux lauriers de vos teſtes
Deux Fleurons de Myrthe choiſis.
Atropos a voulu diſſoudre
Un couple d'amis ſi très beau,
Ayant mis Loüis Bellaud en poudre
Sous le froid marbre du tombeau.
Mais de quoy lui ſert ſon envie ?
L'Amour a dompté ſon effort ;
Car Paul lui redonne la vie
Maugré le deſtin & le ſort.

MARSEILLE D'ALTOUVITIS.

Tous les Poëtes du même tems ont célébré les talens de Marseille d'Altouvitis, & le Sieur Reboul lui dédia *la mort courageuse de Sophonisbe*, ouvrage qui fut imprimé à Roüen en 1600. Cet Auteur la qualifie Baronne de Castellane. Elle mourut à Marseille l'an 1606 âgée de 56 ans, & fut inhumée dans l'Eglise des Grands Carmes. Jean de Brémond, ou de Bermond, Marseillois, composa son Epitaphe, qu'on lit en ces termes, page 481 du *Jardin d'Epitaphes choisis*, donné par Pierre de Saint Romuald, Feuillant.

Le jour étoit couché sous l'ombre,
Quand la Parque d'un esprit sombre
Couvrant les plus vives clartés
Qu'amour écrit entre ses flammes,
Separa des parfaites ames
L'ame de toutes les beautés.
Ce fut des Graces la quatriéme,
Ce fut des Muses la dixiéme,
MARSEILLE, qu'elle nous ravit:
Mais tout le triomphe & la gloire
Qui nâcquit de cette victoire,
De rien ou de peu lui servit;
Car l'esprit quittant la nature

D'un corps ſubjet à pourriture
Ne fléchit à même deſtin ;
Mais doüé d'un aſtre plus ferme
La fit, ſans limiter ſon terme,
Paroître au point de ſon matin.

MARSEILLE D'ALTOUVITIS.

## *SCALION DE VIRBLUNEAU.*

SCALION DE VIRBLUNEAU.

*Scalion* DE VIRBLUNEAU, Sieur de l'Ofayel, n'imita pas la ſageſſe de Loüis Galaup de Chaſteuil. Celui-ci avoit rappellé la poëſie à ſon origine, en ne la faiſant ſervir qu'à chanter les loüanges de Dieu & celles des Heros; Virbluneau ne l'emploïa qu'à célébrer ſes Amours. ſon *Angelique* & ſon *Andrienne* ſont les deux objets de ſes poëſies, & des ſentimens tendres & paſſionnés qu'il y exprime. La premiere étoit de quelque endroit de la Brie ; mais elle alla établir ſon ſéjour en Normandie ; & ce fut peut-être là que Virbluneau la vit. Son amour pour elle commença vers le mois d'Aouſt 1591. Il ne fut pas heureux, ou peut-être le fut-il beaucoup par la raiſon même qu'il ne réüſſit point. Le Poëte voyant qu'il n'étoit point écouté ſelon ſes deſirs, & que ſon Angelique lui avoit déja fait

Amours de Virbl. Son. 9 ibid. Son. 78. ib. Sonn. 103.

SCALION DE VIRBLUNEAU.

faire une dépense inutile de tant de Sonnets, de Stances, d'Odes, d'Elégies, qu'il avoit composés pour elle, tourna son affection vers une autre maîtresse: c'est son *Andrienne*. Celle-ci reçut ses vœux, les écouta; & comme le Poëte nous assure que ses amours furent *loyales & pudiques*, il faut croire qu'il ne fit avec *Andrienne* qu'une alliance légitime. Sa plume n'avoit pas moins été féconde pour cette seconde maîtresse que pour la premiere; & c'est le recüeil de toutes ces poësies qu'il crut pouvoir présenter au public.

Ce recüeil est dédié à Madame de Boufflers, & contient trois livres. Les deux premiers sont intitulés: *Les loyales & pudiques Amours de Scalion* de Virbluneau; & le troisiéme, *les prospères & parfaittes amours*. Le second livre fut composé au milieu des troubles qui agiterent le Royaume après la mort d'Henri III. Au reste le Poëte proteste qu'il n'a pris que dans son propre cœur les sentimens dont il a rempli ses trois livres; & que loin d'y être le copiste des anciens, ce que l'on voioit aisément sans qu'il le dit, il ne les avoit pas même lûs.

De lire tant d'Auteurs il ne m'eſt pris envie ;
Properce ny Catule oncques n'ay feuilleté,
Parce que je me ſuis ſeulement contenté
De vous faire ſçavoir quelle eſt ma fantaiſie.

SCALION DE VIRBLUNEAU.

Le premier de ſes trois livres finit par une Elégie de Philippe Perault, qui propoſe Virbluneau ſon ami comme le modele de l'amant le plus conſtant & le plus *loyal*. On voit dans ce recüeil le portrait de l'Auteur, & pluſieurs emblêmes d'Amour, aſſez mal gravés. Si l'on en croit Virbluneau, *il avoit tenu ce recüeil long-tems caché*, & il ne lui laiſſa voir le jour que parce que ſes amis l'en avoient ſouvent prié. C'étoit avoir pour eux trop de complaiſance.

## *FRANÇOIS BERTHRAND.*

FRANÇOIS BERTHRAND.

Je ne ſçai ſi ce fut par un ſemblable motif que *François* BERTHRAND d'Orléans, publia ſes *premieres idées d'Amour*. On a raiſon de ſe défier de ces excuſes, trop ſouvent feintes. Les Ecrivains & les Peres ſe reſſemblent. Tous ſont également jaloux de ce qu'ils ont produit. Quoi qu'il en ſoit, Berthrand auroit gagné à être ignoré, puiſqu'il n'avoit rien de mieux à offrir que les

FRANÇOIS BERTHRAND. Sonnets, les Elegies, les Stances, les Chanſons, & les Eclogues qui compoſent ſes quatre livres des *Amours d'Europe.*

T. 3. p. 568. Les Auteurs de l'hiſtoire du Théâtre François ont connu ce Poëte; ils citent de lui une Tragédie, intitulée, *Priam Roi de Troye*, dédiée à Madame de la Loüe, & imprimée en 1600. Mais ils ne devoient point ajouter *qu'à la reſerve de cet ouvrage, Berthrand n'avoit rien donné au public.* Les quatre livres de Poëſies dont je parle, prouvent le contraire. Les mêmes Auteurs diſent, qu'*on ignore entierement la vie de cet Ecrivain.* Il eſt vrai qu'on en ſçait peu de choſe. Mais du moins voit-on par ſes Amours d'Europe, qu'il avoit reçu une éducation honnête, & qu'il eut pour *Précepteur*, un Flamand, nommé Pierre *Tripſé*, lequel lui enſeigna particulierement la Philoſophie:

Amours d'Eur. l. 4. pl. 8.

TRIPSE', l'honneur de la trouppe Aonide,
Qui as goûté de l'onde Aganippide,
Docte Poëte, eſcoute librement
Ce que tu m'as enſeigné doctement,
Quand tu monſtrois, libre de tout envie,
Les beaux ſecrets de la Philoſophie.

Les mêmes poëſies nous apprennent

que Berthrand avoit étudié la Juriſprudence, & l'on ſçait d'ailleurs qu'il étoit Avocat ; mais il préféroit à la ſéchereſſe qu'il trouvoit dans les loix, les agrémens & les charmes que lui offroient les anciens Auteurs Grecs & Latins : FRANÇOIS PERTHRAND. V. l'Epigr. Lat. de David. Choppin, à la tête de la Trag. de Priam.

Vray eſt (dit-il) que rien ne peut davantage me plaire
Que d'avoir bien ſouvent dans les mains un Homere,
Un Virgile, un Pindare, un Horace un Platon,
Un Plutarque, un Seneque, un Arate, un Caton ;
Par fois un Ariſtote ; & ſoul de ſa ſcience,
Donner tout mon eſprit à la Juriſprudence.

L'objet de ſes poëſies étoit une Demoiſelle d'Orléans. Pluſieurs fois il répete, qu'il ſoûpira huit ans pour elle ; que dans cet intervalle elle ſe tranſporta à Paris, où elle fit un long ſéjour. L'obtint-il ? Je l'ignore. Ses Amours finiſſent par l'eſperer toujours. Tout ce qu'on peut dire de ces quatre livres eſt contenu dans ces deux vers d'une Epigramme qu'on lit au commencement :

*Hic lachryma, riſus, ſuſpiria multa, faleſque,*
*Lu ſus, amor, vina, prælia, panque vigent.*

Cependant ſi par *Sales*, le Poëte en-

FRANÇOIS BERTRAND.

tend beauté, fineſſe, délicateſſe d'eſprit ; il s'eſt trompé. Rien de plus plat que ſes vers. On voit par des Stances qui ſont entre l'Elégie 15^e. & la 16^e. du quatriéme livre, que Berthrand étoit ami de David Choppin, Conſeiller du Roi au Siege Préſidial & Bailliage d'Orléans.

Les Mélanges, ou poëſies diverſes, qui ſuivent les Amours d'Europe, ſont adreſſés à Madame Brulard. C'eſt encore de l'amour ; à l'exception des Stances *ſur l'Heleine de Paul de Leſcluze*, qui étoit, à ce qu'il paroît, un ouvrage de galanterie, en vers. Sur la fin de ces Mélanges, on apprend que Berthrand avoit un frere, qui étoit malade à Paris en 1598. & M. de Beauchamp conjecture, ſans aucune preuve, que ce frere étoit peut-être l'Auteur de la Tragédie de Priam. N'eſt-il pas plus naturel de la donner à celui de qui l'on eſt déja certain d'avoir des poëſies?

Recherches ſur le Th. Fr. t. 2. p. 30.

## *TIMOTHE'E DE CHILLAC.*

TIMOTHÉE DE CHILLAC.

Voici encore un Panégiriſte de l'Amour. C'eſt *Timothée* DE CHILLAC, dont les œuvres parurent en 1599. L'Auteur avoit eu dès l'âge de 20 ans

la couronne poëtique, & il a eu le soin de se faire graver avec les marques de cette distinction à la tête de ses poësies. Celles-ci n'en sont pas meilleures; & je n'y reconnois pas la vérité de ce compliment qu'Antoine de Pontaymeri Sieur de Foucheran, fait à Chillac son Disciple :

TIMOTHÉE DE CHILLAC.

Voici le fruit des belles fleurs
Qu'en vous enseignant je fis naître ;
Quelles gloires aura le Maître,
Si l'Ecolier a tant d'honneur !

Ces fruits assurément étoient encore loin de leur maturité. Voici en quoi ils consistent : dans *les Amours d'Angelitte*, *les Amours de Lauriphile*, *la Liliade Françoise*, *Bouquets* & *Tombeaux*. Angeline étoit Maîtresse du Poëte; c'est à elle que sont consacrées les prémices de la veine de Chillac : Sonnets, Elégies, Discours, Chansons, Stances : voila l'hommage qu'il lui offre. Les *Amours de Lauriphile* n'ont gueres pour objet que le Laurier d'Apollon : c'est aux Muses que parle le Poëte; c'est d'elles qu'il s'entretient en prose & en vers, ce sont elles qu'il loüe, & dont il veut gagner les faveurs. Henri IV. est le

TIMOTHÉE DE CHILLAC.

sujet principal de la *Liliade Françoise*; la gloire des Lis, soûtenüe & augmentée par ce grand Prince, y est exaltée. Ce sont les sentimens d'un cœur François qui aime son Roi, qui le respecte, qui se félicite de tous les avantages qu'il remporte sur ses ennemis. Cet amas de pieces diverses, qui ont toutes le même objet, est adressé à M. de Roquelaure, *Controlleur Provincial de l'Artillerie au pays du Languedoc*, &c. Chillac étoit peut-être de cette Province; ou du Puy en Velay; car dans une *Ode* que le Poëte avoit présentée *contre la Requête de deux envieux*, il fait entendre que ceux-ci étoient du Puy; & on le lit plus clairement dans des Stances qui suivent cette Ode, & qui sont adressées à Chillac même.

Les *Bouquets* sont des témoignages de respect & de déference pour Gabrielle d'Estrées, Duchesse de Beaufort, & Maîtresse de Henri IV; pour le Prince & la Princesse de Condé; Madame d'Entrague; la Duchesse de Ventadour, & autres. Le Poëte y a joint des Stances qui ne regardent que lui-même & son ami Garnier: le premier avoit la fievre, le second étoit amoureux; ces deux maladies sont inflammatoires

& peuvent cauſer également de grands ravages ; voilà le ſujet de ces Stances. TIMOTHÉE DE CHILLAC.

La moitié des Tombeaux ou Epitaphes deshonore le Poëte. L'homme vertueux ne ſçait point loüer le vice ; il le déteſte même, ſans égard pour ceux qui en ſont tachés. Cependant, c'eſt Gabrielle d'Eſtrées, Ducheſſe de Beaufort, & Marquiſe de Monceaux, qui occupe la plus grande partie de ces dernieres poëſies de Chillac. Epitaphes, Complaintes, Stances, Sonnets, tout concourt à loüer cette femme qui n'a été célébre que par ſes amours. On ne craint pas même de la placer au rang des Dieux ; on veut qu'Henri IV. regarde la mort de Gabrielle comme une des plus grandes pertes qu'il ait pû faire. Quel excès d'extravagance & de baſſe flatterie ! Les autres Epitaphes ſont celles de Loüis de Blayn, ou Bleyns, Sieur du Poët ; de J. de Vernier, Conſeiller du Roi, & Viguier de Niſmes ; de Jean-Antoine de Sarraſin, Medecin du Roi ; d'Angeline Maîtreſſe de l'Auteur ; & de quelques autres.

## *JEAN GRISEL.*

JEAN GRISEL.

*Jean* GRISEL, de Roüen, a chanté

JEAN GRISEL.

pareillement les loüanges d'Henri IV. mais il assure que la flatterie n'a point dicté ses éloges.

Ce n'est pas pour vous flatter, Sire,
Que Grand j'entreprens de vous dire;
Mon vers naturel & sans art
Au mensonge n'eut jamais part . . . . .
Pour moy, je dis ce que j'entens
Aux lieux où pour passer mon temps
Mon vague pas souvent me meine, &c.

Grisel fait cette protestation en commençant ses *Martiales visions*, poëme dans lequel il feint de voir en songe toutes & chacune des actions glorieuses d'Henri IV. qu'il détaille l'une après l'autre par ordre & sans aucun art. Ce n'est qu'une longue narration historique de la vie du Roi jusqu'en 1599.

Cette histoire en vers est suivie d'un *dessein de Mascarade devant le Roi*, de Sonnets, de vers sur la paix, de Quatrains, de *vœux aux Dieux antiques*, à Jupiter, à Mercure, à Diane, &c. des *Amours* de l'Auteur, & d'un *Bouquet poëtique*. Les Amours contiennent des Sonnets, & autres pieces, pleines de fadeur. Le Bouquet est composé d'acrostiches, de

Madrigaux, d'Odes & autres poëſies diverſes. On y lit une longue Ode à M. du Perron, alors Evêque d'Evreux; & une autre à M. Denyau, Avocat à Roüen, compagnon d'étude de l'Auteur. JEAN GRISEL.

Il paroît par le court avis au lecteur, qui termine ce recüeil, que Griſel avoit compoſé une hiſtoire détaillée du Regne d'Henri IV. & diverſes autres poëſies qu'il promettoit de publier ſi ce premier recüeil étoit bien reçu. Je ne connois que celui dont je viens de rendre compte. J'ai parlé ailleurs d'*Hercule Griſel*, Prêtre qui étoit auſſi de Roüen, & apparemment frere, ou proche parent de *Jean*. Biblioth. Fr. nouv. édit. t. 6. 167. & 265.

*FIN.*